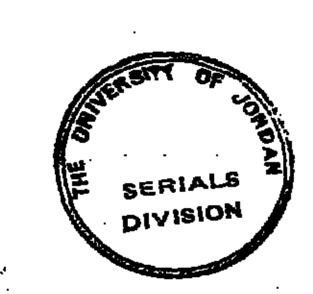


Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15025 – 7 F

JEUDI 20 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le traité d'union dans l'attente d'une ultime ratification

Le « oui » danois à Maastricht conforte le camp pro-européen en Grande-Bretagne

Les Danois ont dit « oui » à l'Europe. Ils ont approuvé, mardi 18 mai, par référendum, le traité d'Union européenne, allégé spécialement pour eux au sommet d'Edimbourg. Le « oui » l'a emporté avec 56,8 % des voix, contre 43,2 % au « non ». Le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, a salué ce « résultat clair et franc », qui a été accueilli avec soulagement dans les capitales européennes. La balle est désormais dans le camp de la Grande-Bretagne, dont les partisans de l'Europe sont renforcés, et où le processus de ratification – la dernière attendue – pourrait aboutir à l'automne, non sans que les « eurorebelles » aient livré, auparavant, de vigoureuses batailles de retardement.

COPENHAGUE

correspondance

« C'est une décision historique qui a apporté la clarification nécessaire dans les rapports du Danemark avec la CEE ». Large sourire aux lèvres, le pouce levé de la victoire, le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, entonne, au château de Christianborg, le chant ouvrier des sociaux-démocrates (*« Quand je vois un drapeau rouge flotter dans le vent... »*), sous les acclamations des membres du parti. Un parti, le plus important du Parlement, qui a gagné son pari : faire revenir son électorat sur le chemin de la raison. En juin dernier, lors du premier référendum, deux électeurs sociaux-démocrates sur trois avaient désobéi aux consignes de vote de la direction social-démocrate, contribuant ainsi largement à la victoire du « non ». Le Danemark a donc gagné la bataille de Maastricht II. Il s'agit en fait d'un petit Maastricht, allégé de ses objectifs fondamentaux comme la monnaie unique et la défense commune. Mais qu'importe, pour le chef du gouvernement, *« il faut nous atteler au travail, nous attaquer au chômage* (qui touche 12 % de la population active) ».

ALEXANDRE SARIN

Lire la suite et nos informations page 3

EXCUSEZ MON RETARD !

PLANTU

Un choix raisonnable

QUELQUES éminents « eurosceptiques » britanniques – à commencer par lord Tebbit, célèbre pourfendeur de la *Communauté* – *étaient* venus la semaine dernière à Copenhague pour encourager le camp du « non », en espérant secrètement qu'une victoire des ennemis de Maastricht allait finir d'achever le traité d'union européenne, *puisque, dans ce cas,* la Grande-Bretagne ne l'aurait pas non plus ratifié. Mais leur coup de pouce de dernière minute n'aura guère eu d'effets : les Danois ont choisi une voie *raisonnable,* en approuvant, mardi 18 mai, à une confortable majorité (56,8 %) ce traité assorti des dérogations obtenues au sommet d'Edimbourg, l'année dernière, en matière de défense commune, de monnaie unique et de citoyenneté. Des « écarts » qui étaient en grande partie contenus dans le traité initial, mais que *les* Douze avaient voulu souligner pour éviter une crise grave.

Sans enthousiasme débordant, les électeurs ont compris, semble-t-il, que l'enjeu du référendum n'était pas seulement, cette fois, le sort de Maastricht, mais plus généralement l'avenir de leur participation à la Communauté, dont ils ne peuvent se passer économiquement. Certains redoutaient même que leurs partenaires ne commencent, en cas de nouveau rejet, à examiner *une procédure d'exclusion* du royaume de la famille européenne.

LES partisans du « non » n'avaient pas tout à fait tort de dire, pendant leur campagne, que les Danois étaient appelés *à se prononcer en fait* sur le même texte que le 2 juin 1992, que le compromis d'Edimbourg n'était pas juridiquement contraignant, et qu'on leur demandait d'approuver une marchandise analogue sous un *« emballage » différent.* Mais l'argument n'a pas porté.

Cela dit, si la construction européenne trouve un nouveau souffle, et si les dirigeants politiques de Copenhague – qui étaient déjà pour la plupart favorables à Maastricht ! – tentent de réintégrer petit à petit, en catimini, le train de l'intégration, il y a fort à parier que le « Mouvement de juin » et les autres organisations qui militent aujourd'hui contre le fédéralisme et la supranationalité seront de nouveau sur les *barricades ! Ils* n'abandonneront pas la lutte facilement.

LE référendum danois a été accueilli avec soulagement à Bruxelles, mais il a également été suivi avec une attention toute *particulière dans les autres* pays nordiques candidats à la Communauté. En Suède et en Norvège surtout, comme en Finlande, l'adhésion à la CEE ne fait pas, loin s'en faut, l'unanimité. L'*opposition* y est même actuellement majoritaire. Un « non » de Copenhague aurait sans doute eu un effet boule de neige dans toute l'Europe du Nord et compromis l'élargissement. La victoire du « oui » peut, en revanche, faciliter la tâche des gouvernements de Stockholm, Helsinki et Oslo, qui, contrairement à ce qu'ils affirment officiellement, se demandent s'il ne serait pas possible d'obtenir, eux aussi, quelques exemptions alléchantes, pour séduire un électorat réticent.

Un projet du garde des sceaux

Les contrôles d'identité seraient renforcés

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, devait présenter, mercredi 19 mai, en conseil des ministres, un projet de loi relatif aux contrôles d'identité. Répondant à l'attente du ministre de l'intérieur, ce texte élargit les possibilités de contrôle en matière de police administrative, les autorisant pour « toute personne, quel que soit son comportement », en cas d'atteinte à l'ordre public. De plus, il autorise les contrôles préventifs, sur instruction du procureur de la République, « dans des lieux et pour une période déterminés ».

Sans entrave

par Anne Chemin

Le débat sur les contrôles d'identité fait partie de ces joutes symboliques qui dessinent le profil politique d'une majorité. Au début du septennat de François Mitterrand, en 1982, Gaston Defferre et Robert Badinter s'étaient ainsi violemment affrontés sur ce sujet-symbole, tandis que le gouvernement de Jacques Chirac, en 1986, s'était empressé, dès son arrivée, de légiférer dans ce domaine.

Il y a un mois, au lendemain des élections législatives, Charles Pasqua avait à son tour annoncé son intention de modifier les textes. Dénonçant les limites qui *« entravent »* aujourd'hui les possibilités de contrôle, le ministre de l'intérieur avait souhaité que la police exerce son activité dans un cadre juridique *« rénové ». « Les contrôles d'identité ne peuvent plus être exercés,* affirmait-il. *Il est normal que des règles strictes en définissent les modalités et en fixent les limites, mais force est de reconnaître que le dispositif juridique ainsi que la jurisprudence qui en découle remettent en cause actuellement le principe même du contrôle. »*

Le texte actuellement en vigueur est pourtant loin d'être laxiste : adopté en 1986, lors du retour de la droite au pouvoir, il reprend mot pour mot la formulation de la loi « sécurité et liberté » adoptée en 1981 à l'initiative d'Alain Peyrefitte. Les socialistes n'ayant jamais touché à ce texte, les contrôles de police administrative sont autorisés depuis 1986 afin de *« prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens ».* Toute la difficulté réside, bien sûr, dans l'interprétation du texte : l'atteinte à l'ordre public est une expression extrêmement vague, qui ne peut s'interpréter qu'au cas par cas.

Lire la suite page 10

Mourir pour le « Grand Israël »

Les colons juifs des territoires occupés jurent de s'opposer par tous les moyens à l'autonomie promise aux Palestiniens

HÉBRON

(Cisjordanie occupée)

de notre envoyé spécial

L'Apocalypse, les feux de l'enfer, des torrents de larmes, une mer de sang. Entre deux gorgées de café turc parfumé à la cardamome, Noam Arnon prophétise un cataclysme. Il se produira, espère-t-il, à l'instant même où Israël abandonnera ne serait-ce qu'un millimètre de la Terre promise aux juifs par le Dieu de la Bible. Frère ennemi de l'extrémisme palestinien, le fondamentalisme juif interprète la création de l'Etat d'Israël, en 1948, comme l'aube des temps messianiques. Et exige, en conséquence, l'annexion de tous les territoires arabes présentement occupés. L'objectif sacré c'est Eretz Israël, le « Grand Israël » qui s'étendrait *« de la mer Méditerranée au fleuve Jourdain ».*

Peu importe que la Judée-Samarie des temps anciens se nomme aujourd'hui Cisjordanie. Qu'elle soit peuplée de près de deux millions d'Arabes, rétifs à l'ordre israélien, et que ce soit là, dans ces collines de miel qui leur ont été laissées il y a quarante-cinq ans, que les Palestiniens espèrent, un jour, concrétiser leur aspiration à une patrie. Peu importe que l'occupation militaire de ces territoires coûte très cher au jeune Etat juif. Après deux mille ans d'absence, les guerriers d'Israël sont revenus au mois de juin 1967. Et ils ne partiront plus. Parole de Noam Arnon.

« L'alerte est sonnée. On stocke des armes et des munitions. On s'entraîne. Ça va faire vilain, croyez-moi. » Rassurante broussaille noire sous le menton, fraternelle simplicité des manières : *il est pourtant gentil le directeur* de l'école judaïque de Kiryat-Arba. Gentil, poli, accueillant, mais dangereux. A la sortie d'Hébron, perdue parmi les pommiers et les noisetiers des collines de Judée, Kiryat-Arba et ses immeubles *façon Sarcelles sont La Mec*que du nationalisme religieux juif.

C'est un bastion hérissé de barbelés et de hauts murs derrière lesquels, armés jusqu'aux dents, vivent sept mille « pionniers », hommes, femmes et enfants, et toute une ribambelle de faux messies et simili-prophètes de malheur. Noam Arnon est l'un d'eux. Derrière l'apparente bonhomie du personnage, le regard fiévreux trahit la détermination sans faille du quadragénaire qui a trouvé sa voie.

Important dirigeant du Goush Emounim, ce « Bloc de la fidélité » dont le simple nom évoque la terreur chez les Palestiniens, l'homme est un forcené du « Grand Israël », un exalté de la terre d'Abraham, un colon hystéro-messianique, convaincu que ceux qui tuent des Arabes pour empêcher l'émergence d'un *« Etat-terroriste »* sur la *« terre sacrée des patriarches juifs »* sont *« des héros »* dignes de l'admiration des enfants.

Les négociations israélo-palestiniennes sont dans l'impasse. Mais, dans les implantations juives de Judée-Samarie et de Gaza, il y a comme une odeur de poudre dans l'air.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

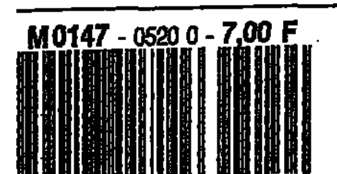
Baisse du revenu brut agricole en 1992

Le revenu brut agricole par exploitation a diminué, en francs constants, de 7 % en 1992, selon la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, qui s'est réunie mardi 18 mai. Pour 1991, un léger recul de 0,7 % avait été enregistré après deux années consécutives de hausse. Des disparités subsistent entre les revenus des exploitations céréalières, en hausse de près de 20 %, et ceux des arboriculteurs, en baisse de 42 %.

Lire nos informations page 17 et, page 18, le reportage de FRANÇOIS GROSRICHARD sur les difficultés de la polyculture dans l'Agenais

Cannes 93

Après *les Ailes du désir,* dont le titre original signifiait « le Ciel au-dessus de Berlin », voici *Si loin, si proche !* Avec ce film, présenté à Cannes mardi 18 mai, Wim Wenders revient dans la capitale de l'Allemagne désormais réunifiée. On y retrouve les deux anges tutélaires des *Ailes* qui commentent l'activité brownienne se déroulant à leurs pieds. On renoue avec le goût de Wenders pour les citations et avec toute sa famille – celle du cinéma. A noter la brève apparition sur l'écran d'une *guest star* remarquée : Mikhaïl Gorbatchev.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

GATT

L'Europe piégée

par Jean-Pierre Chevènement

DEPUIS 1990, le monde s'enfonce dans la récession. Les politiques de désinflation (ou de dévaluation) compétitives d'une part, la concurrence des «pays-dragons», où les salaires et la protection sociale ne suivent pas la productivité d'autre part, exacerbent les rivalités commerciales entre pays industrialisés.

Et c'est l'Europe qui en fait les frais.

Prenons deux exemples : la manière dont s'applique l'accord CEE-Japon du 31 juillet 1991 sur les automobiles, et le volet agricole du GATT.

1) S'agissant des importations d'automobiles japonaises en Europe, M. Bangemann, au nom de la Commission européenne, a accepté le 31 mars dernier un accord léonin avec le MITI japonais.

Sur la base d'une hypothèse illusoire, c'est-à-dire d'une diminution de la demande communautaire limitée à 6,5 % en 1993, alors qu'elle a atteint 20 % au cours du premier trimestre, les exportations nippones auraient dû être ramenées de 1 202 000 à 350 000 véhicules. Or le niveau fixé par M. Bangemann avec le MITI porte sur 1 089 000 véhicules, soit 739 000 unités de plus que ce qui découlerait d'une application normale de l'accord conclu en 1991.

A ma connaissance, M. Bangemann a complètement ignoré le mandat qui lui avait été confié par les Etats membres. Il ne les a consultés à aucun moment.

Malgré ses énormes excédents commerciaux structurels, le Japon va ainsi accroître sa part, de 11,3 % en 1992 à 12,5 % cette année, d'un marché européen de l'automobile en pleine récession, et ses exportations en France de 12 %.

2) Le deuxième exemple de la manière dont les intérêts européens sont «défendus» concerne la capitulation de Blair House par laquelle M. Andriessen, au nom de la Commission, a conclu une retraite amorcée, dès 1986, à Punta-del-Este.

Cette capitulation tend à éliminer progressivement la Communauté du marché des céréales, jugé stratégique, pour en faire la chasse gardée des Etats-Unis. Compte tenu de l'expansion à attendre du marché mondial des céréales dans les dix ans à venir, selon les travaux menés par l'OCDE, la part de la CEE serait ramenée de 18 % à 8,4 %.

Cette évolution serait d'autant plus inacceptable que les Etats-Unis contrôlent d'ores et déjà 44 % du marché et que le niveau d'aide par agriculteur y est deux fois plus élevé (21 000 dollars au lieu de 10 000 dollars en Europe, selon l'OCDE).

Comment expliquer que M. Andriessen ait pu conclure un pareil accord, le jour même où le président Bush remettait en jeu son mandat, laissant à ses successeurs le soin de négocier les autres volets de la négociation avec une administration démocrate réputée plus sensible aux sirènes du protectionnisme? Et cela en tenant, autant que possible, les Etats membres en dehors, non seulement de la négociation, mais de l'information elle-même?

La qualité des fonctionnaires de la Commission n'est pas en cause, mais le fait suivant : imprégnés d'idéologie libérale, la plupart des commissaires semblent considérer que l'Europe pourrait être plus qu'un agrégat de consommateurs libres de choisir, selon les règles d'une concurrence pure et parfaite, entre tous les produits possibles et imaginables, fussent-ils essentiellement américains ou japonais.

Une alliance objective s'est nouée entre cette vision libérale, et ceux des Etats membres qui ne savent pas, ou qui ne savent plus ce qu'est une industrie forte ou une agriculture productive.

Je crains que le gouvernement français, après un combat de principe sur la base du mémorandum qu'il vient de rendre public, finisse par prendre acte de la capitulation de Blair House, dans le but d'en faire, en définitive, supporter le poids par les Douze. Cette politique reviendrait à accepter le plafonnement des exportations européennes, et à placer la politique agricole commune sous surveillance multilatérale.

Il est temps de remettre les pendules à l'heure : il faut tenir bon au GATT sans craindre d'interrompre un exercice – l'Uruguay Round – où nous n'avons rien à gagner, et revoir les règles d'un jeu qui ne prend pas en compte les variations monétaires.

Coopérations à géométrie variable

Si le gouvernement français entend défendre les intérêts de la France dans l'âpre compétition mondiale, et si l'Europe doit exister autrement que comme une zone de libre-échange ouverte à tous les vents, on n'évitera pas de poser les questions de fond :

– Faut-il laisser à la Commission le pouvoir de négocier pour le compte des Etats membres dans le domaine commercial?

– Faut-il laisser à la Commission le monopole de l'initiative ou, à l'inverse, redonner la place qui leur revient aux «contributions» et initiatives associant plusieurs Etats membres?

Le moment n'est-il pas venu de faire le bilan de l'utilisation à la fois extensive et contestable que la Commission a pu faire des pouvoirs propres qui lui ont été confiés? A l'heure où le principe de subsidiarité est à la mode, où la seule politique commune qui ait jamais vu le jour – la PAC – est en train de disparaître, et où l'Europe n'a pu s'affirmer, dans le domaine industriel notamment, que par la coopération entre un nombre limité d'Etats membres, ne faut-il pas changer de méthode : promouvoir des coopérations à géométrie variable avec ceux des Etats qui veulent un continent réellement indépendant?

Chacun ressent que, pour sortir de la récession et de l'exacerbation des rivalités qu'elle fait naître, une initiative européenne et mondiale de croissance serait nécessaire. Ce serait la meilleure façon de surmonter les difficultés actuelles : par le haut.

Sans doute faudrait-il, pour cela, mettre en veilleuse le projet de monnaie unique qui est au cœur du traité de Maastricht.

De combien de millions de chômeurs faudra-t-il encore payer le conformisme et l'absence de vision de ceux qui sont censés nous «diriger»?

▶ Jean-Pierre Chevènement est président du Mouvement des citoyens, député, maire de Belfort.

Gauche

De l'alternance à l'alternative

par Julien Dray, Marie-Noëlle Lienemann, Jean-Luc Mélenchon

LE tournant de 1983 est l'épisode maudit de notre bilan de socialistes. Nous vivons depuis en arrêt image. On rejoue sans cesse la même scène, souvent avec les mêmes acteurs. Le sens de l'histoire est perdu. D'un côté, les tenants de l'aléatoire «autre politique», faite d'un volontarisme qui nie la contrainte extérieure et les réalités de la division internationale du travail. De l'autre, les soi-disant «réalistes», qui finissent par s'y soumettre purement et simplement. Dix ans après, on joue les prolongations : les uns assimilent le repli national avec l'apologie de la République, les autres prétendent qu'il faut parfois choisir entre la France et la gauche. D'un côté, la poitrine offerte aux balles de l'envahisseur sur les hauteurs de Valmy, de l'autre le dilemme cornélien du cœur et de la raison. Archaïsmes jumeaux. Ce ne sont plus des postures, ce sont des crampes. On ne peut contourner la contrainte extérieure, il faut la maîtriser, et l'Etat-nation n'est plus l'outil adapté pour le faire. On ne peut cependant pas se contenter de s'y adapter, parce que c'est le plus sûr moyen d'en accroître la pression. Quoi qu'il en soit, une question reste posée : pour quoi faire? C'est bien là qu'est le malaise pour beaucoup. Sorti des bonnes intentions généreuses, le socialisme est-il un projet de société alternatif?

Oui, mais, demandent ceux qui osent avouer le problème, qu'est-ce que le socialisme aujourd'hui? Le syndrome du mur de Berlin est à l'œuvre...

C'est la République, martèlent les uns, niant cent ans d'action socialiste pour constituer une force politique distincte de toutes les autres, républicains compris... Les autres font des réponses qu'on attendrait davantage des militants de l'Armée du salut que des héritiers de la Commune : les valeurs, les valeurs, plasmodient-ils avant d'égrener le nouveau chapelet : justice, fraternité, solidarité, démocratie. Certes, tout cela est juste, bon et désirable. Mais, à part quelques énergumènes du libéralisme le plus échevelé et les dirigeants du Front national, tous les partis font leur ce programme.

Rompre avec le productivisme

Il faut plutôt se demander pour*quoi avec un tel consensus sur les* valeurs le monde est pourtant toujours plus injuste, moins fraternel et solidaire et si peu réellement démocratique... Osons pour y répondre suggérer que c'est bien le système qui est en cause. On y gagnerait en tolérance : tous les hommes de droite ne sont pas des sans-cœur. On y gagnerait en lucidité : enfin on s'attaquerait aux causes profondes. C'est en tout cas notre méthode et le sens de notre combat. Nous ne nous contentons pas de préparer l'alternance. Nous voulons l'alternative. Oui, nous sommes convaincus que, face à la gravité des problèmes qui se posent, il n'y aura pas d'alternance à gauche si cette dernière ne propose pas une alternative à l'ordre social et économique qui crée ces problèmes. Tant que les socialistes en resteront à la thèse selon laquelle le capitalisme est un horizon indépassable, ils seront condamnés à passer à côté des aspirations que notre époque exprime. Encore faut-il convenir que capitalisme et économie de marché ne sont pas synonymes. Le premier n'est qu'une forme de la seconde, sa version la plus aveugle.

Il tire toute son énergie de l'accumulation, de la marchandisation de tous les rapports sociaux humains et de l'exernalisation de tous les coûts qui ne sont pas directement liés à l'acte immédiatement profitable. Il met à la charge de toute la société et des générations futures ses prélèvements sur la nature, sur les hommes, mais aussi sur ses rejets non recyclables, hommes et choses. Pollution et chômage ont bien une cause commune. Les hoquets de la démocratie dans le monde aussi. Car la mondialisation des échanges et les dérégulations croissantes ôtent toute prise à l'action collective, à toute démocratie réelle. Ceux-là mêmes qui les mettent en œuvre ne les contrôlent d'ailleurs plus. Il est plus facile à présent de prévoir la trajectoire d'un cyclone ou l'éruption d'un volcan que l'évolution des valeurs boursières ou les flux financiers, dont dépend pourtant l'existence quotidienne de centaines de millions d'individus.

L'alternative consiste à rompre avec le productivisme et avec l'économisme, qui en est l'idéologie. Le moyen existe. C'est la régulation démocratique. Il s'agit de construire une citoyenneté participative dans tous les domaines d'activité. Mais, pour qu'elle soit effective, encore faut-il qu'elle s'exerce aussi à tous les niveaux pertinents. C'est ici que prend place – en ce qui concerne notre région du monde – l'exigence d'un Parlement européen souverain.

Toute cette démarche trouve cohérence et efficacité si le programme socialiste propose clairement son critère d'évaluation des politiques à mener et s'y soumet lui-même partout où il est au pouvoir : le développement humain. Qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit là d'une formule fourre-tout utopique. Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a mis au point un indice d'évaluation dans ce domaine, qui fournit un modèle de départ très concret et d'ores et déjà très instructif...

Dans ce modèle, le PIB n'est qu'un élément d'évaluation du résultat global des sociétés, comme dans la vie réelle de chacun de nous : le porte-monnaie et le nombre de téléviseurs par foyer ne résument pas tout le bonheur qu'on peut attendre de l'existence. L'autonomie croissante de la personne est notre objectif. Elle ne se construit pas aux mêmes conditions que l'*Homo economicus*. Le cadre de la civilisation urbaine, les formes de vie qu'il implique, produisent des exigences nouvelles, auxquelles il faut répondre d'un point de vue collectif en termes d'infrastructure, de service et de rapports humains. Tout au long de la récente campagne électorale, la gauche a été interpellée et jugée sur cela : transports en commun, logements sociaux, crèches, prise en charge des jeunes en difficulté scolaire, animation culturelle.

Partant de là, le débat sur la part à faire à la propriété privée ou publique des moyens de production devient purement instrumental. C'est l'objectif qui compte, et le moyen privé ou public pour l'atteindre se délibère pragmatiquement. Mais le socialisme ne se déclare pas neutre dans l'arbitrage entre l'intervention du privé ou celle du public. Il doit donc disposer autrement de l'outil de répartition qu'est l'impôt. Il lui faut affirmer sans complexe le droit d'ingérence social de l'instrument fiscal, qui ne se contente pas de ponctionner toujours les mêmes sans tenir aucun compte des tendances lourdes de l'évolution de la production : n'est-il pas plus que temps de taxer plus les machines que le travail humain? Faut-il laisser à Peyrelevade la revendication de taxer les capitaux spéculatifs?

Nommer l'adversaire

C'est ainsi qu'il est temps aussi de dire : nous n'adhérons pas au crédo libre-échangiste mondialiste dont le GATT est la figure burlesque la plus connue. Au contraire nous militons pour un monde multi-polaire, formé d'ensembles politiques régionaux négociant de bloc la nature des flux d'échange de biens et de services. Pour les Européens, c'est le seul moyen d'instituer une taxation sur le différentiel de droits sociaux que les marchandises intègrent dans leurs coûts. Sinon, comment défendre l'acquis de civilisation que ces droits concrétisent? Et, sinon encore, comment les régions du monde sous-développé, aujourd'hui ouvertes sans protection à tous les tourbillons financiers et marchands, pourraient-elles mettre en œuvre une stratégie maîtrisée et démocratique de leur développement? Il faut alors nommer l'adversaire du moment. D'abord les firmes transnationales, actrices nouvelles de la scène mondiale, auprès desquelles les multinationales du passé sont presque un moindre mal. Ensuite les Etats-Unis d'Amérique, qui ne préservent à crédit leur puissance qu'en opposant les uns aux autres leurs partenaires pour les dominer tous.

Est-ce par hasard que, dans sa dernière tribune parue dans *le Monde*, Pierre Bérégovoy parlait à leur sujet d'*«impérialisme»*? Est-ce par extrémisme que le premier ministre néerlandais dit que leur politique est le premier facteur de déstabilisation de la planète? Le courage des mots pour désigner les choses est peut-être la première désintoxication idéologique à laquelle les socialistes doivent s'astreindre. Le système que nous combattons porte un nom : c'est le capitalisme. Le dire, c'est aussi s'obliger à formuler une alternative. Notre monde, et notre pays avec, est entré dans une phase dure de tensions et de convulsions. Il présente de grandes occasions de rebonds positifs. Mais il faut pour cela hisser pensée et action à la hauteur des enjeux.

Déclinée dans le cadre de la politique française, notre analyse implique certes beaucoup de ruptures avec les habitudes prises au cours de la décennie écoulée. Mais elle suppose surtout un profond changement de méthode dans notre relation à la société. Il y a en effet un préalable : il faut placer les acteurs du changement social, la société elle-même, en situation réelle d'agir efficacement. Cela ne tombera pas du ciel. Le PS doit retrouver sa fonction de porte-parole des révoltes de la société. A partir de 1971, il a été le creuset où l'élan porté par les événements de 1968 avait trouvé son outil et son programme. Il doit être à présent celui des contestations que porte notre temps. La révolte urbaine, l'impasse écologique du mode de production, la possibilité enfin offerte de travailler chacun *moins pour travailler tous*, voilà les trois fronts sur lesquels notre société, socialement éclatée, peut retrouver une cohésion de lutte pour un projet concret.

C'est le rôle du socialisme de donner forme à cette aspiration aujourd'hui émiettée et par là même souvent défigurée en impuissantes imprécations. Car, dans la société éclatée, la personne est elle-même mise en morceaux. La marchandise est reine partout, l'argent roi décide pour tous. La personne subit : vie familiale explosée, travail lointain et précaire, solitude et marginalisation des insolvables et des improductifs, cloisonnement des générations, parcours de vie toujours aléatoires, chaotiques, immaîtrisables. Subir, toujours subir. Le projet socialiste doit proposer une autre voie : choisir sa vie.

Pour cela, il faut rebâtir un parti socialiste voué à l'action collective des citoyens. Nous avons besoin d'un parti de lutte qui soit un vrai creuset de confrontation et de convergence des attentes rénovatrices de notre époque. Le disant, nous pensons aussi à tout ce qu'un tel parti peut apporter à notre pays de goût de l'action civique, de solidarité, d'espérance, au moment où tant de secteurs de notre société semblent sombrer dans l'anémie et la perte de confiance en soi. C'est cela que nous attendons des états généraux socialistes de juillet *prochain*.

Il ne s'agit pas d'instrumentaliser le mouvement social pour franchir une échéance électorale, mais au contraire d'être instrumentalisé par lui dans une démarche de longue haleine. Cela suppose, bien sûr, que nous nous donnions pour objectif clairement annoncé d'en finir avec la Vᵉ République et ses logiques archaïques de confiscation de la démocratie. Tant que ces institutions seront en place, toute la vie politique de notre pays sera continuellement et mécaniquement réduite à la compétition des chefs et le mouvement social sera éclaté en clientèles électorales concurrentes. La démocratie moderne que nous voulons, réalisant le changement au rythme du mouvement social et intégrant la dimension européenne de la citoyenneté, n'y a aucun espace durable.

Sortir des routines

Faudra-t-il attendre qu'il n'y ait plus de candidat de gauche au second tour d'une élection présidentielle pour admettre que la gauche est en danger de marginalisation dans ces institutions? Sans une société mobilisée sur ses objectifs et ses critères de réussite, on ne peut ouvrir à notre peuple le chemin de crête où se joue notre avenir en France et en Europe. Il est donc urgent d'en finir avec des institutions qui, sous le prétexte nullement démontré d'efficacité, n'admettent la démocratie vivante et *permanente que lorsqu'elles ne* peuvent l'éviter.

Les faits nous ont donné raison. Sans stratégie d'alliance, il ne peut exister aucune majorité de gauche. La leçon a été rude. Le parti socialiste a pris la bonne décision en proposant la tenue d'assises de la transformation sociale à ses partenaires communistes et écologistes comme aux groupes et clubs qui sont nés de la stérilisation des partis officiels au cours des derniers mois. Il lui faut à présent dialoguer sans tarder, interpeller sans arrogance et annoncer clairement ses intentions pour en rendre juges chaque homme et chaque femme de gauche. Michel Rocard en a pris acte : *«Les centristes sont tombés du côté où ils penchaient. Une barrière est désormais dressée.»* L'ambiguïté qui empoisonnait l'action socialiste est donc levée... en paroles. Il faut la lever en actes. L'offre d'alliance aux communistes et aux écologistes doit être faite sans tergiverser.

Il en va ici de notre devoir à l'égard de ceux qui souffrent et pour qui des élections ne sont pas une étape dans un plan de carrière, mais l'occasion de changer de sort. Il en va aussi de notre capacité à nous rénover pour de bon. Car c'est la vertu d'une alliance que d'obliger chacun des partenaires à sortir de ses routines matérielles et intellectuelles, à apprendre des autres, à avancer vers une véritable synthèse des idées et des pratiques. L'alliance n'est pas une addition de voix décrétée au sommet, c'est une dynamique sociale et idéologique.

Ceux qui doutent que notre époque soit capable de trouver les moyens, les énergies et les idées pour tirer l'histoire du côté du socialisme parce que sa caricature s'est fracassée à l'Est et parce que le socialisme gouvernemental dans toute l'Europe les a déçus perdent leur temps et le font perdre aux autres. On ne fait pas de politique avec des regrets ou des remords. Mais avec des projets.

▶ Julien Dray est député (PS) de l'Essonne. Marie-Noëlle Lienemann est ancien ministre. Jean-Luc Mélenchon est sénateur (PS) de l'Essonne.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

ce à l'alternative

ÉTRANGER

Après le « oui » danois au référendum sur le traité de Maastricht

Les capitales européennes ont exprimé leur vive satisfaction après la victoire du « oui » à Maastricht, au Danemark, par 56,8 % des voix. Les unes ont salué *« la bonne nouvelle »* apportée à l'Europe, les autres ont souhaité que ce « oui » favorise un « sursaut » de la CEE. Le premier ministre social-démocrate danois, Poul Nyrup Rasmussen, a exprimé sa satisfaction que *« l'on soit parvenu à un résultat clair et franc ».*

Désormais les yeux sont tournés vers la Grande-Bretagne, dernier des douze pays à ne pas avoir achevé son processus de ratification. Londres a d'ailleurs été l'une des dernières capitales à réagir. Le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a estimé que l'Europe allait pouvoir *« passer à l'après-Maastricht ».* Mais les « euro-rebelles » britanniques n'ont pas l'intention de désarmer.

[redacted]

Londres : le dernier carré des « eurosceptiques » reste mobilisé

LONDRES

de notre correspondant

Pour mesurer le degré de satisfaction dans les milieux gouvernementaux de Whitehall à l'annonce du «oui» danois, il faut, *a contrario*, envisager les conséquences qu'aurait entraînées une réponse négative. John Major avait lui-même indiqué qu'un *tel* cas de figure aurait provoqué l'arrêt immédiat de la procédure de ratification du traité de Maastricht devant la Chambre des communes. Bref, le traité était «mort», pour la Grande-Bretagne et pour l'Europe, comme l'espéraient les «eurosceptiques» du Parti conservateur. Pour le premier ministre, qui a engagé une grande partie de sa crédibilité politique sur cette stratégie européenne, acceptant à cette fin d'avaler bien des «couleuvres» politiques, *un «non» aurait constitué* un revers peut-être impossible à surmonter : la question de sa légitimité à la tête du Parti conservateur, voire celle de sa présence au 10, Downing Street, auraient sans doute été posées.

L'hypothèque danoise levée, les Britanniques savent que les regards de toute la Communauté sont maintenant tournés vers eux : davantage encore que l'Allemagne (où plusieurs recours ont été déposés devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe), la Grande-Bretagne tient dorénavant le sort du traité européen entre ses mains. John Major est pressé de dissiper cette image fâcheuse d'une Grande-Bretagne à la traîne de la construction communautaire, modelée par des mois de guérilla parlementaire avec les «eurosceptiques». Mardi soir, le premier ministre a insisté sur la nécessité de dépasser la querelle de Maastricht : *«Loin du bruit et de la fureur* de *Westminster, loin des interminables et incompréhensibles disputes à propos de Maastricht, ce qui est en cause est simple : les emplois et le commerce britanniques, l'avenir de la Grande-Bretagne. Nous devons renvoyer ces disputes derrière nous et continuer à travailler pour la Grande-Bretagne en Europe.»*

Des métaphores guerrières

A cette *détermination officielle* a cependant fait écho celle des «eurosceptiques» qui, leur déception digérée, ont eu recours à des métaphores guerrières : malgré le «non» danois, pas question de *«se rendre»*, a souligné lord Tebbit, le chef de file de cette tendance, dont les vues reflètent souvent celles de lady Thatcher : *«Nous nous battrons sans désemparer.» «Ce ne sera pas la première fois que les Britanniques constituent la dernière ligne de défense»*, a ajouté *Bill Cash, autre chef de file des* «eurorebelles». Dans l'immédiat, le gouvernement va cependant marquer des points. La Chambre des Communes va se saisir, dès jeudi, en troisième lecture, du texte de ratification : or, compte tenu de la décision du Parti travailliste de s'abstenir, le vote devrait être acquis à une large majorité, même si l'absence d'enjeu peut encourager les «eurosceptiques» du parti tory à se manifester.

Le texte sera ensuite examiné par les Lords. Le gouvernement dispose *a priori*, dans la deuxième chambre du Parlement, d'une forte majorité en faveur de la ratification, mais il doit aussi faire face aux plus «ultras» des «eurosceptiques», emmenés par lady Thatcher et lord Tebbit. Leur capacité à retarder les débats est grande. Ils utiliseront toutes les armes de la procédure à cette fin et tenteront de convaincre leurs pairs de se prononcer en faveur de l'organisation d'un référendum. Ce débat se prolongera jusque vers la fin du mois de juillet. Dans l'hypothèse (probable) d'un vote favorable des Lords, il restera à M. Major au moins deux échéances : la première est ce débat sur les dispositions sociales du traité européen, que le gouvernement a été obligé de concéder sous peine d'une défaite parlementaire humiliante.

Un vote aura lieu, dont le résultat n'est pas acquis d'avance, surtout depuis que la majorité parlementaire dont dispose M. Major aux Communes a été réduite à 18 voix : sur cette question, les «eurosceptiques» feront sans doute cause commune avec le Labour. Le gouvernement assure qu'un vote négatif n'empêchera pas la ratification formelle du traité et le *Royal Assent* (consentement royal), ce qui est probablement exact sur le plan juridique, mais plus douteux d'un point de *vue politique*. La bataille se transportera ensuite devant les tribunaux, les «eurosceptiques» ayant annoncé leur intention de déposer un recours. Tout cela prendra du temps et ce n'est vraisemblablement pas avant le milieu de l'automne que la ratification britannique sera acquise.

Ensuite, une deuxième bataille juridique pourrait s'engager, cette fois devant la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg : à l'initiative du Parti travailliste, plusieurs recours pourraient être déposés pour contester l'absence de protection sociale dont vont pâtir les travailleurs britanniques par rapport à leurs homologues européens, à la suite de la clause d'exemption sur le «chapitre social» que la Grande-Bretagne a négociée à Maastricht. Le vote danois permet donc à John Major d'entrevoir le «bout du tunnel», mais celui-ci est encore encombré de quelques obstacles, que le premier ministre qualifie de *«fatigants»*.

LAURENT ZECCHINI

La Commission de Bruxelles espère un sursaut de la Communauté

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Instruit par l'effet «contre-productif» de certains de ses propos à l'occasion du premier référendum danois, Jacques Delors avait adopté, avant le deuxième scrutin, un profil relativement bas en limitant ses interventions. Il a conservé cette attitude *mardi soir 18 mai*. M. Delors est venu dans la salle de presse du siège de la Commission, à 21 h 30, lorsque les responsables bruxellois ont estimé que le vote danois était acquis. Mais c'est son porte-parole, Bruno Dethomas, qui a lu une déclaration au nom de l'ensemble des commissaires européens pour se réjouir de la décision danoise : *«Ce vote peut (...) contribuer à un sursaut de la Communauté pour sortir d'une période d'attente et de morosité, alors que notre continent est secoué par des violences tragiques, alors que tant de problèmes internes l'assaillent, et notamment la stagnation économique et la montée du chômage.»*

En revanche, les deux commissaires les plus concernés par l'événement, – le Danois Henning Christophersen, chargé des affaires économiques et financières, et le Britannique Leon Brittan, responsable de la politique commerciale et des affaires économiques extérieures, – n'ont pas hésité à livrer leurs sentiments personnels. M. Christophersen n'a pas caché que le premier «non» de son pays n'avait pas facilité la tâche de la Commission, sans pour autant avoir été *«la cause unique des remous»*. Face à la crise économique et monétaire, *«nous aurions été en meilleure posture pour limiter les dégâts»* avec un *«oui»* dès le mois de juin, a-t-il expliqué. Il a également formé le vœu que *«la majorité claire qui s'est exprimée montre qu'un jour* [son] *pays participera à toutes les activités européennes»*, en revenant, s'il le souhaite, sur les exemptions d'Edimbourg.

Pour sa part, Leon Brittan s'est déclaré persuadé que *«ce résultat aura une conséquence très positive dans* [son] *pays et renforce la position du premier ministre»*, pour faire ratifier le traité par le Parlement britannique. Moins contrit que M. Christophersen, Sir Leon a estimé que les onze mois passés depuis le premier «non» n'ont *«pas été du temps perdu si cela a permis de comprendre qu'il ne fallait pas ignorer les courants de l'opinion publique»*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Les réactions en France et à l'étranger

■ **Alain Juppé : « Aller de l'avant. »**

Le ministre français des affaires étrangères a salué *«la bonne nouvelle»* du vote danois en estimant que la construction européenne *«allait pouvoir aller de l'avant»*. M. Juppé a estimé que ce résultat, surtout s'il est suivi par une ratification britannique, va *«permettre d'aborder avec une plus grande cohérence les discussions au sein du GATT et d'affirmer la personnalité de l'Europe»*.

■ **Alain Lamassoure : « Un acteur nouveau : le peuple. »**

Depuis les référendums français, irlandais et danois, *«un acteur nouveau est entré dans le jeu européen, c'est le peuple»*, a affirmé le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure : *«Le peuple danois qui a été en campagne d'explication du traité pendant un an, a mieux compris quel était son intérêt et les garanties qui ont été données pour préserver la souveraineté et les spécificités danoises»*.

■ **Valéry Giscard d'Estaing : « L'Europe se rapproche de son heure de vérité. »**

L'ancien président de la République s'est félicité, mercredi, à Pékin, où il est en visite, de la ratification danoise, tout en estimant que l'Europe devait absolument réformer ses institutions si elle veut devenir une grande puissance. *«Le vote positif des Danois au référendum est une très bonne nouvelle pour l'Europe puisqu'il permet d'avancer vers la ratification définitive du traité de Maastricht»*, a déclaré le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en ajoutant : *« L'Europe se rapproche de son heure de vérité. »*

■ **Jean-Pierre Chevènement : « Un oui à rien. »**

L'ancien ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, a déclaré que les Danois ont dit *«oui à rien»*, compte tenu des exemptions dont ils bénéficient. *«On ne pouvait quand même pas demander aux Danois de se sacrifier pour une autre idée de l'Europe, dès lors qu'ils passaient provisoirement à travers les gouttes de Maastricht.»*

■ **Klaus Kinkel : « Un démenti aux eurosceptiques. »**

Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a estimé que le «oui» danois avait *«infligé un démenti aux eurosceptiques. Ce résultat est une confirmation de la politique responsable des douze gouvernements pour relever ensemble les défis à l'intérieur de la Communauté comme dans toute l'Europe et dans l'ensemble du monde»*.

■ **Felipe Gonzalez : « Une bonne nouvelle. »**

Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez a accueilli *«la bonne nouvelle»* du vote danois alors qu'il tenait une réunion électorale à Logrono (province de Riojà). Il venait de terminer son discours et il est remonté à la tribune pour annoncer la nouvelle à la salle.

■ **Willy Claes : « Une réponse dynamique. »**

Le ministre belge des affaires étrangères, dont le pays présidera la CEE au second semestre, a promis d'utiliser le traité de Maastricht pour donner une *«réponse dynamique»* aux principales difficultés auxquelles est confrontée la Communauté.

■ **Anibal Cavaco Silva : « Un signe de confiance. »**

Le premier ministre portugais, Anibal Cavaco Silva, s'est félicité de l'approbation du traité de Maastricht par les Danois en estimant que *«la victoire du «oui» est un signe de confiance dans l'avenir de l'Union européenne»*.

■ **Albert Reynolds : « Ravi. »**

Le premier ministre irlandais s'est dit *«ravi»* du «oui» danois : *«J'ai hâte de voir achevé le processus de ratification dans la Communauté.»*

Dans l'attente d'une ultime ratification

Suite de la première page

«Il faut que les roues tournent, poursuit le premier ministre, *et que l'Europe communautaire mise réellement sur l'ouverture, la subsidiarité, la démocratie, qu'elle soit plus proche de ses citoyens»*.

A l'extérieur, sur les marches du château de Christianborg, quelques centaines de jeunes ont laissé éclater leur joie en courant comme des fous avec des drapeaux rouge et blanc, les couleurs danoises, et bleu étoilé, celles de l'Europe, en scandant : *«Poul* (prénom du premier ministre), *viens nous voir! Le Danemark est enfin avec les autres. Nous avons gagné, nous avons gagné!»* A quelques kilomètres de là, un pasteur anti-Maastricht, qui avait fait la tournée du royaume avec une croix en bois sur roulettes, entouré de ses disciples, jure que *«le Danemark paiera cher son péché. Il regrettera de s'être allié aux forces du mal et de l'argent, car Dieu n'aime pas l'union pécheresse!»*

Copenhague a accueilli avec joie le «oui» libérateur... Avec révolte aussi, car de l'autre côté de la capitale, à Norrebroe (le Pont du Nord), le bastion du «non», des centaines de squatters du mouvement gauchiste BZ ont transformé le quartier en *«zone libre... hors de la CEE»*, dressant des barricades en travers des rues, allumant des foyers d'incendie un peu partout *«pour protester contre cette injustice, contre ce «non» en juin dernier qu'on nous a volé»*, s'exclame Holger, la vingtaine, le visage masqué, qui s'apprête à jeter un pavé dans la vitrine d'une banque, *«symbole de l'Europe exécrable du capital»*.

De véritables batailles rangées ont opposé, durant la nuit, policiers et manifestants. Le bilan est lourd : huit blessés par balles (réelles ou en caoutchouc, la police n'a rien précisé à ce sujet) dans les rangs des manifestants et vingt-quatre du côté des policiers, dont l'un d'entre eux, atteint d'un pavé à la tête, se trouvait encore mercredi matin dans un état critique. Ces troubles, les plus graves de l'histoire du Danemark de l'après-guerre, ont terni la fête du «oui» à l'Europe.

Les anti-Maastricht, profondément déçus, avec à leur tête Mme Dahlerup, affirment pourtant que *«la lutte continue et qu'il y a encore 45 % de Danois qui ne veulent pas monter dans le train de l'union européenne, en dépit des recommandations tous azimuts de la classe politique, du patronat et des syndicats». «Il existe une crise de confiance*, pense Mme Dahlerup, *entre le pouvoir et l'électorat. La seule chose qui reste à faire, ce sont des élections anticipées pour purifier l'atmosphère.»*

Car la crise est visible, surtout au Parti socialiste populaire, qui, en recommandant le «oui» cette fois-ci, a été désavoué par plus de 80 % de sa base. Tendant la main au camp du «non», le premier ministre a promis *«qu'il ne l'oubliera pas, qu'il tiendra compte de ses craintes et de ses préoccupations face à une Europe encore trop bureaucratique et centraliste»*. Poul Nyrup Rasmussen a en tout cas gagné son pari : arracher un «oui» confortable qui assure l'avenir du pays dans la CEE près de quatre mois seulement après son arrivée au pouvoir.

Les partisans du «oui», dont la *plupart avaient réclamé* une adhésion totale à Maastricht, ne seront pas oubliés non plus, puisque, dès mercredi après-midi, M. Rasmussen devait annoncer un plan de relance économique agrémenté d'allégements fiscaux, dans un royaume où les citoyens sont les plus imposés de la CEE.

La confiance semble revenue

Les patrons ont aussi promis *«des lendemains meilleurs»*. La célèbre entreprise de jouets en cubes plastique Lego a même annoncé, le soir même du vote, qu'elle allait entreprendre la construction d'une nouvelle usine de 300 millions de couronnes (270 millions de francs) au Danemark. Elle en avait gelé la réalisation en juin dernier et menacé d'investir désormais à l'étranger en cas d'un nouveau «non». *«20 000 à 40 000 emplois et une baisse des taux d'intérêt de 1 à 2 %»*, voilà ce que serait le premier résultat de la victoire du «oui», prévoient en chœur le directeur de la Confédération des industries danoises, Hans Skov Christensen, et le président de l'Association des banques, Knud Soerensen.

La confiance semble revenue au royaume du Danemark qui a vécu dans le doute et les incertitudes depuis un an. Mais les Danois, avec leur vote de mardi, ne sont pas devenus plus pro-européens pour autant ; 26 % seulement s'estiment *à la fois Danois et Européens*. Et les trois quarts d'entre eux, selon un sondage, refusent une union conduisant tout droit à une fédération d'Etats-Unis d'Europe avec un gouvernement commun. Pour la majorité des électeurs, la coopération européenne devra reposer sur des pays souverains, qui disposent du droit de veto sur les décisions communautaires... et rien d'autre.

La méfiance et le scepticisme demeurent donc de règle envers l'Europe et envers des grands pays comme l'Allemagne et la France suspectés de ne vouloir faire qu'une bouchée de la sacro-sainte souveraineté des Danois. En 1972, le Danemark a épousé l'Europe plus par raison que par amour. Plus de vingt ans après, rien n'a changé ou presque. La victoire du «oui» de mardi soir, si convaincante soit-elle, a montré que le Danemark a accepté de rejoindre le convoi de la CEE avec prudence, la main posée sur la manette de frein au cas où la construction européenne s'emballerait.

ALEXANDRE SARIN

Quatre consultations depuis 1972

Le référendum du 18 mai était la quatrième consultation populaire danoise consacrée, en vingt ans, à l'Europe.

● **2 octobre 1972.** – Ce premier référendum portait sur l'adhésion du royaume à la Communauté européenne. Les partisans de l'adhésion l'emportèrent assez nettement : 56,7 % des suffrages exprimés pour le «oui» contre 32,9 % pour le «non». Les abstentionnistes représentaient 10,4 %.

● **27 février 1986.** – Ce second référendum concernait l'adoption de l'Acte unique européen. Le «oui» l'emporta avec 42 % des suffrages exprimés contre 32,7 % de «non». Les abstentionnistes furent nombreux : 25,3 %.

● **2 juin 1992.** – Les Danois votaient pour la première fois sur le traité de Maastricht. Le «non» l'emportait avec 50,7 % des suffrages (1 652 999 voix) contre le «oui», 49,3 % (1 606 730). L'abstention s'élevait à 17,1 %.

● **18 mai 1993.** – Le Danemark était invité à se prononcer une nouvelle fois sur le traité d'Union européenne revu à la baisse à Edimbourg (exemptions sur la monnaie unique, la citoyenneté, la défense et la coopération en matière de police et de justice). Le «oui» l'a emporté avec 56,8 % des voix (1 931 630 voix) contre 43,2 % au «non» (1 470 819 voix). Le taux de participation a atteint 85,5 %.

ALLEMAGNE : la succession de M. Engholm à la tête du SPD

Le choix du président du Parti social-démocrate sera précédé d'une vaste consultation des militants

BERLIN

de notre correspondant

A la recherche d'une nouvelle direction depuis la démission de Björn Engholm, le Parti social-démocrate allemand a décidé, mardi 18 mai, une procédure accélérée pour élire son nouveau président. Un *congrès extraordinaire a été* convoqué pour le 25 juin prochain à Essen, dans la Ruhr. Il sera précédé d'une consultation des neuf cent mille adhérents du SPD, qui seront appelés, le 13 juin, lors d'une «journée des sections locales», à émettre, à bulletin secret, un vote indicatif sur leurs préférences.

La procédure a fait l'objet à Bonn de deux jours de discussions serrées dans les plus hautes instances du parti avant d'être adoptée lundi par le «Parlement» du SPD, le Parteirat. Le congrès, initialement prévu pour septembre, a été avancé de sorte que les débats de personnes, qui ont dominé la question de la sucession, ne durent pas tout l'été. Leur prolongation risquait de creuser plus encore les fossés à l'intérieur d'un parti déjà traversé d'une sourde irritation à la base. Le choix de la tête de liste aux élections législatives de l'automne 1994 a été repoussé à la fin de l'année. Le congrès est convoqué seulement pour élire un nouveau président. La question de savoir si les fonctions de président et de candidat à la chancellerie doivent être séparées ou non, objet d'un vieux débat au sein du parti, sera tranchée plus tard. Trois candidats postulent pour la présidence à la succession de Björn Engholm, qui a démissionné le mois dernier après avoir été convaincu d'avoir trompé une commission d'enquête parlementaire : le bouillant Gerhard Schröder, quarante-neuf ans, ministre-président de Basse-Saxe, l'énergique Rudolf Scharping, quarante-cinq ans, ministre-président de Rhénanie-Palatinat, qui mise sur un pragmatisme bon teint, et Heidi Wieczorek-Zeul, cinquante ans, leader de la fédération de Hesse-Sud, qui représente la gauche intellectuelle social-démocrate.

Une quatrième personne joue dans l'ombre un rôle essentiel, Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre, vice-président du parti, candidat-chancelier lors des élections de 1990, mais qui avait renoncé ensuite *à en assumer la direction. M. Lafontaine* a fait savoir qu'il était prêt à être à nouveau le candidat à la chancellerie en 1994 au sein d'une direction collégiale. Il a toujours de nombreux partisans. Très applaudie mardi lors de la réunion du Parteirat pour ses appels à l'unité, Mme Wieczorek-Zeul, surnommée Heidi la Rouge en raison de sa chevelure couleur de feu, seule femme en course, pourrait être dans ces conditions un outsider à prendre très au sérieux. Contrairement à ses deux concurrents, elle n'est candidate qu'à la présidence du parti.

HENRI DE BRESSON

□ **La Banque du Danemark diminue son taux de l'escompte.** – Au lendemain du référendum sur le traité de Maastricht, la Banque centrale du Danemark a annoncé, mercredi *19 mai*, une *baisse de ses principaux* taux directeurs. Le taux de l'escompte est ramené de 9,25 % à 8,25 %. Au cours des derniers mois, le Danemark a accompagné le mouvement d'assouplissement du crédit enregistré en Europe, mais a également dû augmenter ses taux à plusieurs reprises afin de déjouer les mouvements spéculatifs contre la couronne danoise.

□ ***Une majorité de Français voteraient « non » à un nouveau référendum sur Maastricht, selon un sondage.*** – 51 % des Français voteraient «non» à un nouveau référendum sur la ratification du traité de Maastricht, selon un sondage de l'institut CSA, effectué les 10 et 11 mai auprès de 809 personnes, et dont les résultats sont publiés dans le numéro de cette cette semaine de l'hebdomadaire *Espace social européen*. 49 % des personnes qui ont exprimé une opinion diraient «oui» au traité ; 19 % des personnes interrogées ne se sont pas prononcées.

Les propositions du ministre russe des affaires étrangères mal accueillies à Belgrade

La Serbie refuse le déploiement d'observateurs à sa frontière avec la Bosnie

Le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev n'a pas obtenu, mardi 18 mai, l'accord de Belgrade pour le déploiement d'observateurs internationaux à la frontière entre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et la Bosnie (*le Monde* du 19 mai). *« Il faudra sans doute un certain temps pour que Belgrade prenne une décision »*, a déclaré M. Kozyrev à l'issue de son entretien avec le président Slobodan Milosevic. La Russie et la France avaient proposé de faire surveiller la frontière entre les deux « Républiques » après que M. Milosevic eut décrété un « embargo » contre ses alliés de Bosnie pour les inciter à signer le plan Vance-Owen. *« Il est important que M. Milosevic ait fermement réitéré sa décision de ne plus fournir d'autre aide qu'humanitaire et médicale aux Serbes de Bosnie tant qu'ils refuseront le plan de paix »*, a estimé M. Kozyrev.

D'autre part, le chef de la diplomatie russe a annoncé le report de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité que son pays avait tenté d'organiser le 21 mai à New-York. Il a indiqué que cette réunion pourrait avoir lieu le mardi 25 mai, tandis qu'à New-York l'ambassadeur russe aux Nations unies déclarait qu'il s'agissait d'un report *sine die*. Les Américains avaient fait savoir lundi qu'une telle réunion ne leur semblait pas opportune, les membres permanents du Conseil de sécurité n'étant pas encore parvenus à un accord sur les actions à entreprendre en Bosnie. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a cependant annoncé qu'il rencontrerait son homologue russe jeudi 20 mai à Washington, dans le cadre d'une *« nouvelle série de négociations »* avec les Européens sur la Bosnie.

Le secrétaire d'Etat recevra aussi le ministre français Alain Juppé lundi à Washington. M. Christopher a indiqué qu'il avait de *« sérieuses réserves »* à l'encontre de la proposition française de faire protéger les dernières enclaves musulmanes par des troupes au sol incluant si possible des soldats américains et russes et il s'est étonné des déclarations de M. Kozyrev en faveur d'une *« application progressive »* du plan Vance-Owen . Quant au président Clinton, à qui l'on demandait mardi si ce plan à ses yeux était mort, il a répondu : *« La question est de savoir si le processus de paix est encore vivant. Je ne sais pas. La carte* [de découpage de la Bosnie en dix provinces] *a toujours posé problème. »* Enfin, dans un communiqué publié à Bruxelles, la Communauté européenne a renouvelé son appui *« sans réserves »* au plan Vance-Owen et *« exigé »* que les Serbes de Bosnie l'acceptent sans délai.

Accord croato-musulman à Medjugorje

M. Kozyrev avait eu plus de succès mardi auprès du président croate Franjo Tudjman qui lui a *« promis »* d'accepter des observateurs internationaux à la frontière entre la Croatie et la Bosnie, comme Moscou le demandait. Une intense activité diplomatique a d'autre part été déployée à Medjugorje, lieu de pèlerinage catholique en Bosnie, où le président Tudjman (en mission de *« bons offices »*), le leader des Croates de Bosnie Mate Boban, le président bosniaque Alija Izetbegovic, les médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, le ministre danois des affaires étrangères et le général Philippe Morillon, se penchaient sur le problème des affrontements entre Croates et Musulmans dans la région.

A l'issue de plusieurs heures de négociations, un accord a été conclu qui prévoyait la séparation des belligérants et leur retrait dans les casernes à partir de mercredi midi. L'accord de Medjugorje rend possible l'application du plan de paix international dans les régions de Mostar, Travnik et Zenica, a déclaré lord Owen. Il prévoit également la création d'un conseil de coordination composé dans un premier temps de Croates et de Musulmans et auquel *« adhéreraient plus tard les Serbes de Bosnie »*, a précisé Franjo Tudjman. Le président croate, mis en cause par la communauté internationale à propos des affrontements croato-musulmans en Bosnie, avait pris l'initiative de cette réunion. *« La réunion de Medjugorje a été en somme très fructueuse. Reste encore aux parties concernées à respecter leurs engagements »*, a-t-il conclu. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que le général Morillon tente d'obtenir la démilitarisation de Sarajevo

Les Serbes bosniaques proposent que leur « République » entre dans une confédération

PALE

de notre envoyée spéciale

Le général Philippe Morillon, commandant des forces de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, s'est rendu, mardi 18 mai à Pale, la place forte des Serbes de Bosnie, pour leur soumettre un projet de démilitarisation de la capitale bosniaque, assiégée depuis plus de treize mois. A l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, et son commandant militaire, le général Ratko Mladic, le général Morillon a annoncé qu'il avait proposé la création d'une *« ceinture de sécurité »* autour de Sarajevo pour séparer les belligérants. La FORPRONU serait déployée dans cette ceinture démilitarisée et des patrouilles mixtes y circuleraient également. A l'intérieur de la ville, les armes lourdes des forces loyales au président Alija Izetbegovic seraient placées dans des dépôts sous contrôle international et à l'extérieur de la ceinture, les forces serbes se retireraient avec leurs armes lourdes à une distance suffisante. Le projet prévoit également l'ouverture de « routes bleues » pour permettre la libre circulation des habitants et le ravitaillement de la ville.

« C'est un compromis qui tient compte des revendications faites par la partie bosniaque et la partie serbe », a estimé le général Morillon, confiant qu'un accord final pourrait intervenir dès lundi 24 mai, lors d'une réunion, à l'aéroport de Sarajevo, des chefs militaires des trois parties, sous les auspices de la FORPRONU, et qu'il pourrait être mis en œuvre en deux semaines. Le général Mladic a qualifié ces propositions de *« très intéressantes »* et de *« praticables »* si les belligérants *« trouvent un langage commun »*.

Une étape vers la sécession

Estimant que *« la paix est possible en dehors du plan Vance-Owen »*, Radovan Karadzic a proposé pour sa part le gel des activités *militaires dans toute la Bosnie* et demandé le déploiement d'observateurs militaires de l'ONU sur les lignes actuelles de front *« pour consolider le cessez-le-feu en Bosnie »*. Il s'est déclaré prêt à faciliter la mission humanitaire de l'ONU en permettant le libre passage des convois internationaux sur *« ses »* territoires. Radovan Karadzic, qui avait réclamé, dimanche, un nouveau de plan de paix *« reconnaissant l'existence de la République serbe »*, a chargé le général Morillon de faire part de ses *« revendications politiques »* aux coprésidents de la Conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, David Owen et Thorvald Stoltenberg, que le général français devait rejoindre, mardi après-midi dans la ville portuaire de Split, en Croatie. *« Les Serbes de Bosnie ont décidé d'avoir une seule province dans le cadre d'une confédération ou hors de ce cadre »*, a ajouté M. Karadzic, alors que les résultats définitifs du référendum des 15 et 16 mai devaient être annoncés mercredi.

Après avoir enterré le plan Vance-Owen dès la clôture du scrutin, les leaders serbes bosniaques tentent d'obtenir la reconnaissance de leur « République serbe » instaurée sur des territoires acquis par la force et nettoyés de leurs habitants non serbes. Pour ne pas brusquer la communauté internationale, qui a reconnu la Bosnie-Herzégovine comme Etat, ils ont laissé entendre qu'ils accepteraient la création d'une confédération bosniaque composée de trois entités administratives et nationales (contre les dix provinces prévues par le plan Vance-Owen). Le numéro deux des Serbes de Bosnie, Nikola Koljevic, estime que la « République serbe » pourrait appartenir également à une confédération yougoslave. L'idée d'une confédération bosniaque exposée ces derniers jours paraît ainsi n'être qu'une étape transitoire pour parvenir à la sécession pure et simple.

Le conseiller de M. Karadzic, Slavisa Rakovic, souligne d'autre part que la confédération envisagée par les Serbes bosniaques serait une association très souple où seules les questions d'infrastructures et de communication resteraient sous compétence commune, et éventuellement la politique monétaire. Todor Dutina, directeur de l'agence de presse locale et grand défenseur du principe de ségrégation ethnique, estime même qu'il est hors de question pour les Serbes de partager avec les autres communautés de Bosnie la même politique monétaire, car... *« la monnaie, c'est la dernière chose qui nous protège de la paresse des Musulmans »*.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE : la procédure contre les « putschistes » de 1991 reportée *sine die*

« Plus personne n'a besoin de ce procès »...

MOSCOU

de notre correspondant

Les mystères qui entourent toujours l'étrange « putsch » organisé en août 1991 par une série de dirigeants soviétiques conservateurs ne sont pas près d'être éclaircis. A peine le procès, entamé en avril dernier et presque immédiatement reporté, avait-il repris, mardi 18 mai, que le tribunal militaire de la Cour suprême de Russie a de nouveau suspendu la procédure, mais cette fois *sine die* et pour un motif qui remet en cause l'ensemble de l'enquête. Les trois juges, faisant droit aux requêtes de la défense, ont considéré que le procureur général de Russie Valentin Stepankov et son adjoint Evgueni Lissine, avaient gravement violé les droits des accusés en publiant, avant même l'ouverture des débats, et sous le titre *le Complot du Kremlin*, un livre affirmant la culpabilité des prévenus.

La Cour a en conséquence demandé au Parlement de Russie d'*« examiner les moyens d'assurer l'indépendance des magistrats de l'accusation »*. Ce qui constitue une invite à remplacer le procureur général et son adjoint, ou à nommer une sorte de procureur spécial indépendant de la hiérarchie du parquet. Dans l'un et l'autre cas, les accusés réclameraient alors une reprise de zéro de l'enquête – actuellement consignée dans 125 volumes... La décision du tribunal a été saluée par des vivats de l'assistance. *« C'est plus que nous n'espérions »*, a même déclaré l'ex-vice président Guennadi Ianaïev, qui, pendant le putsch, avait remplacé M. Gorbatchev, déclaré *« malade »*. Plusieurs accusés (qui sont en liberté depuis plusieurs mois) ne s'étaient même pas déplacés, d'autres étaient venus sans leur avocat, comme s'ils avaient eu vent à l'avance de la bonne nouvelle.

Que le procureur général et son adjoint aient commis une énormité juridique en profitant de leurs fonctions pour publier un livre étayé de documents de l'instruction, et dont les bonnes feuilles avaient été vendues à un magazine ouest-allemand, est incontestable. Mais il est étrange que le tribunal ait attendu si longtemps pour s'en rendre compte, et que sa décision intervienne à un moment où la situation politique en Russie a profondément changé. C'est encore plus vrai de la position du procureur général, désormais récusé et qui, en bonne logique, devrait démissionner. Dès l'automne 1991, M. Stepankov s'était en effet distingué en réclamant d'être payé pour accorder des entretiens à la presse étrangère, donnant sans complexe un exemple suivi plus discrètement par nombre d'autres responsables.

Mais à l'époque le jeune procureur général passait pour l'un des membres de l'équipe Eltsine. Désormais, il figure au nombre des adversaires : au lendemain de l'intervention télévisée par laquelle le président russe faisait mine de s'attribuer, le 20 mars dernier, des pouvoirs d'exception, M. Stepankov avait joint ses critiques à celles du président du Tribunal constitutionnel, du vice-président Routskoï, du secrétaire du conseil de sécurité et bien entendu du président du Parlement, M. Khasboulatov.

Deux questions

Ce dernier est à présent placé dans une situation délicate, puisque c'est le Parlement qui nomme le procureur général. M. Stepankov est sans doute déconsidéré, mais le remplacer pourrait donner l'impression de faire le jeu de M. Eltsine. D'autre part, c'est maintenant au Parlement, de plus en plus dominé par les conservateurs, que revient la responsabilité de relancer ou d'enterrer définitivement le procès. M. Eltsine est ainsi dispensé d'assumer cette décision, alors même que le président russe ne paraît désormais guère intéressé par la poursuite de la procédure.

Il faudra donc vraisemblablement attendre la fin de l'actuelle crise politique en Russie, c'est-à-dire peut-être de nombreuses années, avant de trouver une réponse satisfaisante aux deux questions essentielles qui restent posées, vingt-deux mois après les faits : pourquoi les « putschistes » n'ont-ils rien tenté de sérieux pour arrêter Boris Eltsine et l'empêcher de retourner la situation à son profit? Et Mikhaïl Gorbatchev avait-il à un quelconque moment laissé croire aux « comploteurs » qu'il serait prêt, sinon à les accompagner dès le début, du moins à les rejoindre en cas de succès de l'opération? Dans l'immédiat, on devra se contenter du flou ou de la légende. A en croire un avocat de la défense, Alexandre Kligman, *« plus personne n'a besoin de ce procès, ni le pouvoir, ni le parquet* (le procureur) *qui a déjà tiré le maximum de l'affaire »*. Sans parler des accusés, qui risquaient une improbable peine de mort, et peuvent tranquillement vaquer à leurs occupations de retraités et d'opposants inoffensifs.

JAN KRAUZE

ITALIE : l'arrestation du numéro deux supposé de la Mafia

« Les meilleures choses ont une fin... »

ROME

de notre correspondante

« C'est l'aube d'un bien beau jour ! » : sur les dents depuis l'attentat à la bombe, toujours pas élucidé, qui, quatre jours plus tôt, a fait une quinzaine de blessés dans une rue tranquille de la capitale, le ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, exulte ce mardi matin 18 mai : « Nitto » Santapaola, le numéro deux supposé de Cosa Nostra, vient d'être arrêté en Sicile *(le Monde* du 19 mai). Le plus beau « coup » de la police, du SCO (Service central opérationnel) en l'occurrence, et de son chef Antonio Manganelli, depuis la capture du *« capo dei capi »* (le parrain des parrains), Toto Riina, en janvier dernier. Une opération, à bien des égards, digne d'un film d'humour noir.

« Nitto » Santapaola, cinquante-cinq ans, dormait tranquillement à côté de sa femme Carmela, dans leur dernier refuge, une petite villa confortable, discrètement construite à l'intérieur d'une propriété vinicole sur le territoire de Caltagirone, près de Catane. Sur une commode, à portée de main, un superbe calibre 9 mm. Il n'aura pas eu le temps de s'en servir. Avec une précision d'horlogerie, à 5 h 45, trois policiers font irruption par la porte, deux par la fenêtre. Santapaola est plus mince que sur sa dernière photo connue, qui remonte à quinze ans, il porte moustache et ses cheveux sont grisonnants, mais c'est bien lui. Il l'admet d'ailleurs sans broncher, et ajoute philosophe : *« les meilleures choses ont une fin... »*

Une scène surréaliste

Et s'ensuit cette scène surréaliste : tandis qu'à l'extérieur, la propriété et la zone entière sont quadrillées par plus d'une centaine de policiers et de gardes mobiles appuyés par une trentaine d'hélicoptères, le « boss » se lève, enfile un jean et une chemisette et sa femme prépare le café.

Les cinq policiers se mettent à table, et gendarmes et voleurs de partager le premier cappuccino, avec des brioches, racontera un témoin. Après quoi, les choses sérieuses commencent et Nitto Santapaola est emmené en captivité, non sans lancer une dernière boutade : *« Ce soir nous allons passer à la télé. »*

Le *curriculum vitae* du chef de la Mafia catanaise est beaucoup moins *« léger »* que sa capture. Neveu du chef du clan Ferrera, il devint, très jeune, « homme d'honneur », en même temps que le futur « repenti » Antonino Calderone, qui a raconté la scène. Et tandis qu'ils se percent le doigt selon le rituel, les deux nouveaux initiés s'entendent dire. *« C'est par le sang que l'on entre à Cosa Nostra, par le sang que l'on en sort »*. Principe auquel « Nitto » ne dérogera jamais.

Le « massacre du périphérique »

En apparence, c'est un commerçant qui a réussi, et qui, muni d'une simple licence de vendeur ambulant de chaussures, s'est taillé à Catane un empire commercial, collectionnant magasins et bars au même titre que la considération des hommes politiques locaux. En réalité, il est en guerre ouverte pour s'assurer le monopole local du trafic de la drogue. Ce qui le conduit, le 16 juin 1982, à employer les grands moyens pour se débarrasser de son rival Alfio Ferlito, qui se trouve alors en détention.

« Nitto » et sa bande ouvrent le feu sur le convoi qui doit transférer Ferlito dans une autre prison, tuent le « boss » mais aussi le chauffeur et les trois carabiniers de l'escorte. L'épisode fameux, connu sous le nom de *« massacre du périphérique »*, signe la carrière mafieuse de Santapaola. C'est aussi une grande première car les Palermitains, dominés par les Corléonais de Toto Riina, sont venus prêter main-forte aux Catanais : la Mafia à cette occasion s'est structurée. Santapaola, accusé d'être derrière l'assassinat du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, quelques mois plus tard, ainsi que derrière plusieurs autres forfaits sanglants – dont, d'après les récits de Calderone, l'assassinat de quatre gamins des rues qui avaient bousculé sa mère et qu'il fit étrangler – prend le maquis ; sans avoir, semble-t-il, jamais quitté la Sicile. Sa capture est en tout cas le plus bel hommage posthume que la Sicile pouvait offrir au juge Giovanni Falcone à quelques jours de l'anniversaire de son assassinat.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EN BREF

□ **ALBANIE : aggravation de la peine d'emprisonnement infligée à la veuve d'Enver Hodja.** – Nexhmije Hodja, la veuve du fondateur de *l'Albanie communiste*, âgée de soixante-douze ans, a été condamnée en appel, lundi 17 mai à Tirana, à onze ans de prison, soit deux ans de plus que la peine décidée en janvier dernier par un tribunal pour *« dilapidation de fonds publics »*. – *(AFP.)*

□ **Un journaliste accusé de « révélations de secrets militaires ».** – Le rédacteur en chef du journal indépendant *Koha Jone*, Aleksandr Frakaj, a été accusé par la Cour suprême de *« révélation de secret militaire »* pour avoir annoncé en mars des mouvements de blindés albanais vers la frontière yougoslave, a indiqué lundi 17 mai la rédaction du journal. Accusé d'abord de *« diffusion de fausse nouvelle »* et assigné à domicile, le journaliste avait recouvré sa liberté il y a dix jours. Les juges qui avaient ordonné sa remise en liberté ont perdu leur emploi, mesure présentée comme faisant partie d'une réforme judiciaire en cours, selon le journal. – *(AFP)*.

□ **GÉORGIE : les Abkhazes d'accord pour un cessez-le-feu, selon M. Chevardnadze.** – Les Abkhazes ont donné leur accord pour un cessez-le-feu à partir du 20 mai sur la rivière Goumista – où des tirs entre Géorgiens et Abkhazes se poursuivaient encore mardi – a annoncé le président géorgien Edouard Chevardnadze, cité mercredi 19 mai par l'agence *Interfax*. Ce dernier et M. Eltsine avaient appelé à un tel cessez-le-feu, vendredi à Moscou, lors de leur première recontre en sept mois. – *(AFP.)*

□ **HAUT-KARABAKH : nouvelle version du plan de paix.** – Une nouvelle version du plan de paix américano-russo-turc sur le Haut-Karabakh, mise au point après des réserves exprimées par l'Arménie, prévoit notamment une approbation *« par Erevan, Bakou et Stepanakert »*, avant le 26 mai, du nouveau calendrier de ce plan, a-t-on indiqué mardi 18 mai, de source officielle, à Erevan. La veille, la représentation arménienne à Moscou avait indiqué que les négociations américano-russo-turques s'étaient achevées *« sans résultat »*. – *(AFP.)*

□ **INDE : Shimon Pérès propose l'aide d'Israël.** – Le ministre des affaires étrangères israélien, Shimon Pérès, a proposé mardi 18 mai, au second jour d'une visite en Inde, l'aide d'Israël pour lutter contre le terrorisme et s'opposer à l'intégrisme musulman. M. Pérès a aussi manifesté son soutien à New-Delhi dans son conflit avec le Pakistan à propos du Cachemire, un Etat du nord-ouest de l'Inde qui est, depuis 1990, le théâtre d'une insurrection de sécessionnistes musulmans. – *(AFP.)*

RUSSIE :

« Plus personne n'a besoin de ce procès »...

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à Los Angeles

Michael Woo pourrait devenir le premier maire asiatique d'une grande ville américaine

De passage à Los Angeles *pour « vendre » son programme* économique, le président Clinton a apporté, mardi 18 mai, son soutien à Michael Woo, qui pourrait devenir, le 8 juin prochain, le premier maire asiatique d'une grande ville américaine. *Né aux Etats-Unis* de deux parents qui avaient fui le communisme chinois, Michael Woo, quarante et un ans, est le candidat multiethnique aux élections municipales de la deuxième ville américaine.

LOS ANGELES

correspondance

Le retrait du Noir Tom Bradley, maire depuis vingt ans, a rendu possible l'ascension de M. Woo, qui trouve des soutiens aussi bien chez les Noirs que chez les juifs, les Coréens, les «gays», et les «anglos». M. Woo s'était fait remarquer en demandant la démission du chef de la police, Daryl Gates, quelques jours seulement après le passage à tabac de l'automobiliste noir Rodney King, en mars 1991. Il avait été aussi l'un des plus précoces et des plus fidèles alliés de Bill Clinton en Californie, lors de la campagne présidentielle de 1992.

La victoire de M. Woo ne semble pas pour autant assurée : un autre candidat, le milliardaire Richard Riordan, soixante-trois ans, soutenu par Ronald Reagan, est en tête dans les sondages en raison de sa popularité chez les Blancs qui, bien que minoritaires (41 % de la population), constituent les deux tiers des votants. M. Riordan a déjà consacré 6 millions de dollars (33 millions de francs) de sa fortune personnelle pour financer sa campagne. M. Clinton est justement venu soutenir M. Woo à Van Nuys, dans la vallée de San Fernando, au nord de la ville, un quartier surtout peuplé de représentants de la classe moyenne blanche. *« Michel Woo est de ceux qui placent le peuple en premier, qui se battent pour la classe moyenne »*, a dit M. Clinton.

M. Woo est attaqué pour sa gestion d'Hollywood, le quartier de Los Angeles, dont il a la responsabilité depuis huit ans. Hollywood a continué de se dégrader, attirant toujours plus de prostituées et de criminels. *« Regardez Hollywood*, disait récemment l'un de ses adversaires, *c'est un égout. »* Nombre de sociétés de cinéma ont quitté la colline au nom mythique pour des quartiers plus «propres». Los Angeles, avec un déficit budgétaire de 180 millions de dollars, connaît l'une des pires crises financières de son histoire. M. Clinton est passé, plus tard dans la journée de mardi, à South Central, un des quartiers les plus touchés lors des émeutes de 1992, pour féliciter un entrepreneur noir. South Central, plus connu que les autres quartiers, est devenu la vitrine d'une reconstruction qui commence çà et là à voir le jour.

Le candidat Richard Riordan est l'un de ceux qui se vantent d'avoir investi dans les quartiers pauvres. Le philanthrope, qui a plus d'un trait commun avec le candidat à la présidence, Ross Perot, a su exploiter les craintes de la classe moyenne face à la montée de la violence – il a promis trois mille policiers supplémentaires, – la dégradation du système scolaire, et la pénurie d'emplois. M. Clinton, en soutenant M. Woo, prend le risque d'une défaite qui serait aussitôt interprétée comme un signe supplémentaire de la baisse de sa popularité. C'est pourquoi il s'est aussi montré prudent en ajoutant qu'il n'avait rien contre son adversaire.

RÉGIS NAVARRE

□ **Exécution d'un condamné à mort au Texas.** – John Christopher Sawyers, trente-sept ans, meurtrier d'une femme de soixante-sept ans, a été exécuté, mardi 18 mai, par injection, ont annoncé les autorités judiciaires. Il s'agit de la cinquième exécution capitale dans cet Etat depuis le début de l'année et de la cinquante-neuvième depuis 1982, date à laquelle la peine de mort a été rétablie au Texas. John Sawyers avait tué sa voisine Ethyl Delaney en février 1983 à Houston en la frappant à coups de poêle à frire, pour lui voler sa voiture, un peu d'argent et trois bagues. – *(Reuter.)*

□ **Des barrières de béton pour lutter contre le trafic de drogue dans le Connecticut.** – Les rues du quartier est de la ville de Bridgeport (Connecticut) sont barrées, depuis le lundi 17 mai, par des blocs de béton tranformant une centaine d'artères en impasses (avec des entrées étroites), afin de lutter contre le trafic de drogue. Ces barrières, pesant environ huit tonnes, installées à une quarantaine de carrefours, ralentissent fortement la circulation automobile et gênent acheteurs et revendeurs de drogues qui cherchent à disparaître rapidement en cas d'intervention policière. Selon la police, depuis 1990, il y a eu 180 meurtres à Bridgeport et 90 ont été commis dans ce quartier, qui abrite 10 000 habitants. La technique des barrières de béton a déjà été utilisée avec succès, mais sur une moins grande échelle, dans certains quartiers de Los Angeles (avec une baisse de 85 % du nombre de fusillades en un an), à Berkeley (Californie) et à Miami (Floride). – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : un député d'opposition blessé.** – Le député Obdullio Chinchilla de l'opposition (centre-gauche) a été grièvement blessé et l'un de ses gardes du corps a été tué lors d'un attentat, mardi 18 mai, à Guatemala. Ce député avait affirmé la veille que l'un de ses gardes du corps était responsable de la mort d'un étudiant une semaine plus tôt, au plus fort d'une série de manifestations organisées dans les collèges et universités. Cette campagne de protestation contre la politique économique néolibérale du président Serrano a repris mardi. Vingt-cinq étudiants et dix policiers ont été blessés à l'issue d'affrontements près de l'université d'Etat. – *(AFP, UPI.)*

□ **PÉROU : quatorze morts à l'issue d'une « campagne armée » du Sentier lumineux.** – La «campagne armée» décrétée du vendredi 14 au lundi 17 mai par le mouvement «maoïste» du Sentier lumineux a fait 14 morts et 30 blessés, selon un premier bilan de la police. Parmi les victimes figurent un chauffeur de taxi brûlé vif dans sa voiture près de Lima, un chauffeur d'autobus abattu par balles à son volant à Barranca (Nord) et un gardien de prison tué à Huanuco, dans la zone andine du pays. Le président Alberto Fujimori a estimé que cette campagne, visant à marquer les treize années d'existence du Sentier lumineux, avait été un *« échec retentissant »* car elle n'avait pas réussi à paralyser la capitale, comme lors des précédentes «campagnes» du même type. – *(AFP.)*

Vote en faveur de l'usage de l'espagnol à Miami

Les élus du comté de Dade, où se trouve l'agglomération de Miami (sud de la Floride), ont annulé, mardi 18 mai, une ordonnance qui faisait de l'anglais la seule langue officielle, ouvrant ainsi la voie au retour de l'espagnol dans l'administration locale. Le vote de la commission (assemblée législative locale) du comté, intervenu mardi, après treize ans de « guerre linguistique », abroge un texte de 1980 (*« English-only law »*) qui oblige les autorités à utiliser exclusivement l'anglais pour les délibérations et documents officiels, alors que près de la moitié des habitants du canton sont hispanisants. Cette bataille linguistique est toutefois loin d'être terminée. Bien que la primauté de l'anglais ne soit pas inscrite dans la Constitution américaine, celle de la Floride stipule en effet que *« l'anglais est la seule langue officielle de l'Etat »*. Les adversaires de l'espagnol promettent déjà de poursuivre le combat devant la justice pour rétablir la prééminence de l'anglais : une longue confrontation en perspective qui trouvera sans doute son épilogue un jour devant la Cour suprême des Etats-Unis. – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGER

Des lycéens ont incendié le siège de plusieurs partis

Dix personnes, dont le secrétaire général de l'Union des scolaires du Niger (USN), M. Moctar Hima, ont été interpellées à Niamey à la suite d'attentats commis, mardi 18 mai, contre les locaux de plusieurs partis, a annoncé la police.

Des groupes de lycéens ont incendié les sièges de quatre des neuf partis de la majorité présidentielle, dont la Convention démocratique et sociale (CDS, la formation du président Mahamane Ousmane, en fonctions depuis le 16 avril). Les sinistres ont été rapidement maîtrisés et n'ont pas fait de victimes.

Selon des sources scolaires, ces attentats visaient à protester contre la décision du gouvernement de fermer les établissements d'enseignement secondaire et d'annuler l'année scolaire en cours, à la suite du retard pris dans les programmes en raison des pénuries de matériel et des grèves d'enseignants. Le 29 avril, plusieurs milliers d'étudiants et élèves avaient défilé dans les rues de Niamey pour appeler le gouvernement à *« sauver l'école »*. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : après une prolongation de sa garde à vue

Abdoulaye Wade a été remis en liberté

M. Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (PDS) et les trois autres dirigeants de ce parti arrêtés samedi (*le Monde* des 18 et 19 mai) ont été remis en liberté dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 mai.

Leur délai de garde avait été prolongé, mardi soir, sur décision du procureur de la République. On avait cependant laissé entendre, de sources judiciaires proches de l'enquête, que leur libération pouvait intervenir au plus tard dans un délai de vingt-quatre heures. Les mêmes sources ont indiqué que les quatre dirigeants pourraient éventuellement être à nouveau convoqués, si les besoins de l'enquête le nécessitaient.

Quelques centaines de militants et sympathisants du PDS avaient manifesté mardi aux alentours de la gendarmerie, où M. Wade était retenu. Des voitures ont été saccagées et les magasins du quartier des affaires ont baissé leurs rideaux, avant que les jeunes gens ne soient dispersés par les forces de sécurité.

Un seul dirigeant de l'opposition, Landing Savané, dirigeant du Parti africain pour la démocratie et le socialisme (PADS), souvent critique à l'égard de M. Wade, avait réclamé sa mise en liberté. Cette *« interpellation prématurée rappelle trop 1988 pour ne pas apparaître comme suspecte et destinée plus à discréditer un adversaire politique qu'à faire la lumière sur un acte condamné par tous »*, avait-il affirmé.

L'interpellation de M. Wade et de ses amis avait eu lieu après le meurtre du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye. Le quartier général de leur parti avait été encerclé et perquisitionné, les permanences de Dakar et d'autres villes mises sous scellé, et plusieurs domiciles, dont celui de M. Wade, perquisitionnés. Dans un *communiqué publié lundi* à Dakar, le PDS a *« exigé la mise sur pied d'une commission internationale d'enquête pour faire la lumière sur cette affaire d'une extrême gravité, les perquisitions opérées s'étant révélées infructueuses ainsi qu'en attestent les procès-verbaux »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : amnistie pour les auteurs de la fusillade de Bisho.** – Le homeland «indépendant» du Ciskei a annoncé, mardi 18 mai, l'amnistie *«sans condition»* de tous ceux qui étaient impliqués dans la sanglante fusillade de Bisho qui avait fait 29 morts le 7 septembre dernier. Les militaires du Ciskei avaient ouvert le feu, sans sommation, sur une foule de 80 000 manifestants du Congrès national africain (ANC). Le régime militaire du Ciskei a justifié sa décision en expliquant que l'engagement de poursuites contre les responsables aurait eu *« un impact négatif sur le processus de négociations »* en cours sur l'avenir de l'Afrique du Sud et *« serait contraire à l'esprit de réconciliation prévalant dans ces discussions »*. – *(AFP.)*

□ **KENYA : naufrage au large de Mombasa.** – Trois corps, sur un nombre indéterminé de disparus –vraisemblablement plusieurs dizaines, – ont été retrouvés, mardi 18 mai, après le naufrage d'un bateau, lundi, au large du port de Mombasa. Selon des informations diffusées par la police, au moins quatre-vingts personnes, pour la plupart des réfugiés somaliens retournant dans leur pays, se trouvaient sur le bateau surchargé avant qu'il ne chavire. Une trentaine de passagers ont été sauvés, ce qui porterait à une cinquantaine le nombre de personnes disparues. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : le président Banda accepte l'utilisation d'une seule urne pour le référendum sur le multipartisme.** – Le président à vie, Kamuzu Banda, a accepté, sous la pression des Nations unies, l'utilisation d'une seule urne lors du référendum sur le multipartisme du 14 juin. Le président Banda a indiqué, dans un message à la nation diffusé, mardi 18 mai, par la télévision, qu'il avait été incité à prendre cette décision par l'envoyé spécial des Nations unies, Adama Dieng. Le gouvernement avait initialement prévu l'utilisation de deux urnes, l'une pour le «oui», l'autre pour le «non». L'opposition avait menacé de boycotter le référendum si deux urnes étaient utilisées. – *(AFP.)*

□ **TOGO : quatre blessés à Lomé lors de deux attentats à l'explosif.** – Quatre personnes ont été blessées lors de deux attentats à l'explosif commis à Lomé, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 mai, contre les résidences de deux hommes politiques, sympathisants du chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma. – *(AFP.)*

□ **COMORES : un avocat français dénonce les conditions de détention de prisonniers.** – L'un des avocats français des officiers comoriens condamnés à mort pour une tentative de coup d'Etat, Me Yves Laurin, a dénoncé, vendredi 14 mai, à Paris, les conditions de détention des prisonniers. *« L'absence totale d'hygiène dans les cellules d'arrêt de rigueur de 4 mètres carrés où ils sont placés depuis maintenant huit mois, par deux, avec les autres militaires condamnés, le manque de nourriture, l'aération très faible des locaux, l'interdiction de tout exercice physique, ont suscité des troubles de santé qui peuvent avoir des conséquences très graves, notamment respiratoires »*. Il précise qu'aucune visite de médecin n'a été autorisée. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les combats font rage à Kaboul

De très violents combats se sont poursuivis mardi 18 mai à Kaboul en dépit de l'annonce d'un accord survenu le même jour à Jelalabad entre le président Rabbani et le leader intégriste Gulbuddin Hekmatyar, désigné premier ministre par les factions afghanes lors d'un précédent arrangement. Les adversaires se seraient mis d'accord pour confier à des commissions les ministères de la défense et de l'intérieur.

Pour la septième journée consécutive, les soldats du ministre Ahmad Chah Massoud, associés aux miliciens du chef ouzbek Rachid Dostom, se sont affrontés dans la capitale aux fondamentalistes du Hezb-i-Islami alliés aux chiites du Wahdat. Nul ne semble avoir pris l'avantage, malgré la récente annonce du lancement d'une offensive générale gouvernementale au sud et à l'ouest de Kaboul. Des attaques répétées de l'infanterie appuyée par des tanks ne parviennent pas à entamer les positions des rebelles, dont les avant-postes sont à 3 kilomètres du palais présidentiel. Aux sorties de l'aviation gouvernementale répondent des tirs intensifs de roquettes, dont souffrent surtout les civils. Plus de 3 500 blessés ont été admis dans les hôpitaux en une semaine, et il y aurait déjà un millier de morts.

Le gouvernement affirme, en revanche, avoir «nettoyé» la province de Parwan, au nord de Kaboul, des unités du Hezb qui y menaçaient l'importante base de Bagram. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA

Des «centaines» de civils auraient été tués la semaine dernière

Des «centaines» de civils ont été tués lors de combats qui ont opposé le Front national patriotique du Libéria (FNPL), dirigé par Charles Taylor, à la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), la semaine dernière, au nord-est de Monrovia, a déclaré mardi 18 mai un médecin du gouvernement qui s'est rendu sur les lieux.

Le FNPL a lancé une série d'attaques contre l'ECOMOG entre Fendell et Salala, sur la route reliant Monrovia à Gbamga, où est situé le quartier général de M. Taylor. Selon la radio du mouvement rebelle, ces opérations visaient à reprendre les zones dont il a été chassé par l'ECOMOG depuis novembre dernier. La Force ouest-africaine a riposté à cette offensive par des raids aériens et des bombardements d'artillerie.

Par ailleurs, un porte-parole de l'ONU a indiqué lundi que l'organisation avait rappelé son coordonnateur au Libéria, Ross Mountain, à la demande du gouvernement intérimaire. M. Mountain s'était joint aux organisations humanitaires qui *avaient critiqué la décision de* l'ECOMOG de faire passer les convois de vivres et de médicaments à travers les lignes de front. – *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA

Suspension partielle des libertés constitutionnelles

Pour la première fois en trois années de pouvoir, la présidente nicaraguayenne Violeta Chamorro a décidé par décret, mardi 18 mai, de suspendre certaines libertés constitutionnelles dans 14 municipalités du nord du pays (près de la frontière avec le Honduras) pour mettre fin à la violence qui y sévit. Depuis plusieurs mois, des opérations militaires ont été menées dans cette région, où, selon des sources officielles, quelque 1 200 hommes, dont 800 anciens «contras» (anti-sandinistes), 200 anciens militaires et 200 bandits de grand chemin se maintiennent sous les armes en groupes dispersés. Depuis décembre dernier, les combats sporadiques ont fait plus de 150 morts parmi les insurgés, les militaires et les civils. Ces mesures interviennent alors que le gouvernement, fragilisé par la crise politique et économique, a engagé depuis le début du mois de mai un vaste dialogue national, dans un climat qualifié de positif par l'opposition. – *(AFP.)*

SOUDAN

Ajournement de la conférence de paix d'Abuja

La conférence de paix intersoudanaise qui était réunie à Abuja au Nigéria, a échoué : les délégations du gouvernement de Khartoum et de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) se sont séparées, mardi 18 mai, sans signer de communiqué commun. Il ne s'agit, *officiellement du moins*, que d'un ajournement. Le Nigéria, qui joue les médiateurs, a proposé un nouveau rendez-vous, le 19 juin prochain.

«Notre retour à Abuja dépendra des conclusions du Nigéria sur la conférence, et des consultations que les deux camps vont entreprendre», a déclaré un représentant de l'APLS. *«Notre tentative de conciliation a échoué, et il vaut mieux, dans ces conditions, ne pas signer un communiqué tronqué»*, a déclaré le président nigérian de la conférence.

Les jeux étaient faits depuis longtemps, notent les milieux diplomatiques. Les deux parties avaient, en effet, déjà pris acte de leur opposition sur le dossier-clé du conflit, vieux de dix ans, qui oppose le gouvernement de Khartoum aux rebelles sudistes, conduits par John Garang, celui de la Charia (la loi islamique) à laquelle le premier refuse de renoncer alors que les seconds prônent un Etat laïque. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Défaite gouvernementale aux élections provinciales

Le Parti national unifié (UNP), au pouvoir à Sri-Lanka depuis 1977, a perdu le contrôle de trois des sept provinces où avaient lieu des élections le 17 mai. L'UNP a, en particulier, été battu dans la province de l'Ouest, où est située la capitale. La formation du président Wijetunga, porté au pouvoir après l'assassinat, le 1er mai, de Ranasinghe Premadasa, n'a remporté, dans la région de Colombo, que 41 sièges sur 104. C'est une coalition formée autour de l'ex-premier ministre populiste, Mme Bandaranaike, qui gouvernera cette province. L'autre grand parti d'opposition, le Front d'unité nationale démocratique (DUNF, dont le chef L. Athulathmudali a, lui aussi, été assassiné, fin avril), s'était allié à la coalition de Mme Bandaranaike, et a eu de bons résultats.

L'UNP a, par ailleurs, perdu la majorité absolue dans les provinces du Sud et du Nord-Ouest. Il garde, en revanche, le contrôle du Centre, d'Uva, de Sabaragamuva et du Centre Nord. Les électeurs n'étaient pas convoqués dans la province du Nord-Est, où des indépendantistes tamouls mènent depuis dix ans une guerre contre la majorité cinghalaise – *(AFP.)*

ZAÏRE

Dix morts dans un attentat à l'explosif à Kinshasa

Une dizaine de personnes ont été tuées, mardi 18 mai, par un engin explosif lancé sur la place du marché de Gambela, dans le quartier de Kasavubu, à Kinshasa. L'auteur de l'attentat, un civil accompagné d'hommes en «uniforme», a pris la fuite avec ses complices. Cette action survient alors que le gouvernement de Faustin Birindwa, nommé le 17 mars par le maréchal Mobutu Sese Seko, avait commencé à *restaurer une relative* sécurité dans la capitale soumise, depuis les mutineries du 28 janvier, aux bandits, pillards et autres rançonneurs.

De son côté, le premier vice-président du Haut Conseil de la République (HCR), Joseph Ileo, a affirmé mardi que sa voiture avait essuyé plusieurs coups de feu tirés par des hommes en *«uniforme»* circulant dans un véhicule tout terrain.

D'autre part, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, a fait état lundi soir à la télévision zaïroise d'une prochaine reprise du dialogue politique, après un entretien avec le maréchal Mobutu à Gbadolite, où réside le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En voyage à Pékin

Valéry Giscard d'Estaing plaide pour un réchauffement des relations avec la Chine

PÉKIN

de notre correspondant

En visite à Pékin où il a rencontré les plus hauts dirigeants chinois, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing a estimé, mercredi 19 mai, que le gouvernement français devait se donner les moyens politiques de rétablir, avec la Chine populaire, *«un climat de confiance»* permettant d'imprimer une *«nouvelle impulsion»* à des relations bilatérales très dégradées.

Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui a été reçu par le chef de l'Etat Jiang Zemin et les vice-premiers ministres Zhu Rongji (économie) et Qian Qichen (diplomatie), a jugé qu'il existait aujourd'hui, à la faveur notammment du changement de gouvernement à Paris, une *«fenêtre d'opportunité»* qu'il ne fallait pas négliger compte tenu de la *«disponibilité»* dont ont fait preuve ses interlocuteurs. Ceux-ci, a dit M. Giscard d'Estaing, conservent pour la France *«estime et considération»* en dépit des rétorsions qu'ils ont exercées à son encontre pour la punir d'avoir vendu des avions Mirage 2000 à Taïwan, notamment la fermeture unilatérale de son consulat à Canton.

Les Chinois, a indiqué l'ex-président, n'ont pas évoqué l'éventualité de nouveaux contrats d'armements français avec l'île nationaliste. D'autres ventes d'armes seraient pourtant à l'étude entre industriels français et Taïwan. Pékin continuerait de s'opposer à de telles ventes, a-t-il précisé. S'abstenant de critiquer l'ancien gouvernement socialiste pour la conduite de l'opération de vente des Mirage, M. Giscard d'Estaing n'en a pas moins souligné la nécessité pour le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, de se doter d'une *«stratégie»* pour la reprise des relations *«sur une base nouvelle»*. L'ancien chef de l'Etat s'est refusé à indiquer quelles initiatives devaient à son sens être prises, mais a souligné que la France n'avait *«rien à gagner»* à laisser ses relations avec Pékin se détériorer.

M. Giscard d'Estaing s'est par ailleurs gardé, a-t-il lui-même indiqué, de tenir à ses interlocuteurs le moindre propos sur les droits de l'homme ou la démocratie auxquels la France *«reste néanmoins attachée»*. Il estime qu'il n'est utile d'en parler qu'à la condition *«d'obtenir des résultats»*. Cette discrétion, qui n'est pas pour déplaire au régime, avait aussi été observée, peu auparavant, à Shanghaï, par d'autres anciens chefs d'Etat et de gouvernements lors d'une réunion à laquelle M. Giscard d'Estaing participait dans le cadre du Conseil InterAction, club présidé par Helmut Schmidt. *«Ce n'est ni utile ni nécessaire d'en parler en public»*, avait sèchement déclaré l'ancien chancelier, calquant en cela son attitude sur celle du gouvernement allemand. Face à un gouvernement chinois qui n'a en rien modifié ses conceptions en matière de droits de l'homme, l'heure semble donc sonner d'une *realpolitik* inspirée par les promesses, authentiques ou illusoires, du *«marché chinois»*.

FRANCIS DERON

PROCHE-ORIENT

Mourir pour le «Grand Israël»

Suite de la première page

Plus que les Palestiniens, les colons croient dur comme fer à l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU : la paix en échange de la restitution «de» ou «des» territoires occupés. Et ils ne veulent, sous aucun prétexte, de cet *«armistice des faibles»*. *«Itzhak Rabin est une prostituée prête à vendre la terre d'Abraham au plus offrant. Nous ne le laisserons pas faire.»* Dans le salon Barbès de son petit logement, Noam Arnon s'échauffe : *«Ce gouvernement est en train de mettre en péril Israël tout entier ; il n'a aucune considération pour les valeurs historiques et religieuses du peuple juif. Il est en train de creuser sa tombe.»*

Rodomontades sans conséquence d'un illuminé ? Au début du mois de mai, les deux grands journaux conservateurs, *Yediot Aharonot* et *Maariv*, ont publié deux sondages inquiétants. Dans le premier, 53 % des personnes interrogées estiment que les colons du Golan auraient raison de *«s'opposer par la force»* à tout retrait de ce plateau conquis sur la Syrie en 1967. Dans le second, 54,5 % des personnes interrogées *«soutiendraient ou s'associeraient»* aux colons de Cisjordanie qui lutteraient, armes à la main, contre le démantèlement de leurs implantations. Près de 70 % pensent qu'en tout état de cause les colonies de Judée-Samarie et de Gaza devront rester sous souveraineté israélienne.

«Au moins dix mille colons sont prêts à prendre les armes pour empêcher l'autonomie promise aux Palestiniens», estime Yoseph Alpher, directeur du centre d'études stratégiques Jaffee et ancien officier du Mossad. Lors de la fête nationale, à la fin du mois dernier, au moins vingt mille colons ont pris le risque de descendre à Gaza en autocars et en minibus pour soutenir les cinq mille «frères» du cru. Transformer ce fonds populaire de sympathie passive en militantisme actif, c'est l'ambition des maximalistes.

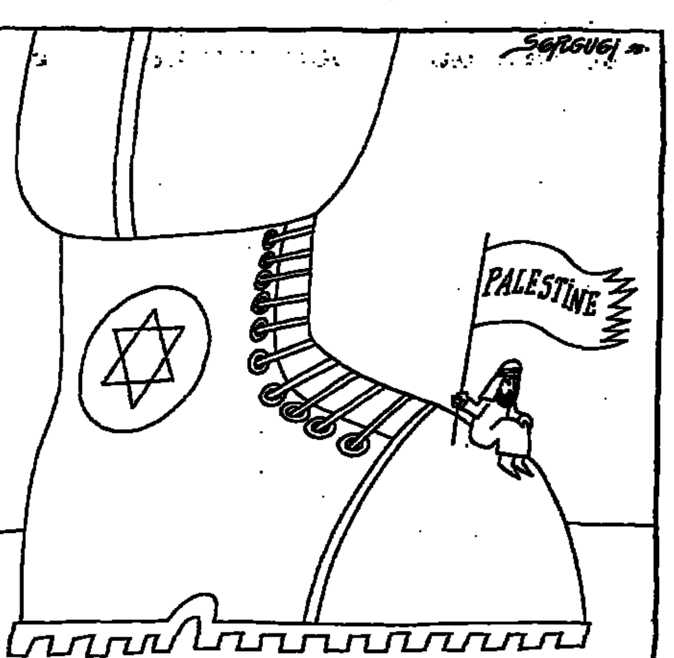
Ces dernières semaines, la télévision israélienne a montré un reportage, tourné près d'Hébron, dans lequel on voyait de jeunes pistoleros, militants du mouvement raciste Kach, fondé jadis par le rabin Kahane, s'entraîner au maniement des armes, tirer sur les lampadaires de la ville arabe et écouter sagement les conseils d'un officier de réserve quant aux meilleurs moyens d'appréhender *«des Arabes»* et de *«les faire parler»*. Objectif déclaré des intéressés, filmés en contre-jour pour sauvegarder leur anonymat : *mettre* en place, avant tout abandon territorial, une *«police juive de Judée»*.

«Nous avons déjà recruté plusieurs dizaines de personnes», se vante Noam Federman, porte-parole du mouvement. Dans un reportage précédent, ce sont d'autres Juifs en armes, déguisés en Palestiniens cette fois, qui arrêtaient sans ménagement des automobilistes israéliens, les malmenant et les insultant pour une pécadille, un défaut d'éclairage ou de papiers en règle. *«Voilà*, ont expliqué les metteurs en scène de la mascarade, *ce qui se passera tous les jours en Judée-Samarie et à Gaza si les terroristes arabes sont autorisés à porter l'uniforme d'une prétendue police palestinienne.»*

Nul ne sait si la démonstration a porté ses fruits. Prévue, depuis 1978, par les accords de Camp David, la mise en place d'un corps de police qui serait composé de Palestiniens chargés de faire régner l'ordre dans les localités arabes est de nouveau d'actualité. Moshe Shahal, ministre de la police, a eu beau préciser que ce corps ne serait formé qu'après un éventuel accord d'autonomie transitoire avec les Palestiniens, et que la maréchaussée arabe n'aura pas juridiction sur les 144 implantations juives, disséminées dans les territoires, et pas davantage le droit d'arrêter des véhicules conduits par des citoyens israéliens, les colons sont sortis de leurs gonds.

«Jamais je n'obéirai à un Arabe», a dit Benny Katsover, chef des colons de Samarie. *«Qu'il soit flic ou non, s'il tente de m'arrêter, je le flingue sur place»*, a renchéri Aharon Domb, porte-parole du Yesha, le grand conseil des localités juives de Judée-Samarie-Gaza. *«Les Arabes sont nos ennemis, ils n'ont qu'une idée en tête : tuer des juifs»*, insiste Noam Arnon. *«Les Arabes sont dirigés par des terroristes, on ne peut pas leur accorder une once de confiance»*, ajoute le rabin Eliezer Waldman, ancien député du parti d'extrême droite Tehiya, «guide» religieux à Kiryat-Arba. *«Si une police palestinienne est effectivement créée, ça va tirer partout, ça sera le Liban»*, a conclu Elyakim Haetzni, avocat extrémiste et habitant de Kiryat.

La Knesset a réagi. Ephraïm Sneh, député travailliste, a évoqué *«les provocations des colons»* et fustigé leur *«fascisme»*. Amnon Rubinstein, ministre de l'énergie, a parlé des *«gangs de voyous, rebelles et hors-la-loi»*. Dedi Zucker, président de la commission des lois, a réclamé des mesures contre *«ceux qui appellent à la rébellion contre les autorités légitimes du pays»* et a demandé au procureur général de l'Etat d'ordonner une enquête de police. Le premier ministre, Itzhak Rabin, a promis de ne pas laisser les territoires se «libaniser». Quant au Shin Beth, organe de sécurité de l'Etat, il a laissé entendre qu'il s'occupait *«sérieusement»* des zélotes de Judée-Samarie.



Un seul mot d'ordre pour des services de sécurité qui ont déjà fort à faire avec les organisations de lutte palestinienne, opposées au processus de paix : empêcher, à tout prix, l'émergence d'un nouveau réseau terroriste juif sur le modèle de celui qui, en 1983, avait tué plusieurs Palestiniens et grièvement blessé trois maires de localités arabes. Au moment de son démantèlement, ce réseau clandestin, dont les vingt-huit membres ont tous été libérés par le gouvernement de M. Shamir – y compris les trois qui avaient été condamnés à la détention à perpétuité – projetait de dynamiter rien de moins que la mosquée Al-Aqsa et le dôme du Rocher à Jérusalem.

La destruction du troisième lieu saint de l'Islam aurait pu, espéraient les comploteurs, déclencher la cinquième guerre israélo-arabe et enterrer, pour longtemps, tout espoir de paix au Proche-Orient. Nul ne doute que l'objectif ultime des *desperados* en calotte de la Judée-Samarie soit, aujourd'hui, exactement le même.

Tout et même n'importe quoi : une folle équipée, un baroud d'honneur meurtrier, une série de violences gratuites. Tout plutôt que d'évacuer *«la terre sacrée d'Israël»*.

PATRICE CLAUDE

EGYPTE : sur le site du palais des Ptolémées

Les travaux de la Bibliothèque d'Alexandrie ont commencé sans fouille préalable

LE CAIRE

de notre correspondant

«Pour faire du neuf, rasez l'ancien.» Telle semble être la devise des constructeurs de la Bibliotheca Alexandrina. *Durant toute* la semaine écoulée, les bulldozers des promoteurs ont en effet fait un trou de 2 hectares sur 4 mètres de profondeur là où doit s'élever, sur le bord de mer, à Alexandrie, la future Bibliotheca. Ces travaux ont été réalisés sans aucune fouille archéologique préalable alors que la déclaration d'Assouan pour la renaissance de la Bibliothèque d'Alexandrie, signée le *12 février 1990* par une trentaine de personnalités, dont le président Mitterrand, précisait que la Bibliotheca serait *«édifiée sur le palais des Ptolémées»*.

Le début des travaux de ce qui devait être une reconnaissance *«de l'apport irremplaçable de l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie à notre patrimoine commun»* a en fait commencé par la destruction de ce patrimoine puisque les couches romaines tardives ont sans doute été déjà rasées par les bulldozers.

Mais si l'on ne sait pas ce qui a pu être emporté par les incessants convois de camions partant du site, on sait en revanche qu'une tour antique qui s'y trouve a été endommagée par les travaux puisque plusieurs blocs s'en sont détachés. Cette tour, qui faisait partie de l'enceinte de la ville antique dont elle marquait la limite est, avait été identifiée en 1866 au cours d'un sondage réalisé par Mahmoud El Falaki Pacha dans le cadre de l'établissement d'un plan de l'Alexandrie antique ordonné par le khédive Ismaïl qui voulait satisfaire le désir de son ami Napoléon III. Ce sont d'ailleurs les seules fouilles entreprises sur ce site resté archéologiquement vierge puisqu'il a été successivement caserne britannique puis égyptienne et donc zone militaire interdite.

Le mal irréparable déjà fait risque de s'aggraver si les travaux se poursuivent. En effet, la Bibliotheca Alexandrina nécessitera des excavations allant à plus de 12 mètres de profondeur. Cela signifierait la disparition pour toujours d'un bonne partie des palais des Ptolémées puisque le site de la bibliothèque est de 4 hectares. Ces palais, qui constituaient une véritable cité interdite, occupaient près du quart de la superficie d'Alexandrie.

La Bibliotheca Alexandrina, dont la réalisation devrait coûter plus de 150 millions de dollars et dont l'inauguration devrait en principe avoir lieu le 26 juillet 1995, est notamment prévue pour être la référence en ce qui concerne la période gréco-romaine. Le projet norvégien qui a remporté le 25 septembre 1989 le concours international de l'UNESCO ressemble à un soleil incliné sortant de terre pour bien marquer que la Bibliotheca est *«enracinée dans le passé et ouverte sur l'avenir»* !

ALEXANDRE BUCCIANTI

La politique européenne à l'Assemblée nationale

De nombreux députés dénoncent la « dérive libre-échangiste » de la Communauté

Les députés ont commencé, mardi 18 mai, un débat sur la politique européenne, ouvert par une déclaration d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, au nom du gouvernement. La discussion, qui devait se poursuivre mercredi 19 mai, a donné l'occasion à de nombreux députés de s'en prendre à la *« dérive libre-échangiste »* dont serait victime, selon eux, la Communauté européenne.

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, avait ouvert la voie en estimant que des *« protections appropriées doivent être maintenues dans certains secteurs en difficulté »*, comme le textile menacé par les produits du Sud-Est asiatique. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, l'avait suivi en constatant que les membres de la Communauté subissent la concurrence de *« pays qui ne boxent pas dans la même catégorie que nous »*. Les euro-sceptiques se sont engouffrés dans la brèche, accompagnés par certains euro-convaincus, pour dénoncer à qui mieux mieux leur nouvelle bête noire : le libre-échangisme.

De François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle) à Jean-Pierre Chevènement (app. PS, Territoire de Belfort), il n'a été question que de *« dérive »*, que de *« religion »*, que de *« veau d'or »* libre-échangiste. Le maire de Belfort a même demandé à brûle-pourpoint au ministre délégué s'il ne pensait pas lui-même que l'Europe n'est qu'*« une des modalités du libre-échangisme mondial »*. Plus mesuré, Jean-François Deniau (UDF, Cher) a assuré qu'il existe *« de vrais et de faux pays en voie de développement »*. Bien sûr, il a été aussi question à l'Assemblée nationale du GATT et de la PAC, du mode de scrutin pour les prochaines élections européennes – M. Lamassoure a estimé que *« le système actuel garantit l'irresponsabilité »* – et de la monnaie – *« le bon pari sur la relance et sur l'emploi, c'est le pari de la monnaie forte »*, a encore indiqué le ministre délégué, – mais l'actualité des âpres compétitions auxquelles donne lieu le commerce international, par ces temps de disette, a presque éclipsé les traditionnels reproches assénés, à l'occasion de chaque débat sur ce thème, à l'encontre de la Communauté européenne.

M. Juppé : les « carences » de l'action internationale

Le ministre des affaires étrangères a été pour ainsi dire le seul à consacrer une part importante de son développement aux *« carences »* européennes en matière de politique étrangère. A propos de l'inextricable situation yougoslave, M. Juppé a d'ailleurs estimé que *« si l'action internationale n'a pas toujours été à la hauteur des événements, c'est aux Douze que l'on doit l'essentiel des initiatives pour trouver une solution »*. Sans absoudre totalement les Européens de leurs responsabilités, le ministre a ajouté, *« de façon peut-être un peu provocatrice »*, que *« pour l'Europe, la crise yougoslave est sans doute venue trop tôt : les instruments de la politique étrangère et de la sécurité commune étaient sans doute insuffisants »*.

Il en a presque été de même à propos du sempiternel *« déficit démocratique »* dont pâtiraient toujours, selon certains, les institutions communautaires. *« Ce n'est plus d'un déficit démocratique qu'il faut parler aujourd'hui : c'est d'une absence totale de démocratie qu'il s'agit avec Maastricht »*, a affirmé à ce sujet Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne). M. Juppé s'est toutefois félicité du réveil des Parlements nationaux et M. Lamassoure a fait remarquer que depuis *« les référendums qui ont eu lieu l'année dernière, un nouvel acteur a fait irruption dans le jeu communautaire : le peuple ; il n'en sortira plus »*. A ce chapitre pourtant, aux yeux des trop rares députés présents, les leçons étaient plus à prendre qu'à donner.

« Les législatures passent et les travées sont toujours aussi vides », a constaté avec un rien de lassitude Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), l'actuel président de la délégation de l'Assemblée nationale aux Communautés européennes alors qu'un de ses prédécesseurs, Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), rappelait que depuis le traité de Maastricht *« notre Assemblée n'a plus d'excuses constitutionnelles pour considérer les affaires européennes comme étranges et étrangères : elle a les moyens de mieux s'engager dans la construction européenne »*.

MM. Pandraud et Chevènement, réunis par leur défiance à l'égard du traité de Maastricht, se sont taillé de beaux succès d'estime en demandant, pour l'un, que le gouvernement *« prenne l'habitude d'invoquer la réserve de l'examen parlementaire »* devant les Communautés lors de négociations portant sur des sujets qui seront soumis au Parlement, et, pour l'autre, que le gouvernement vienne systématiquement devant les députés pour présenter une déclaration de politique générale *« avant de conclure quelque accord que ce soit, comme à l'occasion du référendum sur Maastricht »*.

GILLES PARIS

MM. Mazeaud et Pandraud veulent faire contrôler la constitutionnalité des actes communautaires

En recevant les représentants des Cours constitutionnelles européennes, Philippe Séguin s'était inquiété que les actes de la Communauté européenne ne soient pas soumis à un contrôle de constitutionnalité (*Le Monde* du 12 mai). Cette préoccupation du président de l'Assemblée nationale est partagée par le président de la commission des lois et le président de la délégation de l'Assemblée pour les Communautés européennes.

MM. Pierre Mazeaud et Robert Pandraud, tous deux députés RPR, viennent en effet de déposer une proposition de réforme de la Constitution permettant que le Conseil constitutionnel soit saisi de ces actes communautaires dans les mêmes conditions que pour les textes de lois votés par le Parlement.

Dans l'exposé des motifs de cette proposition ils expliquent que si la Constitution de 1958 a reconnu une supériorité aux traités et accords internationaux sur les lois nationales c'était *« dans un contexte de relations internationales classiques »*. Or, pour eux, *« l'édification progressive d'un droit communautaire »* sort de ce cadre car il *« ne peut plus être considéré comme une simple branche du droit international, de la même manière que les affaires européennes ne sont plus tout à fait des affaires étrangères »*. Ils ajoutent que la modification de la Constitution votée pour la rendre compatible avec le traité de Maastricht a, de fait, intégré cette évolution dans la loi fondamentale.

MM. Mazeaud et Pandraud estiment qu'il faut tirer toutes les conséquences de ce changement. D'autant qu'ils n'acceptent pas une *« situation dans laquelle seuls font l'objet d'un contrôle de constitutionnalité les actes démocratiquement votés qui constituaient il y a peu l'expression même de la souveraineté nationale* [les lois votées par le Parlement français], *alors qu'échappent à ce contrôle les textes produits par la bureaucratie bruxelloise »*. Estimant que la Cour de justice des Communautés européennes ne veut pas, ou ne peut pas, procéder à ce contrôle, ils souhaitent qu'il soit confié au Conseil constitutionnel.

L'aménagement du territoire au Sénat

Charles Pasqua juge nécessaire une « réunification » de la France

Le Sénat a engagé, mardi 18 mai, un débat d'orientation générale sur l'aménagement du territoire, qui devait s'achever mercredi après les interventions de près de quarante parlementaires. Après le premier ministre, qui a ouvert ce débat en rappelant le *« principe républicain »* de l'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics, le ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, a indiqué, dans un discours très réservé sur la construction européenne, que, comme l'Allemagne, la France doit procéder à une *« réunification »*. Il s'est fixé pour objectif une loi d'orientation qui *« marquera plusieurs générations »*.

Il s'agissait de la France, de ses *« pays »*, de ses provinces, de sa ruralité, et aussi de l'extrême concentration urbaine dont souffrent ses banlieues. Paradoxalement, mais sans jamais remettre en cause l'idée de décentralisation, promue par la gauche de 1981, le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, ont abordé la question dans des termes jacobins. *« Un renouveau de la politique d'aménagement du territoire est urgent*, a affirmé le premier ministre. *L'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics doit être retrouvée. Il s'agit de restaurer, dans les faits, un principe républicain. »*

Selon M. Balladur, des *« événements majeurs »*, tels que le développement des transports à grande vitesse, la liaison transmanche, le marché unique européen ou encore la part croissante des activités de services, ont modifié, ces dernières années, la répartition des hommes dans l'espace.

Cela impose, dit-il, de relever trois défis : *« Eviter l'affaiblissement des façades atlantique et méditerranéenne face à un centre de gravité que l'histoire récente rend plus continental ; maintenir la cohésion nationale en évitant que le lien entre la capitale et les régions frontalières ne se distende ; atténuer le contraste devenu excessif entre les zones dépeuplées et les surconcentrations urbaines. »*

Pour ce faire, il faut *« maîtriser l'évolution de l'Ile-de-France »*, assurer *« une meilleure répartition de l'intelligence nationale »*, et donc opérer *« une clarification institutionnelle »* en révisant le partage des rôles entre l'Etat, les collectivités locales et la Communauté européenne. M. Balladur souhaite voir se mettre en place, à ce propos, *« un dispositif d'évaluation »*.

Pour le premier des ministres en charge, tout à la fois, de l'intérieur – *« un des quatre ministères d'origine de la France qui a succédé à la France féodale »* – et de l'aménagement du territoire – cet *« apport essentiel de la République nouvelle voulue par le général de Gaulle »*, – cette association des fonctions est lourde de sens : *« Il s'agit de rétablir l'unité nationale, principe républicain de valeur constitutionnelle »*.

Chômage, exclusion, désertification, prolifération des ghettos urbains, insécurité croissante : *« Les valeurs mêmes de la République que sont aujourd'hui mises à mal par une évolution qui bafoue de plus en plus le principe d'égalité devant la loi »*, a déclaré M. Pasqua, en proposant, devant le « haut conseil des communes de France », de *« revenir sur des années et des années d'erreurs et d'impuissance »*.

« Réinventer l'échelon national »

« Comme [l'Allemagne], *il nous faudra aller jusqu'au bout de nos remises en cause. L'avenir de la France, mais aussi celui de la construction européenne en dépendent. Tel est l'objet du débat qui débute aujourd'hui, car il s'agit bien, chez nous aussi, d'une réunification »*, a affirmé M. Pasqua.

Pour le ministre d'Etat, si *« les campagnes se meurent »*, au risque d'entraîner *« la chute de notre pays tout entier »*, c'est en raison d'une *« conception erronée de la construction européenne »*. L'Europe et la décentralisation constituent *« deux tendances centrifuges »*, face auxquelles *« l'Etat a démissionné »*. *« Cet échelon national, il nous faut le réinventer*, a plaidé M. Pasqua. *Non par nostalgie, mais parce qu'il nous semble, toujours et encore, le seul qui permette l'arbitrage entre les égoïsmes, un arbitrage par la démocratie. »*

Pour celui qui fut, au sein du RPR, l'un des principaux opposants à la ratification du traité de Maastricht, *« l'Europe connaît trois dimensions : méditerranéenne, continentale et atlantique »*, et la France est *« le seul pays de la Communauté à avoir été et à être toujours partie prenante des trois »*. Dans cette triple perspective, qui constitue *« un grand dessein »*, la France pourrait enrichir une construction européenne *« pour le moment beaucoup trop continentale »*.

L'autre objectif d'une politique bien comprise de l'aménagement du territoire doit être de *« garantir les solidarités entre les diverses composantes de la société française »*. *« Fondée sur la reconnaissance des personnes et non des groupes ou des communautés, cette conception fait partie intégrante de l'histoire du peuple français*, a expliqué M. Pasqua. *Nos lois et nos mœurs en découlent. On ne peut en changer par hasard ou par faiblesse, sans réfléchir aux conséquences sur nos équilibres. De ce point de vue, la formation de ghettos plus ou moins ethniques est déjà une alerte sérieuse face à la fragilité des grands ensembles urbains. (...) Voilà pourquoi ce débat sur l'aménagement du territoire est un débat sur la société française, sur ses solidarités, ses libertés, ses valeurs. »*

Un débat dont le ministre a regretté que la France ait *« fait l'économie, depuis qu'elle est sortie de son histoire de puissance impériale pour essayer de bâtir, avec les autres vieilles nations européennes, un espace commun de liberté, de sécurité et de prospérité »*.

Aussi, au terme de ce débat, un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) sera prochainement réuni. Le Conseil économique et social sera saisi, ainsi que chaque région française, les conseils généraux, les communes de plus de dix mille habitants et les associations départementales de maires.

Puis, au terme – non précisé – de ce processus, une loi d'orientation du territoire sera soumise au Parlement, pour proposer un *« véritable schéma de notre pays à vingt ans »*. Pour M. Pasqua, il s'agira d' *« un projet qui, à l'évidence, marquera plusieurs générations »* et qui nécessitera *« un programme d'investissement à long terme, exceptionnel, comparable à l'effort national de reconstruction des années d'après-guerre ou à celui, décidé en 1993 outre-Rhin, pour conforter l'unification des deux Allemagnes »*.

« C'est la France de demain qu'il vous faut ébaucher, a conclu M. Pasqua à l'adresse de ses anciens collègues du Sénat. *Les lois de décentralisation des années 80 ont eu pour objet de rapprocher les citoyens et les instances de décision de la vie locale et régionale. La loi d'orientation du territoire, grande entreprise des années 90, est un enjeu d'une tout autre dimension, puisqu'il ne s'agit plus seulement de mieux répartir les pouvoirs ni de les rapprocher du citoyen, mais de faire partager le progrès et la prospérité à tous les Français, après les avoir tous appelés à l'effort de redressement national. »*

JEAN-LOUIS SAUX

□ **La Haute Cour n'est pas parvenue à élire son président.** – Les juges titulaires de la Haute Cour de justice (députés et sénateurs) n'ont pas réussi à élire un président, à l'issue des trois premiers tours de scrutin, mardi 18 mai. Alors que 13 voix (sur 24) sont nécessaires pour être élu, Jacques Limouzy (RPR) et Jean-François Deniau (UDF) ont obtenu 8 voix chacun aux trois tours. Le candidat communiste, Charles Lederman, a recueilli 2 voix. Les cinq socialistes ont voté blanc. Un UDF était absent. La date du quatrième tour n'a pas été fixée.

□ **Louis Colombani (PR, Var) condamne l'Association des républicains et indépendants.** – Louis Colombani, député UDF du Var et vice-président de la fédération du Parti républicain de ce département, vient de faire savoir qu'il ne rejoindrait pas ses quatre collègues parlementaires, Yann Piat, Hubert Falco, Arthur Paecht et Daniel Colin, au sein de l'Association des républicains et indépendants (*le Monde* daté 16-17 mai), qu'il juge *« trop politicienne »*. M. Colombani a précisé qu'il ne souhaitait pas cautionner *« ce qui pourrait devenir un groupe dissident et profiter à certains de ses initiateurs »*. – (*Corresp.*)

□ **Rectificatif.** – Jean-Marie Oustry, maire d'Hérépian, élu conseiller général dimanche 16 mai (*le Monde* du 18 mai) du canton de Saint-Gervais-sur-Mare, est UDF-CDS, et non RPR. Il conserve donc ce siège à l'UDF, puisque son prédécesseur, Marcel Roques, touché par la loi sur le cumul des mandats, appartient à la même formation.

L'hommage à Pierre Bérégovoy au Palais-Bourbon

Philippe Séguin : « La fidélité à ses convictions la sincérité dans l'action »

Devant les députés debout et dans un profond recueillement, Philippe Séguin a prononcé, mardi 18 mai, l'éloge funèbre de Pierre Bérégovoy. Edouard Balladur, entouré d'une dizaine de ministres, a ensuite associé le gouvernement à cet hommage en saluant la *« réussite exemplaire »* de son prédécesseur, *« reconnu parce qu'il méritait de l'être »*. Mme Bérégovoy, accompagnée de sa famille, était présente dans les tribunes du Palais-Bourbon, de même que Michel Rocard et Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée.

Retraçant la vie de Pierre Bérévogoy, le président de l'Assemblée nationale a rappelé que rien ne prédestinait celui que certains de ses camarades d'école appelaient *« parfois cruellement le « petit Russe »* à atteindre *« les sommets de l'Etat. Mais nous sommes en France et en République. »* Il a ajouté : *« De la République Pierre Bérégovoy aurait, toute son existence durant, le culte chevillé au corps »*.

Comme preuve de cet attachement aux *« valeurs républicaines »*, il a retenu *« ces écoliers, membres de son conseil municipal des enfants, rassemblés, le jour de ses obsèques, au tout premier rang du chœur de la cathédrale de Nevers. Qui mieux que ce petit Maghrébin, ce petit Asiatique, cette petite Africaine pouvait porter ce message que l'hommage rendu aux vertus d'un homme s'adressait aussi à la République qui avait rendu possible leur libre déploiement ? »*

Car, pour M. Séguin, venu lui aussi d'un milieu modeste, *« c'est bien la République qui permit que tout soit conquis par celui à qui il avait été si peu donné. Si peu, hormis l'essentiel, à savoir le courage, la fermeté et une volonté inébranlables. »*

« En règle avec lui-même »

Expliquant que l'ancien premier ministre avait su adopter *« des positions courageuses qui n'étaient pas nécessairement en phase avec les sentiments immédiats de l'opinion, pas davantage qu'elles ne l'étaient avec les choix spontanés de nombre de ses amis »*, M. Séguin a ajouté que sa nomination à Matignon *« couronnait des mérites incontestés et consacrait de longues années d'un dévouement et d'une loyauté qui ne furent jamais pris en défaut »*, mais que les missions qui lui avaient été alors *« assignées étaient également impossibles »*.

Avant d'affirmer que *« Pierre Bérégovoy aura imposé à tous, par son geste, de considérer à tout jamais qu'il était en règle avec lui-même »*, le président de l'Assemblée nationale expliqua que le destin de celui-ci *« nous renvoie à notre condition d'homme public » : « Chacun d'entre nous vient à la vie publique avec ses convictions et son enthousiasme*, a-t-il dit. *Chacun d'entre nous se trouve, un jour ou l'autre, contraint d'en rabattre, confronté à des contraintes qui nous enserrent, des pesanteurs qui nous broient, des solidarités ou des disciplines qui nous mutilent. Notre liberté n'est jamais que conditionnelle ou surveillée. Notre initiative est toujours limitée. Et pourtant tout demeure possible. A condition de comprendre la nécessité d'adapter nos pauvres certitudes aux réalités d'un monde en mutation constante. A condition de conjuguer fidélité et sincérité. L'honneur de Pierre Bérégovoy réside dans cette double exigence que constituaient à ses yeux la fidélité à ses convictions et la sincérité dans l'action »*.

C. B.

□ **Mort de Jacques Rimbault, maire communiste de Bourges.** – Jacques Rimbault, maire communiste de Bourges depuis 1977, ancien député du Cher, est mort dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 mai, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une longue maladie. Elu député en 1981, il avait été battu le 28 mars par Frank Thomas-Richard (UDF-PR).

POLITIQUE

La visite du ministre des DOM-TOM aux Antilles et en Guyane

Dominique Perben face aux dossiers chauds d'outre-mer

Dominique Perben a commencé, mercredi 19 mai, une visite d'une dizaine de jours en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Lors de ce premier déplacement outre-mer, le nouveau ministre des DOM-TOM entend expliquer que la priorité est moins aux débats statutaires qu'au développement économique.

Dominique Perben a été formé à l'école de la DATAR. Cette influence, confesse-t-il, a façonné son *«profil»* actuel. Aussi est-ce armé d'une solide allergie aux grandes querelles statutaires qu'il aborde ses nouvelles fonctions de ministre des DOM-TOM. *«Du calme sur le plan institutionnel!»* lance-t-il sur le ton du «halte au feu». Avant de partir au contact de ce terrain mouvant et souvent imprévisible, son inclination personnelle le conduit à considérer que les problèmes de l'outre-mer se posent moins en termes identitaires qu'en termes de développement économique et d'aménagement du territoire. Il a été jusqu'ici un «technicien» des rapports entre Paris et les collectivités locales. Il entend rester un «technicien» des rapports entre Paris et les DOM-TOM.

Les spécificités d'outre – mer vont pourtant lui réserver quelques mauvaises surprises à l'occasion de son premier déplacement, du 18 au 29 juin, aux Antilles et en Guyane. Le surendettement financier des conseils régionaux de la Martinique (550 millions de francs), de la Guadeloupe (700 millions de francs) et de la Guyane (450 millions) hypothèque en effet gravement des économies locales dépendant pour l'essentiel de la commande publique. A la Martitinique, les entreprises de BTP sont condamnées à licencier en masse ou à déposer leur bilan. *«J'ai du mal à comprendre comment on a pu en arriver là»*, s'est étonné le ministre en prenant connaissance de l'ampleur des déficits. Dans l'immédiat, il a obtenu de M. Balladur que des mesures de soutien, touchant notamment au secteur du BTP, soient inscrites dans le collectif budgétaire.

Le second «dossier chaud» dont il va devoir se saisir lors de ce séjour est la crise de la banane antillaise qui met en jeu environ quarante-cinq mille emplois directs et indirects. Depuis l'entrée en vigueur de l'Acte unique, le marché communautaire est inondé de productions à bas prix en provenance de pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) et d'Amérique latine, provoquant un effondrement brutal des cours. En novembre dernier, les producteurs antillais avaient protesté en bloquant les axes routiers des deux départements. Le gouvernement vient d'arracher un répit jusqu'à l'été en obtenant de la commission de Bruxelles la possibilité de recourir à la clause de sauvegarde de la convention de Lomé. Mais il lui faudra mettre au point des solutions plus durables.

A l'extrémité nord de cette «France des Amériques», le problème posé par Saint-Pierre-et-Miquelon n'est pas très différent. Il s'agit toujours, en effet, de la difficulté pour la France de mettre ses microproductions insulaires à l'abri du laminoir des échanges internationaux. En l'occurrence, le contentieux entre la France et le Canada autour de la pêche à la morue a mal tourné. Depuis qu'un tribunal d'arbitrage de New-York a rendu, en juillet dernier, un jugement défavorable aux intérêts français, les usines de pêche à Saint-Pierre sont arrêtées. Les élus locaux demandent au gouvernement de durcir le ton vis-à-vis d'Ottawa, en faisant notamment protéger par la marine nationale leurs chalutiers pêchant dans les eaux canadiennes.

La suspension des essais de Mururoa

Dans un tel contexte de fragilité des économies insulaires (1), M. Perben devra faire preuve de doigté pour éviter que les tensions sociales ne s'aigrissent. Les émeutes qui ont secoué, en février, Mayotte, cette «collectivité territoriale» de l'Océan indien qui n'avait pourtant jamais ménagé son loyalisme vis-à-vis de Paris, ont rappelé que les sociétés d'outre-mer, en proie aux effets conjugués de la crise de l'emploi et d'une démographie galopante, sont en permanence exposées à de brusques poussées de fièvre, fussent-elles éphémères. Les violences qui avaient éclaté, en février 1991, dans le quartier du Chaudron, à Saint-Denis de la Réunion, sont encore dans toutes les mémoires.

Elles avaient brutalement recomposé le paysage politique de la Réunion en donnant naissance au mouvement «Free-DOM», dirigé par un médecin métropolitain au discours protestataire – ses adversaires disent *«démagogique»* – et qui devint un an plus tard président du conseil régional. La tenue de nouvelles élections régionales, le 20 juin, à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1992 par le Conseil d'Etat, ne va pas manquer de crisper à nouveau les esprits dans un climat déjà obscurci par une série d' «affaires» éclaboussant des élus proches du RPR comme des responsables du Parti communiste réunionnais (PCR). La Polynésie française offre un autre exemple où les problèmes sociaux risquent d'alimenter la chronique, avec peut-être une acuité renforcée par les conséquences de la suspension des essais nucléaires de Mururoa, décidée par le gouvernement en avril 1992. Dans ce territoire où les activités du ministère de la défense alimentent 35 % des ressources budgétaires, le contre-coup d'un désengagement ne peut être que brutal. Afin de préparer la transition, les élus polynésiens et l'ancien gouvernement socialiste avaient signé, en janvier, un accord-cadre autour d'un «pacte de progrès» dont Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, voudrait qu'il fasse l'objet d'une loi d'orientation débattue au Parlement dès la présente session.

Que les essais de Mururoa reprennent ou non à la fin de la période du moratoire, prévue pour juillet 1993, ce pacte devrait néanmoins conserver toute sa valeur dans la durée car les élus locaux comme l'Etat semblent enfin décidés à arracher la Polynésie française à la dépendance du tout-nucléaire. *«Il faut cesser de penser l'avenir de la Polynésie française en terme d'essais nucléaires»*, avertit M. Perben. Pour M. Flosse comme pour le nouveau gouvernement, la réussite de cette transition est d'autant plus nécessaire que le Front de libération de la Polynésie (FLP, indépendantiste) d'Oscar Témaru, qui a plus que triplé son capital électoral en l'espace de sept ans – il a recueilli 22 % des voix au premier tour du scrutin de mars 1993 – ne manquerait pas de tirer parti d'une détérioration de la situation sociale.

Quant à la Nouvelle-Calédonie, une fois n'est pas coutume, elle ne s'impose pas comme un dossier brûlant pour un nouveau ministre des DOM-TOM. *«C'est le seul endroit où ça marche bien, il n'est donc pas question de casser quoi que ce soit»*, notait M. Perben au lendemain de sa prise de fonctions. Les accords de Matignon, signés en juin 1988, ont, il est vrai, permis de rétablir un climat de paix civile sur l'archipel. Mais un diagnostic par trop idyllique de l'état de santé du «Caillou» serait trompeur. M. Perben s'en apercevra lorsqu'il prendra toute la mesure du récent refroidissement des relations entre M. Lafleur et l'état-major de l'Union calédonienne (UC), la composante majoritaire du FLNKS qui contrôle les provinces du Nord et des îles Loyauté.

Les limites du rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie

Le député RPR n'a en effet jamais «digéré» que la province Nord, à qui il avait déjà vendu ses intérêts miniers, rachète en novembre dernier le premier complexe hôtelier de Nouvelle-Calédonie, basé à Nouméa. On touche là aux limites de la politique de rééquilibrage inscrite dans le compromis de 1988, M. Lafleur voyant d'un très mauvais œil que les indépendantistes se constituent en puissance économique dans son propre bastion du Sud. Le contentieux a rebondi, début mai, lorsque le Congrès du territoire, contrôlé par le RPCR, a modifié le régime de répartition de la fiscalité sur les jeux au détriment des provinces indépendantistes. Ces dernières ont qualifié cette décision de *«racket financier»* et de *«détournement de pouvoir»*. L'enjeu de la maîtrise de ces circuits financiers est d'autant plus sensible que la Nouvelle-Calédonie s'attend à subir les effets de la rigueur budgétaire nationale.

Toute la question est de savoir quelles seront les incidences de telles crispations sur le scénario de «sortie en douceur» des accords de Matignon dont le terme est prévu en 1998. Dans l'hypothèse où l'UC et le RPCR parviendraient finalement à un *modus vivendi*, une nouvelle difficulté risque de surgir avec la position du président du FLNKS, Paul Néaoutyine, qui entend garder le cap en direction de *«l'indépendance kanak socialiste»*. Sur ce point, le ministre des DOM-TOM veut éviter de rallumer une nouvelle guerre de religion en focalisant le débat autour des concepts d'autonomie ou d'indépendance de l'archipel qui, localement, claquent comme des drapeaux : *«La réponse n'est pas forcément dans l'indépendance ou l'autonomie du territoire*, dit-il, *mais dans la juxtaposition de provinces, chacune vivant dans sa logique et son système.»* En d'autres termes, le pari consiste à enraciner chacun dans son aire d'influence. Le «Caillou» s'était fait oublier lors de la précédente législature. M. Perben souhaite qu'il ne redevienne pas d'actualité.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) La précarité de la situation outre-mer est analysée avec lucidité dans le rapport du «groupe outre-mer» du XI[e] Plan, présidé par Gérard Belorgey

---

Selon la SOFRES et l'IFOP

Edouard Balladur est le meilleur «présidentiable»

Sept semaines à peine après sa nomination à l'Hôtel Matignon, Edouard Balladur fait son entrée, à la première place, dans la liste des «présidentiables» examinée par les organismes de sondages. D'après le «baromètre» de la SOFRES publié par *le Nouvel Observateur* dans son dernier numéro, 54 % des Français considèrent que l'actuel chef du gouvernement est la personnalité politique la mieux placée pour faire *«un bon président de la République»*. M. Balladur devance notamment Jacques Delors (43 %), Simone Veil (39 %), Jacques Chirac (38 %), Valéry Giscard d'Estaing (28 %), Michel Rocard et Raymond Barre (27 %). Ce sondage a été réalisé du 24 au 29 avril auprès de 1 000 personnes.

Selon une enquête de l'IFOP que *l'Express* publie dans sa dernière livraison, M. Balladur apparaît comme le meilleur candidat de la droite dans la course à l'Elysée. Si le premier ministre était le champion du RPR dans une élection présidentielle se déroulant le prochain dimanche, il obtiendrait 37,5 % des voix contre 23,5 % à M. Rocard et 16 % à M. Giscard d'Estaing. Dans le même cas de figure, M. Chirac recueillerait 36 % des suffrages, devançant M. Rocard (24 %) et M. Giscard d'Estaing (16 %). Dans les deux cas Jean-Marie Le Pen (FN) serait à 11 %, André Lajoinie (PC) à 7 %, Antoine Waechter (Verts) à 2 %, et Brice Lalonde (GE) obtiendrait 3 % et 4 % selon le cas. Au second tour, M. Balladur l'emporterait plus largement sur M. Rocard (62,5 % contre 37,5 %) que ne le ferait M. Chirac (57,5 % contre 42,5 %). Ce sondage a été réalisé les 12 et 13 mai auprès de 945 personnes.

En préparation de son conseil politique du 19 juin

Le CDS veut «reformuler son message» sur l'Europe

Les centristes ont décidé de se mobiliser à nouveau pour l'Europe, menacée à leurs yeux d'enlisement. Le bureau politique du CDS, réuni mardi 18 mai, en a longuement débattu, en préparation du conseil politique du 19 juin qui, lui aussi, devrait être presque exclusivement consacré à ce dossier. *«Il faut reformuler notre message européen»*, a insisté le président exécutif de ce parti, Dominique Baudis. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a réclamé lui aussi *«qu'on discute de l'Europe avec un besoin d'imagination pour réfléchir à une autre forme de communauté.»* Mais tous ont insisté sur leur volonté de dissocier les problèmes de fond des discussions autour de la préparation des élections européennes de juin 1994.

Le matin à France-Inter, Simone Veil avait estimé *«qu'il était beaucoup trop tôt pour en parler»*, assurant simplement qu'elle n'envisageait *«pas du tout»* d'être elle-même tête de liste. *«Je sais par expérience*, concluait-elle, *que très souvent, les listes sont décidées quelques mois ou quelques semaines avant les élections européennes. D'ici un an, beaucoup de choses peuvent se passer.»*

Le président du CDS, Pierre Méhaignerie, partage cette analyse. *«Pas de décision avant l'automne»*, a-t-il enjoint à ses amis du bureau politique qui, toutefois, se sont aventurés à tracer quelques pistes. Bernard Bosson a jugé *«qu'il était nécessaire de déconnecter les élections européennes de l'élection présidentielle et l'européen du national.»*

M. Baudis a expliqué que l'hypothèse d'une liste unique de la majorité n'était concevable que si Edouard Balladur acceptait d'en prendre la tête, le premier ministre lui semblant *«seul à pouvoir regrouper tous les partis»*. Dès lors, selon le maire de Toulouse, le CDS se devrait de réclamer la deuxième place. M. Méhaignerie ne semble pas avoir pour l'instant un tel schéma en tête : liste unique ou pas, le garde des sceaux estime que les centristes doivent prétendre à une tête de liste.

Par ailleurs, le bureau politique du CDS a débattu de la date de son prochain congrès qui pourrait se tenir à Rouen, en hommage à la mémoire de Jean Lecanuet. Octobre 1993, avril ou octobre 1994, la question n'a pas été tranchée, mais elle n'est pas indifférente. Si chacun, au cours de cette réunion, s'est gardé d'évoquer directement le sujet, le CDS semble devoir de moins en moins échapper à une lutte de succession entre Pierre Méhaignerie, qui occupe la présidence depuis plus de dix ans et entend poursuivre son bail jusqu'à l'élection présidentielle de 1995, et Bernard Bosson, secrétaire général de ce mouvement, «balladurien» de la première heure, qui ne cache plus son ambition de rajeunir et de revigorer ce parti.

DANIEL CARTON

La réforme du code de la nationalité

Les parents algériens d'enfants français ne peuvent obtenir une régularisation

Interrogé sur la réforme du code de la nationalité dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 18 mai), Edouard Balladur s'est expliqué à propos de l'amendement gouvernemental voté par les députés, qui limite l'application du double droit du sol pour les enfants nés en France d'un parent né en Algérie avant l'indépendance. Le premier ministre a justifié cette disposition par la nécessité de prévenir la fraude qui consiste pour des femmes algériennes à venir accoucher en France. *«Leur enfant y naissait*, nous a déclaré M. Balladur, *et, à partir de là, celui-ci étant français, les parents pouvaient obtenir un titre de séjour pour s'installer en France avec toute leur famille.»*.

S'il est exact que, dans cette situation, l'enfant né en France est français à la naissance (jusqu'à la mise en œuvre de la réforme qui exige un séjour en France de cinq ans pour le parent algérien) et que ses parents sont, dès lors, protégés contre une expulsion, il est erroné d'affirmer que les parents peuvent obtenir un titre de séjour et régulariser leur situation. La circulaire du 14 mars 1986 signée par les représentants des ministères de l'intérieur et des affaires sociales, prise en application de l'avenant de 1985 à l'accord franco-algérien sur l'immigration, stipule en effet que *«les parents algériens d'un enfant français ne bénéficient pas, à ce titre, de la délivrance de plein droit d'un certificat de résidence de dix ans»*. Sur la base de ce texte, les préfectures refusent la délivrance d'une carte de résident de dix ans.

La délivrance d'une carte de résident d'un an, elle, suppose que ses bénéficiaires justifient de moyens d'existence suffisants. Or la même circulaire de 1986 applique le droit commun aux Algériens en prévoyant que l'attribution d'une autorisation de travail tient compte *«de la situation de l'emploi»*.

Dans le contexte actuel, ce principe aboutit à un refus systématique des autorisations de travail sollicitées sur cette base. Si des parents algériens d'enfants français cherchent actuellement à se maintenir en France dans le cas de figure évoqué par M. Balladur, ils le font dans l'illégalité et ne peuvent pas *«obtenir un titre de séjour pour s'installer en France avec toute leur famille»*.

Ph. Be.

□ **Georges Sarre forme un groupe du Mouvement des citoyens au Conseil de Paris.** – Georges Sarre, ancien secrétaire d'Etat aux transports, député de Paris et conseiller du onzième arrondissement, a formé au Conseil de Paris, avec Jean-Yves Autexier, conseiller du même arrondissement, un groupe dénommé Mouvement des citoyens. M. Sarre avait quitté la présidence du groupe socialiste, fin avril dernier, avant de rejoindre le mouvement de Jean-Pierre Chevènement, dont il est proche depuis les années 60. Selon le règlement du Conseil de Paris, un groupe politique doit compter cinq conseillers, mais Jacques Chirac, *«pour que l'opposition puisse s'exprimer avec toutes ses nuances»*, a décidé d'accorder aux petites formations les avantages matériels et les temps de parole qu'elles auraient si elles étaient régulièrement constituées.

□ **Yves Verwaerde (UDF-PR) quitte le Conseil de Paris.** – Yves Verwaerde, délégué général du Parti républicain, devenu député de Paris en tant que suppléant d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, s'est démis de son mandat de conseiller de Paris. Il est remplacé par Claude Lambert (RPR), suivant de la liste présentée par la droite, dans le dix-huitième arrondissement, aux élections municipales de mars 1989.

Les relations entre l'ancien ministre de l'air et l'URSS

Les enfants de Pierre Cot font appel à un comité d'historiens

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Les enfants de l'ancien ministre Pierre Cot – la comédienne Françoise Brion, Jean-Pierre Cot, maire de Coise (Savoie) et président du groupe socialiste du Parlement européen, Catherine Cot et Annie Cot, épouse de Jean-Noël Jeanneney – ont annoncé, mardi 18 mai, qu'ils avaient demandé à un comité d'historiens de faire la lumière sur les relations de leur père avec l'Union soviétique. Dans *Le grand recrutement*, publié chez Grasset (*le Monde* du 10 février), l'écrivain Thierry Wolton mettait en cause, en effet, Pierre Cot, ancien député de Savoie, ministre de l'air en 1933-1934, membre de l'aile gauche du Parti radical, puis fondateur du Parti progressiste (proche du PCF après-guerre), décédé en 1977. Il le soupçonnait d'avoir été un agent de renseignement des Soviétiques dans les années 30, puis durant l'Occupation, alors qu'il était réfugié aux Etats-Unis.

Le comité d'historiens constitué par la famille Cot estcomposé de Serge Berstein, auteur d'une histoire du Parti radical dans l'entre-deux-guerres, Robert Frank, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, Sabine Jansen, qui prépare une thèse sur Pierre Cot, et Nicolas Werth, chargé de recherches au CNRS, bon connaisseur des archives russes et de l'histoire de l'URSS.

«Je souhaite que les historiens puissent éclairer l'ensemble du problème», nous a déclaré Jean-Pierre Cot, pour qui le livre de Thierry Wolton participerait *«à l'offensive de ce révisionnisme mou que l'on voit se développer en Europe occidentale et aux Etats-Unis à propos de l'histoire des années 30 et de la Deuxième guerre mondiale»*.

PHILIPPE REVIL

Dans un avis sur le dopage

Le Comité national d'éthique s'oppose à l'administration de compensations hormonales pour les sportifs

Le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, présidé par le professeur Jean-Pierre Changeux, a rendu, mardi 18 mai, un avis défavorable aux traitements hormonaux destinés à compenser les déficits endocriniens dus à la pratique intensive du sport de haut niveau. Le Comité d'éthique avait été saisi sur cette question par le professeur Jean-Paul Escande, président de la Commission nationale de lutte contre le dopage, et par les docteurs Jean-Pierre Koralsztein et Bruno de Lignière, auteurs d'un rapport intitulé « Pour une éthique de l'intervention médicale dans le sport ».

Alors que chacun semble d'accord pour condamner tout dopage endocrinien (au moyen d'hormones) de préparation à la performance, le débat qui agite les milieux médicaux et sportifs porte sur le point de savoir s'il est ou non licite de compenser les déficits endocriniens – en particulier gonadiques (hormones sexuelles) – induits par l'entraînement sportif intensif et les compétitions sportives trop fréquentes, sans temps de réparation suffisant.

Aux docteurs de Lignière (service d'endocrinologie et de médecine de la reproduction de l'hôpital Necker, Paris) et Koralsztein (médecin chef du centre de médecine du sport des électriciens et gaziers d'Ile-de-France) qui réclamaient, moyennant l'administration de progestérone et d'estrogènes chez la femme et de testostérone chez l'homme à des fins de prévention des troubles déclenchés par les carences hormonales, les membres du comité d'éthique ont opposé un avis négatif.

Rappelant tout d'abord que *« l'entraînement sportif intensif et la pratique du sport de compétition sont souvent associés à des déficits endocriniens »*. Le Comité national d'éthique estime que ces troubles (1) constituent, en quelque sorte, *« des signes d'alarme qu'il pourrait être dangereux de ne pas prendre en compte ».* L'entraînement intensif et le sport de compétition comportant de nombreux risques à court et long terme (accidents musculaires, tendineux, ostéo-articulaires, cardio-vasculaires, etc), l'avis du Comité d'éthique précise : *« La fréquence et la gravité de ces désordres pourraient être accrues par toute mesure permettant la poursuite de l'entraînement et de la compétition malgré ces signes d'alarme que sont les déficits endocriniens. »* En d'autres termes, combler les déficits hormonaux reviendrait à masquer des signaux d'alarme fondamentaux et à accroître le risque de voir survenir des troubles pathologiques majeurs.

En France, 3 % des hospitalisations, 5 % des séances de rééducation et 10 % des journées d'arrêts de travail sont dus au risque sportif. C'est dans le sport de compétition de masse et dans le sport de haut niveau, surtout lorsque *l'entraînement intensif* débute tôt chez l'enfant (gymnastique, natation, tennis), que les risques sont les plus élevés.

Cette attitude de prudence est d'autant plus justifiée, estime le Comité d'éthique, que les déficits *endocriniens sont réversibles* en cas de diminution de l'intensité de la pratique sportive. En outre, l'avis rappelle que *« les conséquences à long terme des déficits endocriniens des sportifs n'ont jamais fait l'objet d'études contrôlées, de même que les éventuelles conséquences d'une compensation endocrinienne ».*

De toute manière, quelles seraient les conséquences, au regard de la loi, d'une généralisation de la pratique des compensations hormonales chez les sportifs de haut niveau ? L'avis du Comité d'éthique rappelle à ce propos que la loi du 28 juin 1989 relative à la prévention et à la répression de l'utilisation des produits dopants à l'occasion des compétitions sportives interdit l'usage de substances comme accompagnateurs de l'entraînement intensif dans le but d'améliorer la performance. De ce fait, *« les limites sont étroites entre ce qui est considéré comme un dopage endocrinien et une compensation endocrinienne dont l'un des buts serait bien de maintenir les performances sportives, celles-ci risquant de diminuer si on laisse s'instaurer un déficit endocrinien ». « L'engagement dans cette voie*, estime le Comité d'éthique, *conduirait à une situation où il n'y aurait plus de dopés mais seulement des sportifs en compensation de déficit endocrinien ».*

Soigner les causes des déficits

Ces considérations médicales étant posées, le Comité national d'éthique a également tenu à rappeler que dans le domaine du sport, comme dans tout autre domaine, *« les professionnels et leurs employeurs relèvent du droit du travail »*. Le rôle des médecins, tout particulièrement ceux qui sont spécialisés dans la médecine du sport, devrait être d'abord, peut-on lire dans l'avis, *« de protéger les sportifs des éventuelles conséquences pathologiques de leur pratique, que celle-ci soit le fait de professionnels ou d'amateurs ».*

Selon le Comité d'éthique, *« la vigilance est d'autant plus nécessaire que le sportif vit souvent dans un milieu où existent des pressions multiples (par exemple recherche de vedettariat et exigences économiques) le conduisant à subir un entraînement inadapté ou à participer aux compétitions à des fréquences excessives ».* Solennellement, il ajoute qu'il incombe au milieu sportif et à son environnement *« la responsabilité de faire en sorte que la poursuite de la performance ne revienne pas à sacrifier la santé des athlètes ».*

Considérant en conclusion que les déficits endocriniens sont la conséquence du caractère excessif de la pratique sportive intensive, le Comité national d'éthique explique qu'il *« convient donc de porter remède aux causes des déficits, et non pas de les compenser tout en maintenant les conditions qui les ont provoquées. Une telle attitude pourrait être préjudiciable à la santé des sportifs auxquels on ferait prendre un risque, souvent sous la pression des nécessités du spectacle et d'intérêts économiques ».*

Dans le rapport qui accompagne cet avis (2), le Comité d'éthique nuance quelque peu son propos en indiquant que si, dans l'avenir, *« la démonstration scientifique de l'efficacité et de la nécessité d'un traitement par compensation était apportée, le médecin pourrait alors avoir recours à une telle thérapie mais, dans ce cas, l'exclusion du sportif de la compétition devrait être explicite ».* Dans ce même rapport, le Comité d'éthique ajoute que la vigilance de l'éducation nationale, de la médecine sportive et de la médecine scolaire est notamment requise pour éviter les déséquilibres et les effets pervers dans la formation des adolescents des sections sports-études.

Remarquant que *« nombre d'interrogations éthiques dans le domaine du sport sont dues à l'ignorance de l'existence ou de la non-existence des effets pathogènes à long terme de la pratique sportive »*, les rapporteurs estiment que les études systématiques du suivi à long terme des sportifs *« revêtent un caractère prioritaire ».* En sachant que si la loi Huriet reste à la base de ces recherches, il y a lieu de réfléchir aux problèmes spécifiques que pose l'application de cette loi dans le domaine du sport.

FRANCK NOUCHI

(1) A court terme, les manifestations induites par ces déficits sont essentiellement des aménorrhées (absence de règles) chez la femme, des troubles de la croissance et de la puberté chez les enfants et une tendance à l'ostéoporose.

(2) Les rapporteurs étaient Dominique Frering, Claude Laroche, Louis René, Pierre Royer et Jacques Seylaz.

Une législation sur la bioéthique « est devenue d'une urgente nécessité »

Les membres du Comité national d'éthique, réunis mardi 18 mai, ont commenté deux événements récents touchant aux modalités et aux conséquences de la procréation médicalement assistée : le jugement du tribunal de grande instance de Toulouse refusant à une femme le transfert, après le décès de son mari, d'un embryon conçu *in vitro* avec les gamètes du couple (*le Monde* du 13 mai) ; la révélation, dans nos colonnes (*le Monde* des 14, 15 et 16-17 mai) de la destruction, par un laboratoire d'analyses médicales parisien, d'une trentaine d'embryons conservés par congélation depuis des années.

A la suite de cette réunion, le comité d'éthique a publié un communiqué dans lequel *« il se borne à constater l'absence de textes et à en déduire que, d'une part, les juridictions continuent à rencontrer d'importantes difficultés pour résoudre certains litiges issus des progrès de la médecine et de la biologie, que, d'autre part, des décisions de portée sociale considérable peuvent être prises sans autre fondement que la volonté individuelle ».* Le comité d'éthique ajoute *« que, « en pareille circonstance, une législation en matière d'éthique biomédicale, qu'il appelle de ses vœux depuis sa création, est devenue d'une urgente nécessité »*

REPÈRES

POLICE

Des élections professionnelles annulées

Les dernières élections de policiers en tenue dans treize départements du sud de la France ont été annulées, jeudi 13 mai, par le tribunal administratif de Marseille, selon lequel il y a eu des *« irrégularités »* graves. Le scrutin, qui concernait l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire interdépartementale, pour les gradés et gardiens de la police urbaine et de la police de l'air et des frontières, avait eu lieu le 15 décembre. Pour les quatre sièges à pourvoir, environ sept mille votants sur onze mille inscrits avaient élu trois représentants du Syndicat national des policiers en tenue (affilié à la FASP). Obtenant un élu, l'Union des syndicats catégoriels avait introduit un recours en annulation. Se référant à une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), le tribunal a noté que *« six cas de double vote, plusieurs délits de faux en écriture privée, quatre cas de fraude caractérisée ont été relevés, ainsi que des enveloppes dérobées, des centaines d'adresses inexactes ». « Compte tenu de ce que l'attribution du quatrième siège à pourvoir a été déterminée par un écart de 48 voix seulement,* conclut le jugement du tribunal, *ces irrégularités sont de nature à justifier l'annulation des opérations de vote ».*

ÉDUCATION

Le Conseil d'Etat donne raison à un professeur d'extrême droite

Dans un arrêt du 7 avril dernier, le Conseil d'Etat a confirmé un jugement du tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique) donnant raison à un enseignant qui n'a jamais caché ses convictions d'extrême droite. L'affaire remonte à 1987. André Delaporte, professeur agrégé d'histoire, avait postulé à un poste de maître de conférences d'histoire moderne ouvert à l'université de Nantes. La commission de spécialité de l'université avait finalement retenu un autre candidat malgré une première délibération favorable à M. Delaporte, mais qui ne se serait pas déroulée dans des conditions régulières. Immédiatement saisi par l'intéressé, le tribunal administratif de Nantes estimait, le 3 juillet 1991, que M. Delaporte avait été évincé irrégulièrement (*le Monde* du 12 octobre 1991). Le 23 juillet 1991, le ministère de l'éducation nationale faisait appel de ce jugement devant le Conseil d'État. Dans son arrêt du 7 avril, ce dernier vient de confirmer l'argumentation et la décision du tribunal administratif. M. Delaporte a fait savoir qu'il demandait maintenant sa réintégration à l'université.

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Le risque et le « courage politique »

Le président André Cerdini a terminé, mardi 18 mai devant la cour d'appel de Paris l'interrogatoire des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, et des professeurs Jacques Roux et Robert Netter. Avec cet interrogatoire, commencé le 7 mai, s'achève la première partie d'un procès dominé par les explications très complètes des quatre prévenus. Vingt-deux témoins défileront à la barre, à partir du 24 mai, avant de laisser la place aux plaidoiries.

Le brillant pédagogue a disparu. Pour la première fois, Michel Garretta bafouille. Pour la première fois, il cherche ses mots, et, quand il articule quelques phrases maladroites, il est presque inaudible. Face à lui, si près qu'il pourrait le toucher, Edmond-Luc Henry, un des porte-parole de l'Association financière des hémophiles, tient la barre d'une main, dans un geste tranquille. Pourtant, cet expert-comptable de quarante-trois ans est un hémophile contaminé par le virus du sida. Il a appris qu'il était séropositif en 1984. *« Sur les ordonnances du docteur Vergoz du CNTS, il était marqué : facteur 8 non chauffé »*, observe calmement M. Henry.

« Atténuez les remous »

D'une voix blanche, le docteur Garretta demande : *« Vous avez été informé, en septembre 1984, d'un drame qui peut être épouvantable. Comment avez-vous compris ce que cela voulait dire ? »* Edmond-Luc Henry se tourne lentement vers l'ancien responsable du CNTS : *« La gravité a été totalement minimisée par mon médecin. Il m'a dit qu'il n'y avait pas grand-chose à faire. Il m'a seulement conseillé de ne pas utiliser la même brosse à dents que mon épouse. J'ai lu la grande presse et j'ai pris des précautions pour que mon épouse ne soit pas contaminée. J'en avais compris plus, en quelque sorte, que mon médecin. J'ai eu la conscience assez rapidement de ce que c'était... »* Garretta se rasseoit, comme assommé. Pas un mot à son égard, pas de phrase blessante. Un simple constat, exprimé sans colère, sans froideur, au cours d'un dialogue jusqu'alors inconcevable.

Avec le docteur Jean-Pierre Allain, Edmond-Luc Henry entame une discussion scientifique sur les risques des anticoagulants circulants, mais, là encore, le propos est comme détaché. Il s'adresse alors au président André Cerdini, qui donne ses impressions sur l'audience en parlant *« des inculpés »* comme s'ils n'étaient pas là : *« Ce que j'ai remarqué, c'est que les inculpés minimisent les risques. Je ne mésestime pas du tout les incertitudes scientifiques de l'époque, mais entre deux incertitudes, ils choisissent toujours la plus optimiste. On monte en épingle les risques comme l'hépatite ou les anticoagulants circulants pour mieux nier les problèmes plus graves, et justifier le choix de l'hypothèse la plus optimiste. »*

Le risque est notamment celui de distribuer en même temps des produits sanguins chauffés et des produits non chauffés contaminants. Le professeur Jacques Roux vient d'en parler pour admettre : *« Sur le plan éthique et moral, c'était inacceptable, mais sur le plan scientifique, il n'y avait pas d'autre solution. »* Il est plus direct encore lorsqu'il reparle de l'arrêté du 23 juillet 1985 décidant que les produits non chauffés ne seraient plus remboursés après le 1er octobre. *« Cette façon de procéder estompe le problème. C'est un manque de courage politique. S'ils avaient fait un décret, ça aurait fait plus de bruit. Si la voie du non-remboursement a été prise, c'est qu'on a voulu une fois de plus atténuer l'impact des décisions.*
– *Qui « on » ?* demande Me Georges Wagner. – *« On », c'est le ministre, sans savoir si c'est lui ou son entourage. La ligne du premier ministre était claire : atténuez les remous. »* Le docteur Roux constate la même attitude chez la directrice de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezraty, actuellement premier président de la cour d'appel de Paris. *« La directrice de l'administration pénitentiaire a fait comme tout le monde. Elle a sous-estimé le risque »*, observe l'ancien directeur général de la santé en rappelant que sa circulaire du 20 juin 1983 demandant de limiter les donneurs à risque avait été mal accueillie, notamment par le ministère de la justice. *« Dans la circulaire, j'introduis six petits paragraphes sur les mesures qu'il faut prendre dans les centres de détention. Cette circulaire se promène dans les cabinets ministériels, et me revient avec les six paragraphes barrés. »*

Enfin, on évoque le cas du docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, relaxé par le tribunal du délit de non-assistance à personne en danger. Une évocation rapide de la situation d'un homme qui dispose de peu de pouvoir. *« Je n'ai pas la compétence juridique pour intervenir auprès du CNTS »*, rappelle le docteur Netter. Il avait pourtant considéré, à une époque, que le docteur Garretta aurait dû retirer tous les produits contaminés du marché en relevant : *« Un industriel responsable le ferait. »*

Les avocats des parties civiles essaient de s'engouffrer dans cette ancienne faille, mais le docteur Netter est moins direct aujourd'hui, et l'unité des prévenus reste entière.

Incontestablement, depuis le début du procès, les quatre prévenus semblent avoir déplacé les débats à leur avantage. L'interrogatoire, mené dans la plus totale liberté de parole par le président André Cerdini, magistrat particulièrement attentif à la sérénité de l'audience, semble avoir paralysé les avocats des parties civiles. Déroutées par les abondante explications des prévenus, notamment celles du docteur Garretta et du docteur Alain, les parties civiles paraissent vouloir réserver leurs arguments pour les plaidoiries. Mais si un dossier alimente une audience, une bonne audience n'est pas toujours le reflet d'un dossier, surtout en correctionnelle. Et l'audition des témoins sera l'occasion de refaire un procès où beaucoup de questions restent posées.

MAURICE PEYROT

SOCIÉTÉ

Un projet du garde des sceaux élargissant les possibilités de contrôles d'identité

Sans entrave

Suite de la première page

Au fil des ans, la jurisprudence de la Cour de cassation a cependant permis d'affiner cette notion. Dans un arrêt du 10 novembre 1992, elle a ainsi clairement encadré les conditions d'exercice de ces contrôles : statuant au sujet de l'interpellation d'un étranger aux abords de la gare de Villepinte, en Seine-Saint-Denis, la Cour a estimé que *l'atteinte à l'ordre public ne devait pas faire référence à une appréciation générale, mais être « directement rattachable au comportement de la personne dont l'identité était contrôlée »*. Dans le cas qui lui était soumis, ce principe n'avait pas été respecté. Les policiers, qui disaient avoir remarqué aux abords de la gare deux individus s'exprimant dans une langue étrangère, s'étaient contentés d'expliquer que ce lieu était *« propice aux vols à la roulotte »*. Cette dernière indication ne suffisait pas à justifier le contrôle puisque aucun comportement portant atteinte à l'ordre public ne pouvait être reproché aux personnes interpellées.

Revenir sur la jurisprudence

En empêchant les agents de se fonder sur le contexte pour effectuer leurs contrôles, cette décision de la Cour de cassation a limité leur pouvoir. Aujourd'hui, il est en effet légalement impossible d'intervenir en invoquant la seule « ambiance » ou l'appréciation d'une menace potentielle, même si la pratique policière est souvent moins précautionneuse.

Le sentiment d'insécurité émanant d'un couloir de métro désert ou d'une zone habituelle de trafic de drogue ne saurait donc, en théorie, autoriser les agents de police judiciaire à procéder à des contrôles auprès de simples passants. *« Cette exigence de la Cour de cassation a fini par entraver l'action de la police*, affirme-t-on aujourd'hui au ministère de l'intérieur. *Il est désormais quasiment impossible de faire de véritables contrôles d'identité « préventifs », puisqu'il faut au préalable que les personnes contrôlées aient un comportement quasiment délictueux. Les conditions exigées se rapprochent donc des contrôles de police judiciaire, qui interviennent lorsqu'une personne se prépare à commettre un crime ou un délit. »*

Afin de faciliter le travail de la police, le gouvernement d'Edouard Balladur a donc décidé de revenir sur la jurisprudence restrictive de la Cour de cassation. La formule retenue contredit explicitement la décision de la haute juridiction qui exige que l'atteinte à l'ordre public soit *« directement rattachable au comportement »* de la personne interpellée : le projet de loi présenté par Pierre Méhaignerie précise en effet que les contrôles de police administrative pourront désormais avoir lieu *« quel que soit le comportement »* de l'intéressé. Si le texte est adopté en l'état, il sera possible, dans les zones où les policiers estimeront qu'il leur faut *« prévenir une atteinte à l'ordre public »*, d'interpeller un paisible promeneur en invoquant le seul contexte.

Ce choix du gouvernement, qui satisfait les demandes du ministère de l'intérieur, suscite des réserves dans la magistrature, y compris auprès d'une organisation aussi modérée et influente que l'Union syndicale des magistrats (USM). *« Cette disposition qui vise clairement à tourner une jurisprudence protectrice des libertés individuelles suscite notre réserve*, souligne son secrétaire général Valéry Turcey. *Si les magistrats de la Cour de cassation ont imposé cette notion de comportement, ce n'est pas par hasard. C'est pour éviter que les contrôles soient fondés sur des indices émanant de la personne physique, c'est-à-dire sur son aspect extérieur. En se contentant d'invoquer l'atteinte à l'ordre public, le texte laisse une latitude très importante aux forces de police. »*

Mêmes réserves au Syndicat de la magistrature, proche de la gauche, où l'on estime que *« ce projet ne peut qu'aboutir à la multiplication de contrôles d'identité fondés sur le seul arbitraire policier »*. Quant à l'Association professionnelle des magistrats (APM), proche de la droite, elle n'hésite pas à regretter au contraire la timidité d'un projet *« minimaliste »*. *« Le texte maintient la condition initiale concernant la notion d'ordre public*, note son secrétaire général, Dominique Matagrin. *Cette condition empêche aujourd'hui la police d'agir de manière efficace. »*

« Recul du droit »

Le gouvernement souhaitait également permettre aux procureurs de déclencher des opérations de contrôle de grande ampleur. S'inspirant des dispositions qui permettent aux parquets de lancer des contrôles d'alcoolémie en l'absence d'infraction à des dates et dans des lieux déterminés, le gouvernement a décidé de créer un cadre semblable pour les contrôles d'identité. Sur instruction du procureur de la République, les agents de police judiciaire pourront désormais effectuer des contrôles dans des lieux et pour des durées déterminées par le magistrat. *« Ces contrôles auront lieu sous l'autorité du procureur, ce qui est une garantie importante*, souligne-t-on au ministère de la justice. *Ils seront, de toute façon, soumis* a posteriori *à la censure des tribunaux, des cours d'appel et de la Cour de cassation. »*

Cette disposition permettra de procéder à des contrôles d'ampleur : dans les zones et pendant les dates définies par le procureur de la République, les agents pourront intervenir sans aucune entrave puisqu'ils n'auront plus à invoquer une atteinte à l'ordre public. Dans le cadre de ces opérations, aucune attitude particulière ne sera exigée : un simple passant lisant le journal sur un banc pourra être contrôlé au seul motif qu'il se trouve dans cette zone. *« Cette autorisation constitue une légalisation pure et simple des opérations « coup de poing »*, souligne le Syndicat de la magistrature. *Si chaque citoyen peut être victime d'un tel recul du droit, celui-ci concernera prioritairement ceux que l'on désigne hâtivement comme les principaux fauteurs de troubles : les jeunes et les étrangers. »*

La dernière innovation du projet présenté par Pierre Méhaignerie concerne les accords de Schengen. L'entrée en vigueur de ce texte qui instaure des mesures de sécurité destinées à compenser l'ouverture prochaine des frontières intérieures aux pays membres de la Communauté a été reportée *sine die* par le gouvernement. Mais, en prévision de son éventuelle mise en application, le projet de loi prévoit là encore de faciliter les contrôles d'identité : à moins de 30 kilomètres de la frontière terrestre et dans les ports, les aéroports ainsi que les gares ouvertes au trafic international, l'identité de toute personne pourra être contrôlée à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention. *« Cette possibilité désigne clairement l'ennemi : l'étranger*, conclut le Syndicat de la magistrature. *A l'heure où la question des exclusions se pose avec plus d'acuité que jamais, la disparition des dernières garanties en matière de contrôles conduira irrémédiablement à des pratiques policières discriminatoires et, à terme, ruinera les effets de toute politique d'intégration. »*

Après la réforme du code de la nationalité, le gouvernement de M. Balladur choisit là un deuxième terrain symbolique, dont le message est à l'évidence plus favorable à la répression qu'à l'intégration.

ANNE CHEMIN

Les nouvelles dispositions

Actuellement, l'article 78-2 du code de procédure pénale sur les contrôles d'identité distingue deux types de contrôles : les contrôles de police judiciaire et les contrôles de police administrative, que l'on dit « préventifs ».

• **Les contrôles de police judiciaire : aucun changement.** – Ils sont actuellement régis par un alinéa introduit dans le code de procédure pénale en 1983, un an après le vif débat qui avait opposé Gaston Defferre et Robert Badinter. Cet alinéa précise : *« Les officiers de police judiciaire et, sur l'ordre et sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints mentionnés aux articles 20 et 21-1 peuvent inviter à justifier, par tout moyen, de son identité toute personne à l'égard de laquelle existe un indice faisant présumer :*

– qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction ;

– ou qu'elle se prépare à commettre un crime ou un délit ;

– ou qu'elle est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou de délit ;

– ou qu'elle fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire. »

Estimant que ces contrôles fonctionnent de manière plutôt satisfaisante, le gouvernement a décidé de ne pas modifier le texte.

• **Les contrôles de police administrative : *« toute personne, quel que soit son comportement »*, dès qu'il s'agit de *« prévenir une atteinte à l'ordre public »*.** – Les contrôles de police administrative sont régis par un texte introduit en 1986 dans le code de procédure pénale à l'initiative d'Albin Chalandon, le ministre de la justice de Jacques Chirac. Cet alinéa précise : *« L'identité de toute personne peut être contrôlée (...) pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens. »*

Le texte que Pierre Méhaignerie souhaiterait voir adopter est le suivant : *« L'identité de toute personne, quel que soit son comportement, peut être contrôlée pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes et des biens »*. Le projet du garde des sceaux introduit en outre deux nouveaux alinéas :

1) *« Sur instruction du procureur de la République aux fins de recherche et de poursuite d'infractions à la loi pénale qu'il précise, l'identité de toute personne peut également être contrôlée, selon les mêmes modalités, dans des lieux et pour une période déterminés par ce magistrat. »*

2) *« A compter de la date d'entrée en vigueur de la convention signée à Schengen le 19 juin 1990, l'identité de toute personne peut également être contrôlée, selon les mêmes modalités, à moins de 30 kilomètres de la frontière terrestre entre la France et les Etats parties à cette convention ainsi que dans les zones accessibles au public des ports, des aéroports et des gares ferroviaires et routières, ouverts au trafic international et désignés par arrêté du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice, en vue de vérifier le respect des obligations de détention, de port et de présentation des titres et documents prévus par la loi. »*

A. C.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Serge Crasnianski à propos du financement des campagnes de Michel Noir

Serge Crasnianski, président directeur général de la société KIS, nous a adressé la lettre suivante après la publication d'un article intitulé « La société grenobloise KIS et le financement des campagnes de Michel Noir » paru dans le Monde du 12 mai.

Cet article insinue que la société KIS que je dirige aurait bénéficié *« d'un abandon de créance de 10 millions de francs, consenti au nom du gouvernement français »*, en échange d'un million de francs que M. Noir aurait demandé à M. Botton *« d'aller réclamer »* à KIS.

Cette information dénuée de tout fondement semble provenir de certaines allégations de Pierre Botton, qui entretient les rapports que l'on sait avec son beau-père et qui profite du fait qu'il a été sur une courte période en relation avec KIS en 1987 pour procéder à des amalgames de la plus haute fantaisie.

KIS, qui ne souhaite pas faire les frais d'une querelle familiale à laquelle elle est totalement étrangère, se voit dans l'obligation d'exposer le contenu du dossier de la convention signée avec l'Etat le 8 janvier 1985 pour démontrer qu'elle n'a bénéficié d'aucun passe-droit de la part du ministère du commerce extérieur. KIS a signé une convention avec l'Etat en date du 8 janvier 1985 au titre de laquelle les engagements souscrits devaient lui permettre d'obtenir une subvention CODEX de 25 MF. Sur ces 25 MF, 15 MF ont été reçus immédiatement à la signature et le solde, soit 10 MF, devait être perçu ultérieurement. Cette subvention a été accordée pour la réalisation d'un programme d'exportations et d'investissements vers, d'une part, les Etats-Unis et, d'autre part, l'Europe et la Nouvelle-Zélande.

Début 1987, la DREE a souhaité faire un état des réalisations des engagements de KIS au 31 décembre 1986, engagements qui n'avaient pu être que partiellement respectés, en particulier sur les Etats-Unis. Le CODEX s'est réuni le 11 septembre 1987 et a pris les *décisions suivantes : 1. Abandon* du programme américain et réduction de l'aide globale de 25 MF à 10 MF (NB : à cette date du 11 septembre 1987, seuls 15 MF avaient été perçus sur un total de 25 MF prévus initialement). En effet, sur la subvention totale de 25 MF, 15 MF avaient été affectés aux engagements américains et 10 MF aux programmes européen et néo-zélandais. En conséquence, l'Etat a réclamé à KIS le remboursement de 5 MF au titre du programme nord-américain. 2. Réaménagement des engagements concernant l'Europe et la Nouvelle-Zélande et maintien du solde de la subvention à hauteur de 10 MF.

Ce sont ces décisions dont M. Noir, ministre du commerce extérieur, faisait part à KIS dans la lettre datée du 29 septembre 1987 et à laquelle M. Botton voudrait trouver un autre sens. Ces décisions ont été formalisées dans deux projets d'avenants que la DREE a demandé à KIS de signer. Cela a été repris par la suite dans une lettre du 9 mars 1988 signée du directeur de la DREE, lettre qui précisait notamment qu'au cas où la mise en place des moyens ne serait pas réalisée conformément aux avenants ses services se trouveraient juridiquement contraints de demander à KIS le reversement total des sommes versées soit 15 MF et non pas uniquement 5 MF.

KIS a alors fait parvenir au ministère, en date du 29 mars 1988, de nouveaux engagements quelque peu modifiés par rapport aux avenants initialement proposés en souhaitant alléger les nouvelles contraintes imposées par le CODEX. La DREE par lettre du 26 juillet 1988 répondait qu'il n'était pas question de modifier une seule des dispositions qui avaient été acceptées à l'origine et qui avaient été confirmées par le CODEX en date du 11 septembre 1987. Elle ajoutait qu'à défaut de réponse sous quinze jours les conditions prévues pour le maintien de l'aide de 10 MF n'étant pas remplies, ses services seraient dans l'obligation d'en demander le reversement par le canal du Trésor public.

Le 15 septembre 1988, KIS adressait à la DREE l'avenant nº 1 à la lettre d'engagement initial rédigée conformément au texte imposé par ses services. Au cours de 1988, KIS a reversé 5 MF au titre de la reprise de la subvention décidée par le CODEX en date du 11 septembre 1987.

Par lettre du 28 novembre 1991, l'Etat a souhaité effectuer le bilan du programme des 10 MF restants conformément à l'avenant de la convention du 10 janvier 1985. Les nouveaux engagements portaient en priorité sur la réalisation d'un chiffre d'affaires à l'exportation de 250 MF vers les pays concernés. KIS a réalisé à l'export un chiffre d'affaires de 520 MF sur la période considérée.

Aussi, en date du 18 mars 1993, le CODEX confirmait-il à KIS que dans le cadre de la convention du 10 janvier 1985 la subvention restante de 10 MF était maintenue à titre définitif.

Ainsi peut-on aisément se rendre compte que non seulement l'Etat français n'a fait aucun cadeau d'aucune sorte à KIS, mais que, tout au contraire, ses services ont été des gestionnaires rigoureux des deniers publics puisque sur une subvention accordée à l'origine pour un montant de 25 millions de francs KIS n'en a finalement perçu que 10 après avoir été contrainte d'en reverser 5. En définitive, c'est la subvention affectée au projet américain qui a été reprise en totalité.

[La lettre de Serge Crasnianski appelle, de notre part, les observations suivantes :

Avant de publier notre article, nous avons cherché à joindre le PDG de KIS à plusieurs reprises en laissant chaque fois un message à son secrétariat particulier. En vain. Lorsque l'avocat de M. Crasnianski nous a appelé, à la demande de ce dernier, il n'a pas évoqué les précisions restrictives dont il est fait état aujourd'hui.

Nous n'avons jamais écrit que KIS avait bénéficié d'un « passe-droit » de la part du ministère du commerce extérieur.

L'historique de la convention Codex que M. Crasnianski retrace ici ne change rien au sens explicite de la lettre de Michel Noir, datée du 29 septembre 1987, qui annonce très clairement une réduction de 15 à 5 millions de francs du remboursement du Codex que ses *« services étaient fondés à réclamer »* au PDG de KIS. On remarquera, avec étonnement, que c'est le 18 mars 1993, à quelques jours du premier tour des élections législatives et de l'alternance, que *« la subvention restante de 10 MF était maintenue à titre définitif »*.

Enfin, M. Crasnianski ne fournit aucune précision sur les deux factures réglées par sa société à Pierre Botton pour 900.000 francs, se contentant de dire *« qu'il a été sur une courte période en relations avec KIS en 1987 »*. Lorsqu'il avoue que ces deux factures étaient *« fausses »*, est-ce vraiment Pierre Botton qui procède à *« des amalgames de la plus haute fantaisie »* ? – R. B.]

EN BREF

□ **Affaire Bakhtiar : Zeynal Sarhadi maintenu en détention.** – Mandat de dépôt de l'Iranien Zeynal Sarhadi, vingt-six ans, inculpé le 26 mai 1992 par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, de complicité dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar, a été prolongé d'un an, mardi 18 mai. M. Sarhadi, ancien secrétaire administratif à l'ambassade d'Iran à Berne, est soupçonné d'avoir organisé la fuite des assassins de l'ex-premier ministre du Chah, assassiné avec son garde du corps, le 6 août 1991, dans sa villa de Suresnes, près de Paris. L'extradition vers la France de Zeynal Sarhadi, en mai 1992, *avait provoqué une détérioration* des relations entre la Suisse et l'Iran. Deux autres personnes sont toujours détenues dans cette affaire dont l'instruction serait proche de son terme : Ali Rad Vakili, assassin présumé de Bakhtiar, interpellé en Suisse le 27 août 1991, et Massoud Hendi, interpellé le 18 septembre 1991 à Paris.

□ **Neuf employés de la centrale nucléaire de Cattenom légèrement irradiés.** – Neuf employés de la société Cegelec, qui travaillaient à la pose d'un paratonnerre sur le toit d'un bâtiment de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), dans lequel sont entreposés des déchets de faible et moyenne activité, ont été exposés accidentellement à des doses de rayonnements faibles, ont révélé, mardi 18 mai, des responsables de la centrale. Ces personnels ont reçu des doses maximales de rayonnements de 4,7 millisievert (mSv) pour deux d'entre eux, 2,8 mSv pour un troisième et 0,01 mSv pour les autres. Leurs jours ne sont pas en danger, le seuil à ne pas dépasser pour les travailleurs du nucléaire étant de 50 mSv par an. Toutefois, on reconnaît à Cattenom que ces employés n'auraient jamais dû se trouver sur le toit de ce bâtiment, qui, à la suite d'une erreur d'exploitation, n'était pas en zone surveillée.

□ **Démantèlement de deux réseaux de trafic d'héroïne.** – Un réseau de trafic d'héroïne, mettant en cause un gang d'origine asiatique, a été démantelé par la police judiciaire de Paris, a-t-on appris mardi 18 mai. Quatorze suspects ont été interpellés, dont le « cerveau » présumé du réseau, un Français né au Vietnam, Jean-Claude Hutier. Les trafiquants auraient introduit en France, pendant plusieurs années, quelque 200 kilos d'héroïne par an. La drogue était acheminée d'Extrême-Orient *via* les Pays-Bas et la Belgique. Parmi les personnes interpellées figure un trafiquant notoire de la région Rhône-Alpes, Denis Crouzet, arrêté une première fois en avril 1989 avec 300 grammes d'héroïne et libéré en mars 1991 après une erreur de procédure. Par ailleurs, dix-neuf personnes ont été interpellées, et douze écrouées, à la suite d'une opération de démantèlement d'un réseau de revendeurs d'héroïne et de cocaïne déclenchée entre le 11 et le 13 mai, dans les régions de Romans et de Valence (Drôme).

□ **FOOTBALL : Paris-SG bat Bordeaux en Coupe de France.** – Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de France de football en s'imposant, 2-0, mardi 18 mai au Parc des Princes, face à Bordeaux. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits en début de première mi-temps par Laurent Fournier (14e minute) et George Weah (20e).

La prise d'otages de Neuilly-sur-Seine

Une faute

Dans ses dernières éditions du 14 mai, sur la prise d'otages de Neuilly-sur-Seine, *le Monde*, comme d'autres organes d'information, a affirmé que le preneur d'otages était *« un Noir de forte corpulence, âgé d'une trentaine d'années »*. Reprise sans vérification, sur la foi de dépêches d'agence, cette « information » était totalement fausse et mystérieusement inventée, puisque le preneur d'otages portait en permanence une cagoule. Plusieurs de nos lecteurs s'en sont émus, à juste titre.

Dans un communiqué, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) *« s'interroge sur les motifs qui ont autorisé certains médias nationaux à distiller dangereusement des informations erronées selon lesquelles le preneur d'otages serait de « race noire » ou ayant un « teint foncé »*. Le MRAP juge cette attitude *« injustifiable par l'amalgame qu'elle suscite »* et critique *« cette faute éthique et déontologique »*. Nous ne pouvons que lui donner raison.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'enseignement catholique soigne sa différence

Ouvertement « associée » au service public de l'éducation, l'école privée confessionnelle s'interroge sur le sens de son « caractère propre »

« L'ENSEIGNEMENT *catholique connaît trop bien ses droits. Il est temps qu'il s'intéresse à ses devoirs.* » La remarque du Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, formulée au cours des assises nationales de l'enseignement catholique qui se sont tenues du 14 au 16 mai à Issy-les-Moulineaux, n'est pas fortuite. Ouvertes un an – jour pour jour – après l'adoption du nouveau « statut » de l'enseignement catholique par l'épiscopat et onze mois après l'apurement du contentieux qui l'opposait à l'Etat, les assises nationales d'Issy-les-Moulineaux avaient pour but de dépasser le débat politique qui avait dominé ces dernières années.

L'heure était choisie. Rassurés par les représentants de l'Etat sur la reconnaissance de son « caractère propre » – qui plus est par la gauche, au prix du sacrifice de ses convictions laïques, – les partenaires de l'enseignement catholique, aujourd'hui majoritairement laïcs, se voyaient l'an passé également rassurés par l'attitude des évêques à leur égard, qui avaient pour charge de préciser la place de l'institution enseignement catholique au sein des institutions ecclésiales.

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le rappela dès l'ouverture des Assises : il va *« de soi »* que la finalité de l'enseignement catholique n'est pas d'*« asseoir la puissance sociale de l'Eglise »*. Et Mgr Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux et ancien recteur des universités catholiques de Toulouse et de Paris, assurait par ailleurs qu'*« il est primordial que soit reconnu l'exercice de la compétence de l'Etat »*, qui garde la maîtrise *« légitime »* des programmes, des examens, des diplômes ou de la qualification pédagogique des enseignants. Le message a le mérite d'être clair : *« L'école catholique est d'abord une école. »*



Après avoir combattu pour son existence en 1984 et lutté pour se voir reconnaître pour ses dépenses de fonctionnement le principe de parité avec l'enseignement public contenu dans la loi Debré du 31 décembre 1959, les responsables du privé catholique souhaitaient donc se donner un *« temps de réflexion »* recentré sur l'acte éducatif, la pédagogie ou la transmission du savoir et des valeurs.

Officiellement reconnue lors des accords Lang-Cloupet de juin 1992, la *« contribution »* de l'enseignement catholique *« au service public de l'éducation »* amenait obligatoirement ses partenaires – enseignants, parents, élèves, chefs d'établissement, gestionnaires – à poser la question de son *« caractère propre »*, en somme du contenu de cette *« différence »* inscrite dans la loi.

Un monde éclaté

De tels examens de conscience sont rares. La déferlante contestataire de mai 1968 et les orientations nouvelles du concile Vatican II avaient provoqué la réunion d'assises en novembre 1968. Elles ne furent réunies à nouveau, lors de « Floralies pédagogiques », qu'en 1975.

Les assises d'Issy-les-Moulineaux cependant ne constituent pour l'instant qu'une étape. Lancée l'an passé, la vaste réflexion menée dans chacune des dix mille communautés éducatives (qui scolarisent un élève sur six en France) doit déboucher l'an prochain sur la définition d'orientations précises à faire valoir dès la rentrée 1994. Placées sous le thème « Donner du sens à l'école aujourd'hui », les trois journées de réflexion n'avaient pas pour objet de déboucher sur un texte indélébile, mais plutôt de brosser un tableau varié des attentes du monde éducatif privé sous contrat.

Qu'en ressort-il ? Assurément plus de questions que de réponses. Quelle cohérence éducative donner à l'école dans un monde éclaté, pluriculturel ? Quels sens donner à la réussite ? Comment lutter contre l'échec ? Quel rythmes et quels espaces scolaires ? Quel partenariat local ? Quelle éducation à l'environnement, à la démocratie, à la citoyenneté ?... Autant de sujets, somme toute, qui préoccupent tout autant l'école publique et qui s'imposent à l'école catholique dans un monde fortement laïcisé.

Qu'advient-il donc, dans ce contexte, de ce *« caractère propre »* dont la déclaration conciliaire d'octobre 1965 indique qu'il est de *« créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité »* (1) ? Non prévu initialement par les organisateurs des assises, le thème de travail, « Dire Dieu aujourd'hui », aurait pu amener un début de réponse. Il a surtout eu pour effet, comme ce fut le cas dans bien des ateliers, d'aviver les questions. Celle de la relation au savoir et de l'ouverture à la transcendance, celle du respect de la création ou tout simplement du contenu et de l'expression catholiques de l'enseignement privé confessionnel. Et il fut, à l'évidence, plus facile aux participants d'énumérer des contre-valeurs que des valeurs. Il y a, rappelait fort justement le sociologue Michel Crozier, comme *« une dérive rhétorique du discours sur les valeurs »*.

Car l'enseignement catholique n'échappe pas lui non plus à la notion de *« monde éclaté »*. A n'en pas douter, le « pacte » conclu entre le Père Cloupet et le ministère Lang, s'il fut voulu par la quasi-unanimité des responsables institutionnels (hormis le Syndicat national de l'enseignement chrétien, SNEC-CFTC), a manifestement troublé, à la base, plus d'un acteur de l'enseignement catholique, subitement privé de l'une de ses grilles de lecture favorite, plus politique que pédagogique.

Quartiers défavorisés

La cristallisation autour de la question de la formation des maîtres du privé, qui seront désormais formés dans le cadre des instituts universitaires de formation des maîtres publics (IUFM), témoigne particulièrement de ce trouble (*le Monde* du 15 mai). Et de cette peur, à terme, de n'être *« qu'un enseignement public bis »*. Ce qui, a fait clairement savoir en substance le Père Cloupet, n'est pas une question à venir – *« Ce n'est pas à coups de décrets qu'on réforme l'école »* (2), – mais bien actuelle.

Avec un temps d'avance sur la réflexion, le secrétaire général de l'enseignement catholique a donc jeté les bases de quelques priorités, *« urgentes à mettre en œuvre »* pour faire valoir le *« caractère propre »* de l'enseignement catholique. Priorité entre toutes : l'implantation dans les zones urbaines défavorisées. *« L'histoire et les conditions de notre développement*, a constaté le Père Cloupet, *ne nous ont pas permis d'être suffisamment présents dans les quartiers difficiles. Se montrer disponible pour nous y établir doit être une première priorité, l'enseignement catholique se trahirait s'il ne disait pas « nous sommes là. »* La priorité, il est vrai, suppose d'abord la concrétisation des promesses du nouveau ministre de l'éducation, à savoir l'abrogation des dispositions restreignant la part des financements par les collectivités locales des dépenses d'investissement en faveur de l'enseignement privé.

Innovation pédagogique

Cette implantation, précise le Père Cloupet, va de pair avec une reconnaissance d'une certaine *« liberté d'innovation pédagogique, sous contrôle de l'Etat »*. Celle-ci passe aussi, par exemple, par une ouverture au monde du travail et aux formes d'alternance école-entreprise.

De fait, ces priorités énoncées par le secrétaire général de l'enseignement catholique aboutiront globalement à tester, sur le terrain, la capacité de mobilisation et d'engagement des défenseurs de l'enseignement privé. *« Il faut*, explique le Père jésuite Henri Madelin, aumônier du Mouvement des cadres chrétiens (MCC), *que l'institution soit assez forte pour se dire : premièrement, que l'apprentissage du pluralisme religieux est une forme d'apprentissage de la démocratie, deuxièmement qu'il faut qu'elle cesse d'être prisonnière d'un certain milieu social. Il faut aussi cesser de faire croire que tout le monde est catholique par ce qu'on se dit catholique, et rompre avec cette idée unanimiste qui règne autour des établissements privés. Se dire effectivement qu'il y a une minorité de catholiques pratiquants et précisément reconstruire, sous forme associative, un « cœur » catholique au sein des établissements, qui soit une proposition de foi – et seulement une proposition. »*

Faute de quoi, comme l'ont noté plusieurs participants, toute tentative de modernisation de l'enseignement catholique n'aboutirait effectivement qu'à « repeindre en catholique » ce qui, d'un point de vue strictement consumériste, apparaît déjà aujourd'hui comme un service public *bis* d'éducation.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *Vatican II. Gravissimum educationis* n° 8, repris en préambule dans le « Statut » français de l'enseignement catholique.

(2) Allusion au recours en Conseil d'Etat du SNEC-CFTC visant à annuler le décret de mars 1993 sur la formation des maîtres du privé, découlant des accords Lang-Cloupet (*le Monde* du 15 mai).

POINT DE VUE

Retour de Coblence

par Jacques Poumarède

L'ANNONCE de la suppression de l'agrégation interne dans les sciences juridiques, économiques et politique a consterné de nombreux universitaires de ces disciplines. Déjà empêtré dans un imbroglio administratif provoqué par son prédécesseur, le nouveau ministre des universités fonce tête baissée dans de nouvelles difficultés, car les concours sont ouverts et les présidents des jurys nommés. Sa décision jette aussi une suspicion injuste sur la qualité des recrutements des professeurs réalisés en 1990 et 1991, selon cette procédure. Manifestement, M. Fillon n'a pas su résister aux pressions de la fraction la plus rétrograde du corps professoral.

L'agrégation interne permettait de promouvoir des maîtres de conférences après un examen sérieux et national de la qualité de leurs enseignements, de leurs travaux et des services rendus aux universités, mais, aux yeux des « mandarins », elle avait l'inconvénient d'offrir moins de prise aux jeux clientélaires et aux manœuvres locales, et surtout de galvauder le sang bleu de l'agrégation. Mieux informé, M. Fillon devrait pouvoir revenir sur cette malencontreuse décision, sinon le retour de la droite aux affaires risque fort de ressembler à celui des émigrés de Coblence. Comme eux, n'aurait-elle rien appris, ni rien oublié ?

▶ **Jacques Poumarède est professeur des universités, président du jury de l'agrégation interne d'histoire du droit.**

Le collège à la carte

Sans bruit ni publicité excessive, parfois à l'insu des familles, les règles de la sectorisation pour l'entrée au collège perdent de leur rigidité. Le « libre choix », par les parents, de l'école de leurs enfants, qui constitue une bonne part du fonds de commerce de la droite sur le terrain scolaire et qu'elle a, une fois de plus, inscrit à son programme en mars 1993, est pratiquement réalisé dans bon nombre d'établissements secondaires.

Selon une note d'information que vient de publier le ministère de l'éducation nationale, près d'un collège sur deux (47 %) et plus d'un lycée sur quatre (27 %) peuvent aujourd'hui, en toute légalité et sans dérogation, accueillir des élèves « hors secteur ». Cette liberté n'est pas nouvelle. C'est à la rentrée 1984 en effet – autrement dit juste après l'onde de choc provoquée par les manifestations en faveur de « l'enseignement libre » – que la gauche avait commencé à assouplir la carte scolaire dans quelques départements. Et les nouvelles règles se sont imposées, au fil des années et sous la pression des familles, dans un nombre croissant d'établissements.

La gauche n'a pas réussi pour autant à clarifier ses positions sur ce sujet sensible. Pour une raison bien simple, parfaitement mise en évidence par les statistiques ministérielles : que les règles du jeu soient souples ou rigides, les familles socialement les mieux dotées s'en sortent toujours mieux que les autres. Et, parmi elles, les enseignants savent efficacement tirer parti, pour leurs propres enfants, de leur bonne connaissance des arcanes de l'institution.

Autocensure des parents

Un an après leur entrée au collège, il n'y a guère que 10 % des élèves qui sont inscrits dans un collège hors secteur. C'est finalement fort peu quand on sait que, dans un établissement sur deux, cette possibilité est accordée quasi automatiquement. Mais cette moyenne recouvre des disparités sociales considérables dont on voit mal comment elles pourraient aller en s'atténuant.

Aux deux extrémités, on trouve les couples d'agriculteurs ou d'ouvriers et des couples où un enseignant (de préférence le père) est marié à un cadre ou un membre des professions intermédiaires. Les premiers sont seulement 6 % à demander une dérogation ou à profiter de la liberté qui leur est laissée dans certains secteurs ; les seconds utilisent cette possibilité dans près d'un cas sur quatre !

L'analyse des motivations des familles renforce encore ces différences. L'enquête montre par exemple que, comme pour le recours à l'enseignement privé, la scolarisation dans un collège « hors secteur » est plus fréquente quand l'élève est en difficulté scolaire... sauf chez les enseignants et les cadres. Les cadres (31 %) et surtout les enseignants (50 %) sont aussi beaucoup plus nombreux que les ouvriers (19 %) à exprimer des réticences quand on leur demande d'expliquer leur démarche.

Ce qui laisse penser qu'ils savent quels sont les arguments recevables par l'institution. Dans son livre *la Bonne École* (1), le sociologue Robert Baillon révélait que, dans les zones où la carte scolaire était assouplie, la quasi-totalité des demandes de collèges « hors secteur » motivées par le choix d'un enseignement de langue rare, par exemple, étaient acceptées... tandis que 62 % seulement des demandes motivées par la réputation du collège obtenaient satisfaction. *« Voilà qui n'encourage pas à la sincérité »*, concluait-il.

Malgré leur prudence, les cadres et les enseignants sont quand même plus du tiers à évoquer les bons résultats du collège choisi, tandis que, chez les ouvriers, c'est l'argument de la proximité du domicile qui est mis en avant dans plus d'un cas sur deux. *« Par rapport aux couches sociales favorisées*, analysait Robert Baillon, *les familles ouvrières accentuent l'inégalité de leur position par l'humilité de leurs aspirations. »*

Et il démontrait que, sur une zone géographique donnée, l'accroissement de la liberté de choix des familles pouvait multiplier... par sept les chances des enfants de cadres – et d'enseignants – de se retrouver, par exemple, dans des classes de sixième à faible taux d'élèves en retard. On peut dès lors comprendre pourquoi le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a exprimé, d'emblée, son désir de prendre son temps sur ce dossier.

CHRISTINE GARIN

(1) *La Bonne Ecole*, par Robert Baillon, Hatier 1991.

REPÈRES

BUDGET. Le ministère du budget vient de publier, discrètement, le détail des annulations de crédits annoncées, dès son arrivée, par le nouveau gouvernement. Un arrêté paru au *Journal officiel* du 11 mai permet d'en prendre la mesure. Le budget pour 1993 du ministère de l'éducation nationale – 281 milliards de francs – sera amputé, au total, de 180 millions de francs pour les autorisations de programme et, surtout, de 675 millions de francs de crédits de paiement, dont 560,5 millions pour l'enseignement scolaire et 104,7 millions pour le supérieur. Si elles restent modestes, ces coupes seront fort mal vécues par les intéressés.

Pour le scolaire, elles portent principalement sur les crédits de formation continue des personnels (– 70 millions), les dépenses pédagogiques et subventions de fonctionnement des établissements (– 61,8 millions), les dépenses de fonctionnement des services déconcentrés (– 60,8 millions) et la participation de l'Etat aux dépenses de rémunération des personnels d'internat et de demi-pension (– 50 millions). Dans le supérieur, ce sont les subventions de fonctionnement (– 40 millions) et les subventions d'équipement à la recherche universitaire (– 40 millions) qui sont le plus touchées.

DROITS DE L'HOMME. Pour la deuxième année consécutive, l'université d'été de formation de formateurs en droits de l'homme et citoyenneté démocratique se tiendra du 8 au 29 juillet à l'IUFM de Versailles et accueillera une centaine de stagiaires. Cette université d'été est dirigée par Marc Agi, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la commission française pour l'UNESCO. Elle est financée grâce à l'appui des ministères de l'éducation nationale, des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie. A l'issue des trois semaines de stage, les participants sont censés savoir formuler et transmettre des notions claires d'ordre civique, identifier les problèmes liés aux droits de l'homme dans les différents pays, élaborer des schémas de solution et participer à la mise en place d'un réseau international.

▶ **Renseignements au 48-53-81-50.**

ÉCOLE DOCTORALE. Les six établissements d'enseignement supérieur et de recherche du ministère de l'agriculture, situés en région parisienne et regroupés au sein de la Fédération des grandes écoles du vivant, viennent de créer *une école doctorale. Pour l'Ecole* nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF), l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSIA), l'Ecole nationale supérieure d'horticulture (ENSH), l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP), l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA) et l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG), cette initiative est destinée à renforcer l'enseignement par *la recherche dans ces différents* établissements, qui regroupent trente-sept laboratoires et quatre cents doctorants.

NANCY. Le *Journal officiel* du 14 mai publie l'arrêté créant, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, le pôle universitaire européen de Nancy. Après Strasbourg et Grenoble, il s'agit du troisième pôle de ce type en France. Il regroupe les deux universités de Nancy, l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPG) et plusieurs collectivités locales (district urbain de Nancy, département de Meurthe-et-Moselle et région de Lorraine). L'université de Metz y sera associée par convention. La constitution de ce pôle européen, regroupant *43 000 étudiants* et présidé par Michel Gantois, ancien président de l'INPG, devrait permettre aux universitaires nancéiens de développer ouverture et coopération internationales notamment transfrontalières, de renforcer leur service des relations internationales, et de lancer de spécialisations concernant l'Europe.

UNIVERSITÉ-VILLE. La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) organise, les 9, 10 et 11 juin prochain, avec le concours de la ville d'Evry, un colloque sur « L'étudiant, l'université et la ville ». Organisé autour de trois thèmes – « L'étudiant dans la cité : usager, acteur et citoyen » ; « L'université et la ville : une convergence d'intérêts » ; « Villes universitaires : une nouvelle dimension –, le débat devrait permettre à tous les acteurs du développement universitaire de confronter expériences et points de vue : présidents d'université, directeurs d'établissement, représentants de l'Etat, représentants d'étudiants, chefs d'entreprise, enfin élus locaux et notamment maires de villes universitaires ou leurs représentants, tels que Roland Carraz, maire de Chenôve, Jean-Michel Dubernard, adjoint au maire de Lyon, Jacques Guyard, maire d'Evry, Pierre Maille, maire de Brest, Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, François Trucy, maire de Toulon, etc.

▶ **Renseignements : Conseil communication et université, tél. : 48-87-77-72.**

Le Québec brouillé avec le français

Les universités francophones canadiennes ont imposé un examen à leurs nouvelles recrues. Hécatombe

MONTRÉAL
de notre correspondante

A la suite d'une initiative *prise en 1989 par les recteurs* des grandes universités francophones du Québec, alarmés de la piètre qualité du français des nouvelles générations d'étudiants, le ministère québécois de l'enseignement supérieur et de la science impose, depuis un an, un examen de français à tous les nouveaux étudiants inscrits dans une université francophone. Les résultats des deux premières séries de tests ont dépassé les pires appréhensions.

Le taux d'échec à l'examen de français administré en mai 1992, pour les inscriptions à la session universitaire de l'automne, a été de 55,5 % chez les 18 000 diplômés des « CEGEP » (collèges d'enseignement général et professionnel), qui dispensent, après les cinq années du cours secondaire, un enseignement *intermédiaire de deux ans* qu'une évaluation continue sanctionne par un « diplôme d'études collégiales », donnant accès à l'université.

Les résultats de la session d'hiver, rendus publics le mois dernier, sont encore pires : 65 % de recalés, tant chez les 2 160 « cégépiens » qui passaient l'examen pour la première fois que chez les 5 600 recalés de la session précédente qui se représentaient. Pour certaines universités, les trois quarts des candidats ont échoué.

L'examen consiste en une dissertation de cinq cents mots sur l'un des trois thèmes proposés par le ministère. Les textes sont notés en fonction de sept critères visant à évaluer, pour la moitié des points, l'habileté discursive (richesse du vocabulaire, clarté de l'énoncé, pertinence de l'argumentation, etc.), et pour l'autre moitié, la maîtrise de l'orthographe et de la grammaire (20 fautes mènent à l'échec). Bien que les étudiants soient autorisés à apporter grammaire et dictionnaire, c'est sur ce deuxième volet que chutent la plupart des recalés. *« En fait, on reçoit d'excellents textes, truffés d'erreurs »*, résume Mme Denise Drapeau, chef de l'équipe de quatre-vingt-cinq correcteurs du ministère.

Cette situation catastrophique fournit de nouvelles armes aux nombreux détracteurs du système éducatif dont s'est doté le Québec dans les années 60-70 et de la pédagogie américaine libérale sur laquelle il est fondé. Promue, à cette époque, levier de changement et de promotion sociale, devenue affaire d'Etat, l'éducation devait encourager la créativité, la spontanéité, l'épanouissement de la personnalité des enfants. Après la discipline rigide instituée par l'épiscopat catholique, qui avait jusqu'alors la haute main sur un système éducatif d'un élitisme avoué, l'enseignement se voulut moins directif et moins livresque, *de nombreux parents plus fortunés* préférant, dès lors, envoyer leurs enfants dans les écoles privées généreusement subventionnées par la loi.

Dès 1989, les recteurs d'université ont décidé de prendre des mesures pour s'assurer que les étudiants maîtrisent correctement la langue française au sortir de l'université. Certaines universités ont donc institué leur propre test de français. Le ministre de l'enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard, a simplement systématisé et harmonisé cette pratique l'an dernier, et introduit à l'entrée à l'université une évaluation du niveau des étudiants sortant des collèges secondaires.

« Injustice sociale »

Pour l'instant, le ministère considère qu'il faut attendre les résultats de la troisième série de tests, qui a eu lieu en mars, et *« analyser plus en détail les failles des étudiants »* avant de tirer des conclusions pratiques de l'hécatombe constatée aux deux premières séries. Le ministre a néanmoins déposé, le 6 avril, un projet de loi, actuellement à l'étude en commission parlementaire, afin de réformer l'enseignement collégial. Cette réforme vise surtout à contrer la fâcheuse tendance des étudiants à traîner trois ou quatre ans au CEGEP (un ticket modérateur viendrait pénaliser ceux qui accumulent les échecs) mais augmente aussi le nombre d'heures consacrées au français et à l'anglais, en rognant sur les heures de philosophie et de sport.

Jusqu'à nouvel ordre, chaque université reste libre de l'usage qu'elle fait des résultats de l'examen de français. Aucune ne fait de la réussite de cet examen une condition d'admission. L'université du Québec à Montréal (UQAM), dont c'était initialement l'intention, a dû faire marche arrière devant l'ampleur du désastre, les étudiants qui s'inscrivent dans le réseau de l'université du Québec (implanté à Montréal et dans cinq villes plus petites) ayant un taux d'échec à cet examen nettement supérieur à la moyenne provinciale.

Comme les CEGEP, créés en 1967, l'université du Québec a été fondée en 1968 pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur. Cela a effectivement provoqué une hausse spectaculaire de ses effectifs d'étudiants. Mais, en même temps, elle reste marquée par cette ambition initiale et accueille beaucoup plus d'étudiants issus de milieux socialement moins favorisés que dans les universités plus anciennes. Cela contribue à expliquer à la fois ses moins bons résultats en français et sa mobilisation contre un examen perçu, selon l'Association des étudiants de l'UQAM, comme une *« injustice sociale »* visant à *« éliminer ceux et celles qui ne connaissent pas assez bien le jargon utilisé entre ceux et celles qui dirigent la société »*.

Soutenant au contraire que la vraie démocratisation consiste à *« faire en sorte que [ses] diplômés ne soient pas handicapés tout au long de leur carrière par leurs carences en français »*, l'UQAM a d'abord offert aux recalés des cours de rattrapage et deux occasions supplémentaires de réussir l'examen, dans un délai de seize mois. Pendant cette période, ils pouvaient poursuivre normalement leurs études universitaires, avec, en fin de course, le risque de sortir sans aucun diplôme.

Les protestations des étudiants, le fort taux d'échec constaté parmi ceux qui se sont représentés à l'examen et le risque de dépeuplement de l'université au profit d'établissements moins sévères (notamment aux deux universités anglophones de Montréal, qui acceptent les étudiants francophones et où la politique de tests de langue à l'inscription ne s'applique pas) ont finalement convaincu l'UQAM d'assouplir encore sa politique, pour l'aligner sur celle des autres universités francophones. Les cours de rattrapage imposés aux recalés seront désormais « crédités » comme les autres matières enseignées, et l'obtention de ces crédits dispensera l'étudiant de repasser l'examen provincial.

Mais dès 1989, les recteurs d'université voyaient ces cours de rattrapage comme un palliatif transitoire, en attendant que l'enseignement secondaire, responsable de la formation générale, prenne des mesures correctives pour mieux s'acquitter de sa tâche. A la commission parlementaire sur le projet *de réforme des CEGEP des pressions en ce sens se sont exercées de* toutes parts. Enseignants et étudiants des collèges, organisations syndicales et patronales ont presque unanimement recommandé que l'examen de français devienne une condition d'admission non à l'université, mais au CEGEP, et s'accompagne d'une réforme de l'enseignement secondaire visant à relever le niveau des élèves dans les matières de base que sont le français et les mathématiques.

Une occasion unique

« Soyez certains que je vais en venir au niveau secondaire », a répondu Mme Robillard. Cette façon d'examiner *« de haut en bas »* le système éducatif peut paraître illogique, mais il faut savoir que son intégration verticale est beaucoup moins complète qu'en France, où la centralisation assure beaucoup plus fortement l'arrimage entre les ordres d'enseignement. Si bien qu'au Québec c'est en pratique le palier supérieur qui, en fixant ses critères d'admission, détermine en quelque sorte le contenu des enseignements en amont.

Qui plus est, l'enseignement primaire et secondaire relève du ministre de l'éducation, alors que CEGEP et universités relèvent du ministre de l'enseignement supérieur et de la science. Mme Robillard a toutefois une occasion unique d'orchestrer une réforme cohérente de tout le système : depuis la démission du ministre de l'éducation en octobre dernier, elle assume, par intérim, les deux portefeuilles.

CATHERINE LECONTE

Etudiants étrangers sous surveillance

Le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers concerne directement les jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur

LES étudiants étrangers effectuant leurs études en France ont bénéficié d'un traitement particulier dans le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers, qui sera prochainement examiné en conseil des ministres. Dans ce texte, dont la première mouture a été rendue publique par *le Monde* du 6 mai, ils sont la seule catégorie sociale nommément citée.

Le premier projet gouvernemental prévoyait notamment que les étudiants titulaires d'une carte de séjour temporaire ne pourraient plus obtenir une carte de dix ans. *Le durcissement de la législation* à leur égard pourrait laisser entendre qu'il leur était, jusqu'à présent, relativement aisé d'entrer sur le territoire français et relativement facile d'y rester. Il n'en est rien.

Effectuer des études en France pour un jeune étranger n'est pas simple, à deux exceptions près. Ceux qui résident déjà en France et qui sont titulaires d'un titre de séjour d'un an minimum et ceux dont les parents ou le conjoint ont en leur possession une autorisation de séjour de trois ans au moins, peuvent en effet s'inscrire dans l'établissement de leur choix selon les mêmes modalités qu'un jeune Français, s'ils ont réussi l'examen du baccalauréat ou sont en possession d'un titre français équivalent.

Il n'en est pas de même pour les non-résidents qui souhaitent s'inscrire *pour la première fois* en premier cycle universitaire ou en première année de capacité en droit. Sous réserve d'exception, ils doivent passer le barrage de la préinscription auprès d'un établissement d'enseignement supérieur. Indépendamment des formalités à accomplir, les candidats doivent justifier d'un diplôme leur ouvrant les portes des universités françaises et passer avec succès un examen de compréhension de la langue française. Seuls les ressortissants d'Etats où le français est la langue officielle, ou ceux qui ont suivi la majeure partie de leurs études en langue française sont dispensés de ce contrôle linguistique.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire pour la deuxième fois en premier cycle ou pour la première fois en deuxième ou troisième cycle, le dispositif est un peu moins contraignant. Ils sont soumis aux mêmes règles qu'un étudiant français, la seule différence est que l'établissement a la possibilité de vérifier leur *niveau de compréhension de la langue française.*

Le sérieux des études

Le jeune étranger doit ensuite obtenir un titre de séjour étudiant. Il est alors exclu pour lui de s'inscrire dans un établissement privé non reconnu par le ministère de l'éducation nationale. Il doit aussi justifier d'une couverture sociale et de ressources suffisantes, évaluées actuellement à 1 800 francs mensuels. Le décret du 23 juillet 1992 prévoit que les services du ministère de l'éducation nationale peuvent vérifier si les établissements qui accueillent des étudiants étrangers ont bel et bien les moyens de les scolariser. Cette mesure vise à prévenir tout « trafic » d'attestations d'inscription que certains établissements pourraient délivrer en échange de sommes élevées.

Une fois en France, l'étudiant étranger doit, pour poursuivre ses études, obtenir le renouvellement du titre de séjour étudiant. Les préfectures ont désormais la possibilité d'apprécier la « réalité et le sérieux » des études. Ainsi, la circulaire du 29 octobre 1991 (dite « circulaire Marchand ») suggère de baser la décision sur un certain nombre de documents réclamés à l'étudiant : certificat d'inscription pour l'année universitaire, attestation d'inscription aux examens, ainsi que les résultats obtenus.

Ce texte réglementaire autorise le refus de la qualité d'étudiant à ceux qui auraient connu des échecs répétés sans fait justificatif. Cette circulaire est fortement contestée par des associations militantes et des syndicats d'étudiants de gauche. Leur argumentaire repose sur *le fait qu'il* n'existe pas d'obligation de résultats pour qu'un Français poursuive ses études et qu'il est donc injuste *de ne pas autoriser un échec universitaire à un étranger.* Le gouvernement, quant à lui, souhaitait, par cette disposition, lutter contre les inscriptions à répétition, notamment en troisième cycle, qui permettaient après dix années de présence et de possession d'une carte de séjour temporaire (mention étudiant) d'obtenir la carte de résident.

137 278 inscrits en France

Le nombre d'étrangers inscrits dans les universités françaises, en proportion du nombre total d'étudiants, est resté stable, autour de 13 %, durant les quinze dernières années. En 1991-92, ils étaient 137 278, sur un total de 1,2 million d'étudiants, selon le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (1).

Les plus nombreux sont ceux qui sont originaires du continent africain, 75 000 au total, dont 24 000 Marocains, 16 000 Algériens et 5 000 Camerounais. Les étrangers nés dans un pays européens arrivent en deuxième position avec plus de 30 000 inscrits, dont 5 500 Allemands, 3 000 Britanniques et 3 000 Portugais. Les pays de l'Est sont (encore ?) peu représentés, exception faite de la Roumanie et la Pologne (1 000 ressortissants de chacun de ces pays en France). L'Asie et le Proche et Moyen-Orient envoient plus de 20 000 étudiants, dont près de 5 000 Libanais. 10 000 étudiants sont originaires du continent américain, dont 3 500 Américains et moins de 2 000 Brésiliens.

Plus de la moitié poursuivent des études en sciences humaines : près de 50 000 sont inscrits dans des filières littéraires, 15 000 en économie, 15 000 en droit. Ils sont 30 000 en sciences, 20 000 en médecine, 3 000 en pharmacie, 3 000 dans des IUT et 1 200 en dentaire.

La répartition par discipline varie selon les cycles : en premier et deuxième cycle, les étrangers étudient plutôt les sciences et les lettres. Mais ils viennent se spécialiser, en troisième cycle, dans les disciplines de santé.

MICHÈLE AULAGNON

(1) Repères et références statistiques, direction de l'évaluation et de la prospective, 1992.

COURRIER

Le mépris des ministres

Mardi 11 mai 1993 : la décision du pont des vendredi 21 mai et samedi 22 mai est annoncée officiellement pour les enseignants après quelques tergiversations, car on avait oublié que les établissements scolaires fonctionnent aussi le samedi.

Cette mesure, je la reçois comme la marque d'un profond mépris de la part des ministres :

– En tant que fonctionnaire : on croit compenser les mesures sur les salaires par un jour de congé supplémentaire, et on voudrait accréditer l'idée que le travail des fonctionnaires ne sert à rien que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

– En tant qu'enseignant : le mois de mai est un mois difficile avec les jours fériés, l'approche des examens et l'orientation de fin d'année. Les enseignants ont organisé toutes les activités en prenant en compte ces contraintes, et ceux qui sont censés gouverner la France viennent rompre le difficile équilibre de la fin de l'année scolaire : quel mépris pour le travail des autres marqué par cette mesure qui n'est que démagogie !

Alors, messieurs les ministres, faites votre travail (bloquer les salaires, augmenter la CSG...), mais laissez-nous faire le nôtre.

FRANÇOIS HENNEBERT
Aix-en-Provence

L'aumône d'un congé

Dans un article du *Monde* du mercredi 12 mai, vous traitez du *« cadeau »* du congé de l'Ascension fait aux fonctionnaires, et en l'occurrence aux enseignants, sous l'angle « encore des vacances pour les profs ».

Ce que ni vous ni le ministre n'avez réalisé, c'est que nous, professeurs de lycée, nous rattrapons gratuitement les cours que les divers jours fériés et ponts des mois de mai et juin font perdre à nos élèves de terminale à quelques semaines du bac.

Vous ne réalisez pas non plus à quel point l'annonce de cette mesure démagogique et presque insultante (un peu de congé en aumône) désorganise la vie des établissements scolaires : avez-vous pensé aux devoirs surveillés, aux sorties prévues depuis longtemps, qu'il sera impossible de replacer dans le peu de temps qu'il nous reste avant la fin des cours ?

NELLY LAC
Villefontaine, (Isère)

COMMUNICATION

La télévision demain

II. – *Bientôt cinq cents chaînes à la maison...*

L'image numérique va multiplier les chaînes de télévision (*le Monde* du 19 mai), jusqu'à cinq cents peut-être. Un pays aussi peuplé que les États-Unis peut-il éviter la saturation? C'est le pari qu'entendent relever les grands groupes de communication américains.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Ne vivent à Bellerose que ceux qui y sont obligés : Coréens, Grecs, hindous, Afghans, ex-Yougoslaves et nombre d'Afro-Américains... Ce quartier anonyme de Queens à New York City, peuplé de nouveaux immigrants et de laissés-pour-compte de la croissance, est pourtant devenu un laboratoire. C'est là que Time Warner, l'un des plus puissants groupes de communication américains, expérimente depuis deux ans ce qu'il est convenu d'appeler la «*télévision du futur*».

Pour une somme qui va de quelques dollars (1) à quelques dizaines de dollars, les habitants de Bellerose ont accès à un décodeur gratuit et à un programme expérimental qui leur permet d'ajouter soixante-quinze chaînes de télévision à la vingtaine de canaux déjà diffusés par le câble à Queens. Soit un éventail incroyablement varié de programmes allant de The Prayer Channel, une chaîne religieuse d'obédience catholique, à NASA Select, spécialisée dans la conquête de l'espace, en passant par QVC Fashion Channel consacrée à la mode, Cartoon Network spécialisée dans les dessins animés, Lifetime pour les femmes, C-Span pour les fans de débats parlementaires ou Court TV pour les amateurs de grands procès en direct.

A ce bouquet de chaînes s'ajoutent cinquante-sept autres canaux entièrement consacrés au cinéma. *Vous avez raté un film sur les* chaînes cinéma Home Box Office (HBO) ou *Cinemax ? No problem*, ces chaînes sont «multiplexées» : le film dont le début a été manqué à *10 heures du matin est retrans*mis à 11 heures sur un autre canal et à midi sur un troisième. *Idem* pour Cinemax. Et si aucun téléfilm ne vous séduit sur HBO, vous avez *le choix entre dix et quinze* autres films par jour sur les quelques dizaines de canaux disponibles.

Par simple pression des boutons de la télécommande, chacun peut sélectionner une production récente parmi celles qui viennent de quitter l'affiche. Si l'on en croit Jim Ludington, directeur du projet, «*pas un seul des cinq mille abonnés de Bellerose n'a encore rendu son décodeur*». Tous seraient «accros».

3 500 milliards de dollars par an

Deux mille kilomètres plus loin, dans le Colorado, les «*couch potatoes*» (c'est ainsi qu'on appelle aux Etats-Unis les *maniaques du* petit écran, avachis, comme des légumes, sur leur canapé) n'ont rien à envier à leurs homologues new-yorkais. A Denver (Colorado), *le plus gros câblo-opérateur* américain, Telecommunications Inc. (douze millions d'abonnés), a inauguré en octobre 1992 une expérience pilote qui met à portée *de télécommande*, et pour 3 dollars, un système de *pay per view* ou paiement à l'image (six films au choix parmi les plus récents) qui brise là encore tout lien avec *le vidéoclub du coin* de la rue (2). Les téléphages les plus difficiles pourront piocher d'une télécommande négligente dans une bibliothèque de près de deux mille documentaires, dessins *animés et* téléfilms de leur choix.

Les Américains isolés dans les montagnes ou dans les fermes de l'Iowa ne pourront plus non plus se plaindre d'être soumis à la portion congrue télévisuelle. Le consortium Hughes Aircraft, que la pénurie des crédits militaires a poussé à se diversifier, s'est réorienté vers la télévision. Dès l'année prochaine, deux satellites inonderont vingt-quatre heures sur *vingt-quatre les États-Unis* avec une sélection de cent cinquante chaînes de télévision. Premier marché (officiellement) visé : les quarante millions de foyers améri*cains que les aléas géographiques* privent de télévision payante. En réalité, c'est tout le marché américain qui est ciblé, et les câblo-opérateurs, qui pensaient leur mono*pole uniquement menacé par les* compagnies du téléphone, sont saisis de frissons. Seuil d'amortissement de l'opération : dix millions de foyers.

Le monde télévisuel américain est ainsi sur le point de basculer. *Le premier moteur de cet avène*ment est la technologie. Là où, auparavant, il ne passait qu'un seul filet d'images, il en passera à court terme une dizaine. La numé*risation de l'image et l'adoption* de la compression numérique devraient donc permettre la création d'au moins cent cinquante canaux supplémentaires (cinq *cents affirment les plus opti*mistes). Hollywood peut-il produire assez d'images pour nourrir cinq cents chaînes de télévision? Pas sûr. Qu'importe, mille autres *utilisations sont possibles : télé*shopping, formation professionnelle, location de places de concert ou réservation de billets d'avion, paiement direct... le tout de chez *soi et sur son téléviseur. Pas ce* récepteur déjà suranné qui trône chez tous, mais un autre appareil plus sophistiqué.

Bill Gates, PDG de Microsoft, tient pour acquis que dans cinq ans la micro-informatique et la télévision ne feront qu'un. *Et John* Sculley, PDG d'Apple, estime que d'ici sept à huit ans l'industrie de la télévision, des télécommunications, de l'information et du loisir audiovisuel (télévision, disque, cinéma, jeux vidéo) «*ne formeront qu'un seul et unique marché de 3 500 milliards de dollars par an*».

En attendant que cette tornade visuelle bouleverse la société américaine puis toutes les sociétés développées, plusieurs inconnues subsistent.

La première s'énonce ainsi : par quel tube les foyers américains se raccorderont-ils à la future grande foire à images? Par connexion simple à un réseau souterrain de câble en fibre optique comme le souhaitent les câblo-opérateurs et les compagnies du téléphone? *Par* une antenne domestique de réception satellitaire comme le veut Hughes? Par une connexion au «câble sans fil» (acheminement par bornes de micro-ondes) ? Ou bien par des antennes collectives de réception satellitaires (mini-réseaux câblés)? La guerre économique entre les militants de ces différents tubes à images ne fait que commencer. Elle a aujourd'hui un front principal, celui qui oppose les câblo-opérateurs aux compagnies du téléphone sur le réseau câblé souterrain.

Une bataille qui se joue en fait *à trois si l'on y ajoute la Federal* Communications Commission (FCC), l'organisme de régulation, et même à quatre compte tenu du gouvernement qui n'hésite pas à *légiférer d'autorité quand les pres*sions deviennent trop fortes. «*En 1988, le débat sur l'introduction des compagnies du téléphone dans le câble se menait avec près de cent interlocuteurs différents*», se souvient Robert Pepper, chef du bureau de la prospective à la FCC.

Même si les cinq plus gros câblo-opérateurs (Telecommunications Inc., Time Warner, Continental, Comcast, Cablevision) ont un chiffre d'affaires *cumulé (7,5* milliards de dollars en 1991) dix fois inférieur à celui des cinq plus grosses compagnies de téléphone (82 milliards de dollars), ils ne sont pas dépourvus d'atouts.

Conçu à l'origine comme un simple moyen d'acheminer des images dans des régions difficiles d'accès, le câble est devenu un partenaire à part entière entre *les* réseaux généralistes basés à New-York et l'industrie des programmes concentrée à Hollywood.

ET VOICI LE MODÈLE QUI ZAPPE 25 CHAÎNES À LA SECONDE !

TÉLÉ GRANDE VITESSE

PANCHO

Plus qu'un simple véhicule *d'images, le câble est devenu une* industrie de programmes qui a engendré une foule de services nouveaux : programmes de films récents sans interruptions publicitaires, sports et *informations* non-stop, musique vingt-quatre heures sur vingt-quatre, plus toute une gamme de programmes spécialisés pour les jeunes, les femmes, les bricoleurs, ou les minorités raciales ou sexuelles. En 1991, *60 % des foyers américains étaient* raccordés au câble, et cette industrie représentait 18 milliards de dollars de recettes (en publicité et en abonnements), soit le double *du chiffre d'affaires des trois* grands réseaux généralistes (ABC, CBS et NBC).

Profitant d'une législation favorable, l'industrie du câble s'est aussi fortement concentrée. Les cinq premiers câblo-opérateurs, *qui groupaient 12 % des foyers en* 1985, en représentent aujourd'hui la moitié. Le plus puissant d'entre eux, Telecommunications Inc., avouait un chiffre d'affaires de *3,57 milliards de dollars en 1992* et un cash-flow de 1,6 milliard de dollars.

D'énormes masses de capitaux

En même temps que la technologie, l'autre vecteur du changement sera l'argent. Rien ne se fera *sans d'énormes masses de capi*taux. Et pour acheminer de l'image, les richissimes compagnies du téléphone ont commencé de prendre position. La raison en *est simple : en se numérisant*, l'image devient une donnée informatique acheminable au même titre que la voix sur un réseau en fibre optique. Bell Atlantic, née de *l'éclatement d'AT and T (Ameri*can Telegraph and Telephone), tente ainsi une expérience de vidéo à la carte en Virginie, et USWest, autre rejeton d'AT and T, travaille à l'installation de la fibre optique chez sa clientèle de quatorze Etats des Etats-Unis. *Dans cette course à l'image*, les compagnies du téléphone sont néanmoins bridées : la FCC leur interdit de contrôler des réseaux câblés dans leur zone d'exploitation téléphonique et tout investissement au-delà de 5 % dans les sociétés de programmes.

En revanche, les câblo-opérateurs sont plutôt favorisés, qui ont *une autorisation partielle d'ache*miner un service téléphonique sur leurs zones d'exploitation du câble. Chacun sait bien néanmoins que ces barrières sauteront un jour *et que des alliances sont inévita*bles. La FCC le sait aussi qui, petit à petit, fraie la voie. Elle a ainsi autorisé en juillet 1992 les compagnies du téléphone à trans*porter des signaux vidéo sur leurs* réseaux. Câblo-opérateurs ou compagnies du téléphone, pour tous, l'enjeu est le même, se tailler très vite une part très grosse de la *future «autoroute électronique»* pour mieux négocier en position de force le jour venu.

Lundi 12 avril, TCI a annoncé un investissement de 2 milliards de dollars sur quatre ans pour remplacer la majeure partie de son *réseau câblé par de la fibre opti*que. But de la manœuvre : bâtir une véritable «infostructure» capable de créer une capacité de réception de près de cinq cents *canaux sur un même poste de télé*vision. Time Warner Inc., Cablevision Systems Corp. ont fait des annonces similaires.

YVES MAMOU

(1) Un dollar vaut environ 5,40 francs.

(2) Sous le titre «Qui a peur de John Malone?», «le Monde-l'Economie» du 18 mai a consacré un article au PDG de Telecommunications Inc.

Prochain article :
L'emballement de la course à l'audience

En quête d'argent frais

«The Independent» pourrait passer sous le contrôle d'«El Pais» et de «La Repubblica»

Confronté à des difficultés financières et à une baisse de diffusion accrues, «The Independent» pourrait accepter que «El Pais» et «La Repubblica» augmentent leur participation dans son capital, celle-ci devenant éventuellement majoritaire.

LONDRES

de notre correspondant

La presse britannique connaît de nouvelles grandes manœuvres financières, lesquelles sont large*ment une conséquence du récent* rachat de *The Observer* par *The Guardian* (*le Monde* daté 2-3 mai). *The Independent* souhaitait acquérir le premier titre, dans *l'objectif de le fusionner avec son* numéro de fin de semaine, *The Independent on Sunday*, et d'éliminer ainsi un concurrent dans un marché, celui de la presse *dominicale, où la compétition est* rude. Son échec au profit du *Guardian* le renvoie à des difficultés financières dues notamment à une baisse de ses ressources publicitaires, elles-mêmes engendrées par la récession, et à celle de sa diffusion.

Celle-ci s'est nettement aggravée depuis 1990, en raison d'un problème d'«image» et à la suite *de désaccords d'ordre éditorial*. Certains journalistes soulignent ainsi que le quotidien évolue vers la «droite», alors que son supplément dominical reste davantage orienté «à gauche». En outre, Sir Ralph Dahrendorf, le président de Newspaper Publishing, la société éditrice de *The Independent*, est en *complet désaccord* avec Andreas Whittam Smith, l'un des fondateurs du journal, aujourd'hui directeur. Sir Ralph, qui a démissionné de ses fonctions récemment, était notamment hostile à la tentative de rachat de *The Observer. Il devrait être rem*placé avant la fin du mois.

Avec le *Times, The Independent* est l'un des deux quotidiens «de *qualité*» *(sur cinq)* dont les ventes ont le plus baissé depuis un an (près de 12 %), passant à environ 340 000 exemplaires. Les ventes de *The Independent on Sunday* traduisent également une *régression de plus de 5 %*. Pour faire face à cette situation, le quotidien, fondé en 1986 par des journalistes du *Daily Telegraph* et dont la réussite a longtemps été exemplaire, a besoin d'argent frais et cherche de nouveaux partenaires, de préférence minoritaires. Or deux de ses principaux actionnaires, l'italien *La Repubblica* et l'espagnol *El Pais*, qui détiennent déjà chacun une participation d'environ 18,4 % dans le capital de Newspaper Publishing, souhaitent augmenter celle-ci.

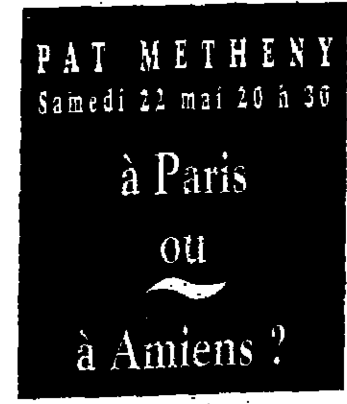
«OPA inamicale»

Chaque titre pourrait donc porter sa participation à 25 %. Ensemble, ils contrôleraient donc 50 % du capital de *The Independent*, ce qui, si leurs offres respectives étaient acceptées, donnerait aux partenaires continentaux de *The Independent* un poids considérable. Par ailleurs, Cerruti, qui est l'un des plus importants fabricants mondiaux de machines d'imprimerie (dont *La Repubblica* est l'un des clients, mais non l'associé) vient d'acquérir 2,8 % du capital de Newspaper Publishing, parts que détenait à l'origine Robert Maxwell. La vente s'est effectuée par l'intermédiaire du cabinet Arthur Andersen, chargé de recouvrer une partie des capitaux disparus lors de l'écroulement du groupe Maxwell, lequel possède encore 4 % de *The Independent*.

Au siège de *The Independent*, on assure ne pas être hostile à une augmentation de la participation d'*El Pais* et de *La Repubblica* – *qualifiée toutefois par cer*tains d'«*OPA inamicale*» –, et on souligne que rien ne sera décidé avant plusieurs semaines. Même réaction à Rome : la direction de *La Repubblica* est davantage préoccupée par la grève d'une semaine qui vient d'avoir lieu au quotidien. *The Independent, ajoute-t-on, doit proposer un plan* de refinancement qui pourrait prendre la forme d'une augmentation de capital, d'une émission de droits de souscription, voire d'une participation bancaire. Mais ces perspectives, c'est-à-dire *une prise de participation exté*rieure dominante, sont loin de rassurer certains journalistes de *The Independent*, dont la direction reconnaît qu'elles poseraient des «*problèmes*»... d'indépendance.

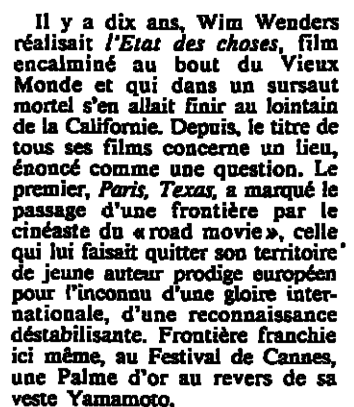
LAURENT ZECCHINI

□ *Marie-France* cessera de paraître *en juillet*. – Le mensuel féminin *Marie-France*, édité depuis 1988 *par la filiale française des éditions* allemandes Bauer, fera paraître son dernier numéro fin juin. Les éditions Bauer justifient cet arrêt de publication par la régression de moitié du chiffre d'affaires publicitaire du magazine. En 1992, ce dernier était diffusé en moyenne à 243 566 exemplaires, selon l'Office de justification de la diffusion (OJD), contre 361 867 il y a quatre ans. Le journal *Marie-France* avait été créé en 1944 au sein du groupe de presse d'Emilien Amaury (*le Parisien*) avec l'aide de l'Action catholique générale des femmes. *Il* avait ensuite changé plusieurs fois de propriétaires avant d'entrer dans le giron du groupe Bauer qui publie *notamment* les autres féminins *Bravo girl!* et *Maxi*.





LE 46e FESTIVAL DE CANNES



Gorbatchev fait de la figuration dans Si loin, si proche *de Wim Wenders, et les désarrois post-gorbatcheviens sont au cœur de* Douba-Douba, *le film russe en compétition présenté le même jour. A Cannes, les collisions de ce genre sont la règle. En séance spéciale a été projeté le très spécial* Baby of Mâcon *du très spécial Peter Greeanway. A mi-parcours, Un certain regard, la sélection officielle non compétitive, a révélé quelques beaux films et, chaque soir, Canal Plus continue de célébrer ses noces avec le festival.*

SÉLECTION OFFICIELLE / SI LOIN, SI PROCHE!, *de Wim Wenders*

Pour la peau d'un ange

Il y a dix ans, Wim Wenders réalisait *l'Etat des choses*, film encalminé au bout du Vieux Monde et qui dans un sursaut mortel s'en allait finir au lointain de la Californie. Depuis, le titre de tous ses films concerne un lieu, énoncé comme une question. Le premier, *Paris, Texas*, a marqué le passage d'une frontière par le cinéaste du « road movie », celle qui lui faisait quitter son territoire de jeune auteur prodige européen pour l'inconnu d'une gloire internationale, d'une reconnaissance déstabilisante. Frontière franchie ici même, au Festival de Cannes, une Palme d'or au revers de sa veste Yamamoto.

Le dernier passage observé du satellite Wenders l'avait mené *Jusqu'au bout du monde*. C'est là qu'il se trouvait (en Australie) lorsque eut lieu un mémorable chambardement symbolique sur les cartes de la planète, ladite chute du mur, à Berlin, qui fut jadis sa ville et dont il avait essayé de dresser le plan (géographie physique, humaine, historique et sentimentale), cherchant avec effort et sincérité à y trouver sa place. C'était *les Ailes du désir*, dont le titre original signifiait « le ciel au-dessus de Berlin ». *Si loin, si proche!* repart exactement de là : du haut de la statue où était resté, méditatif et solitaire, le deuxième ange, Cassiel (Otto Sander). Mais aussi des mots, ces mots salvateurs au terme du voyage à travers les images devenues mortel miroir de Narcisse dans *Jusqu'au bout du monde*.

Car ils parlent beaucoup, ces anges – comme Wenders, depuis que son statut réclame qu'il dise ce qu'il filmait si bien : des phrases simples et belles, mais qui aussitôt, sous l'effet de la gravité médiatique, s'empâtent et deviennent catéchisme.

Bribes de vies

Comme Wenders, ils parlent de la lumière, de l'espace et du temps, donc de faire du cinéma et d'être au monde. Le début du film, sous les auspices de saint Matthieu, glose sur le regard mais appartient au verbe. Tandis que Cassiel prêche la bonté de l'œil, *Si loin, si proche!* s'ouvre sur un remake affolé de début des *Ailes du désir*, vertige de vues en hélicoptère, kaléidoscope véritablement dangereux de bribes de vie saisies au vol, tandis que les petits enfants et les grands de ce monde (Gorbatchev soi-même, comme on sait) méditent sur les choses comme elles vont et ne vont pas. L'ange et le metteur en scène voient et entendent, ils ne peuvent rien faire, témoins navrés d'un monde sur lequel ils n'ont plus prise. Ils en souffrent, et le disent.

Pour sauver une petite fille, Cassiel fait le grand saut, devient homme parmi les hommes. Le grand saut de Wim Wenders, qui est le véritable enjeu du film, prendra plus de temps : la longue et chaotique durée de ce zoom avant-travelling arrière qu'évoque le titre. Dans la vraie détresse qui baigne la première partie s'insinuent peu à peu, un par un, des personnages qui regagnent vaillamment leur droit à l'existence contre la symbolique, des souvenirs heureux de cinéma d'antan, des petites scènes conquises sur l'impuissance, fût-elle virtuose. S'organise ainsi sous nos yeux un authentique travail manuel, gai bricolage volontariste et travail de deuil aussi.

Le fil des pérégrinations de Cassiel recoud peu à peu le tissu, ici un lambeau de burlesque, là une pièce de film noir, sur la poitrine un morceau coloré de romance, au coude et qui gratte douloureusement la mémoire allemande, en guirlande les saltimbanques du réalisme poétique.

Le bleu de Charlot

Les amis américains (Peter Falk, Lou Reed) sont là, et les amis allemands (Bruno Ganz, Rudiger Vogler), français (Solveig Dommartin, Henri Alekan), et le Germano-Américain Horst Buchholz, et la revenante Nastassja Kinski, la musique, la famille, c'est une fête qui se trame en cachette sous l'apparente tristesse, un carnaval. Cavalant de la misère des sans-logis à la prospérité des affairistes, bataillant, picolant, sautant en marche dans les voitures, pataugeant pour rouvrir la porte aux douceurs et aux saloperies du monde, l'ancien ange pare au plus pressé : il est tenu à l'œil par le Temps Lui-Même – extraordinaire apparition de Willem Dafoe, sorti de l'escadron de motards noirs de chez Cocteau, affublé d'un nom de clin d'œil (Emit Flesti : *time itself* à l'envers).

Flesti finalement sera revêtu du bleu de Charlot dans *les Temps modernes* pour permettre le plus légitime et le plus urgent des ralentis, au terme de ce film commencé dans l'agitation brownienne d'un monde éperdu. Cela n'est pas sans prix : il faudra qu'un ange trépasse, afin que le navire des histoires puisse prendre le large. Après une ultime pirouette, un cinéaste annonce qu'il est revenu sur terre, et cela s'appelle une bonne nouvelle.

JEAN-MICHEL FRODON



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/POLAROID

WIM WENDERS

« Je préfère présenter un film que d'avoir à en juger », **dit le cinéaste Wim Wenders. Président d'un jury qui décerna la Palme d'or en 1989 à *Sexe, mensonge et vidéo*, de Steve Soderbergh, le cinéaste se retrouve aujourd'hui en concurrence avec « son » lauréat, dont le *King of The Hill* devait être présenté le 19 mai.**

« A suivre », **lisait-on sur l'écran à la fin des *Ailes du désir*. Wenders se défend pourtant de lui avoir, avec *Si loin, si proche*, donné une « suite » : *« Seul le point de départ est le même ; il permet de voir voir ce qui s'est passé vingt ans plus tard. »***

« Vingt ans après... » signifie aussi après la chute du mur de Berlin et le début de la réunification allemande. *C'est* délibérément que Wenders a réuni dans son film au moins quatre générations d'acteurs allemands. Il leur adjoint cependant un collègue inattendu : Mikhail Gorbatchev.

« S'il fallait choisir un homme qui résume à lui seul les bouleversements récents dans le monde,* dit Wenders, *ce serait lui. Je lui ai donc écrit ; à ma grande surprise, il a répondu à ma lettre. Juste avant le tournage, j'étais extrêmement nerveux, mais moins que lui : il tremblait ! Le plus beau moment, ce fut quand il s'est agi d'enregistrer son commentaire off. Il savait quels points je souhaitais qu'il aborde, mais il n'avait rien préparé. Il a donc improvisé pendant une vingtaine de minutes. Un texte d'une telle densité, d'une telle intelligence, d'une telle profondeur, que j'ai eu un mal fou à n'en garder que deux minutes trente... »

HENRI BÉHAR



DOUBA-DOUBA, *d'Alexandre Khvan*

Les lendemains ne chantent pas

Un jeune scénariste en panne d'inspiration, à Moscou, probablement aujourd'hui, bien qu'on relève quelques anachronismes – on parle ainsi de prendre la carte du parti... Mais l'humeur est tout à fait contemporaine, désarrois et frustrations post-gorbatcheviens vus par un cinéaste de trente-cinq ans, Alexandre Khvan, dont c'est le premier long-métrage. Son héros, Andreï (Oleg Mendikov), fait mine de se pendre dans le métro moscovite, il veut libérer Tania, son ancienne petite amie, enfermée à tort dans un établissement pénitentiaire.

On le retrouve s'y employant au bord de la Volga, rôdant autour de la prison, soudoyant un milicien, un marinier. La musique de Mahler ou de Tchaïkosvki l'accompagne, il règne un climat de tristesse intemporelle, il fait froid et on boit, mais sans l'extravagance sentimentale d'un Lounguine. L'image est très propre, très bien cadrée, même dans les toilettes crasseuses et photogéniques des bistrots où Andreï tabasse quelques clients pour se procurer l'argent de la liberté de Tania.

Il parle de ses projets à un ami qui fredonne *Douba-Douba*, un rock venu d'ailleurs, il caresse, lui, d'un regard anxieux une antique machine à écrire. Ainsi cette histoire de prison, de bagarres, de vague désespoir ne serait que le début d'un scénario un peu poussif? On ne sait pas très bien. Avec un parti pris qui l'absout de toute incohérence, Alexandre Khvan va entasser les épisodes réels (?) et les péripéties rêvées (?), les points de vue pessimistes sur l'actualité et les angoisses baroques de la créativité. Normal qu'un récit soit décousu lorsqu'il naît d'un imaginaire déprimé. Mais n'est pas *Bar̈ton Fink* qui veut... Au passage, cependant, giclent quelque répliques de lucidité acide : *« L'évasion,* dit-on au scénariste, *un sujet impossible. »* Et un vieux prophétise : *« On ne pourra pas vivre sans tsar, on se bouffera le nez, c'est ça la démocratie. »*

Douba-Douba est un film soigné, qui n'a rien de sordide, de fauché. Mais pas d'innocence non plus, et très peu d'espérance sous le masque d'un humour inquiet ; le scénariste Andreï comme le cinéaste Khvan semblent avoir un peu perdu la foi en l'homme et dans le cinéma. Ils rêvent d'Amérique, voilà. Andreï dit : *« Notre génération ira traîner dans les festivals, gagner des prix... »* Ce ne sera peut-être pas pour cette fois...

DANIÈLE HEYMANN

SÉLECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION

THE BABY OF MACON, *de Peter Greenaway*

L'enfer du décor

Dans un lieu majestueux, à la fois théâtre et cathédrale, se joue l'histoire du chérubin né en période de stérilité généralisée, vénéré comme une relique vivante, utilisé par sa grande sœur pour servir sa soif de richesses avant que la luxure ne prenne le pas sur l'avidité et ne mène la demoiselle à sa perte.

L'enfant sera, lui, sacrifié aux intérêts mercantiles et politiques de l'Eglise et des nobles. Ce mystère baroque, esthétisant et eschatologique, évoque l'opéra par sa grandiloquence, et son usage des chœurs (parlés), des refrains et des répons. Il entrelace le dispositif scénique du dix-septième siècle, où le public (la cour, les nobles, le clergé, le peuple) n'est pas tenu à distance du spectacle, et la vulgate brechtienne sur ladite distance.

On retrouve au détour de chaque plan les habituels ingrédients chers à Greenaway, les références picturales, la manie des nombres (ici le treize), l'organisation de l'espace en zones de couleurs franches, un penchant certain pour la surcharge et la cruauté. Mais on y voit surtout se confirmer la tendance récente de ses films : de *Meurtre dans un jardin anglais* à *Drowning by Numbers*, il inventait déjà les règles sophistiquées d'un jeu dont il était le meneur, mais dans lequel il laissait un espace à ses spectateurs. Il tend désormais, et ici plus que jamais, à tout tenir en main, refermant ses constructions visuelles sur elles-mêmes, en tyran méthodique auquel il ne reste qu'à obéir. Peter Greenaway était un cinéaste-amphytrion, un tantinet pervers, qui conviait à des agapes stylées. Il est devenu une sorte d'ogre, unique bénéficiaire d'un cinéma boulimique, qui prend à pleine brassée sans rien donner, ni même laisser exister un lieu d'échange.

Cette prise de pouvoir absolue est comme symbolisée par la représentation à l'écran d'un public de figurants, se substituant aux véritables spectateurs et leur volant leurs réactions. Ce pseudo-public ne manque pas d'applaudir à la fin, quand tout le sang aura coulé, quand tous les cris auront été poussés, tous les meurtres perpétrés, sans oublier les 208 viols (13×13 + 13 + 13 + 13) de la jeune vierge.

Alors que *The Baby of Mâcon* prétend dénoncer le dévoiement du spirituel dans ses représentations manipulées par les appétits et les lâchetés, il en épouse les pires travers : son décorum est à la fois sulpicien (tout y est fonctionnel, codé, ordonné, privé à la fois de la sincérité du naïf et de l'élan supérieur d'une création inspirée) et idolâtre (l'image y est adorée pour elle-même, uniquement dans la gestion de ses effets, sans plus aucune place pour une forme quelconque, religieuse ou non, de transcendance). Au cinéma aussi, ce sont péchés mortels.

J.-M. F.

UN CERTAIN REGARD

Sorcellerie d'Europe, petite musique d'Asie

Projeté le 18 mai dans le cadre d'Un certain regard, *Anchoress*, de l'Anglais Chris Newby est un film d'une belle étrangeté, qui se détache avec netteté du reste de cette sélection. Au Moyen Age, une jeune fille voit la Vierge lui apparaître et décide de se faire recluse, murée dans un appentis de l'église. Les pèlerins affluent pour entendre ses oracles, qui s'écartent très vite de l'orthodoxie catholique. Filmé en noir et blanc dans des paysages flamands désolés, ce premier long métrage crée un monde ancien. Le réalisme, l'exactitude de la reconstitution n'y sont que des enjeux secondaires. Ce sont les visages, les objets, les gestes qui tissent cette tapisserie. Le scénario, de Judith Stanley Smith et Christine Watkins, expose avec insistance les thèses féministes et écologistes sur la sorcellerie, le culte de la terre nourricière et leur éradication par l'Eglise catholique et mâle. Mais le réalisateur se joue des symboles, des correspondances visuelles avec une aisance qui relèvent de la vraie sorcellerie.

Si l'on classe par continents les films proposés à ce jour par Un certain regard, on est bien obligé de s'attarder plus longtemps sur l'Asie et l'Europe que sur l'Amérique. Outre le film britannique de Chris Newby, on a pu voir *Il Grande Cocomero* (le grand potiron) de Francesca Archibugi. Le légume en question, c'est celui que Linus – le *Peanut* à la couverture de sécurité bleue – attend dans son potager à chaque Halloween. C'est aussi le symbole des aspirations des enfants internés dans un hôpital psychiatrique romain. Ils sont soignés par un jeune médecin idéaliste (Sergio Castellito) qui s'attache plus particulièrement à une jeune épileptique belle comme la nuit. Francesca Archibugi a choisi d'amortir les chocs, de privilégier la cure plutôt que la maladie, la guérison plutôt que la douleur. Elle le fait sans hypocrisie, doucement, avec justesse, s'appuyant sur ses acteurs, la très émouvante Alessia Fugardi qui joue la petite malade et Laura Betti, assez formidable en fille de salle au bout du rouleau. Mais on sent parfois que le film s'arrête juste avant de basculer, qu'il lui manque quelque chose – du courage, peut-être – pour aller jusqu'au bout du chemin qu'il a entamé.

Films américains décevants

Sonatine est, pour l'instant, le titre le plus dissimulateur du festival. Sous ce terme aimable qui évoque la miniature intimiste, se cache un film de *yakuza* dont la violence n'a rien à envier à *Reservoir Dogs*, par exemple. Mais *Sonatine* est à la fois plus ambitieux et moins réussi que la plupart de ses homologues américains. Takeshi Kitano, le réalisateur, conte les derniers jours de Murakawa, cadre supérieur dans sa bande, assassin sans problèmes de conscience, que l'on envoie régler un différend à Okinawa. Là, il est forcé de se cacher avec deux jeunes apprentis-tueurs, de réfléchir, de jouer, de faire l'amour. Il y a dans *Sonatine* tout une série d'éléments passionnants, attachants ou amusants. Les scènes de violence, par exemple, sont tournées d'une façon tout à fait hétérodoxe, statique, impressionnante. Manquent la souplesse, l'humanité, qui auraient fait de *Sonatine* un très bon film.

Tran Anh Hung est français, mais *l'Odeur de la papaye verte* est un film tout à fait vietnamien. Pour raconter la vie de Mui, petite paysanne placée à douze ans comme bonne dans une famille de Saïgon, Tran Anh Hung, qui a également écrit son film, a pris une décision radicale : il ne sera pas question de l'histoire du Vietnam. Ce parti pris est clairement signifié. La cour où travaille Mui est survolée à deux reprises par des avions. Pour dire que le monde suit son cours mais qu'il faut aussi accorder son attention aux histoires en dehors de l'histoire. Et l'attention de Tran Anh Hung est une chose terrible, omniprésente qui traque le moindre détail, le moindre bruit de la vie quotidienne de cette famille. C'est le vrai bonheur qu'offre *l'Odeur de la papaye verte*, ces longues séquences passées dans la cuisine à apprendre chaque geste ou dans le salon à écouter la musique traditionnelle que joue le patron. Officiellement nous voyons par les yeux de Mui, campagnarde émerveillée, en fait nous plongeons dans la mémoire de Tran Anh Hung, exilé qui a décidé que, le monde qu'il avait perdu renaîtrait ici dans toute sa splendeur.

Les deux films américains proposés ont déçu aussi radicalement l'un que l'autre. *The Wrong Man* de Jim McBride révèle l'infinie paresse qui peut saisir un cinéaste. L'idée du film (et il n'y en a pas deux) est d'envoyer un trio de *gringos* (Rosanna Arquette, John Lithgow et Kevin Anderson) errer sur les routes mexicaines. McBride s'autorise toutes les facilités tous les lieux communs. John Lithgow est le seul à se donner la peine de jouer, comme d'habitude il est parfait. Mais le film est trop raté pour que l'acteur fasse mieux que souligner le vide qui l'entoure. L'adaptation par Philip Haas de *la Musique du hasard* de Paul Auster ne mérite pas que l'on s'y arrête très longtemps. Elle réussit à être à la fois littérale et conventionnelle, à raconter toute l'histoire sans rien retrouver de la manière du romancier.

THOMAS SOTINEL

Rosannaâââ

par Michel Braudeau

Sur un plateau blanc de 400 m² au-dessus de la plage en face de l'Hôtel Martinez, un individu jovial entraîne le public assis (une centaine de personnes) et celui bien plus nombreux qui s'entasse debout sur le trottoir, à crier avec enthousiasme et à l'unisson : *« Simone salope ! »* Le plateau est celui de « Nulle Part Ailleurs », l'émission de Philippe Gildas et Antoine de Caunes sur Canal +, enregistrée pour la deuxième année en direct et sans filet, comme dans les vrais cirques. La Simone conspuée est une ancienne partenaire de Guy Lux, devenue tête de turc à répétition de NPA. Une technicienne se faufile, angoissée : *« J'ai envie de me suicider, je suis bérégovienne. »* Puis sur les écrans Antoine de Caunes dit *« bonjour »*. Il est en scaphandre au fond de la piscine de l'hôtel. L'invitée de ce lundi est Rosanna Arquette venue présenter *The Wrong Man* de Jim McBride et le public de la rue, à dominante masculine et jeune, hurle à pleins poumons des *« Rosannaâââ ! »* au bord du rut. Elle sourit gentiment.

Karl Zéro explique comment Jack Lang s'est fait une tête de Toubon pour éviter la déprime *« Socialistes ne désespérez pas ! Devenez chauves, gros et de droite ! »* On passe un reportage sur les chiens mangeurs de pizzas, Rosanna toute triste dit que le sien est mort deux semaines plus tôt. Le public entonne bravement *« Ce n'est qu'un au revoir »*. On ne décrira pas les guignols : PPD, échevelé, lubrique, Cantona poète soupe-au-lait, Chirac hystérique (*« Encore deux ans ... qu'est-ce que je m'emmerde ! »*). Bonaldi arrive en ULM et de Caunes déguisé en Van Damme boxe contre la poupée géante de Schwarzenegger. Un petit coup de *« Simone-salope ! »* et le tour est joué.

Avec une technique impeccable et un sens aigu du dérapage contrôlé l'équipe de NPA réussit à créer chaque jour l'événement le plus gai, le plus vivant du Festival. Sitôt les « marches » montées, les *happy few* viennent au Martinez assister à la fin de l'émission. Philippe Gildas commente son succès *« Nous avons su concilier un spectacle pour les gens qui sont là et ceux qui nous regardent chez eux. Nous ne cannibalisons ni les films ni les cérémonies. Nous divertissons. Le public qui nous connaît par cœur a beaucoup de talent. »* Et Gildas se déclare ravi de pouvoir annoncer gravement, sur fond de *« Simone, etc. »*, que demain on traitera avec Dino Risi de l'avenir du cinéma italien.



هكذا من الأصل

ANNES

NDERS

e musique d'Asie

THOMAS SOTINEL

BDDP

Bi-Bop : 40.000 signaux bleu-blanc-vert dans Paris. 4 fois plus que de feux rouges.



A Paris, les zones d'appel Bi-Bop sont réparties dans les rues les plus fréquentées, mais aussi aux abords extérieurs de toutes les stations de métro, dans les principales gares SNCF, près des grands magasins et des Monoprix. En région parisienne, vous pouvez dès maintenant utiliser votre Bi-Bop près de 400 stations services ESSO et TOTAL, dans les principaux centres commerciaux, aux accès des stations de métro et de RER A et B, et dans les aéroports parisiens (Orly Ouest et Roissy 2B).

Bi-Bop, c'est pas cher. Mais encore ?

La communication téléphonique n'est majorée que de 0,83 F TTC par minute.

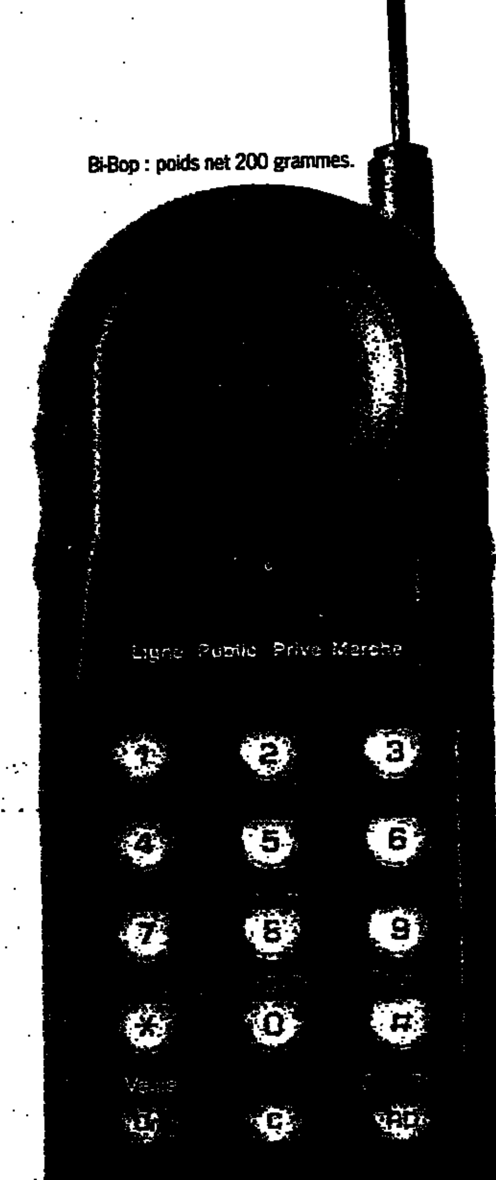


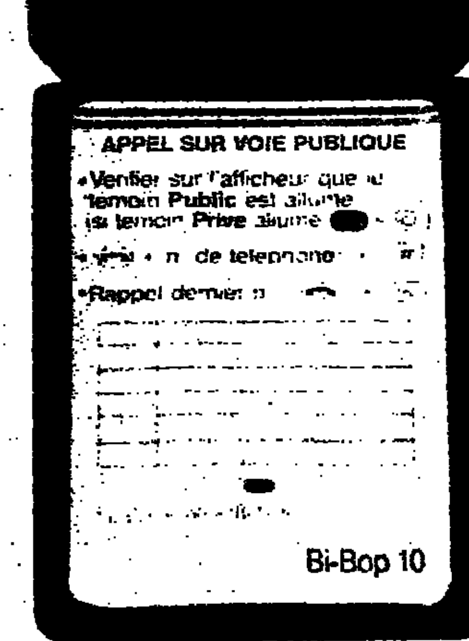
Chaque appel vous sera facturé au même prix qu'une communication téléphonique, majoré de 0,83 F TTC par minute. L'abonnement mensuel est à peine plus cher qu'une place de cinéma : 54,50 F TTC. Le combiné quant à lui ne coûte que 1 890 F TTC (1 593,60 F HT) dans les agences France Télécom. Bi-Bop est disponible dans toutes les agences France Télécom de la région parisienne et bientôt dans les grands magasins spécialisés.



Pour avoir un plan détaillé "Bi-Bop en Région Parisienne", appelez le N° vert 05 33 44 55.

Bi-Bop : poids net 200 grammes.





Sortez en ville avec Bi-Bop.

Appelez New York du Trocadéro ou Tokyo du Boulevard St-Germain.





Avec Bi-Bop, vous avez accès au réseau téléphonique général France Télécom. Ce qui signifie que vous pouvez appeler le monde entier de l'endroit où vous vous trouvez : une terrasse de café, une station de taxi, de votre voiture à l'arrêt, ou tout simplement de la rue, entre deux rendez-vous ou deux courses.



Vous pouvez dire allô dans votre Bi-Bop partout. C'est où partout ?

Partout où vous apercevrez un signal bleu-blanc-vert. Pour les repérer, c'est simple, il suffit de lever la tête, car les signaux Bi-Bop sont situés sur les poteaux d'éclairage urbain, les descentes de gouttière, sur les vitrines de nombreux commerces, à la sortie des métros... Chaque jour de nouveaux signaux Bi-Bop sont implantés, sauf dans les sites classés où pourtant Bi-Bop fonctionne. Une fois que vous aurez vu un signal Bi-Bop, vous n'arrêterez pas d'en voir.



ÉCONOMIE

La crise de la consommation et ses conséquences sur la distribution

Une diatribe de Gérard Longuet

Ce n'était que des propos de table, dit-on. Mais tout de même... Prononcée devant un parterre de chefs d'entreprises du Nord-Pas-de-Calais, la *diatribe du ministre de l'industrie* et du commerce extérieur, Gérard Longuet, contre la grande distribution ne pouvait que frapper les esprits. Au pays de la vente par correspondance et des centrales d'achat, M. Longuet a dénoncé le *«comportement»* des distributeurs en leur reprochant de privilégier *«la carte du prix le plus bas»*. Et a semblé faire de cette politique l'une des causes des difficultés actuelles de l'industrie nationale, au même titre que les *«politiques monétaires agressives»* ou le *«dumping social»* ...

Sans doute les propos du ministre étaient-ils oublieux de la politique constante suivie par tous les gouvernements en France depuis plusieurs décennies, consistant à favoriser *l'émergence d'une distribution* puissante, concentrée, facteur – *pensait-on, non sans raison* – de désinflation. Une politique plutôt réussie, d'ailleurs, qui vaut aujourd'hui à la France d'avoir développé et un concept de magasins – l'hypermarché «multispécialiste» –, et des groupes de taille mondiale, partis à la conquête de l'Europe (Espagne, *Portugal*, Grèce) ou de l'Amérique latine. Sans doute, *encore, le ministre faisait-il* bon marché de la concurrence très *agressive*, dans l'est de la France, de deux nouveaux venus allemands, Aldi et Lidl...

Mais prononcés quelques jours à peine après l'annonce par le premier ministre du «gel» provisoire des nouvelles implantations de grandes surfaces, les propos ministériels ne pouvaient résonner que comme un nouveau coup de semonce. *Dits le jour même où* le géant national de *l'agroalimentaire*, BSN, *se* déclarait prêt à baisser ses prix pour conserver des parts de marché mises à mal par les *«produits premiers prix»,* ils ne pouvaient que mettre du baume au cœur des industriels, qui se plaignent d'un rapport de force devenu par trop favorable aux grands distributeurs. Les milliers de salariés de la confection qui défilaient, il y a quelques jours, dans les rues de Paris ne *disaient pas autre chose*. Avec le sens de l'anticipation qui le *caractérise*, Michel-Edouard Leclerc l'a bien compris qui vient de demander à Edouard Balladur de rétablir le label «made in France» ainsi que l'obligation d'origine. Afin, dit-il, d'*«apaiser les tensions interprofessionnelles»*.

PIERRE-ANGEL GAY

BSN envisage de baisser les prix de plusieurs de ses produits

Le changement de comportement des consommateurs depuis la crise du Golfe, la réorientation des achats vers des produits de base, moins sophistiqués et moins chers, ont accéléré le développement des produits mis en vente sous leurs propres marques par les distributeurs (Carrefour, Ed, Leclerc...) et plus récemment l'essor des «premiers prix» à très bon marché, dits encore «produits génériques». Confronté à cette tendance qui semble durable, BSN a décidé de réagir. Le premier groupe agro alimentaire français (Evian, Kronenbourg, Lu, Panzani, Amora...) et numéro trois européen envisage de baisser ses prix sans pour autant renoncer à ses marges.

«Sur la plupart de nos marchés en Europe, nos marques sont incontournables», a tenu à rappeler Antoine Riboud devant ses actionnaires mardi 18 mai, avant de passer à l'offensive et de prévenir : *«Si pour des raisons de prix, nos parts de marchés baissaient, nous serons obligés d'adapter nos tarifs et nous le ferons.»* Pas question pour le président de BSN que ces réductions rognent les bénéfices du groupe.

Cette baisse des prix s'accompagnera d'efforts internes conséquents. *«Nos analyses nous démontrent qu'une fois encore nous pouvons transformer nos organisations, nos charges de structures et dégager de nouvelles réductions de coûts.»* Et ce sans que cela pèse sur les résultats à venir du groupe, puisque des charges pour restructu*rations sont déjà provisionnées* dans les comptes à hauteur de 1,6 milliard de francs.

«Nous avons sous nos pieds des sommes importantes pour résister à nos concurrents quels qu'ils soient», a-t-il ajouté pour rassurer les boursiers. L'annonce de cette stratégie avait provoqué mardi une baisse du titre de 1,26 %, à 863 francs, au cours d'une séance en hausse.

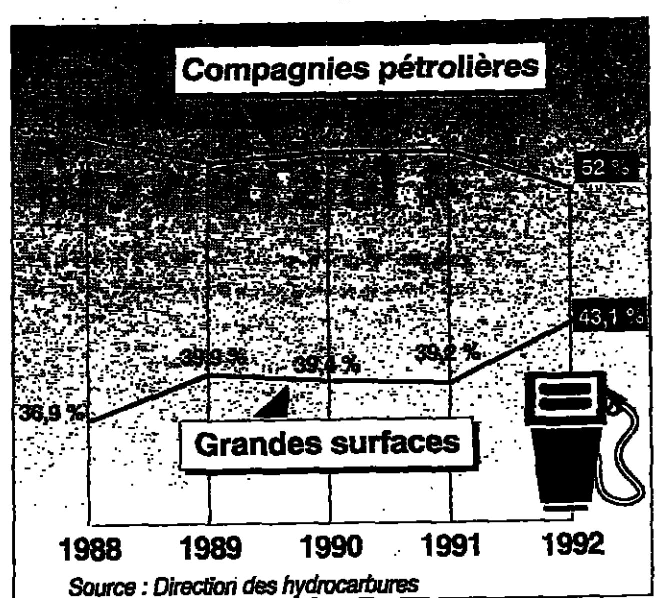
La leçon de Danone

Pour étayer son raisonnement, le président de BSN s'inspire de la leçon de Danone. A la fin de l'année 1990, les ventes de yaourts *nature avaient chuté* de 12 %, entraînant une baisse de trois points de part de marché depuis 1988, alors que dans la même période les marques de distributeurs avaient progressé de six points. L'écart de prix entre les deux catégories de yaourts était de 33 %. BSN décida de le ramener à 25 % en abaissant ses prix. En aval, des efforts promotionnels et des campagnes de publicité furent lancés. En amont, la production fut réaménagée, avec l'arrêt d'une unité et le recentrage sur deux établissements. *«Nous avons obtenu une baisse de 20 % du prix de revient»*, raconte Philippe Lenain, directeur général adjoint. *«Dans le même temps, nos ventes ont progressé de 30 % passant à 45 200 tonnes l'an dernier. Nous avons repris le* leadership *et notre part de marché est remontée de 25,6 % à 32,2 %. D'une activité en perte, nous sommes passés à un bénéfice de 12 millions.»*

Les biscuits, les produits frais et les pâtes pourraient être touchés par cette nouvelle stratégie. Pour l'eau, BSN devrait adopter une autre politique en entrant prochainement dans le secteur de l'eau de source vendue moins cher que l'eau minérale.

DOMINIQUE GALLOIS

Essence : les grandes surfaces accroissent leur part de marché



Source : Direction des hydrocarbures

Selon la direction des hydrocarbures, les ventes de carburants routiers dans le réseau de distribution ont été stables en 1992. Les parts de marché des compagnies pétrolières ont continué à s'éroder au profit des grandes surfaces. La rationalisation du réseau de distribution a entraîné une diminution de 8,4 % des points de vente, au nombre désormais de 21 700. Ainsi, 2 000 stations-service ont été fermées, soit un nombre équivalent à celui des dernières années.

Outre les contraintes de productivité chez les raffineurs et la plus grande autonomie des véhicules, les causes de cette évolution viennent de la libération des prix des carburants qui a accentué la part de marché des grandes surfaces. Leur nombre de points de vente en 1992 a progressé de 1,1 %, passant à 3 905.

Filiale à 70 % du groupe Usinor-Sacilor

Le sidérurgiste allemand Saarstahl dépose son bilan

Le sidérurgiste allemand Saarstahl, spécialisé dans les produits longs et contrôlé à hauteur de 70 % par le groupe français Usinor-Sacilor, a déposé son bilan, mardi 18 mai dans la soirée. En annonçant la nouvelle, Oskar Lafontaine, le ministre-président social-démocrate du Land de Sarre – Etat fédéré qui détient 20 % de Saarstahl – a dénoncé les importations à bas prix des pays de l'Est et la fermeture du marché américain aux produits européens, qui ont placé la sidérurgie dans une situation *«sans pareille depuis des décennies»*.

«Dans un groupe où les bien-portants vont mal, les mal-portants vont désormais très mal», commentait-on, mardi soir, chez UsinorSacilor en confirmant le dépôt de bilan de Saarstahl, l'une des deux filiales allemandes du groupe français. Face à l'ampleur des pertes du fabricant sarrois de produits longs – un peu plus de 100 millions de francs par mois depuis le début de l'année –, les principaux actionnaires, au premier rang desquels le groupe français, ont jeté l'éponge. *«Le premier trimestre 1993 a été désastreux. Et la chute des volumes s'est accentuée depuis. On s'acheminait vers le milliard et demi de francs de pertes pour l'année en cours, c'est-à-dire 20 % du chiffre d'affaires. Il a fallu en tirer les conséquences.»*

L'an passé, le producteur d'acier allemand avait déja accusé un résultat négatif à hauteur du milliard de francs. Au nom de la logique de groupe, *«par souci,* affirme-t-il, *de ne pas mettre en péril ses autres filiales»*, et *«parce qu'il n'y a plus d'argent»*, le sidérurgiste français a décidé de ne pas recapitaliser la firme sarroise.

Dans l'incapacité d'assurer à lui seul le renflouement nécessaire, l'Etat fédéré sarrois, qui détient un peu plus de 20 % de Saarstahl – le sidérurgiste luxembourgeois Arbed disposant du solde, soit 7 % –, a accepté la mise en faillite. Un administrateur judiciaire, Jean Lang, ancien patron de Saarstahl, a été nommé mardi dans la soirée. Il dispose de trois mois pour mettre au point un plan de continuation de l'activité ou décider de la mise en liquidation.

La fin du projet «aciers longs»

Le gouvernement de Bonn a d'ores et déjà demandé que l'exploitation industrielle soit maintenue, en attendant qu'une solution soit trouvée. Implanté à Voerklingen, dans le sud-ouest de la Sarre, Saarstahl emploie 7 200 personnes. Au début de l'année, un plan de restructuration prévoyait de ramener à 4 500 les effectifs de la firme en dix-huit mois. De fait, *les suppressions d'emplois* vont être accélérées.

Le ministre-président de la Sarre, Oskar Lafontaine, l'un des ténors du Parti social-démocrate allemand, a promis, de son côté, un traitement social aux travailleurs de Saarstahl dont l'emploi serait supprimé.

Le dépôt de bilan de la firme sarroise est la seconde défaillance d'ampleur dans la sidérurgie allemande, après la mise en faillite du producteur d'acier Klockner Werke en décembre 1992. Usinor-Sacilor, qui avait repris, en *1989*, Dilling et Saarstahl, deux firmes sidérurgiques allemandes, la première spécialisée dans les produits plats, la seconde dans les produits longs, *doit renoncer à son projet* de constituer un pôle «aciers longs» autour du triangle Sarre –, Luxembourg-Lorraine.

Selon le groupe français, ce dépôt de bilan ne provoquera pas de perturbations chez Unimétal, sa filiale produits longs. Mardi soir, chez les syndicalistes d'Unimétal, on se disait étonné par la *rapidité avec laquelle* est intervenue cette mise en faillite. Une délégation devait se rendre mercredi à Voerklingen.

CAROLINE MONNOT

□ **Les grèves des métallurgistes est-allemands vont prendre fin.** – Les métallurgistes de Saxe appelés à se prononcer sur le compromis salarial du vendredi 14 mai entre leur syndicat IG Metall et les employeurs, l'ont approuvé, mardi 18 mai, à plus de 77 %. Ils vont donc reprendre le travail. Dans les autres Länder de l'est de l'Allemagne, des compromis ont été *trouvés en conformité* avec celui en Saxe. Après avoir exprimé des réticences, les représentants de l'IG Metall et les employeurs de Berlin Est et du Brandebourg ont accepté, le 18 mai, l'accord salarial «pilote» conclu dans la Sarre. Selon le compromis saxon, les salaires de l'Est doivent progresser en cinq étapes pour égaler ceux de l'Ouest en 1996 (*le Monde* daté 16-17 mai et du 18 mai). – *(Corresp.)*

Selon le GATT

La CEE est moins protectionniste que le Japon et les Etats-Unis

La «forteresse Europe» n'existe pas, constate le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans un rapport consacré à «La politique et les pratiques commerciales des Communautés européennes» rendu public mardi 18 mai. L'organisme observe que la Communauté *«demeure une des économies les plus ouvertes parmi les grands acteurs économiques»*. *«Au cours des années 1980*, précise-t-il, *les importations extracommunautaires ont, en valeur, augmenté de pratiquement 65 %.»* Ni le Japon ni les Etats-Unis ne font aussi bien.

Et la tendance ne paraît pas devoir se renverser de sitôt. Entre *1991*, date du précédent rapport du GATT, et 1993, la Communauté *«a supprimé un grand nombre de restrictions commerciales nationales résiduelles qui étaient appliquées depuis longtemps et qui protégeaient les marchés des divers Etats membres contre les approvisionnements extérieurs, surtout en provenance d'Asie ou d'Europe centrale et orientale»*.

Après avoir passé en revue la plupart des secteurs d'activités, de l'acier à l'automobile, de la chimie au textile, le rapport souligne que *le seul* domaine à n'avoir pas connu de libéralisation importante est l'agriculture. *«A ce jour,* affirme le secrétariat du GATT, *il n'y a guère eu de changement dans l'intensité de la protection agricole. Les niveaux des équivalents subvention à la production (ESP), de l'ordre de 50 % pour 1990 et 1991, donnent à penser que, en moyenne, environ la moitié des revenus des agriculteurs communautaires résultent des mécanismes d'intervention.»*

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Logements mis en chantier : + 6,7 % en avril.** – Les mises en chantier de logements ont augmenté de 6,7 % en avril aux Etats-Unis, après deux chutes en janvier et mars et une faible augmentation en février. Il s'agit de la plus forte hausse *depuis août 1992, qui s'explique en partie par le ralentissement* des mises en chantier en mars sur la Côte est, en raison des mauvaises conditions climatiques.

GRANDE-BRETAGNE

• **Production industrielle : – 0,3 % en mars.** – La production industrielle (hors énergie) a diminué de 0,3 % en mars par rapport à février. Elle avait progressé de 1,3 % en février par rapport à janvier. Selon l'office central des statistiques, le début de l'année marque cependant un redressement de la conjoncture, puisque la production industrielle a progressé de 2 % par rapport au trimestre précédent et de 2,1 % par rapport au premier trimestre de 1992.

JAPON

• **Excédent commercial : nouvelle augmentation en avril.** – *L'excédent commercial* japonais a de nouveau augmenté en avril, a annoncé le ministère des finances mardi 18 mai. L'excédent a atteint 10,25 milliards de dollars (56 *milliards* de francs), contre 13,8 milliards en mars et 7,1 milliards en avril 1992. De l'avis des spécialistes, cette progression en un an *s'explique en partie* par l'appréciation du yen, qui renchérit l'excédent exprimé en dollars.

Pour l'instant, la hausse de la *monnaie nippone ne s'est pas* traduite par une réduction des ventes à l'étranger. En avril, les exportations de l'archipel ont progressé de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente, s'établissant à 30,7 milliards de dollars, alors que les importations ont augmenté de 1,7 % seulement, à 20,4 milliards.

EN BREF

□ **Michel Giraud lance une mission de réflexion sur la formation professionnelle.** – *Michel Giraud*, ministre de l'emploi, du travail et de la formation professionelle, a confié, mardi 18 mai, à Christian Cambon, vice-président (UDF-PR) du conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la formation professionnelle et du développement économique régional et international, *«une mission de réflexion sur un meilleur ajustement des rôles respectifs de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux dans la politique de formation professionnelle»*. Il doit remettre ses conclusions au ministre du travail à la fin du mois de juin. – *(Corresp.)*

□ **La grève lancée par la CGT perturbera le trafic SNCF jeudi 27 mai.** – A l'issue du prochain *conseil d'administration de* la SNCF, qui doit se réunir mercredi 26 mai et qui doit notamment voter des mesures *budgétaires* de restrictions (6 200 suppressions d'emplois), la CGT, principale force syndicale de l'entreprise nationale, prépare une action d'envergure. Avec plusieurs autres *organisations de cheminots, elle* appelle les salariés de la SNCF à faire grève jeudi 27 mai. Du côté de la CFDT, une consultation des structures régionales est en cours, *mais l'orientation en faveur de la* grève demeure l'issue la plus probable. Le trafic devrait être fortement perturbé.

□ **Vote hostile à l'allégement des charges à la Caisse nationale des allocations familiales.** – Le conseil d'administration de *la Caisse* nationale des allocations familiales (CNAF), présidé par Jean-Paul Probst (CFTC), a émis, mardi 18 mai, un vote négatif (par quinze *voix contre treize) sur le projet* du gouvernement de prendre à sa charge les cotisations familiales sur les bas salaires. Réuni en séance exceptionnelle, le conseil d'administration de la CNAF *s'est*, en revanche, déclaré favorable à l'augmentation du taux de la contribution sociale généralisée.

Conséquence des transformations en cours

La République tchèque affronte ses premiers conflits sociaux

PRAGUE

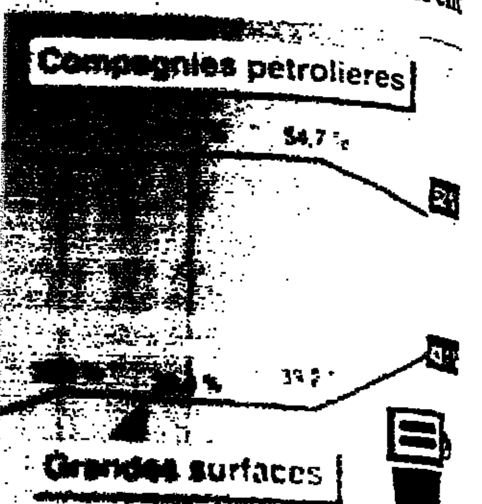
de notre correspondant

Une grève des personnels des chemins de fer tchèques a paralysé, mercredi 19 mai, entre 5 heures et 6 heures du matin; le trafic ferroviaire marchandises, voyageurs et *international en République tchèque*, désorganisant le réseau pour une bonne partie de la journée. Plusieurs conflits sociaux ont déjà eu lieu dans les transports avant la scission de la Tchécoslovaquie (*le Monde* du 4 mars 1992). Les cheminots réclament une augmentation générale de 300 couronnes (60 francs) pour tous les salaires qui sont parmi les plus bas du pays. La direction des che*mins* de fer tchèques (CD) juge la grève illégale car elle intervient à la veille de négociations sur la convention collective. *Elle refuse cette augmentation qui provoquerait la banqueroute d'une entreprise en très* mauvaise santé.

Ce premier conflit social sérieux en République tchèque touche une catégorie de personnel particulièrement affectée par la transformation économique en cours depuis 1990 : le salaire moyen des cheminots était *fin 1992 de moins de 3 000 cou*ronnes (600 francs) contre 4 600 dans les autres secteurs.

Ce sont aussi des motifs salariaux qui ont amené, mardi 18 mai, les instituteurs à descendre dans les rues des principales villes slovaques. Ils étaient près d'une dizaine de milliers *à Bratislava pour réclamer des cré*dits pour l'enseignement, une revalorisation des salaires grignotés par l'in*flation et par l'allongement* de la durée de travail imposé par le gouvernement.

M. P.



ÉCONOMIE

Troisième ligne de train à grande vitesse mise en service

Le TGV Nord-Europe a été inauguré par François Mitterrand

20 milliards de francs d'investissement, 333 kilomètres de lignes nouvelles construites, *Lille n'est plus qu'à une heure* vingt de Paris (une heure, le *26 septembre*). *Le président de* la République a ouvert la nou*velle voie, mardi 18 mai*, accompagné de quatre minis*tres, du président de la SNCF* et de nombreux élus locaux du *Nord (le Monde du 19 mai). Une* inauguration qui s'est déroulée *dans une atmosphère* bon enfant.

LILLE

de notre envoyé spécial

« Vous m'avez pris par le faible ! Comment pouvais-je résister à votre invitation ? Moi, fils et petit-fils de cheminot ? », c'est sur ce ton enjoué que le président de la République, François Mitterrand, a répondu au sénateur maire de Lille, Pierre Mauroy, son ancien premier ministre, pour la cérémonie d'inauguration du TGV Nord-Europe, mardi 18 mai à Lille. *« J'accompagne le TGV, un peu partout, vers Lyon, Le Mans, Bordeaux, et aujourd'hui c'est Lille. Pour Strasbourg, si vous m'invitez, il faut que vous vous dépêchiez ! »*, a poursuivi le président de la République, s'adressant plus particulièrement à Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et président du conseil régional d'Alsace.

Parti à 9 heures de la gare du Nord, le TGV présidentiel est arrivé une heure vingt plus tard en gare de Lille-Flandres. Le trajet s'est poursuivi sans incident, le train atteignant sa vitesse de croisière de 300 km/h, entre Paris et Arras, pour ralentir sur le dernier tronçon entre Arras et Lille. Les derniers travaux sur la ligne ne seront achevés qu'en septembre, alors Lille ne sera plus qu'à cin*quante-huit minutes de Paris*. Les associations d'usagers et de consommateurs, qui avaient menacé de perturber le convoi présidentiel ou la cérémonie d'inauguration, n'étaient pas au rendez-vous, découragées peut-être par l'impressionnant service d'ordre mis à disposition. Pas un ouvrage d'art, pas une route faisant l'intersection avc la ligne du TGV, sans un cordon de gendarmes.

Pour sa première sortie officielle de la seconde cohabitation, François Mitterrand était accompagné d'un beau parterre de ministres de l'actuel gouvernement : quatre au total, MM. Pasqua, Longuet, Bosson et Hoeffel, ainsi que par Jacques Fournier, président de la SNCF, qui ont *partagé la voiture présidentielle*. Arrivé en gare de Lille, le chef de l'Etat a d'abord dévoilé une plaque commémorative. Mené tambour battant, le programme s'est poursuivi par la visite du chantier Euralille, qui regroupe un vaste projet de centre d'affaires en plein cœur de la ville, et la future gare TGV Lille-Europe dont l'*ouverture* est *prévue* au printemps 1994.

Tous les élus du Nord, Pierre Mauroy en tête, mais aussi Marie-Christine Blandin, présidente (écologiste) du conseil régional de Nord-Pas de Calais, les deux présidents des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, MM Donnay et Huguet, et les maires des grandes villes du Nord, Michel Delebarre pour Dunkerque, Jean-Louis Borloo pour Valenciennes, étaient venus en force pour saluer le passage présidentiel. Cette présence massive pour souligner que le TGV Nord va irriguer toute une région : quatorze villes seront directement desservies, plus de deux cents localités sont concernées.

Mais le TGV ne s'arrêtera pas qu'en gare de Lille. Comme son nom l'indique, il est appelé à avoir des prolongements européens. M. Mitterrand a évoqué avec humour la future liaison transmanche, qui devra relier Paris à Londres en trois heures, le jour où les Britanniques prendront la décision de construire une ligne à grande vitesse sur leur sol. Le TGV français roulera à vive allure sur le sol national et *« sortira du tunnel à toute petite allure pour visiter la belle campagne du Kent »*, a-t-il ajouté.

L'avenir du TGV, c'est aussi les deux interconnexions prévues avec les autres réseaux TGV français, dont le calendrier est d'ores et déjà planifié. L'année prochaine, ce sera la jonction entre le TGV Sud-Est et le TGV Nord-Europe à Roissy, et en 1996, la réunion avec le TGV Atlantique à Massy. Les trois réseaux français interconnectés deviendront le nœud d'un réseau européen à grande vitesse, et permettront des Lille-Lyon, ou des Lille-Bordeaux sans passer par Paris.

Critiques sur les tarifs

Malgré l'absence de manifestants, Jacques Fournier, président de la SNCF, a dû faire face à un tir nourri de critiques sur la politique tarifaire menée par l'entreprise nationale sur l'exploitation du nouveau réseau. Ouvrant le bal et après avoir rendu hommage *« aux vertus du service public »* dont a fait preuve la SNCF pour la construction de la nouvelle ligne, Pierre Mauroy a demandé aux dirigeants de l'entreprise nationale d'*« adopter une politique tarifaire – pour les billets et les abonnements – qui concilie les équilibres budgétaires de la SNCF et l'accès de tous au train rapide »*.

Plus virulente, Marie-Christine Blandin s'est émue de l'application par la SNCF du *« principe de l'utilisateur-payeur »*. *« Il serait regrettable que le TGV prenne le visage d'un progrès inaccessible à bon nombre d'habitants de notre région. Je crains fort que la tarification proposée pour le TGV Nord ne transforme le progrès en privilège pour quelques-uns »*, a ajouté la présidente verte.

Il restait au président de la République de conclure pour souhaiter qu'*« il serait bon que les grands moyens modernes ne soient pas réservés, à cause du prix, aux seuls milieux d'affaires et de l'administration. Il faudra bien qu'un jour, le plus tôt possible, se rejoignent la modernisation des transports et la capacité du grand public à y accéder. »*

Devant un tel assaut frontal, il sera difficile pour la direction de la SNCF de ne pas faire un geste supplémentaire, en faveur des abonnés et des futurs usagers de la ligne nord. Mais entre un déficit d'exploitation qui risque de dépasser les 5 milliards de francs en 1993 et les demandes répétées de son autorité de tutelle (l'Etat) d'équilibrer ses comptes, la SNCF risque d'être prise en tenaille. Surtout que le premier ministre, Edouard Balladur, a déjà annoncé son intention de geler toutes les fermetures de service publics qui concernent des cantons ruraux (*le Monde* du 10 avril). Cela signifie, pour la SNCF, l'impossibilité de fermer les lignes de chemin de fer secondaires qui sont déficitaires et qui grèvent ses comptes. Le retour à l'équilibre financier pour les dirigeants de la SNCF s'apparente de plus en plus à une mission impossible.

ALAIN BEUVE-MÉRY

► Nous publierons dans le supplément « Heures locales », daté 23-24 mai, un dossier sur le TGV Nord-Europe.

Selon la Commission des comptes du secteur

Le revenu brut agricole par exploitation a diminué de 7 % en 1992

Selon la Commission des comptes de l'agriculture de la nation, qui s'est réunie mardi 18 mai, le revenu brut agricole par exploitation a diminué, en francs constants, de 7 % en 1992. Cette baisse fait suite à des hausses de 9,5 % et de 10 % respectivement en 1989 et 1990 et à un léger recul de 0,7 % en 1991.

La baisse du revenu est due pour l'essentiel au fort recul des prix des *produits végétaux, puisque*, globalement, le volume des livraisons a progressé de 1,1 %. Outre les oléagineux, le recul des prix est particulièrement marqué pour les fruits (–37,5 %) et les légumes (–16 %). Il affecte aussi les vins de qualité. Les revenus des éleveurs bovins s'améliorent, qu'ils produisent du lait ou de la viande. Entre les revenus des exploitations céréalières spécialisées qui progressent de près de 20 %, grâce notamment à la bonne récolte de maïs et à la suppression de la taxe de coresponsabilité, et ceux des arboriculteurs (producteurs de fruits) qui chutent de 42 %, le contraste est saisissant.

La Confédération paysanne note que *« les disparités entre les dix départements les plus favorisés et les dix les moins bien placés s'accroissent (...), alors que les subventions d'exploitation augmentent substantiellement en 1992, ce qui prouve qu'elles sont mal ciblées et que la réforme de la politique agricole commune (PAC) est inadaptée »*.

Dans un marché automobile européen en repli

Renault a dégagé un résultat net de 240 millions de francs au premier trimestre

Les résultats trimestriels de Renault étaient attendus. La firme au losange qui avait pulvérisé ses *records de profitabilité et affermi ses* positions commerciales en 1992, résisterait-elle à l'affaissement marqué depuis le *début 1993* du marché automobile européen ? Elle se défend, en tout cas.

Renault a gagné de l'argent au premier trimestre 1993, performance loin d'être évidente pour tous les constructeurs. Sur les trois premiers mois de l'année, le groupe automobile français a dégagé un résultat net avant impôt de 240 millions de francs. Il accuse, toutefois, un recul *de 90 % par rapport aux 2,35 mil*liards de francs dégagés sur la même période de l'année dernière. Sur un marché européen en repli de 17 % par rapport au premier trimestre 1992, le constructeur français enregistre une diminution de 8 % de son chiffre d'affaires, à 43,93 milliards de francs. Cette moindre érosion du chiffre d'affaires doit beaucoup aux ventes de la Safrane, qui ont permis de compenser, par leur prix, la baisse globale des volumes de vente.

Volvo a continué de peser sur les résultats du groupe français. Les pertes nettes du constructeur suédois *ont augmenté de 58,2 % au premier* trimestre 1993, à 280 millions de couronnes (part du groupe consolidée), soit 232 millions de francs, contre 177 millions de couronnes (142 millions de francs) au cours de la même période de l'année précédente. La contribution du constructeur suédois au résultat de Renault a été de –238 millions de francs sur les trois premiers mois de 1993, contre *–180 millions* de francs *au* début 1992.

Recentrage et réductions d'effectifs

Le Comptoir des entrepreneurs prépare un plan de redressement drastique

Réuni mardi 18 mai sous la houlette de son nouveau président, François Lemasson, le conseil d'administration du Comptoir des entrepreneurs a tiré les premières conclusions des audits réalisés sur l'institution financière spécialisée. Quelques semaines après sa spectaculaire défaillance sur les marchés interbancaires et la mise en place in extremis d'un plan de sauvetage, le Comptoir doit présenter un plan de redressement *suffisamment* crédible pour rassurer.

Les besoins de refinancement d'ici à la fin de l'année se montent à plusieurs milliards de francs, en dépit d'une ligne de crédit de 6 milliards de francs mise en place par la Banque *de France* et d'une recapitalisation de 1 milliard que devra approuver l'assemblée générale du 28 mai. L'objectif des dirigeants du Comptoir consiste à *« retrouver dès 1994 les conditions d'un retour à l'équilibre d'exploitation »* et passe *« par une forte réduction des frais généraux pour les amener à un niveau comparable à ceux des établissements financiers semblables »*. Des négociations seront engagées avec les partenaires *sociaux et devraient déboucher sur* des réductions d'effectifs.

Sur le plan stratégique, le Comptoir des entrepreneurs va se recentrer *sur trois activités* : le financement des particuliers investisseurs, celui de l'immobilier à usage professionnel et celui des marchés de travaux publics. Il va se montrer particulièrement sélectif avec les promoteurs, les particuliers acquéreurs et les collectivités publiques. Enfin, la distribution de prêts aidés par l'Etat, jugée peu rentable, sera sans doute abandonnée au profit de son nouvel actionnaire le Crédit foncier de France.

E. L.

Aux côtés du groupe Rivaud

La Générale des Eaux rachète 50 % de la société d'hôtellerie et de restauration Elitair

La Compagnie générale des eaux renforce sa présence dans la restauration collective, en faisant son entrée dans le tour de table du troisième groupe français d'hôtellerie et de restauration, Elitair, dont elle vient de racheter à son fondateur 50 % du capital.

Le PDG et fondateur de l'entreprise, Claude Douillard, a cédé au groupe *que préside* M. Guy Dejouany sa participation de 50 % dans la holding du groupe, Société de participation et de gestion, a annoncé, mardi 18 mai, Elitair dans un communiqué. M. Douillard, soixante-cinq ans, devient vice-président, et cède sa place à la tête du groupe qu'il a fondé en 1970 à Robert Zoladz. Ancien administrateur *délégué du* groupe Wagons-Lits, celui-ci était entré chez Elitair en janvier.

Le groupe Rivaud, associé à Claude Douillard à hauteur de 50 %, conserve sa participation à parité avec la Générale des eaux dans la holding d'Elitair. *Parallèlement*, Claude Douillard rachète à Elitair la branche hôtelière du groupe (242 hôtels, sous les marques Climats de France, Confortel et Nuit d'hôtel). Cette opération, précise-t-on au siège d'Elitair, permet d'assurer la continuité du groupe et des équipes dirigeantes.

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

Les tribulations saisonnières des paysans-jardiniers de l'Agenais

La fraise de la région est réputée, mais tributaire des caprices du consommateur. L'économie du Lot-et-Garonne dépend, elle aussi, des fluctuations des exploitations

AGEN

de notre envoyé spécial

Tout préfet en poste à Agen doit se soumettre, quand arrive la fin avril, à une obligation à la fois sympathique et très sérieuse. Les leaders agricoles du Lot-et-Garonne sollicitent un rendez-vous et lui apportent un beau panier de fraises primeur d'un rouge profond, oblongues et sapides : des gariguettes, la variété la plus précoce. C'est le coup d'envoi de la campagne. Mais gare ! Le représentant de l'Etat, les commerçants et les chefs d'achat des grandes surfaces de la région sont prévenus : *si des fraises étrangères se glissent sur les étals des magasins et des supermarchés, si la préférence gasconne est menacée par des cargaisons espagnoles bradées en fin de saison, les organisations économiques des fruits et légumes et les syndicats agricoles ne perdront pas un instant pour manifester vigoureusement leur indéfectible vigilance : opérations commando, arraisonnement de camions suspects, visites musclées dans les marchés d'intérêt national ; la mécanique est bien rodée. On ne badine pas avec la survie de productions locales essentielles et les tentatives d'inondation du marché par des expéditeurs espagnols (que la *récente dévaluation de la peseta* va encore encourager), italiens, belges, voire polonais.

Comme ses prédécesseurs, Michel Diefenbacher, arrivé il y a quatre mois, s'est plié de bonne grâce à la coutume. A l'image du Finistère qui a forgé sa réputation grâce à l'artichaut et le chou-fleur ou Le Puy, grâce à la lentille, le Lot-et-Garonne est la terre d'excellence de la fraise et pas seulement... du pruneau. Avec 23 000 tonnes en 1991, il coiffe de justesse la Dordogne. Ce *« légume cultivé pour son fruit »*, selon la terminologie officielle (comme le melon ou la tomate), fait l'objet de tous les égards. Fruit périssable, saison courte, comportement erratique du consommateur à son égard en fonction du temps du jour, pompe à regonfler temporairement les trésoreries des exploitants dont certains font leur année en six semaines, il s'agit du produit « fragile » par excellence.

De l'Antiquité à Louis XIV

Heureusement en ce mois de mai les mécanismes de régulation et de surveillance mis en place par les professionnels ont à peu près correctement fonctionné et le marché ne donne pas de signes de faiblesse. Contrairement au blé, au lait, à la viande (et pour ce qui concerne les produits locaux, le pruneau et la tomate de conserve), aucun règlement européen spécifique et contraignant ne protège les fraisiculteurs (1). Le marché n'a que deux maîtres : l'offre et la demande. Aussi les professionnels suppléent-ils à ce « trou » de la politique agricole commune (PAC) par des opérations sporadiques de contrôles surprises et de mise en garde, comme celle du 7 mai au péage de Labenne sur l'autoroute A 63, lorsque le besoin d'un rappel à l'ordre aux autorités se fait sentir.

La relative bonne tenue commerciale de la fraise, dont on raconte que les élégantes de l'Antiquité romaine en parfumaient et en adoucissaient l'eau de leur bain et que Louis XIV en raffolait au point qu'il créa un concours littéraire sur ce sujet gourmand, ne doit pas cacher l'essentiel. L'agriculture de cette *riante moyenne Garonne traverse* une passe très difficile, ce qui n'est pas sans conséquence dans un département qui, comme le Gers voisin, compte la plus forte proportion d'agriculteurs dans la population active. *« Notre premier employeur départemental, c'est l'agriculture »*, note Jean-Michel Delmas, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants. Mais c'est pour ajouter : *« Du melon à la noisette en passant par la vache blonde d'Aquitaine, le tabac et le maïs, on ne recense pas moins de 70 productions... Soixante-dix fois aussi l'occasion d'avoir des emmerdements ! »*

Le paysage de vergers qui s'étale de Villeneuve-sur-Lot à Marmande n'a rien à voir avec les champs de blé beaucerons à perte de vue ou les montagnes à vaches du Cantal. L'agriculture du Lot-et-Garonne est spécifique par sa... non-spécialisation. Les géographes peuvent trouver là le modèle exemplaire de la polyculture, sur des petites exploitations souvent familiales (23 hectares en moyenne), fragiles et pour beaucoup surendettées. *« Cette polyvalence peut être une chance si on la gère avec intelligence*, dit Jean-Michel Delmas, *mais les cultures maraîchères et fruitières, notre spécialité, impliquent des coûts de main-d'œuvre et de conditionnement considérables. Pour la création d'un verger de kiwis, avec les filets para-grêle et l'irrigation, il faut compter jusqu'à 280 000 francs d'investissement par hectare ! »*

Alain Roux, directeur départemental de l'agriculture, confirme : *« Les aides européennes ou nationales sont bien adaptées lorsque les productions sont homogènes sur une exploitation, mais quand il y en a une dizaine, ça ne va plus car le paysan en déficit sur la pomme, par exemple, sera en excédent sur une autre spécialité et ne pourra prétendre aux indemnités intégrales. Il faudrait pour ces régions hétérogènes une application des règles beaucoup plus souple. »*

Le yo-yo des prix

A cette lourdeur administrative, il faut ajouter la rengaine lancinante des... calamités. Le Sud-Ouest a été « verni » ces derniers temps ! Orages, sécheresse, grêle, gel avec sa conséquence inévitable l'année suivante, la surproduction. La récolte de pommes de septembre en a particulièrement fait les frais. *« Calculez donc*, raconte Paul Dusseau, arboriculteur installé sur 15 hectares à Bruch. *En 1990, j'ai vendu mes golden 5 francs le kilo ; en 1991... 0 franc car tout a été gelé et l'an dernier, 1,20 ou 1,50 franc. C'est du yo-yo. Avant, pour s'en tirer, on vendait un bout de terre, mais aujourd'hui, par ici, il n'y a pas beaucoup d'acheteurs. »* La surproduction de pommes, de surcroît, a coïncidé avec des entrées massives de fruits venus de l'hémisphère sud, en contre-saison. Résultat : Loïc Savidan, directeur de la coopérative des Trois Domaines, a dû se séparer d'une vingtaine d'ouvriers. *« Les grandes centrales d'achat me proposent de prendre mes pommes à 38 francs la caisse de 18,2 kilos. Si vous enlevez les frais d'emballage et les salaires, l'agriculteur ne touchera que 43 centimes pour des fruits de premier choix cueillis en septembre. Il lui faudrait au moins quatre fois plus pour équilibrer son exploitation. Seule solution, le « retrait », à un prix dérisoire... »*. Appellation pudique et hypocrite pour signifier la destruction. Alors quand des paysans qui tirent le diable par la queue voient au marché de gros de Bordeaux-Brienne des pommes... coréennes, ils voient rouge et on les comprendrait à moins.

Dans l'Agenais plus qu'ailleurs (où la Coordination rurale donne bien du fil à retordre à la FNSEA), les paysans-jardiniers attendent impatiemment la publication du rapport du Sénat sur les marchés des fruits, des légumes et de l'horticulture, le 19 mai, et les remèdes qu'il préconisera. Jean François-Poncet, sénateur (UDF) et président du conseil général, a déjà donné le ton : *« Ceux qui croient qu'on sauvera l'espace rural sur le cadavre de l'agriculture trompent tout le monde et se trompent lourdement. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Il existe seulement une disposition, valable jusqu'en 1996, qui autorise la France à stopper les importations espagnoles à des prix trop bas, au moment où les fraises françaises arrivent sur le marché.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

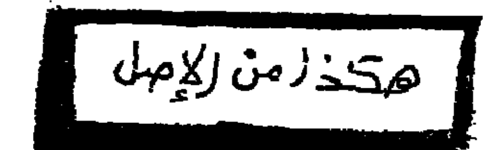
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Vaste 4/5 p. superbe réception. 5 fenêtres sur Seine. Plein Sud.
FONCIÈRE ODÉON – 43-29-85-06

5e arrdt

VAL-DE-GRACE
5 P. 124 m², 4e asc. Service Viager occupé dame 75 ans.
LITTRÉ 45-44-44-45

7e arrdt

ÉCOLE-MILITAIRE
2 P. + gde terrasse, 1,5 KF
VERNANGE. 44-18-60-93

8e arrdt

SUPERBE. P. de tail. GD 2. CHARME. 1 650 000 F.
PARTENA 47-42-07-43

9e arrdt

SUPERBE 5 P. Triple expo. + studio + serv. 3 400 000.
PARTENA 47-42-07-43

11e arrdt

Studio, 32 m², résid. stdg. très calme, 2e ét. s/parc, excel. état, prix : 650 000 F.
Tél. : 46-83-13-95

14e arrdt

EDGAR-QUINET
Neuf, 4 P. 90 m² + terrasse 24 m² 3 250 000 F + parking

J.N. 40-89-00-00

16e arrdt

AV. RAPHAEL
100 m² + balc. + park. 6e ét. entièrement s/jard. 5,5 MF.
EXCLUSIVITÉ. 47-05-57-36

94 Val-de-Marne

NOGENT RER
Neuf, 2 P. 48 m², balc. Sud-Ouest 917 000F + park.

J.N. 40-89-00-00

MAIRIE D'IVRY Bel appt. 5 P. dans imm. récent. Etage élevé. Vue imprenable, cuis. séj. 4 chb. sl. de bains dche, placards. Balcon. Prix 1 100 000 F. 46-72-56-36.

NOGENT BOIS
Neuf 4 P. 94 m² + balc., séj., sud-ouest 2 050 000 F + park.

J.N. 40-89-00-00.

Province

TOULON. Prox. plage. Vue rade. Appt 80 m² + balc. + loggia + cave. Px 430 000 F. T. 94-93-46-73

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux appart. de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur dem.
48-22-03-80 – 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ÉTRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS
(1) 47-20-40-03

locations meublées offres

Paris

8e ANGLE FBG ST-HONORÉ/ANJOU, 5e asc., BEAU 2 P., meub. 5 500 F.
PARTENA. 47-42-07-43

FG-ST-HONORÉ. R. d'Anjou, 5e ét. asc. B. 2 P. Clair. 5 500 F. 47-42-07-43

locations non meublées offres

Paris

7e R. VARENNE
SUPERBE GD 2 P. 9 000 F.
PARTENA. 47-64-53-10

DAUPHIN ERBE 46-60-00-32
PARIS 7e rue St-Dominique Square Sédillot 3 P. lumineux 80 m² environ, 5e 9 000 CC.

16e R. MICHEL-ANGE, 3 P. 85 m², 3 m sous plafond. 7 180 F.
PARTENA 47-42-07-43

NEUILLY-S/SEINE
2/3 P. 80 m², vue. 7 000 F. PONT-NEUILLY. Beau 3 P. 8 900 F. PARTENA 47-42-07-43

Région parisienne

ABLON-SUR-SEINE
Pav. 4 P., cuis., bains. Chauf. cent. au gaz. Jardin. Loyer 5 000 F par mois.
Ag. Ablonaise. T. 45-97-10-17

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

maisons individuelles

PARTICULIER VEND

MEAUX centre (écoles, lycée, loisirs, commerces), 25 mn gare de l'Est. A prox. A4 et d'Euro Disney. Maison individuelle : 230 m² hab., salle de séj. en L, cuis. (cheminée), 2 s. de bns, 5 chbres. Garage 2 voit. Belles prestations. Pourrait convenir à prof. libérale. TÉL. 60-09-08-92

COTE D'ARMOR
RÉGION PAIMPOL
à Ploubs
Maison de 1983 sur 780 m² 6 pces surface 150 m² hab. + sous-sol avec garage 2 voit., cave et cuisine d'été.
R.D.C. Cuis. équip. séjour 33 m² avec cheminée, 1 ch., salle de bains équipée et WC.
Etage. 3 ch. salle de bains avec douche, wc, grd dégagement – chauf. élect. Tous commerces – Prox. plages.
Prix : 920 000 F.
Tél. (16) 96-22-48-30 ou 16 (1) 64-68-67-81 après 20 h.

pavillons

25 km Cap d'Agde-Paulhan (34)
Pav. plain-pied, neuf 133 m², Terr. 800 m². Pisc., séj. 45 m² cuis. 18 m². 3 chbres KZ. Bns. w.-c. 850 000 F.
Dom. : 47-90-55-03 Bur. : 47-90-72-02, poste 596.

villas

CAP D'ANTIBES
Villa 180 m² habitables 1 500 m² terrain avec tennis. Double living avec cheminée, 4 chambres, 2 salles de bains, un cabinet de toilette. Prix 4 millions.
Tél. (16) 92-02-95-50

GUADELOUPE
DAMPIÈRE-GOSIER
VD VILLA STANDING TYPE COLONIAL
5/6 P. 295 m². Gde terrasse sur terrain 1 068 m², arbres fruitiers, jard. fleuri. ent. clos.
PRIX ; 2 800 000 F
Tél. (19-590) 84-41-61

propriétés

Propriété 3 ha, rivière, bois. Confins Velay Forez. Prix à débattre. 71-03-22-05

Chevreuse, site exceptionnel, protégé sur 25 ha de parc, tennis, maison pierre, 230 m² hab. s/sol, très jolie vue, rare. 7 200 000 F. C21 Chevreuse. 30-52-65-44

Choisel 78, site classé, maison sur 5 500 m², terrain arboré, piscine chauffée, prest. de qualité, maison amis + dépend., 4 700 000 F. C21 Chevreuse 30-52-65-44

chalets

Village Savoie, près Megève, grand chalet, 2 appts. Prix à débat. 48-42-42-58

immobilier information

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM
IMMO MARCADET
TEL. : 42-51-51-51

maisons de campagne

Bullion, accès A10, 40 km Paris, propriété ancienne de caractère, 280 m², hab. excell. état, terr. 2 200 m², piscine, patio. 15 000 F. C21 Chevreuse. 30-52-65-44

domaines

AU SUD DES CÉVENNES
(climat méditerranéen)

DOMAINE DE 225 ha
Grand mas – Forêt de chênes
Nombreux ruisseaux
Panoramas superbes
Rens. : Dr Brouhon,
1, rue de Tohogne,
B6940 BARVAUX S/O
(Belgique)

résidence services

LES HESPERIDES, ST JAMES NEUILLY, 8, rue de Laborde, à vendre 3 P., 70 m², rénové, balcon sud, cave, box fermé. particulier H.B.
Tél. : 46-24-81-19

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

A 3 km du périphérique CACHAN, CENTRE-VILLE, imm. 1989, 2e ét. ascenseur. Env. 210 m² + 4 P. s/sol priv. Divis. en 3 lots, loc. poss. Rens. à REPRIC 60-63-47-63

A VDRE COULOMMIERS (77) Imm. bureaux 475 m² hors oeuvres sis 11, r. Palais-de-Justice. Ecr. à Caisse primaire d'ass. maladie Sce Div. Gestion Adm. RUBELLES 77951 MAINCY CEDEX. TEL. 64-71-34-77.

Locations

A L'ÉTOILE, VOTRE
DOMICILIATION
TOUS SERVICES 45-00-95-84

BUREAUX ÉQUIPÉS
M.-Alfort, métro, park. permanence trilingue.
3 500 F/mois – 43-75-94-00

NOGENT S/MARNE
5' bois et RER
175 m² bureaux
tout équipés (réseaux et prises EDF/PTT/Informatique) dans loft aménagé récemment avec empit park. 950 F HT le m²/an, sans intermédiaire. Faibles charges d'entretien Tél. : (Myriam) 48-75-45-00.

PASSY TROCADÉRO
ensemble indép. de 4 bur. Grand avec salle réunion.
AGOGUE : 47-23-69-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-56-17-50

locaux commerciaux

Ventes

Sur le plateau suisse, une entreprise établie de longue date et spécialisée dans les services communaux est à vendre pour des raisons de succession. Pour le compte des communes et des industries, elle se charge de diverses prestations de services liées à l'évacuation des déchets. Un plus grand nombre de véhicules est utilisé. Pour des raisons de rendement et du fait de l'importante propriété immobilière, louée à un tiers à l'heure actuelle, le prix, selon le modèle de reprise, se situera entre 10 et 12 millions de francs suisses. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Orell Füssli Werbe AG, Case Postale, 3001 Berne, sous chiffre E-220-19238.

Locations

EXCEPT. A PARIS
BAUX NEUFS. Sans reprise.
BOUT. : 1 100-1 300 F/m²/an
LOC. d.activ. 800 F/m²/an
PARTENA Entrep. 47-64-53-10

fonds de commerce

Ventes

AV. DAUMESNIL (Pte Dorée) A céder tt commerce 7,50 m façade, 45 m² total + grenier intégral. Autorisation emphytéotique. Actuel. fleurs, aquarophilie, cadeaux. Pr rendez-v. 43-07-68-45 10 h 30/12 h 30. 16 h/19 h 30

boutiques

PLM ST-JACQUES, murs de bout. s/2 niveaux + ss/sol. 116 m² pond. Libre, pos. rest. se réserve. aut. 43-35-18-36

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'MMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

C. Mosq. im. brq., asc., ét. él., sol. 3 P. 85 m², c. éq., dble orient. Park. A saisir. 43-35-18-36

CLAMART RÉSIDENTIEL
PROPRIÉTÉ HAUT STANDING
Splendide parc 2 700 m².
450 m² habit., raffiné + grandes dépendances, jolie vue Paris.
10 500 000 F. 46-42-66-00

Alésia. Gd stdg ss v.-à-v. s/jard. sol. 4/5 P. 108 m², balc., box dble. 43-35-18-36

A 3 km du périphérique CACHAN, CENTRE-VILLE Imm. 1989, 2e ét. ascenseur. Env. 210 m² + 4 P. s/sol priv. Divis. en 3 lots, loc. poss. Rens. à REPRIC 60-63-47-63

CHARME ABSOLU
Comme une petite maison 180 m². Calme. Soleil. 4,2 MF
Serge Kayser. 43-29-60-60

SAINT-AMBROISE
2 P. 30 m² 430 000
PARTENA. 47-42-07-43

CHATELET BEAU MARAIS
Parfait 2 P. 55 m²
1 250 000 F. 47-42-07-43

JOINVILLE
Quartier résidentiel
PAVIL. 4/5 P., cuis. équipée, s. de bns. Terrain 185 m². Garage. Px 1 380 000 F.
PETIT. 42-83-46-03

MÉNILMONTANT. Récent. 2/3 P. 70 m², balc. 1 050 000 F
Immo Marcadet. 42-51-51-51

ÉGLISE ST-MÉDARD. Rare MAISON-LOFT 250 m² Superbe volume. Calme.
Ag. DAUPHINE 43-54-43-43

MARBEAU
5 P. standing
Chambre de service + garage.
Exceptionnel 4 400 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

Bd ST-MICHEL. Imm XVIIIe s. Salon, s. à manger, 3 chb., bureau, 2 bns. Excellent état. 3e asc. Possib. parking. Px 3 900 000 F. AGT Bastille Tél. 42-78-10-20

DAUMESNIL
Imm. rénové. Ascenseur.
3 à 5 PIÈCES
Depuis 1 250 000 F
I.P.M. 47-46-12-12

MASSÉNA/TOLBIAC
Beaux imm. rénovés. Asc.
STUDIOS, 2 P., 3 P.
Refaits neufs. Charme. Soleil.
Depuis 390 000 F.
I.P.M. 47-46-12-12

Près PARC MONCEAU
Appt 120 m², 8e ét. + terrasse 180 m². 2 parkings.
4 950 000 F. 42-82-77-77

CHATELET. STUDIO 30 m² Calme. Cuis. équip., ét. neuf.
Ag. DAUPHINE RIVE GAUCHE
Tél. 43-54-43-43

PARIS-13e. GOBELINS
Dans immeuble de standing appartement 3 pièces, faibles charges. Px 865 000 F.

CABINET COULON
48-98-44-98 - 48-53-36-72

R. DE VERNEUIL. Rare 2/3 P. 45 m². Charme. A voir.
Tél. 43-54-43-43

CHOISEL 78. Site classé. Maison sur 5 500 m², terrain arboré. Piscine chauffée. Prest. de qualité. Maison amis + dépend. 4 700 000 F.
C21 Chevreuse 30-52-65-44

BOULOGNE « Rhin et Danube » 3 P. 56 m², 2e ét. asc. Raffiné.
980 000 F. 43-20-77-47

Chevreuse. Site exceptionnel protégé sur 25 ha de parc. Tennis. Maison pierres. 230 m² hab. s/sol. Très jolie vue, rare.
7 200 000 F.
C21 Chevreuse 30-52-65-44

R. DE SÈVRES-VANEAU. 45 m² 2 P. 2e ss asc. Charme, vue. Px 1,25 MF
57 m² 3 P. 4/5e ss a. coq., vue. Px 1,6 MF
VALETTE 42-89-33-55

SQUARE MONTHOLON. 65 m² 2 P. 5e ss asc. Charme, balc., vue. Cheminée, cuis. éq. Poss. park.
Px 1,320 MF. VALETTE 42-89-33-55

AVENUE JUNOT
Atelier d'artiste 2 150 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

RUE DE LA PAIX Rare. Idéal P à t. 60 m², 2 P. 3e asc./cour. Impecc. Pkg.
VALETTE 42-89-33-55

RUE MONTMARTRE/BOURSE
40 m², 2 P., 6e asc./cour. Soleil. Rénové.
Px 890 KF Valette 42-89-33-55

WAGRAM/COURCELLES
30 m² stud. équipé 1er s/jardinet
Px 700 KF. VALETTE 42-89-33-55

ÉTOILE
67 m² 4 P. 1er. Calme, cheminée.
Px 1,95 MF. VALETTE 42-89-33-55

R. DE TOCQUEVILLE/PEREIRE
84 m² 4 P. 2e niv. bon plan. Pour rem.
Px 1,9 MF. VALETTE 42-89-33-55

BASTILLE/R. DE LAPPE
42 m² 2 P 3e pouz., charme, calme.
950 KF. VALETTE 42-89-33-55

Achat

Recherche 2 à 4 P. Paris
Préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43, même le soir.

Locations

BOULOGNE.
Proche Roland-Garros
Imm. stand. 3 P. 100 m², beau séj. avec verrière + 2 chb. + 2 terrasses. 2 park. 15 000 F + charges.
I.P.G. 42-78-27-76

8e CHPS-ÉLYÉES. Beau STUDIO 42 m². 4 800 F.
PARTENA. 47-42-07-43

BOULOGNE. PTE ST-CLOUD
BEAU 3 P. 80 m². Gd balc.
6 250 F. - 39-55-06-24

A louer Chevreuse, 2 km RER, Saint-Rémy. Maison ancienne 200 m² hab., ss-sol. Parfait état, du charme, jardin. 9 500 F. C21 CHEVREUSE 30-52-65-44

DAUPHIN ERBE 46-60-00-32
Bourg-la-Reine, 5' RER. Rés. stdg. appt 3 P. Ref. nf., r.-de-ch. 70 m². Parking. 6 300 c.c

A louer. Bullion, accès A10, 40 km Paris, propriété ancienne de caractère, 280 m² hab. Excellent état. Terr. 2 200 m². Piscine, patio. 15 000 F.
C21 Chevreuse 30-52-65-44

DAUPHIN ERBE 46-60-00-32
Paris-7e, rue St-Dominique Square Sedillot. 3 P. lumineux. 80 m² env. 5e ét. 9 000, c.c.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 66 m², 3e étage	24, rue Barbet-de-Jouy PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 116 6 404
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 87 m², 6e étage, balcon 20 m²	20, rue du Champ-de-l'Alouette LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	7 753 + 1 158 6 577
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 Frais de commission	6 574 + 806 4 679

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 95 m², 5e étage	18, rue Tiphaine LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	9 860 + 1 181 8 220
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 120 m², 3e étage	60, avenue Foch PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	16 840 + 880 11 983
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 56 m², 5e étage poss. parking	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 350 + 535 4 122
78 – YVELINES		
6 PIÈCES pavillon 132 m² parking	NOISY-LE-ROI 19, rue Nicolas-Couston AGIFRANCE – 30-44-01-13 Frais de commission	9 502 + 475,55 6 761,63

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 90 m² + terrasse 1er étage	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
5 PIÈCES 98 m², 2e étage 2 parkings	BOULOGNE 13, rue de l'Abreuvoir AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	8 188 + 1 702 5 827
3 PIÈCES 75 m² + balcon 4e ét., parking	LA GARENNE-COLOMBES 19, rue Estienne-d'Orves CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 720 + 998 4 388
3 PIÈCES 81 m², 6e étage poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 139, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	8 972 + 1 325 6 384
3/4 PIÈCES 95 m², 1er étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 5, rue du Général-Lanrezac CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 550 + 250 6 426

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

SKF : licenciements expéditifs

Trente-cinq salariés de l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) ont été, lundi matin 17 mai, individuellement convoqués par la direction de l'établissement, qui leur a alors signifié leur licenciement immédiat avec obligation de quitter définitivement dans l'heure leur poste de travail. *« Ils venaient chercher un ouvrier dans les ateliers et l'amenaient au chef du personnel qui lui annonçait son licenciement ; puis ils étaient conduits en taxi à l'antenne de reclassement »*, a précisé un délégué (CGT) du personnel en s'insurgeant contre ces *« méthodes indignes et inhumaines »* visant, de surcroît, des personnels ayant, pour la plupart *« entre vingt-cinq et trente ans d'ancienneté »*.

De son côté, Jean-François Duguet, directeur de l'usine, a justifié cette procédure en estiment qu' *« il pensait qu'un entretien individuel est moins traumatisant qu'une lettre de licenciement »*.

Ces licenciements s'inscrivaient dans le cadre du plan social, annoncé le 4 février, et prévoyant la suppression de 164 des 1 214 emplois de cette usine spécialisée dans l'outillage, les roulements et aciers spéciaux. Les procédures et les délais de consultation des représentants du personnel et d'information des autorités administratives ont bien été respectés. Il reste qu'en vertu de l'article L122 – 14 – 1 du code du travail, *« l'employeur qui décide de licencier un salarié doit notifier le licenciement par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La date de présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du délai-congé »*. Or, dans ce cas, la lettre de notification a été remise en main propre aux salariés. *La direction départementale* du travail juge la procédure conforme au droit, mais *« humainement peu convenable »*...

V. D.

A la suite du transfert de fabrication vers d'autres sites

Thomson Tubes est condamné à verser des dommages et intérêts à des salariés licenciés

LYON

de notre bureau régional

Une filiale du groupe nationalisé Thomson, spécialisée dans la fabrication de tubes de téléviseurs couleur et de leurs composants, sous le *nom de Vidéocolor (1), vient de voir* confirmer par la cour d'appel de Lyon, un jugement la condamnant à verser des dommages et intérêts à une centaine de salariés d'un ancien établissement lyonnais. La charge de travail de cet établissement fut entièrement *transférée, à partir de la fin* de 1989, vers l'usine de Genlis, en Côte-d'Or, pour l'équivalent de 47 emplois, et vers celle de Belo-Horizonte, au Brésil, pour l'équivalent de 274 emplois. Le personnel lyonnais fit l'objet d'un « plan social » *signé par la CFDT et la CFTC, mais* critiqué par la CGT, qui soutient la procédure en cours.

Pour 94 des 102 demandeurs, le montant total des dommages intérêts est fixé par la cour d'appel à 4,39 millions de francs, comme en première instance (*le Monde* du 23 décembre 1991). Avant de statuer sur leurs demandes individuelles, la juridiction sollicite le tribunal administratif de se prononcer, par ailleurs, sur la légalité du licenciement des huit salariés protégés, qui avait été autorisés par l'inspection du travail. Les ASSEDIC du Rhône *et de l'Isère obtiennent le* remboursement d'indemnités de chômage versées indûment, pour un montant de 1,8 million de francs.

En effet, le licenciement collectif, survenu en 1989 et dans les premiers mois de 1990, est jugé *« sans cause réelle ou sérieuse »* car la fabrication n'a pas cessé, qu'elle ait été effectuée en France ou au Brésil. En outre, les magistrats soulignent que les établissements bénéficiaires des transferts de production n'ont pas *« fait l'objet d'aménagements leur ayant permis de faire face sans augmentation de leurs effectifs au surcroît de travail »*.

La direction de Thomson avait invoqué la nécessité d'abaisser le prix unitaire de certains de ses produits de 10 à 12 francs, pour pouvoir poursuivre ses ventes, à moyen terme, mais elle n'avait pas décrit pour l'immédiat de difficultés économiques ou de mutations technologiques, *motifs expressément cités* par le législateur comme justifiant les licenciements collectifs. La fermeture de l'établissement lyonnais et le transfert des fabrications en Côte-d'Or et au Brésil ont permis d'éviter des surcoûts (transports, taxes, sous-emploi du bâti), pour un montant de 13,50 francs à l'unité produite.

GÉRARD BUÉTAS

(1) L'entreprise a maintenant adopté la *raison sociale Thomson Tubes et Displays.*

La suppression de 2 950 emplois d'ici à la fin 1994

La riposte syndicale au plan social de Michelin a été de faible ampleur

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Lors d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise (CCE), mardi 18 mai à Clermont-Ferrand, la direction de Michelin a présenté un plan d'*« adaptation des effectifs »* qui prévoit, d'ici à la fin de l'année 1994, la suppression de 2 950 des 30 192 emplois et le reclassement interne de 1 900 salariés. Les syndicats CFDT, CGT et FO des usines clermontoises, où le taux de syndicalisation est minime (5 %), ont tenté de mobiliser les salariés mais cette mobilisation a été très faible.

Dès 10 h 15, en ce pluvieux mardi 18 mai, quelque 200 « Bib » s'étaient massés aux abords du vétuste local rue de Bien-Assis où devait se tenir la réunion extraordinaire du CCE. Peu nombreux à s'être ainsi mis en grève contre le nouveau projet de suppressions d'emplois, ils savaient peut-être que 1 550 sont prévues *dans les établissements de leur ville*, qui en comptent 16 500 aujourd'hui contre 28 000 en 1981. Cinq plans sont déjà passés !

Tous vêtus de leurs bleus de travail, ils ont franchi la porte et lors*que certains se sont adressés au* représentant de la direction, observant un imperturbable silence, ce n'était pas la colère qui se lisait sur leurs visages mais l'amertume mêlée à une grande lassitude. *« Vous nous considérez comme de simples pneus, comme des outils que l'on jette lorsqu'on n'en veut plus*, a lancé un ouvrier. *Jusqu'où irez-vous ? Sommes-nous condamnés à devenir des « RMistes » Michelin ? »* Même scénario à *15 heures. Les responsables syn*dicaux, qui ont demandé une expertise sur la situation de l'entreprise, ne se faisaient guère d'illusions sur la portée de cette action. Pour François Boisset, délégué CFDT, *« ils sont pris entre la peur de perdre leur boulot et un sentiment de ras-le-bol. Pensez : plus de 20 000 emplois supprimés en dix ans »*.

JEAN-PIERRE ROUGER

Société des rédacteurs du « Monde »

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société des rédacteurs du *Monde* est convoquée le vendredi 4 juin 1993 à 15 h 30.

L'assemblée se tiendra dans les locaux de l'école commerciale de la chambre de commerce de Paris, 3, rue Armand-Moisant, à Paris (15e).

Ordre du jour :

1. Mouvement des associés ;
2. Résultats et bilan de l'exercice 1992 ;
3. Rapport d'activité du conseil d'administration ;
4. Vote de résolutions ;
5. Election de six administrateurs ;
6. Questions diverses.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

□ **Charles de Croisset président du CCF.** – Le numéro deux du Crédit commercial de France (CCF), Charles de Croisset, a été nommé, mardi 18 mai, à la présidence de la banque en remplacement de Michel Pébereau, qui doit être nommé mercredi *19* mai en conseil des ministres à la tête de la BNP. Administrateur-directeur général *du CCF depuis 1988*, Charles de Croisset prend la direction d'une maison qu'il connaît bien puisqu'il *y est entré en* 1980 comme secrétaire général. René de la Serre devient vice-président du CCF en conservant ses attributions de directeur général.

COOPÉRATIONS

□ **Accord Thomson-BAeSema pour la frégate nouvelle génération.** – Le groupe français Thomson-CSF et la société britannique BAeSema, filiale de Sema Group et de British Aerospace, ont annoncé mardi 18 mai leur association dans la compétition pour définir, développer *et mettre en service le système* de contrôle et de commandement de la frégate commune nouvelle génération (CNGF). Il s'agit d'un programme franco-anglo-italien de nouvelle frégate anti-aérienne qui entrera en service au début du siècle prochain. Thomson-CSF et BAeSema ont signé un accord de coopération pour cette phase d'étude du projet. Ils formeront, avec un partenaire italien qui doit les rejoindre dans les prochaines *semaines, un des deux consortium* européens en concurrence sur ce projet. L'autre consortium n'est pas encore connu.

□ **Gaz de France signe un accord avec Pemex Gas (Mexique).** – Gaz de France a *signé* un accord de coopération pour le développement du gaz naturel au Mexique avec la société Pemex Gas y Petroquimica Basica, a annoncé mardi 18 mai le groupe français. Le Mexique dispose d'importantes réserves gazières (plus de 2 000 milliards de mètres cubes de réserves prouvées) qu'il souhaite aujourd'hui valoriser *pour ses besoins internes*, notamment en substitution aux hydrocarbures liquides. L'accord prévoit une coopération *« dans tous les domaines où Gaz de France est reconnu pour son savoir-faire »*, plus particulièrement s'agissant de la définition des stratégies à long terme pour le développement du gaz naturel, souligne le groupe gazier français sans préciser les montants des investissements attendus. Il est également prévu une coopération dans les domaines du transport, du stockage et de la distribution.

RÉSULTATS

British Airways reste dans le vert et maintient le cap de la croissance. – British Airways, la première compagnie aérienne britannique, a subi *sur l'exercice 1992-1993 une baisse* sensible de ses bénéfices en raison de la récession et de la concurrence *mais demeure l'un des rares géants* bénéficaires de l'aviation mondiale. BA, qui souhaite devenir une *« compagnie globale »* implantée sur les cinq continents, a sollicité, mardi 18 mai, ses actionnaires en lançant une augmentation de capital de 3,6 milliards de francs. Celle-ci servira à réduire l'endettement, qui s'est accru de 10,5 milliards de francs, en raison des nombreuses prises de participation dans les compagnies USAir, TAT, Dan Air, Qantas et Deutsche BA au cours de l'année passée. Pour l'exercice terminé au 31 mars, la compagnie, privatisée en 1987, a réalisé un bénéfice imposable de 1,5 milliard de francs contre 3,6 millards un an auparavant, soit une baisse de 57 %. Sir Colin Marshall, président de BA, a qualifié les résultats de *« performance remarquable »* étant donné que *« 1992 a été une des pires années que l'industrie aéronautique ait connues »*.

CRISE

□ **Dim (textile) annonce un nouveau plan social (346 salariés).** – Le président du groupe textile Dim (4 150 salariés), Jacques Marie, a présenté, mardi 18 mai devant le comité central d'entreprise, un plan de restructuration avec réduction d'effectifs concernant 346 salariés dont 117 sur les trois sites de Louhans (Saône-et-Loire) qui seront fermés, ainsi que ceux de Château-Chinon (Nièvre, *51*), Zainvillers (Vosges, 45) et Autun (Saône-et-Loire, 133). Dans un communiqué, la direction souligne que le chiffre d'affaires de l'exercice en cours va baisser d'environ 7 % et le résultat d'exploitation *« régresser aux alentours de 40 % »* en raison de la forte baisse de la consommation depuis janvier. La direction de Dim avait déjà mis en œuvre une série de mesures au début de l'année, le blocage partiel des embauches notamment.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 mai ↑ Regain

Après deux séances de baisse sévère, la Bourse de Paris regagnait du terrain, mardi 18 mai, dans le sillage du *MATIF qui se montrait* confiant dans les résultats du *référendum* danois en cours. En hausse de 0,24 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *a franchi rapidement* le niveau des 1 850 points, avant de clôturer légèrement en dessous (51 846,40) avec une progression de 0,58 %.

Le *marché a été plus actif que la* veille, le volume des échanges atteignant pour l'ensemble 3,7 milliards de francs. Le marché des actions *avait rebondi, lundi, sur* le seuil des 1 830 points, ce qui est de bon augure selon les milieux spécialisés. A ce niveau, des valeurs de premier *plan offrent* des cours attractifs, estiment les analystes, même si l'activité économique est très faible.

Pour de nombreux experts, le plan *Balladur qui, à première vue, donne* l'impression de freiner encore la croissance devrait donner des résultats positifs à la fin de l'année.

A cela s'ajoutera immanquablement, toujours selon les analystes, un plan en faveur de l'épargne pour favoriser la mise en œuvre des privatisations. Le sentiment était donc un peu meilleur mardi matin pour le court terme, note un gestionnaire.

Malgré la reprise du jour, le marché *va présenter un solde négatif pour le* mois de mai qui s'achève mercredi à la Bourse. Si certains experts voient le CAC 40 à 2 200 points à la fin de l'année, *d'autres estiment que* cet indice pourrait tomber dans un avenir relativement proche à 1 750 points si aucune éclaircie économique ne se manifeste rapidement.

Sur la liste des achats Michelin, Alcatel-Alsthom, la Générale des Eaux et Chargeurs figurent sous le niveau des 1 000 francs.

NEW-YORK, 18 mai ↓ Légère baisse

Wall Street a terminé en baisse mardi 18 mai, réduisant toutefois les pertes enregistrées plus tôt en cours de *séance* dans le sillage d'une remontée des taux d'intérêt à long terme due aux récentes indications d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis. *En recul* d'une vingtaine de points en milieu de séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 444,39 en baisse de *5,54 points (0,16 %)*. Les échanges ont été soutenus avec quelque 262 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en baisse a dépassé *celui des valeurs en hausse* dans un rapport de cinq contre quatre : 1 079 contre 830 alors que 616 titres restaient inchangés.

L'inflation semble être devenue la préoccupation principale des investisseurs qui anticipent un éventuel resserrement de la politique monétaire *de la Réserve fédérale (Fed) pour* contenir la hausse des prix, selon des analystes. Le comité de l'Open Market de la Fed s'est réuni mardi pour *décider de la politique monétaire* à suivre dans les prochaines semaines. Les détails de cette réunion ne seront pas connus avant six semaines.

Les craintes d'accélération de l'inflation ont déclenché des liquidations sur le marché obligataire, ce qui a poussé le taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, au dessus de 7 % pour la première fois depuis le 5 avril. Ce taux s'est établi à 7,02 % contre 6,96 % lundi.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 18 mai
Alcoa	68 5/8	67 1/2
ATT	55 3/8	57 1/2
Boeing	40 1/8	40
Chase Manhattan Bank	28 7/8	29 1/8
Du Pont de Nemours	51 3/8	51
Eastman Kodak	51 5/8	61 1/4
Exxon	64 3/8	64 1/4
Ford	54 7/8	53 1/2
General Electric	93 5/8	92 1/4
General Motors	39 7/8	39 1/4
Goodyear	38 1/8	37 3/4
IBM	47 5/8	48
ITT	82 1/4	81 1/4
Mobil Oil	70	69 5/8
Pfizer	71 5/8	70 1/2
Schlumberger	66 1/4	64 7/8
Texaco	64 1/8	63 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/2	137 3/4
Union Carbide	18 3/4	18 7/8
United Tech.	51 7/8	51 3/4
Westinghouse	15 3/8	15 1/4
Xerox Corp.	72 1/4	72 7/8

LONDRES, 18 mai ↓ Repli

Les valeurs ont cédé du terrain, mardi 18 mai au Stock Exchange, après l'annonce d'une baisse inattendue de la production manufacturière britannique en mars et l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs, qui avait gagné plus de 10 points dans la *matinée, a clôturé en baisse de* 10,8 points, soit 0,4 %, à 2 847,3 points. Les échanges ont porté sur 632,7 millions d'actions contre *532,9 millions* lundi.

La production manufacturière a baissé de 0,3 % *en mars alors que* les analystes prévoyaient une hausse de 0,2 %, ce qui a encouragé les prises de bénéfices. Cependant, le patronat a *rapporté* que les ventes de *détail avaient continué à augmenter* en avril.

Les alimentaires et les internationales ont été faibles, les magasins irréguliers et les hôtels ainsi que les immobilières ont progressé. Dans les magasins, Marks and Spencer a *perdu 9,5 pence à 345,5* sur des prises de bénéfices, après une hausse de 25 % de son bénéfice annuel.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 18 mai
Allied Lyons	5,43	5,41
B.P.	3,17	3,16
B.T.R.	5,88	5,82
Cadbury	4,54	4,45
De Beers	11,50	11,38
Glaxo	6,54	6,50
G.U.S.	28,13	28,13
I.C.I.	12,55	12,80
Reuters	12,88	12,63
RTZ	6,38	6,40
Shell	6,09	6,08
Unilever	10,56	10,33

TOKYO, 19 mai ↑ Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, mercredi 19 mai, sous l'effet d'achats à bon compte ayant provoqué la fermeté de valeurs sélectionnées. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 151,40 points, à 20 380,79 points, soit une progression de 0,75 %. Environ 380 millions de titres ont été échangés contre 370 millions la veille.

Des ventes d'arbitrage ont limité les gains, tandis que des achats des fonds de retraite et de découvert soutenaient le marché. Du côté des valeurs, il n'y avait que certaines minières et certains titres de biotechnologie à donner signe de vie en matinée. Mais la tendance s'est améliorée *au fil de la séance* et l'ensemble du marché a commencé à progresser.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 19 mai
Ajinomoto	1 360	1 380
Bridgestone	1 380	1 400
Canon	1 410	1 430
Fuji Bank	2 030	2 050
Honda Motors	1 430	1 380
Matsushita Electric	1 320	1 300
Mitsubishi Heavy	708	708
Sony Corp.	4 650	4 710
Toyota Motors	1 670	1 680

CHANGES

Dollar : 5,48 ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse mercredi 19 mai après le résultat du référendum danois. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,48 francs contre 5,4765 la veille *au cours indicatif* de la Banque de France.

FRANCFORT	18 mai	19 mai
Dollar (en DM)	1,6225	1,6235
TOKYO	**18 mai**	**19 mai**
Dollar (en yens)	111,28	111,56

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 mai) .... 8 1/16-8 3/16 %

New-York (18 mai) .... 2,88 %

BOURSES

	17 mai	18 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	597,80	595,51
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	*1 835,72*	*1 846,40*

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	17 mai	18 mai
Industrielles	3 448,22	3 444,39

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	17 mai	18 mai
100 valeurs	2 858,10	2 847,30
30 valeurs	2 224,90	2 216,50
Mines d'or	168,80	165,60
Fonds d'Etat	94,63	94,56

FRANCFORT

	17 mai	18 mai
Dax	1 627,88	1 628,48

TOKYO

	18 mai	19 mai
Nikkei Dow Jones	20 229,39	20 380,79
Indice général	1 598,28	1 597,96

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4820	5,4840	5,5395	5,5445
Yen (100)	4,9051	4,9092	4,9564	4,9634
Ecu	6,5906	6,5953	6,5872	6,5967
Deutschemark	3,3720	3,3725	3,3714	3,3742
Franc suisse	3,7121	3,7148	3,7321	3,7376
Lire italienne (1000)	3,7050	3,7100	3,6744	3,6828
Livre sterling	8,4189	8,4248	8,4489	8,4576
Peseta (100)	4,4192	4,4227	4,3702	4,3813

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	7 15/16	8 1/16	7 1/2	7 5/8	7 5/16	7 7/16
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8	6 15/16	7 1/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	10 3/8	10 5/8	10 5/16	10 9/16	10 3/16	10 7/16
Livre sterling	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	11 1/2	12 1/2	11 3/8	12 3/8	10 7/8	11 7/8
Franc français	7 11/16	7 13/16	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, *nous sont* communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

BOURSE DE PARIS DU 19 MAI

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	C.N.E 3%	5570	5570	5570	....
....	B.N.P. T.P.	1055	1065	1051	- 0 38
....	Cr.Lyon. T.P.	910	910	925	+ 1 65
....	Renault T.P.	1885	1887	1885	....
....	Rhone Poul. T.P.	1810	....	....	....
....	Saint Gobain T.P.	1131	1123	1123	- 0 71
....	Thomson T.P.	910	....	....	....
....	ACCOR	809	806	805	- 0 86
....	Air Liquide	708	707	707	- 0 28
....	Alcatel-Alsthom	619	618	619	....
....	Ale.Superm.	1966	1960	1970	+ 0 20
....	A.L.S.P.I.	335	336	337	+ 0 60
....	AGF Sté Centrale	596	592	593	- 0 50
....	Axa (ex Cie Midi)	1259	1256	1269	+ 0 79
....	Bafip	142 40	142 40	142 30	- 0 07
....	Bail-Equipem.	65	60 10	60 60	- 6 77
....	Bail Investiss.	930	916	915	- 1 61
....	Bancaire	450 50	449 50	448 20	- 0 51
....	Bazar H.-V.	639	....	....	....
....	Berger (M)	1125	1185	1127	+ 0 18
....	Bertrand Faure	435	435	435	....
....	Bic	1040	1033	1044	+ 0 38
....	B.I.P.	1129	....	....	....
....	BIS	164	162	162	- 1 22
....	B N P (CI)	542	545	545	+ 0 55
....	Bollore Tech.	476	479	476	....
....	Bongrain	2449	2445	2445	- 0 16
....	Bon-Marché	544	536	532	- 2 21
....	Bouygues	626	627	635	+ 1 44
....	BP France	90	90	90	....
....	B S N	863	862	869	+ 0 70
....	Canal Plus	1278	1273	1275	- 0 23
....	Cap Gem.S.	170 20	168 60	170 10	- 0 06
....	Carnaudmetalbox	193	193	193	....
....	Carrefour	2630	2608	2620	- 0 38
....	Casino	134 50	135 10	135 90	+ 1 04
....	Casino ADP	106 90	106 90	106 10	- 0 75
....	Castorama D.L.	595	600	600	+ 0 84
....	C.C.F.	230 10	230 20	229 70	- 0 17
....	CCMC Ly	30	30 20	30	....
....	C.D.M.E	485	485	478	- 1 44
....	C.E.G.I.D.	188	188	185	- 1 60
....	Cerabati (Ny)	40	40	40	....
....	C.E.P. Comm.	350	347	347	- 0 86
....	Cetus	70 80	71	70 60	- 0 28
....	Cetelem	1229	1225	1240	+ 0 90
....	CF Int.	284	....	....	....
....	CGI Info.	358	365 60	358	....
....	C G I P	1046	1045	1050	+ 0 38
....	CGP	628	600	628	....
....	Chargeurs S A	995	1000	995	....
....	Christian Dior	245	248	241	- 1 63
....	C I C A (M)	435	435	435	....
....	Ciments franc.	325	318	325	....
....	Clarins	552	552	552	....
....	Club Mediter.	348	347	344 60	- 0 98
....	Coles	910	913	910	....
....	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
....	Compt Mod.	1290	1315	1307	+ 1 32
....	CPR (Paris Réé.)	329	326	326	- 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Créd. Foncier	1008	1010	1017	+ 0 89
....	Crédit Loc France	398	398	397 90	- 0 03
....	Cr Lyon (CI)	621	620	625	+ 0 64
....	Credit Nat	1318	1310	1310	- 0 61
....	CSEE	680	585	585	+ 0 69
....	Damart	3690	3681	3690	....
....	Dassault Aviation	505	500	500	- 0 99
....	Dassault Electr.	276 50	280	276 50	....
....	De Dietrich	1605	1610	1610	+ 0 31
....	Degremont	488	485	485	- 0 61
....	Dév.P.d.C.(L)	40 80	38 50	38 50	- 5 64
....	Dév.R.Sud-Est	80	80	80	....
....	D M C	250	248	248	- 0 80
....	Docks France	463	486 20	478	+ 3 24
....	Dynaction	124	127	123 50	- 0 40
....	Eaux (Gle)	2085	2100	2077	- 0 38
....	E.B.F.	850	845	845	- 0 77
....	Ecco	430	425	428 90	- 0 26
....	Eiffage (ex Foug.)	947	947	945	- 0 21
....	Elf Aquitaine	363 60	365 50	366 30	+ 0 77
....	Elf Sanofi (Ex Sanofi)	935	940	944	+ 0 96
....	Emp-Ef (Certif)	303	303	306	+ 0 99
....	Eridania-Beghin	731	730	729	- 0 27
....	Essilor	434 50	434 50	434 50	....
....	Essil.Int.(DP)	235	231	231	- 1 70
....	Esso	729	725	724	- 0 69
....	Eurafrance	1850	1801	1800	- 3 03
....	Euro RSCG	481	481 20	481 50	+ 0 10
....	Eurodisneyland	65 60	65 10	65 70	+ 0 15
....	Europe 1	1089	1087	1089	....
....	Eurotunnel	33 55	33 35	33 20	- 1 04
....	Finextel	131 20	131 10	131 10	- 0 08
....	Fives Lille	311 90	310 10	309	- 0 93
....	Fromager. Bel	3811	3820	3820	+ 0 24
....	Gal.Lafayette	1470	1494	1494	+ 1 63
....	G.A.N.	402 80	404	405	+ 0 55
....	Gascogne (B)	325	330	330	+ 1 54
....	Gaz et Eaux	1410	1425	1400	- 0 71
....	Geophysique	660	659	659	- 0 15
....	Groupe André SA	700	700	700	....
....	Groupe Cité	550	555	550	....
....	GTM-Entrep.	425 10	425	435	+ 2 33
....	Guyenne-Gas.	1399	1405	1405	+ 0 43
....	Havas	423	422	425 50	+ 0 59
....	Idia	218	218	218	....
....	Imétal	410	406	414	+ 0 98
....	Immob. Phénix	130 10	130 10	130	- 0 08
....	Ingénico	179 40	177	177	- 1 34
....	Inst. Mérieux	9850	9720	9800	- 0 51
....	Interbail	526	530	525	- 0 19
....	Intertechnique	460	470	455	- 1 09
....	J. Lefebvre	1000	1010	1002	+ 0 20
....	Klepierre	553	558	550	- 0 54
....	Labinal	650	640	640	- 1 54
....	Lafarge	332	331 90	332 10	+ 0 03
....	Lagardère Group.	95	95	95	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Lapeyre	195 10	195	194 50	- 0 31
....	Lebon	252	....	....	....
....	Legrand	4388	4320	4322	- 1 50
....	Legrand (DP)	2449	2480	2432	- 0 69
....	Legris Industries	166	166	165	- 0 60
....	Locindus	901	900	885	- 1 78
....	L.V.M.H.	3576	3576	3580	+ 0 11
....	Lyon.Eaux/Dumez	436 50	437	433 50	- 0 69
....	Majorette Ly.	37	....	....	....
....	Mar. Wendel	319	316	314	- 1 57
....	Matra-Hachette	115 40	115	115 50	+ 0 09
....	Metaleurop	71	70	68	- 4 23
....	Métrologie In.	15 25	15	15	- 1 64
....	Michelin	147 10	147	147	- 0 07
....	Moulinex	92	93	90 50	- 1 63
....	Navig. Mixte	969	969	965	- 0 41
....	Nord-Est	138 70	140 10	139	+ 0 22
....	Nordon (Ny)	443 50	438	437	- 1 47
....	Olipar	57 70	58 85	57 50	- 0 35
....	Oréal	1034	1034	1048	+ 1 35
....	Paribas	408 50	408	408 10	- 0 10
....	Pechiney Int.	190 50	192 90	190 80	+ 0 16
....	Pechiney (CIP)	280	280	280	....
....	Pernod Ricard	382	380	377 90	- 1 07
....	Peugeot	540	535	537	- 0 56
....	Pinault-Printemps	738	734	735	- 0 41
....	Plastic-Omn.	786	788	792	+ 0 76
....	Poliet Ex.Lamb.Fr.	289	283	283	- 2 08
....	Primagaz	808	806	815	+ 0 87
....	Promodes	745	745	743	- 0 27
....	Radiotechn.	263	263	263	....
....	Redoute (La)	7600	7580	7570	- 0 39
....	Remy Cointreau	149	150	150	+ 0 67
....	R. Poulenc A	518	513	516	- 0 39
....	Rochette (La)	32 80	32 15	32 15	- 1 98
....	Roussel Uclaf	500	503	506	+ 1 20
....	R. Impér.Ly	3250	3240	3235	- 0 46
....	Sade (Ny)	160	159 90	158 90	- 0 69
....	Sagem	3311	3370	3388	+ 2 33
....	Saint Gobain	467 10	467 10	467 10	....
....	Saint Louis	1080	1090	1082	+ 0 19
....	Salomon Ly.	1400	1440	1400	....
....	Salvepar (Ny)	350 10	350	350	- 0 03
....	S A T	1788	1780	1780	- 0 45
....	Saul. Chât.	402 60	390	402	- 0 15
....	Saupiquet (Ns)	730	760	750	+ 2 74
....	Schneider	655	645	641	- 2 14
....	SCOA	15 45	15 60	14 70	- 4 85
....	Scor s.a.	597	599	600	+ 0 50
....	S.E.B.	418	416 60	420 10	+ 0 50
....	Sefimeg	503	490	486 40	- 3 30
....	Selectibanque	170 50	169 20	169	- 0 88
....	Sextant A	171	172	166	- 2 92
....	S F I M	770	755	755	- 1 95
....	S.G.E.	210 10	210 50	211 50	+ 0 67
....	Simco	523	521	520	- 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	S.I.T.A.	627	640	642	+ 2 39
....	Sk. Rossignol	1010	1010	1000	- 0 99
....	Sligos	477 70	....	....	....
....	Société Géné.	592	595	597	+ 0 84
....	Sodecco (B)	46	43 60	43 60	- 5 22
....	Sodero (Ns)	78	76 60	76 50	- 1 92
....	Sodexho	927	922	925	- 0 22
....	Sogerap (Ny)	111	110	114	+ 2 70
....	Sovo-Alib.	1365	1365	1370	+ 0 37
....	SOPHIA	529	530	530	+ 0 19
....	Sovac	1237	1236	1237	....
....	SPEP	388	395	397	+ 2 32
....	Spie-Batignol.	345	348	343	- 0 58
....	Strafor Facom.	539	538	530	- 1 67
....	Suez	287	286	285 50	- 0 52
....	Synthelabo	1208	1203	1204	- 0 33
....	Thomson CSF	157 40	157	157 30	- 0 06
....	Total	249 90	249	248 70	- 0 48
....	- (certif)	200	198	198	- 1 00
....	U.A.P.	525	528	534	+ 1 71
....	U F B Locab.	258	257	257	- 0 39
....	U.G.C. DA (Robur)	220	223	217 50	- 1 14
....	U I C	510	501	502	- 1 57
....	U I F	564	554	547	- 3 01
....	U I S	841	841	841	....
....	Unibail	415	416	415 10	+ 0 02
....	Valéo	738	738	740	+ 0 27
....	Vallourec	164 40	165	162	- 1 46
....	Via Banque	332	332	328	- 1 20
....	Worms et Cie	250	248	248	- 0 80
....	Zodiac	1818	1817	1820	+ 0 11
....	Elf Gabon	1065	1024	1025	- 3 76
....	Amax	95	96 90	96 80	+ 1 89
....	Amer. Barrick	125	130 30	130	+ 4 00
....	Amer. Express	148 10	150 80	150 60	+ 1 82
....	A.T.T.	301 10	313 70	313 70	+ 4 18
....	Anglo Amer.C.	154 60	164	164	+ 6 08
....	Amgold	332	351 50	350 50	+ 5 57
....	Banco Santander	240	243 70	242	+ 0 83
....	B.A.S.F.	750	744	743	- 0 93
....	Bayer	870	866	865	- 0 57
....	Blenheim Plc	45 80	46 10	46 20	+ 0 87
....	Buffelsfont.	54	58	57 50	+ 6 48
....	Chase Manh.	158 80	159 50	157 70	- 0 69
....	Daimler Benz	1881	....	....	....
....	De Beers	97 10	98 80	99 10	+ 2 06
....	Deutsche Bank	2360	2321	2367	+ 0 30
....	Dresdner Bank	1250	1242	1241	- 0 72
....	Driefontein	59 70	65 20	64 35	+ 7 79
....	Du Pont-Nem.	283 20	280	280	- 1 13
....	Eastman Kodak	283	280	279 40	- 1 27
....	East Rand	20 10	21	21	+ 4 48
....	Echo Bay	60	66 70	66 15	+ 10 2
....	Electrolux	162	164	164	+ 1 23
....	Ericsson	231 10	230	230	- 0 48
....	Exxon Corp.	350 60	353 80	353 80	+ 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Ford Motor	302	....	....	....
....	Freegold	57 35	60	61 60	+ 7 41
....	Gencor	13 85	14 30	14 40	+ 3 97
....	Gén. Electr.	507	503	503	- 0 79
....	Gén. Motors	220	217 90	218	- 0 91
....	Gén. Belgique	365 10	....	....	....
....	Gd Métropol.	35	34 60	34 50	- 1 43
....	Guinness	40 25	40 40	40 40	+ 0 37
....	Hanson PLC	20 50	20 10	20 10	- 1 95
....	Harmony Gold	23 80	25	25 70	+ 7 98
....	Hewlett Packard	450	462 10	462 10	+ 2 69
....	Hitachi	42 60	42 65	42 90	+ 0 70
....	Hoechst	811	811	811	....
....	I.C.I.	104	104 10	104 10	+ 0 10
....	I.B.M	265	270	269 80	+ 1 81
....	I.T.T.	447 50	445 90	444 90	- 0 58
....	Ito Yokado	203 70	208 10	208 10	+ 2 16
....	Matsushita	63 75	63	63	- 1 18
....	Mc Donald's	259	261 30	260 90	+ 0 73
....	Merck	212 50	209	207 90	- 2 16
....	Minnesota M.	616	....	....	....
....	Mitsubishi	51	52 30	50 80	- 0 39
....	Mobil corp.	380 50	....	....	....
....	Morgan J.P.	357	....	....	....
....	Nestlé	4188	4205	4192	+ 0 10
....	Norsk Hydro	141	140	139 20	- 1 28
....	OFSIL	143	154 20	154 20	+ 7 83
....	Pétrofina	1405	1372	1370	- 2 49
....	Philip Morris	275 10	276	276 50	+ 0 51
....	Philips	79 10	78 20	78 40	- 0 88
....	Placer Dome	97	102 10	101 30	+ 4 43
....	Procter Gamble	272	270	270	- 0 74
....	Quilmès	178	176	179	+ 0 56
....	Randfontein	35 95	39	40	+ 11 2
....	Rhone Poul. Rorer	277 40	278 20	277 30	- 0 04
....	Royal Dutch	490	473 60	488	- 0 41
....	R T Z	53	53 80	54 10	+ 2 08
....	Saat.& Saatchi	14 25	13 80	13 70	- 3 86
....	St Helena	45	47 10	48	+ 6 67
....	Schlumberger	356 50	354	354 10	- 0 67
....	Shell transp.	50 70	51 10	51 10	+ 0 79
....	Siemens	2035	2033	2039	+ 0 20
....	Sony	226 30	228 70	229	+ 1 19
....	Sumitomo Bank	98	98	98	....
....	T.D.K.	185 30	190 60	190 60	+ 2 86
....	Telefonica	62 50	62 45	62 45	- 0 08
....	Toshiba	34 40	34 70	34 70	+ 0 87
....	Unilever	580	580	576	- 0 69
....	Unit. Techn.	284 30	285	284 60	+ 0 11
....	Vaal Reefs	359 90	392	392	+ 8 92
....	Volkswagen	1068	1062	1062	- 0 56
....	Volvo	301	....	....	....
....	West. Deep	128	137	139 10	+ 8 67
....	Xerox Corp.	393 10	....	....	....
....	Yamanouchi	118 60	118	118	- 0 42
....	Zambia Cop.	5 25	5 30	5 35	+ 1 90

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	8 36
10,80% 79/94	102 35	7 60
Emp.Etat 13,4% 83	103 43	5 47
10,26% mars 86	109 36	1 91
OAT 10% 5/2000	116 80	9 78
OAT 8,5% 12/1997	112 50	4 25
OAT 9,8% 1/1996	108	2 92
PTT 11,2% 85	110 20	4 83
CFF 10,25% nov 90	....	1 82
CNA 10 % 1979	....	2 19
CNB Bques 5000F	100 10	3 28
CNB Paribas 5000F	....	3 28
CNB Suez 5000F	99 60	3 28
CNI 1/82 5000F	100 10	3 28
CNT 9 % 86	104 10	0 93
CRH 10,90% déc.85	115 35	3 76
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1055	....
Cams	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	833	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1630	....
Arbel	332	338
Bains C.Monaco	930	949
B.Hypoth.Europ.	175	....
B.N.P. Intercont.	368	374
Bénédictine	2300	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	30 50	30 50
Cambodge	785	....
Carbone Lorraine	350	345
Case Poclain	2 05	....
C.B.C.	304	304
C.E.G.F (Frigor.)	553	....
Centenaire Blanzy	350	....
Cerages	29 20	....
Champex Ny	12 65	....
CIC (CIP)	213	215
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	3600	....
Cpt Lyon Alemand	380	375
Concorde	585	585
Constr.Méc.Prov.	15 30	....
Crédit Gén.Ind.	101	....
Cr Universel (Cie)	264	....
Darblay	595	....
Didot Bottin	575	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	282	283
Est.Mag. Paris	3600	....
Eridania-Béghin CI	576	576
Fidei	383	383

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	350	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2325	2350
Foncière (Cie)	610	....
Foncina	350	....
France I.A.R.D.	472	....
France SA (La)	1685	1670
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	565	550
Gerafim	311	311
Gévelot	508	....
G.F.C.	416	416
Groupe Victoire	831	....
G.T.I (Transport)	236	....
Immobail	431	432
Immobanque	790	793
Im.Marseillaise	4575	....
Invest.(Sté Cle.)	2900	....
Lille Bonnières	1168	....
Louvre	2620	2540
Lucia	205	....
Machines Bull	21 50	21 50
Mag.Uniprix	174	....
Maroc Sté Brasserie	250	....
Métal Déployé	282 10	....
Mors	52	....
Navigation (Nle)	134	....
Optorg	275	275
Oréal (C)	635	630
Origny-Desvroise	772	....
Palais Nouveauté	1230	....
Paluel Marmont	390	....
Parfinance	194	....
Paris France	208	....
Paris Orléans	200	....
Partbours Invest.	262 10	....
Piper Heidsieck	799	....
Porcher	235 10	....
Promodès (CI)	475	....
Publicis	665	665
Rochefortaise	155	....
Rosario	149 10	145
Rougier	185 20	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	212	....
S.A.F.I.C. Alcan	220	....
Saga	365	....
Saint Dominique (F.)	150	150
Salins du Midi	571	571
Savoisienne M	150	....
Silic	720	725
S.I.P.H.	78	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	480	....
Sofio	200	....
Sofitam (ex Satam)	63 50	....
Sofragi	3000	....
Soudure Autogène	720	720
Sourbail	410 50	....
Speral	990	....
Taittinger	2000	2000
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1375	....
Vicat	480	480
Viniprix	1500	....
Viaux	112 40	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	490	....
Akzo Nv Sico	405	....
Alcan Aluminium	96	....
American Brands	170	....
Arbed	340	....
Asturienne Mines	88 20	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	29500	....
Can.Pacifique	86 20	....
Chrysler Corp.	232 10	....
C.I.R.	3 40	....
Commerzbank	928	....
Dow Chemical	292 90	290 30
Fiat	23 70	....
GBL (Brux Lamb.)	525	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd	55 10	....
Goodyear Tire	405	....
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. Inc.	190	....
Johannesburg	74	....
Koninklijke Pakhoed	75 10	....
Kubota	31	....
Noranda Mines	84 20	....
Olivetti priv.	5 35	....
Pfizer Inc.	385	385
Ricoh	33	....
Robeco	315 80	313
Rodamco NV	162 80	165 10
Rolinco	309	312 10
Saipem	5 05	....
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	60	....
Tenneco Inc.	276	....
Toray Ind.	32 10	....
West Rand Cons.	5 65	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	67 10	....
C G H Cogedhor	7	....
Coparex	551	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soutien Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390	....
Lecteurs du Monde	252	....
Nicolas	652	....
Office Cent. Pharma.	857	....
Particip. Perrier	190 20	....
Rorento N.V.	261	....
St-Gobain-Emballage	2000	....
Schlumberger Ind.	485	....
S.E.P.R.	1532	....
S.P.R. act. B	308	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	508	511
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	456	456
Boisset (Lyon)	200	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	908	909
Calberson	245	....
Cardif	1030	1030
C.E.G.E.P.	189 50	....
C.F.P.I.	145	....
C.N.I.M.	1120	1100
Codetour	348	....
Creeks	100	....
Dauphin	282	....
Devanlay	1235	....
Dolisos	119	....
Editions Belfond	191	....
Europ. Propulsion	230	229
Finacor	153 10	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	570	....
Gravograph	171 90	....
Guintoli	740	....
I.C.C.	247 50	....
Idianova	67 50	....
Immob. Hôtelière	1171	1180
Internl. Computer	127	....
I.P.B.M.	41	....
Molex	129	....
N.S.C. Schlumberger	670	670
Publ.Filipacchi	684	682
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	335	....
Select Invest (Ly)	86	....
Serbo	160	....
Sopra	340	....
TF1	450	450 10
Thermador H. (Ly)	345	....
Unilog	230	....
Viel et Cie	155 10	....
Y. St-Laurent Groupe	740	745

SICAV (sélection) 18/5

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	227 32	221 24
Actimonétaire C & D	31289 61	31289 61
Améri-gan	7505 94	7218 21
Amplitude	665 25	645 87
Antigone trésor	715772 00	715772
Arbitr. Court Terme	7944 24	7944 24
Associa Première	32334 51	32334 51
Associc	1137 79	1137 79
Atout Futur	454 49	443 40
Auracic	1510 96	1486 95
Avenir Alizes	1873 43	1836 70
Axa Capital	195 96	190 25
Axa Court Terme	8766 34	8766 34
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1036 75	1006 55
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	807 81	784 28
Axa Europe	138 63	134 69
Axa Investissements	121 60	118 06
Axa NPI	123 35	119 76
Axa Ob.Fr.Extram.	154 18	149 69
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Sa.	146 59	142 32
Axa Prem.Ex.Agepre.	122 49	118 92
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	160 62	155 94
Axa Valeurs PER	128 07	124 34
Cadence 1	1101 58	1079 98
Cadence 2	1086 84	1065 53
Cadence 3	1100 73	1079 15
Capimonétaire	6882 80	6875 92
Capiobliq	7331 76	7189
Capitacic	1505 45	1483 20
Cosmis	1488 70	1452 39
Compavalor	3859	3853 22
Credinter	459 87	446 48
Credit Mutuel Capital	1425 92	1397 98
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	733 01	733 01
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	97 73	95 11
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	96 08	93 51
Cred.Mut.Ep.J.	75304 93	75304 93
Cred.Mut.Ep.Long.T.	215 33	209 57
Créd.Mut.Ep.Monde	1243 70	1210 41
Cred.Mut.Ep.Quatre	1153 03	1122 17
Dieze	1490 58	1454 22
Drouot France	886 30	860 49
Drouot Sécurité	242 88	235 81
Ecocic	1146 77	1113 37
Ecopar	127 71	123 99
Ecur. Capitalisation	2903 51	2874 76
Ecur. Expansion	530513 67	529719 09
Ecur. Géovaleurs	2442 27	2371 14
Ecur. Investissement	152 62	148 17
Ecur. Monepremière	73818 15	73818 15
Ecur. Monétaire	21831 85	21831 85
Ecur. Trésorerie	2884 21	2884 21
Ecur. Trimestriel	2090 49	2069 79
Elancial	113 06	109 77
Energie	328 18	311 39
Eparcic	3965 11	3965 11
Eparcourt-Sicav	4250 05	4239 45
Epargne Associat.	25881 51	25567 05
Epargne-Unie	1363	1329 76
Eufi Cash capi	8661 12	8661 12♦
Euro Solidarité	1146 70	1137 33
Eurocic Leaders	1064 05	1033 06
Eurodyn	1196 61	1167 42
Euro Gan	6343 60	6099 62
Fonsicav	15888 78	15888 78
France-gan	10508 82	10104 63

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	270 82	270 28
France Obligations	475 50	470 79
Francic	472 16	458 41
Francic Pierre	114 89	111 54
Francic-Régions	1155 72	1122 06
Fructi-Associations	38 52	38 52
Fructi-Capi	47 39	46 69
Fructidor	245 87	243 22
Fructifrance action C	957 06	933 72
Fructifrance action D	915 86	893 52
GAN Rendement	5529 55	5447 83
Gestilion	16684 57	16581 66
Gest.Associations	185 98	181 89
Horizon	1375 76	1336 69
HLM Monétaire	15343 88	15343 88
Indicia	1034 83	1014 38♦
Indust.Fse.Cour.T.	1621 67	1621 67
Intensys	102 95	102 95
Interépar	110745 23	107519 64
Interoblig	15992 07	15578 50
Intersélection Fce	511 56	501 53
Japacic	172 17	167 16
Latitude	2469 57	2465 87
Lion Association	11625 28	11625 28
Lion Institution	34011 81	33926 99
Lionplus	1130 01	1107 85
Lion Trésor	2256 98	2234 63
Lion 20 000	28727 54	28727 54
Livret Bourse Inv.	562 59	546 20
Livret Portefeuil.	731 53	710 22
Méditerranée	178 28	173 09
Mensuel CIC	10375 38	10272 65
Monedan	75004 42	75004 42
Mone.J	39706 27	39706 27♦
Monévalor	45086 91	45086 91
Mutualité dépôts	15054 41	15024 36
Natio Court Terme	104443 00	104131
Natio Court Terme2	313623 00	313623
Natio Epargne	19818 55	19622 33
Natio Ep. Capital	12272 98	12151 47
Natio Ep. Croissance	1849 03	1799 54
Natio Ep Obligations	208 89	203 30
Natio Ep. Retraite	131 34	127 82
Natio Ep. Trésor	8738 87	8719 43
Natio Ep. Valeur	458 47	446 20
Natio Fran. index	1000 91	974 12
Natio Imm.	1234 21	1201 18
Natio Inter	1647 61	1603 71
Natio Monétaire	27650 09	27650 09
Natio Opportunités	1128 88	1098 67
Natio Patrimoine	1450 81	1411 98
Natio Perspectives	1115 57	1086 71
Natio Placements	64930 62	64930 62
Natio Revenus	1079 81	1069 12
Natio Sécurité	12136 13	12136 13
Natio Valeurs	867 55	844 33
Nippon-Gan	6352 40	6108 08
Nord Sud Dévelop.	1775 95	1772 42
Obli-Associations	175 76	174 02
Oblicic-Mondial	2905 39	2862 45
Oblicic-Régions	1139 57	1122 73
Oblifutur	3249 23	3169 98
Oblig. tres caté.	197 91	194 99
Oblition	1561 57	1546 11
Oblisécurité Sicav	14212 69	14212 59
Oraction	1417 88	1383 30

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1741 16	1715 42
Paribas Opportunités	132 80	127 19
Paribas Patrimoine	617 83	592 64
Patrimoine Retraite	247 87	243 01
Parvalor	601 44	589 65
Planinter	1252 69	1222 14
Plenitude	141 45	137 33
Poste Croissance	6001 87	5995 87
Poste Gestion	72435 07	72435 07
Première Oblig.	10852 10	10841 26
Prévoy. Ecureuil	108 50	107 43
Prv'Associations	32285 57	32285 57
Proficius	1064 31	1038 35
Quartz	140 80	137 37
Rentacic	168 54	164 08
Revenus Trimestr.	5518 78	5464 14
Réseau-Vert	1206 15	1176 73
St Honoré Vie & Santé	999 46	954 14
St Honoré Bons du Tr.	12308 83	12245 60
St Honoré Invest.	791 73	755 83
St Honoré Pacifique	727 39	694 41
St Honoré Réel	16456 47	16390 91
Sécuricic	1903 18	1903 18
Sécuri-Gan	13125 35	12887 99
Sécuritaux	1525 32	1525 32
Sicavdes	738 44	727 53
Sicav Associations	2021 02	2021 02
SFI-CNP Assur.	698 72	678 37
S.G. Fr. opport. C et D.	1246 79	1222 34
Sicav 5.000	441 22	428 41*
S.I. Est	1459 42	1418 91
Sivafrance	707 32	688 39
Sivam	419 94	408 70
Sivarente	237 37	232 72
Sivinter	487 33	474 29
S.N.I.	1139 78	1106 58
Sogenfrance Capita.	1207 09	1183 42
Sogenfrance Distribut.	1166 09	1143 23
Sogéparqne	336 04	329 45
Soginter	1421 59	1393 72
Soleil Investissements	605 45	582 16
Solstice	2311 36	2305 80
State Street Act. Eur.	9848 53	9515 49♦
State Street Act. Fce.	10637 52	10327 69
St. Str. Act.Japon	14348 82	13863 59
State Street Emer. Mts	13051 54	12424 06♦
St.Street OAT Plus	11944 14	11708 94
Stratégie Actions	848 97	816 32
Stratégie Rendement	1564 80	1515 54
Techno-Gan	5732 91	5512 41
Thesora	746 12	738 73
Trésor Plus	1459 69	1444 25
Trésor Trimestriel	1067 89	1057 32
Trésoricic	143247 93	143247 93
Trilion	5453 72	5383 73
Uni-Associations	122 99	122 99♦
Uni-Foncier	1300 74	1269 01
Unifrance	581 37	567 19
Uni Régions	1235 69	1205 55
Univar	258 21	258 21♦
Univers Actions	1368 76	1335 38
Univers Obligations	1956 96	1909 23
Valorg	2251 89	2249 64
Valrail	58557 15	58527 89
Winterthur St-Honoré	230 38	219 93

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 411	5 476	5 1	5 6
Ecu	6 585	6 591	....	....
Allemagne (100 dm)	337 210	337 230	326	346
Belgique (100 F)	16 397	16 401	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 620	300 760	289	309
Italie (1000 lires)	3 685	3 694	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 680	87 820	84	92
Irlande (1 iep)	8 211	8 224	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 340	8 366	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 487	2 492	2 5	3 1
Suisse (100 f)	372 700	370 660	360	380
Suède (100 krs)	73 840	74 380	69	78
Norvège (100 k)	79 430	79 590	75	84
Autriche (100 sch)	47 940	47 939	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 417	4 427	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 495	3 525	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 240	4 297	4	4 4
Japon (100 yens)	4 881	4 902	4 7	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	64100	64600
Or fin (en lingot)	64200	64600
Napoléon (20f)	371	373
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	370	375
Pièce Latine (20 f)	367	372
Souverain	465	470
Pièce 20 dollars	2600	2580
Pièce 10 dollars	1370	1300
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2400	2405
Pièce 10 florins	385	385

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 18 mai 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 103 191

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,52	117,22	116,66
Précédent	117,44	117,18	116,58

CAC 40 A TERME
Volume : 26 536

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 846	1 830	1 823,50
Précédent	1 833,50	1 818	1 818

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

LETTRES

Démise de la direction du livre par Jacques Toubon

Evelyne Pisier dénonce les « comploteurs de l'ombre »

L'atmosphère était aux regrets et presque aux condoléances, mardi 18 mai, dans les salons parisiens de la maison de l'Amérique latine. Evelyne Pisier, directrice du livre et de la lecture au ministère de la culture, faisait ses adieux à une foule attentive, après avoir été démise de ses fonctions par Jacques Toubon, ministre de la culture (*le Monde* du 7 mai).

Face à un public nombreux, au sein duquel l'émotion suscitée par son départ a été très vive, Evelyne Pisier a dénoncé les mécanismes politiciens qui régissent l'alternance au sommet de l'administration. Parlant de *« nos institutions déréglées »* et de leurs *« effets pervers »*, ce professeur de droit public et de sciences politiques a évoqué l'incohérence du système français des « dépouilles », en estimant qu'*« un ministre devrait pouvoir choisir tranquillement et librement ses directeurs dont la rotation devrait être prévue à l'avance, normalement réglée »*. Au lieu de cela, a-t-elle, affirmé, les *« comploteurs de l'ombre (...) épuisent leurs énergies dans des jeux qui n'ont pas grand-chose à voir avec le sens du service public »*. La conséquence en est, selon elle, qu' *« on risque bien d'obtenir le résultat inverse de celui que notre système prétend rechercher : on casse, on idéologise, là où l'on disait continuité, indépendance et neutralité, là où l'on prétendait faire sans défaire »*.

Evelyne Pisier a aussi évoqué la récente réforme des administrations du livre, dont elle a été à l'origine et sur laquelle semblent planer des menaces. Après avoir fait un rapide bilan de son action et de celle de son équipe, elle a notamment souhaité *« ne pas voir la Bibliothèque de France transformée en bibliothèque universitaire par défaut »*.

DÉFENSE

Commandant le dispositif « Daguet » pendant la guerre du Golfe

Le général Michel Roquejeoffre reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 19 mai a élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre, commandant la Force d'action rapide (FAR) et « patron » du dispositif « Daguet » pendant la guerre du Golfe, de septembre 1990 à avril 1991. De tous les chefs militaires français engagés dans cette opération, le général Roquejeoffre était, à ce jour, le seul à ne pas avoir bénéficié d'une promotion au grade supérieur et, devant des proches, il en avait manifesté quelque amertume. Il était général de corps d'armée depuis juin 1990. La décision qui le concerne aujourd'hui devrait lui permettre de porter, en réalité, les cinq étoiles de son rang de général d'armée durant les six mois à venir, jusqu'à novembre prochain, date à laquelle, à soixante ans, il sera invité à quitter l'armée.

[Né le 28 novembre 1933 à Paris et ancien élève de Saint-Cyr, Michel Roquejeoffre, affecté dans l'arme du génie, sert en *Algérie*, puis au *Mali et au Dahomey* (devenu le Bénin) avant d'occuper divers postes d'état-major. En 1978, il commande le 17e régiment du génie parachutiste, à Montauban, et, en 1980, il devient sous-chef d'état-major à la 11e division parachutiste, à Toulouse. Promu général de brigade en 1984, il est, un temps, chef d'état-major, puis adjoint du général commandant la Force d'action rapide (FAR) – lors de la constitution de cette grande unité voulue par Charles Hernu au ministère de la défense, – et il prendra, en 1987, le commandement de la 7e division blindée. Promu général de division en 1987 et après un passage de neuf mois auprès du général commandant la Xe région militaire à Paris, Michel Roquejeoffre est, en juin 1990, élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée et il reçoit le commandement de la FAR. C'est le 17 septembre 1990 que Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, le place à la tête du dispositif français « Daguet » en Arabie saoudite. Il y restera jusqu'à la fin des hostilités et il reprendra ses responsabilités à la FAR, le 29 avril 1991. Le général Roquejeoffre a été promu commandeur de la Légion d'honneur, le 4 juin suivant, et il a été décoré, le 14 juillet suivant, par George *Bush qui lui a décerné* la *Legion of* Merit américaine.]

□ **Un nouveau président à l'Office général de l'Air.** – M. Philippe Esper a été élu à la présidence de l'Office général de l'air (OGA), en remplacement du général (cadre de réserve) Jacques Mitterrand, frère du chef de l'Etat, qui occupait ce poste depuis 1984. M. Esper, ingénieur général de l'armement de formation, était, depuis la même date, directeur général de cet office spécialisé – avec d'autres organismes similaires – dans l'exportation des matériels aéronautiques et, notamment, dans la vente d'armes. Le 21 mai, le général Mitterrand aura soixante-quinze ans, limite d'âge de la présidence de l'OGA.

□ **Des industriels de l'armement de pays de l'Est invités en France.** – La délégation générale pour l'armement a invité, pour un séjour d'études de dix jours en France, une cinquantaine de hauts responsables des administrations et des industries de défense russes, ukrainiens, biélorusses et kazakhs. Ces séminaires, accompagnés de visites chez les industriels français, sont destinés à préparer une coopération éventuelle en matière d'armement et de transferts de technologies.

ENVIRONNEMENT

L'internationale des écocyclistes...

Le mois de mai est une saison de choix pour le départ d'expéditions à vélo destinées à mobiliser l'opinion en faveur de l'environnement ou de l'harmonie planétaire. Le 1er mai, un « éco-rallye », qui se propose d'atteindre Paris en cinq mois, en passant par Irkoutsk, Moscou, Tchernobyl, Minsk, Berlin, a pris le départ de Pékin. Conduits par un jeune écolo d'Irkoustk, Sergeï Padaiko, une quinzaine d' « écocyclistes » de plusieurs pays (Etats-Unis, Canada, Pays-Bas, Allemagne, France, Chine et Russie) vont ainsi traverser l'Asie et l'Europe, en traversant les points noirs de la pollution industrielle et des atteintes à l'environnement.

Le 6 mai, c'est un émigré russe de Paris, Georges Krassovsky, né en 1915 à Odessa, qui a quitté Bordeaux à destination d'Ekaterinbourg, en Russie, pour pédaler pendant 6 000 km, *« de l'Atlantique à l'Oural »*, afin de promouvoir une Europe unie et pacifique. Arrivé le 15 mai à Paris, accueilli par les caméras de la télévision russe Ostankino, ce vétéran du vélo au long cours a été reçu, lundi 17 mai à l'Elysée, par Jean Kahn, chargé de mission auprès du président de la République, puis, le lendemain, à l'UNESCO. Il devait repartir symboliquement de la place de la Concorde, mercredi 19 mai, pour porter son message de *« cyclohumanisme »* à Berlin, Varsovie, Saint-Pétersbourg et Moscou.

Sans suiveurs ni sponsors

Enfin, les cyclistes de la toute nouvelle association Etincelle (1) sont partis le 16 mai de la vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques), lieu symbolique de la bataille du tunnel du Somport, afin de rejoindre en juillet le Festival de l'environnement, organisé à Magdebourg, en Allemagne, du 28 juillet au 1er août. Tout au long de leur itinéraire (La Rochelle, Rennes, Paris, Montmédy, Luxembourg, Nancy et Strasbourg), ils vont manifester *« pour des transports écologiques »*.

A Magdebourg, ils retrouveront des milliers d' « écocyclistes » venus aussi des quatre coins de l'Europe (Scandinavie, Grande-Bretagne, Benelux, Hongrie, Pologne, Tchéquie, Grèce et Turquie) pour participer au festival écolo-bio de l'*Auftakt* (*le prélude*), lancé en 1990 entre Brême et Rostock. L'internationale du vélo est en route, sans suiveurs ni sponsors.

ROGER CANS

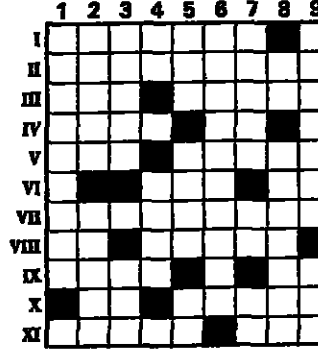
(1) Philippe Wannesson, 108, bd Emile-Zola, 54520 Laxou. Tél : 83-40-15-00. Fax : 83-28-94-30

La Norvège va reprendre la chasse à la baleine

Le gouvernement norvégien a annoncé, mardi 18 mai, que sa flotte de pêche reprendra la chasse à la baleine dès le mois prochain, malgré le maintien du moratoire décidé à Kyoto par la Commission baleinière internationale (CBI). En plus des 136 petits rorquals autorisés par la CBI à des fins de recherche scientifique, Oslo s'octroie un quota de 160 cétacés pour sa chasse commerciale. Ce défi aux traités internationaux risque, selon le gouvernement britannique, de fermer l'accès de la CEE à la Norvège. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6043



HORIZONTALEMENT

I. Qui a l'air juteux. – II. Solidement attachée, pincée et mordue. – III. Peut se relever quand il fait froid. Doit être marqué par celui qui voit rouge. – IV. Pousser un cri très chouette. Cuvette. – V. Peuvent *servir pour rehausser*. Evitée par celui qui a de la bouteille. – VI. Réponse à une question difficile. Adverbe. – VII. Ne sont satisfaits qu'après s'en être mis plein *les poches*. – VIII. *Préposition*. Peut être une entreprise publique. – IX. A l'habitude de se découvrir quand il est triste. Note. – X. Un *peu* de tabac. Un choc. – XI. Reste *la bouche close quand il est en* grève. Pas vilaine.

VERTICALEMENT

1. On les serre quand on la ferme. – 2. *Peut être une cause de* chagrin. Pas désuet. – 3. Difficiles à décrocher quand ils sont grands. Ne fait pas de cadeaux. – 4. Caché. Pays. – 5. Sigle. Ancienne mesure. Interjection. – 6. *L'habitude de prendre un bol* d'air. – 7. Est toujours joyeux. Conjonction. Article. – 8. Direction. Dont on ne parle plus. – 9. Pleines de cailloux. La grande période des glaces.

Solution du problème n° 6042

Horizontalement

I. Punitive. – *II. Satiriser.* – III. Tri. Er. Si. – IV. Eole. Este. – V. Ali. Nuée. – VI. Ressort. – VII. Iséo. Sape. – VIII. Râ. Car. – IX. Imitèrent. – X. Eu. Idées. – XI. Rêvée. Un.

Verticalement

1. Stéarinier. – 2. Paroles. Mue. – 3. Utilise. – 4. Ni. Sortie. – 5. Ire. Nô. Aède. – 6. Tireurs. Ré. – 7. Is. Sétacée. – 8. Veste. Pansu. – 9. Erié. Vert.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Pour toute la famille

L'arrivée prochaine des vacances d'été relance actuellement et comme chaque année le marché de la voiture-vraiment-familiale (places, volume intérieur, *sécurité..) et monospace.* L'« Espace » de Renault, associé à Matra, tient toujours le haut du pavé en France dans le créneau avec 28 418 véhicules vendus en 1992, devant le « Voyager » de Chrysler (7136), la « Previa » de Toyota et les « Trans Sport » de Pontiac. Suivent les Nissan « Serena » et les Mitsubishi « Space Wagon », pour ne parler que de diffusions significatives.

Les firmes qui ne peuvent proposer dans leur production actuelle des engins comparables regrettent de ne pouvoir participer dores et déjà à la concurrence. *Pour certaines marques, comme Peugeot et Mercedes,* qui peaufinent des modèles du type à venir dans les prochains mois, la difficulté viendra de la place que tiennent, solidement, *les précurseurs et du coût de la mise* au point de tels véhicules. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les marques « leaders », pour consolider leur avance ajoutent des versions nouvelles à leur gamme qui évolue tant sur le plan des motorisations que sur le choix des équipements.

Chrysler a ouvert le feu avec son diesel suralimenté l'an dernier (*Le Monde* du 21 mai 92). Renault a suivi dans le même registre avec son 2 068 cm³ à turbine qui sort 88 chevaux honnêtes (65 kW) dont on sait qu'il faut le lancer pour en obtenir de probants résultats.

Une version dotée du 6 cylindres en V bien connu (2849 cm³, 113 kW soit 153 chevaux) permet d'obtenir des reprises plus énergiques mais pèche par la *consommation qui en découle* sur des itinéraires longs et à des vitesses soutenues. Le confort de conduite d'un tel véhicule compense les retours prématurés à la pompe qui en sont la contrepartie. Aussi l'arrivée d'un nouveau groupe-moteur sur la Pontiac « Trans Sport » mérite-t-il *une petite attention particulière* dans les catalogues offerts.

Importés par NAVI France (North American vehicle Import) ces vaisseaux de la route (5 mètres de long pour 1,89 m de large) des monospaces vus par General Motors, peuvent être maintenant livrés avec un gros 4 cylindres de 2 260 cm3 agissant sur les roues-avant qui apparemment devrait résister à toutes les fatigues. La nouvelle motorisation ne remplace pas le 6 cylindres, toujours livrable par ailleurs, mais diminue le nombre de chevaux administratifs (de 15 CV à 11 CV) ce qui est un bel argument. *Cette cure d'amaigrissement fiscal* s'accompagne de performances tout aussi honorables (147 chevaux soit 108 kW). Il est vrai que le moteur joue sur 16 soupapes, 2 arbres à cames et une boite manuelle à 5 rapports efficace. En outre la suspension de type « US » s'est sérieusement durcie grace aux barres anti-roulis montées à l'arrière et à l'avant. Une nouvelle donne qui supprime pour l'essentiel les mouvements désagréa*bles de la caisse dans les* virages, notés sur la version à 6 cylindres.

Pour 150 000 francs il n'y a pas à bord de climatisation (+ 10 000 F) mais un toit ouvrant. Le reste (7 places, la peinture métallisée, la galerie, le controle de vitesses, les glaces électriques et teintées, le verrouillage centralisé, la radio et l'assistance à la direction) est monté sans option. Pas mal pour cette grosse familiale à gueule de TGV garantie 3 ans, qui souffre tout de même d'un encombrement pour le moins... important.

CLAUDE LAMOTTE

CARNET DU Monde

Décès

– Maurice et Jacqueline Benassayag,
Danièle Benassayag
ses enfants,
David, Amélie, Annie-Claude et Michèle
ses petits-enfants,
André et Lucienne Serrero,
Hélène Teboul,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Solange BENASSAYAG,

survenu *le 19 mai 1993, à l'âge de* quatre-vingt-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, cité Vaneau,
75007 Paris.

– Mme Daniel Brion,
née Desinard Anne, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
La famille du défunt,
Ses parents, alliés, amis et collègues,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Daniel BRION,
chef d'établissement honoraire,

survenu le 14 mai 1993, à l'âge de soixante *et un ans.*

Le Préconil,
83120 Plan-de-La-Tour.

– Le docteur Lionel Chauveinc
et ses enfants,
Mme Simonne Machebœuf,
Mme Françoise Machebœuf,
font part de la disparition de

Mme Micheline CHAUVEINC,
née Machebœuf,

survenue à Dreux, le 17 mai 1993.

21, Grande-Rue,
28500 Mézières-en-Drouais.

– Le grand rabbin de Paris, les membres du tribunal rabbanique de Paris et du rabbinat parisien,
Le président et les membres de l'Association consistoriale israélite de Paris et d'Ile-de-France
ont le regret d'annoncer la disparition, à l'âge de quatre-vingt-six ans, du grand rabbin

Meyer JAIS,
ancien grand rabbin de Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 17 mai 1993.

Adresse de la famille :
16, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 18 mai).

– Le docteur Solange Lambergeon,
M. et Mme Denis et Monique Lambergeon,
Mme et M. Catherine et Michel Chenot,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien-Louis LAMBERGEON,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 15 mai 1993 dans sa quatre-vingt-seizième année.

– Steve Jacobs
son compagnon,
Barney des Mazery
leur fils,
Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Dominique des MAZERY,

survenue le 19 avril 1993.

26 Colville Square
Londres W11 2BQ.

– Mme Jean Malartic,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean MALARTIC.

– M. et Mme Tchoudomir Natchev
et leurs enfants,
M. Sylvain Honoré
et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Zdravko NATCHEV,
architecte D.P.L.G.,
urbaniste A.T.G.,
docteur géo-urbaine
professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-La Villette,

survenu à Paris le 15 mai 1993.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta), le vendredi 21 mai à 17 h 15.

Vos manifestations d'amitié peuvent aider la recherche médicale.

Ecole d'architecture
de Paris-La Villette,
144, rue de Flandre,
75019 Paris.

Errata

– La famille informe que l'office funèbre à l'intention de

Jean-Serge BERG

aura lieu le mardi 25 mai 1993, à 19 heures (et non le mercredi 26, comme annoncé précédemment), en l'église de l'Institut Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris-19e.

Y sera associé le souvenir de son frère

Philippe BERG.

Messes anniversaires

– Le 26 mai 1991, disparaissait le peintre

Léon GISCHIA.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, en union de prières avec la messe qui sera célébrée le mercredi 26 mai 1993, à 18 heures, en l'église des Gesuati, à Venise (Italie).

– Pour le premier anniversaire du décès de

Brigitte LAURENT-STARCK,

une messe sera célébrée le mardi 25 mai 1993, à 19 heures, en la crypte de l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris-15e.

Errata

– Les conférences sur la défense prévues les 25 mai, 1er juin et 10 *juin*, auront lieu à la Fondation Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solférino, Paris-7e.

PARÍS EN VISITES

JEUDI 20 MAI

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simo*niens au petit cimetière* », 11 heures et 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 h 15, 15 h 30 et 18 heures, au pied du *funiculaire* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Des hauteurs de Passy aux jardins du Trocadéro », 14 h 30, métro Passy (Paris pittoresque et insolite).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses jardins. Ruelles et venelles jusqu'à l'hôtel des archevêques *de Rouen* », *14 h 30*, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les Invalides, nécropole impériale et nationale : de Napoléon au maréchal Juin », 15 heures, sortie métro Latour-Maubourg (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exo*tisme et dépaysement assurés* » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le vieux village de Ménilmontant et ses jardins », 15 heures, sortie *métro Ménilmontant (Résurrection du* passé).

« La chapelle expiatoire et les souvenirs de Louis XVI et Marie-Antoinette », 15 heures, entrée, rue Pasquier (S. Rojon-Kern).

« Le village des Batignolles et la Cité des fleurs », 15 heures, sortie métro Rome (D. Bouchard).

« Les tombes les plus célèbres et les plus insolites du cimetière du *Père-Lachaise* », *15 h 30*, entrée principale du cimetière, boulevard de Ménilmontant (D. Fleuriot).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

DU Monde

Mme Jean Malartic, et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès du docteur Jean MALARTIC.

M. et Mme Tchoudomir Natchev et leurs enfants, M. Sylvain Honoré et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Zdravko NATCHEV, architecte D.P.L.G., urbaniste A.T.G., docteur géo-urbaine, professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-La Villette, survenu à Paris le 15 mai 1993.

Errata

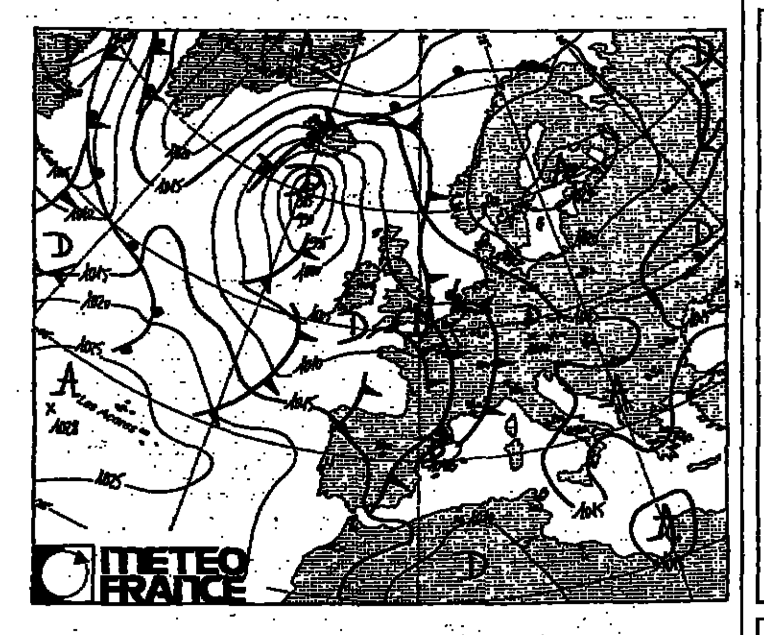
Messes anniversaires

CARNET DU MONDE

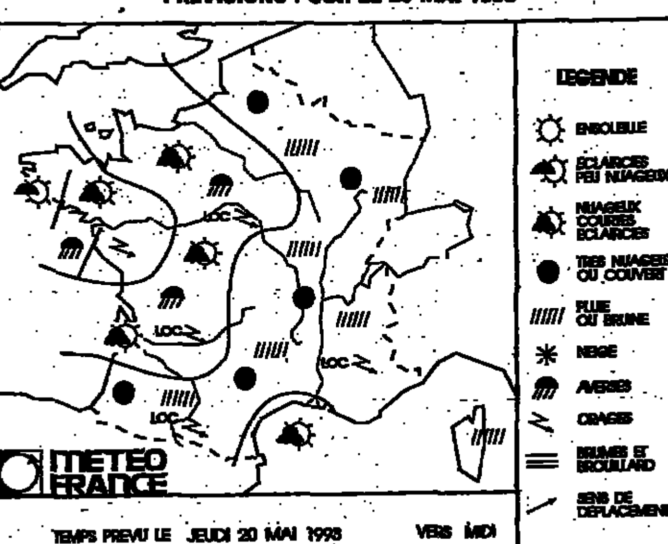
DES LIVRES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 1993



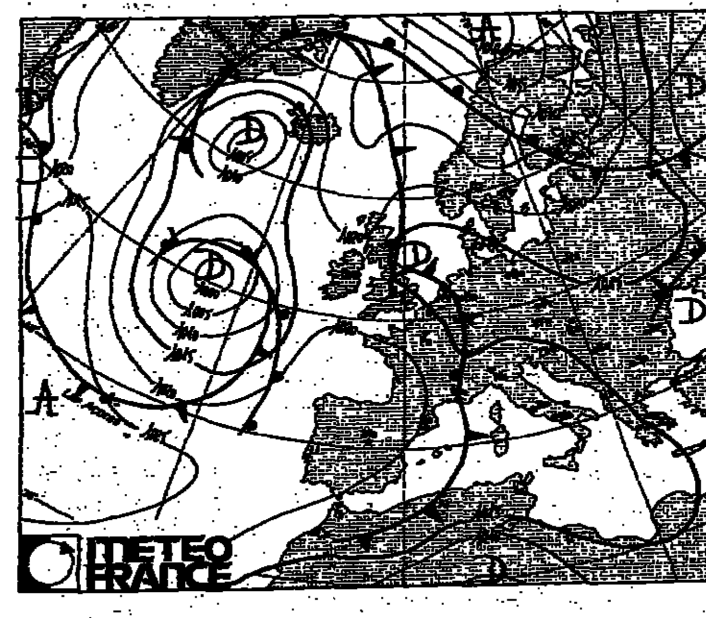
Jeudi : nuages, ondées ou orages sur la majeure partie du pays. – De la Bretagne aux Pays de Loire et la Vendée, le temps restera variable et frisquet ; les éclaircies seront entrecoupées d'averses, avec quelques coups de tonnerre possibles à partir de la mi-journée.

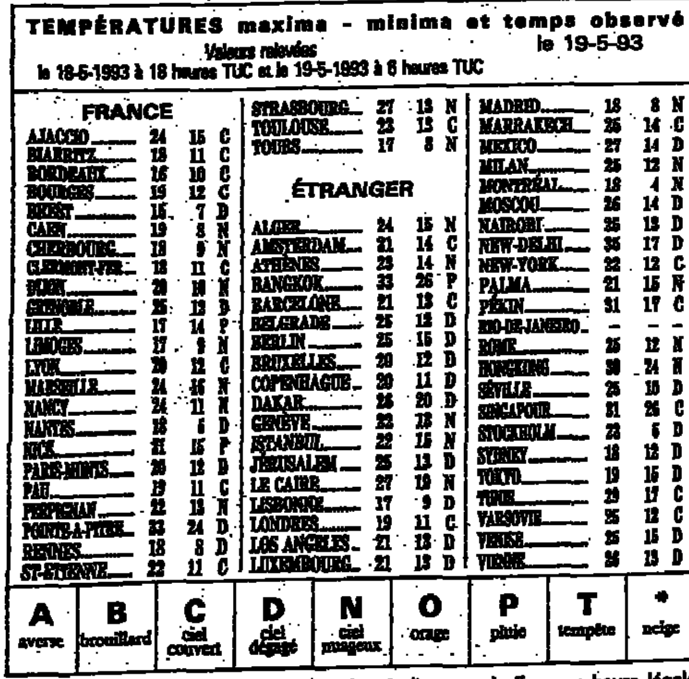
Sur le reste du pays, les nuages domineront avec des pluies ou des orages. De la Normandie à l'Ile-de-France, au Centre et à l'Aquitaine, on verra quelques éclaircies ; le thermomètre sera à la baisse, et les pluies prendront un caractère d'averses, avec toujours un risque d'orage.

Sur les régions plus à l'est, du Nord au Nord-Est, Rhône-Alpes, Massif Central, Méditerranée et Pyrénées, les pluies seront plus fréquentes ; elles seront parfois fortes sous de gros orages dans le quart sud-est du pays, en particulier sur le sud du relief. La côte du Languedoc-Roussillon verra quand même des éclaircies temporaires.

Les températures seront en baisse. Les minimales seront comprises entre 6 et 9 degrés du nord-ouest au centre du pays, 9 à 12 degrés ailleurs, mais 12 à 15 degrés près de la Méditerranée. Les maxima seront un peu frais pour la saison : 13 à 16 degrés sur l'Ouest, 15 à 17 degrés du Nord aux Pyrénées, 17 à 20 degrés du Nord-Est aux Alpes, et 20 à 24 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-5-93
Valeurs relevées le 18-5-1993 à 18 heures TUC et le 19-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	24	15	C
BIARRITZ	18	11	C
BORDEAUX	16	10	C
BOURGES	19	12	C
BREST	15	7	D
CAEN	19	8	N
CHERBOURG	18	9	N
CLERMONT-FER.	18	11	C
DIJON	20	10	N
GRENOBLE	25	13	D
LILLE	17	14	P
LIMOGES	17	9	N
LYON	20	12	C
MARSEILLE	24	16	N
NANCY	24	11	N
NANTES	18	6	D
NICE	21	15	P
PARIS-MONTS.	20	12	D
PAU	19	11	C
PERPIGNAN	22	13	N
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	18	8	D
ST-ETIENNE	22	11	C
STRASBOURG	27	13	N
TOULOUSE	23	13	C
TOURS	17	8	N

ÉTRANGER

ALGER	24	15	N
AMSTERDAM	21	14	C
ATHÈNES	23	14	N
BANGKOK	33	26	P
BARCELONE	21	13	C
BELGRADE	25	12	D
BERLIN	25	15	D
BRUXELLES	20	12	D
COPENHAGUE	20	11	D
DAKAR	26	20	D
GENÈVE	22	13	N
ISTANBUL	22	15	N
JÉRUSALEM	25	13	D
LE CAIRE	27	19	N
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	19	11	C
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	21	13	D
MADRID	18	8	N
MARRAKECH	26	14	C
MEXICO	27	14	D
MILAN	25	12	N
MONTRÉAL	18	4	N
MOSCOU	26	14	D
NAIROBI	25	13	D
NEW-DELHI	35	17	D
NEW-YORK	22	12	C
PALMA	21	15	N
PÉKIN	31	17	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	12	N
HONGKONG	30	24	N
SÉVILLE	25	10	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	23	6	D
SYDNEY	18	12	D
TOKYO	19	15	D
TUNIS	29	17	C
VARSOVIE	25	12	C
VENISE	25	15	D
VIENNE	26	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légak moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Trous noirs

A propos de la prise d'otages de Neuilly, Bruno Masure tint à faire part d'un nouveau développement. *« Selon les confidences d'un policier du RAID à l'AFP... »*, commença-t-il. On dressa l'oreille. Des confidences ? Anonymes ? Qu'allait-on apprendre ? Une vérité différente de la vérité officielle allait-elle apparaître ? *« ...le preneur d'otages a bien été tué parce qu'il se réveillait »*, poursuivit le présentateur de France 2. Donc, un membre du RAID, sous le sceau de l'anonymat, avait confié à l'AFP que la version officielle du RAID était véridique. L'AFP avait jugé cette confidence assez importante pour en faire une dépêche et la télévision cette dépêche assez intéressante pour en faire mention. Mais à propos, quelqu'un avait-il mis en doute cette version officielle, pour qu'il fût ainsi nécessaire de l'étayer ? Pas à la télévision, en tout cas, où, dès le dénouement, on crut sur parole les policiers, *seuls témoins directs.*

Aussitôt après cette bouleversante révélation, France 2 diffusa des réactions d'écoliers à la sortie des classes. Si l'on n'entendit aucune réprobation quant à la prise d'otages d'Erick Schmitt, tous se déclarèrent choqués par sa mort. *« C'était un citoyen comme tout le monde », « on a établi des lois, en France. Si on ne les respecte pas... », « il ne fallait pas le tuer comme un animal, il fallait l'endormir »*... Devait-on comprendre que les journalistes faisaient exprimer par les enfants le malaise qu'ils n'osaient pas formuler eux-mêmes ? Alors que tout fut fait pour évacuer la question, alors, par exemple, qu'avant l'entrée des caméras dans la classe de Neuilly, l'emplacement où se tenait d'Erick Schmitt avait été soigneusement nettoyé pour faire disparaître toute trace de la mort, il reviendrait en tout cas à des enfants de ne pas trouver ce dénouement tout à fait « heureux ».

Etait-il vraiment impossible de capturer vivant le preneur d'otages ? La question restera sans doute, pour l'éternité, suspendue dans un de ces « trous noirs » où gisent toutes les interrogations que nul n'a intérêt à soulever. En voici un autre. Alors que se dénouait l'affaire de Neuilly, un TGV Paris-Nice se trouvait immobilisé plus de cinq heures en rase campagne bourguignonne. L'air conditionné en panne, la chaleur insoutenable : on imagine aisément les mères, les bébés. Ce long épisode dut aussi avoir ses méchants, et ses héros. Mais ceux-là resteront inconnus. Ni « directs », ni enquête, ni témoignages télévisés. Les naufragés du TGV, pour leur seconde malchance, étaient tombés dans un autre « trou noir ».

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 mai

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée.

22.45 Sport : Football. Coupe d'Europe UEFA, finale retour : Juventus de Turin-Borussia Dortmund.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Leila, née en France. *D'après l'histoire vraie d'une jeune beur, née dans la banlieue parisienne, puis séquestrée en Algérie.*
22.15 Première ligne. ▶ Les Demoiselles ont eu vingt-cinq ans, documentaire d'Agnès Varda.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par M. Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

20.45 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation à Lyon. Paroles de résistants, émission préparée en collaboration avec *le Nouvel Observateur* et *le Progrès*. Invités : Lucie Aubrac, Denise Vernay, Nicole Clarence, Josette Dumeix, Hélène Viannay, Geneviève Anthonioz de Gaulle, Daniel Cordier *(Jean Moulin)*, Claude Bourdet, Jean Daniel, Gilbert Garrier.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Coca-Cola Kid. ■ Film australien de Dusan Makavejev (1985). Avec Eric Roberts, Greta Scacchi, Bill Kerr.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Un baiser avant de mourir. ■ Film américain de James Dearden (1991). Avec Matt Dillon, Sean Young, Max von Sydow (v.o.).
0.15 Cinéma : L'Exorciste, la suite. ■ Film américain de William Peter Blatty (1989). Avec George C. Scott, Ed Flanders, Brad Dourif.

ARTE

20.40 Portrait : Aribert Reimann, compositeur.
21.40 Musique : Cathy Berberian en Concert.
22.25 Musique : Quatre derniers Lieder. De Richard Strauss, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, sous la direction de Kurt Masur ; sol. : Julia Varady.
22.55 Documentaire : L'Etat policier et ses hôtes. *Les coulisses des visites officielles.*
23.40 Magazine : Macadam.

M 6

20.45 Téléfilm : Gros cœurs. *Pour faire plaisir à sa fille et épater sa petite amie, un dilettante décide de participer à un rallye.*
22.30 Téléfilm : Inspecteur Kathy. *Une femme policier qui tire plus vite que son ombre.*
0.10 Magazine : Vénus.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Harold Pinter, le foreur d'opacité.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves (6).
22.40 Les Nuits magnétiques. Au fil des génies, retour du Mali. 2. Diables en direct.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Esther Cotelle (la Prostitution de Margot).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 juillet 1992 à Beaune) : *Missa Scala Aretina*, de Valls ; Requiem, de Biber, par le Chœur et l'Orchestre Nederland Bachverinigung, dir. Gustav Leonhardt ; sol. : Sandrine Piau, Mieke van der Sluis, sopranos, John Elwes, ténor, David Cordier, alto, Peter Kooy, basse.
22.00 Concert. Exotiques transformations : *Mambo à la braque, Temazcal pour maracas et bande*, Mennam pour Kayagum et bande, Mambo vinko pour trombone et bande, d'Alvarez, par Javier Alvarez, maracas, Inok Paek kayagum, Vinko Globokar, trombone.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en mi mineur, de Verdi ; Moments musicaux pour *piano D 780, de Schubert ; Trio pour piano*, violon et violoncelle en sol mineur op. 3, de Chausson.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Michel Petrucciani, pianiste en solo. La rétrospective : Michel Petrucciani.

Jeudi 20 mai

TF 1

17.00 Série : Duo d'enfer.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 *Divertissement* : Le Bébête Show (et à 0.05).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : L'Eternel Mari.
22.15 Sport : Football. Finale de la Cup : Arsenal-Sheffield Wednesday.
0.05 Divertissement : Ciné gags.
0.10 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg.
1.00 Journal et Météo.

FRANCE 2

17.40 Magazine : Giga.
19.10 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Les coulisses de « Surprise sur prise », de Nicolas Winckler et Michel Levasseur ; Les orphelins de Sarajevo, de Stéphane Meunier ; Egypte : la misère du Nil, de Jérôme Bony et Jean-François Hoffman.
22.25 Série : Un privé nommé Stryker.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

16.35 Cinéma : Envoyez les violons. ■ Film français de Roger Andrieux (1987). Avec Anémone, Richard Anconina, Michel Galabru.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Belize*, d'Alain Dugrand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : La Déchirure. ■■ Film britannique de Roland Joffé (1984). Avec Sam Waterston, Haing S. Ngor, John Malkovich.
23.10 Journal et Météo.
23.40 *Magazine : Pégase.* Les Hercules C-130 à Sarajevo ; Le rassemblement de La Ferté-Alais.

CANAL PLUS

17.15 Ça détourne.
18.00 Canaille peluche. Coup de bleu dans les étoiles.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : La Relève. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1990). Avec Clint Eastwood, Charlie Sheen, Raul Julia.
22.30 Flash d'informations.
22.33 Le Journal du Festival.
22.40 Sport : Football. Valenciennes-Marseille. Match de la 36e journée du championnat de France de D 1.
0.30 Cinéma : Barton Fink. ■■■ Film américain de Joel et Ethan Coen (1991). Avec John Turturro, John Goodman, Judy Davis (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Tampopo. ■■ Film japonais de Juzo Itami (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. *Notre collaborateur Jean-Marie* Colombani/Marie-Laure de Decker.
19.30 Documentaire : Les Liens du sang. Mafia, milliards, meurtres, de Gero von Boehm.
20.30 *8 1/2 Journal.*
20.40 Soirée thématique : Cannes 1993, où va le cinéma européen ? Soirée conçue par Wolfgang Vogel et Jürgen Kritz. Présentation de la soirée et des *invités par Jürgen Kritz* et Frédéric Mitterrand, en direct.
20.50 Le Magazine du Festival.
21.00 Débat. En direct de Cannes : l'importance de Cannes pour le cinéma européen et la relation américano-européenne sur le marché international du cinéma.
21.15 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985). Avec Moreno de Bartolli, Mirjana Karanovic, Mustafa Nadarevic (v.o.).
23.30 Débat. Présentation des invités.
23.40 Le Magazine du Festival. Les films en compétition.
23.50 Débat. En direct de Cannes. Les thèmes et structures de productions européens, nationaux et régionaux, du financement des films et des coproductions cinéma et télévision.

M 6

17.10 Variétés : Multitop.
17.35 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Flag. □ Film français de Jacques Santi (1987).
22.35 Téléfilm : Robe de sang.
0.05 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Cinq soirées dans un parc (2), d'après les Entretiens sur la pluralité des mondes habités, de Fontenelle (rediff.).
21.30 Profils perdus. Paul Desjardin et les Décades de Pontigny (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Au fil des génies, retour du Mali. 3. Un enfant du fleuve.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Chantal Chawaf (Vers la lumière).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct d'Evian) : Une vie pour le tsar, ouverture, de Glinka ; Francesca da Rimini, de Tchaïkovski ; Epilogue de Peer Gynt pour piano, violoncelle et chœur, de Schnittke ; Alexandre Newski, cantate en sept épisodes pour mezzo-soprano, chœur et orchestre, de Prokofiev, par l'Ensemble choral de Lausanne, l'Orchestre du Conservatoire de Moscou, violoncelle et dir. Mstislav Rostropovitch ; sol. : Mette Ejsting, mezzo-soprano, Irina Schnittke, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 4 en mi majeur, de Cherubini ; Grand Duo concertant pour piano et violon op. 21, d'Alkan ; Le Tricorne, de Falla ; Lachrymae pour piano et alto op. 48, de Britten.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

La polémique sur « Verbatim »

Jacques Attali est accusé de « piratage »

Jacques Attali a-t-il indûment utilisé des extraits de dialogue entre François Mitterrand et le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel dans son ouvrage intitulé *Verbatim*, récemment publié chez Fayard (« le Monde des *livres* » *du 7 mai*) ? *C'est* en tout cas cette accusation de « piratage » que porte contre lui l'éditrice Odile Jacob, dont les griefs sont exposés dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur*, en kiosque ce mercredi 19 mai.

Odile Jacob affirme que le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a *reproduit* quarante-trois extraits de conversations avec le président de la République, dont *la quasi-totalité est présentée* comme des propos directement tenus à Jacques Attali, alors conseiller spécial de M. Mitterrand.

Or, selon l'éditrice, les réponses de François Mitterrand s'adressaient bel et bien à Elie Wiesel qui l'interviewait, et non au président de la BERD, lequel n'aurait pas assisté à l'ensemble des entretiens, selon *le Nouvel Observateur*. Surtout, ces entretiens devaient faire l'objet d'un ouvrage à paraître chez Odile Jacob à l'automne.

Les conversations entre le président et l'écrivain, qui avaient commencé au moment de la première cohabitation, portaient sur la religion, la littérature, la mort et le pouvoir. *« Il n'y avait aucune ambiguïté sur la finalité de ces entretiens qui devaient aboutir à un livre*, précise l'éditrice, *même si aucun contrat n'avait encore été signé. »*

Odile Jacob estime que cette *« affaire est extrêmement grave et qu'une information judiciaire devra être ouverte »*. De son côté, Elie Wiesel a déclaré au *New York Times*, rapporte l'*International Herald Tribune* du 19 mai, que *« les passages du livre de M. Attali, reproduisant des propos prétendûment tenus entre 1982 et 1986, reprennent exactement les propos que m'a tenus M. Mitterrand en 1988... Ces choses m'ont été dites dans le cadre d'un projet de livre que j'ai avec le président Mitterrand, et ne s'adressaient pas à M. Attali »*.

M. Attali reconnaît en effet dans *le Nouvel Observateur* qu'il a déplacé les dates des extraits de conversations, en expliquant : *« Cela ne prêtait pas à conséquence puisqu'ils n'avaient pas de lien avec une actualité. Je n'ai rien fait sans l'accord de François Mitterrand, qui a relu ligne à ligne les épreuves de mon livre. »* A l'Elysée, on précise que si le président de la République a autorisé Jacques Attali à consulter les archives pour préparer son livre, il n'a *« ni approuvé, ni désapprouvé »* celui-ci, pour ne pas être engagé par ce qui demeure à ses yeux *« le témoignage personnel et subjectif »* de son ancien conseiller spécial. On indique, de même source, que le chef de l'Etat a *« parcouru »*, sur épreuves, le livre de Jacques Attali, sans le lire ligne à ligne, qu'il n'a souhaité *« ni rajout, ni retrait »*, pour ne pas *« authentifier »* l'ouvrage et en laisser la *« responsabilité totale »* à son auteur.

Interrogé sur cette affaire, Claude Durand, PDG de Fayard, se dit *« étonné »*, précisant qu'à sa connaissance il n'y a aucun contrat d'édition entre Odile Jacob, François Mitterrand et Elie Wiesel à propos d'un livre d'entretiens et que cette affaire se réglera devant la justice. Répondant aux accusations portées contre lui, M. Attali a donc décidé d'engager une procédure en diffamation contre *le Nouvel Observateur*. *« J'ai assisté, pour les avoir initiés*, affirme-t-il, *aux entretiens qu'ont eus François Mitterrand et mon ami Elie Wiesel, en vue de la publication d'un livre. J'ai pris personnellement en notes les propos qui ont été échangés et une secrétaire de l'Elysée a établi la transcription de plusieurs conversations, lorsque celles ci avaient été enregistrées. »* M. Attali soutient qu'Elie Wiesel lui a *« confirmé récemment encore que ce livre ne se matérialisant pas et les entretiens étant interrompus, il entendait aussi utiliser ses conversations dans ses propres Mémoires, qu'il est en train d'achever »*.

Toutes ces questions devront être éclaircies, mais elles ne sauraient épuiser le débat sur le livre de Jacques Attali, qui préexistait à cet épisode. Faut-il publier de tels livres, censés reproduire des « transcriptions » fidèles, alors que les acteurs politiques en cause sont encore en place, alors que les événement auxquels il est fait allusion n'ont pas tous connu leur dénouement ? Et qu'est-ce qu'une mémoire « fidèle » ? On voit bien que celle de Robert Badinter, par exemple, n'est pas celle de Jacques Attali *(lire d'autre part)*.

R. R.

Dénaturation

Jacques Attali admettant avoir « déplacé les dates des extraits », il remet lui-même en cause son projet, celui exprimé *par son titre, un « verbatim »* étant un compte-rendu froid et sec, un simple relevé de propos transcrits aussitôt que tenus. *Des Mémoires, avec ce qu'ils* supposent de recomposition, de réinterprétation, lui auraient permis d'éviter cet écueil. Un roman *lui aurait autorisé une* totale liberté. Le choix qu'il a fait de « verbatim » supposait une rigueur, une précision à laquelle il *semble avoir manqué* et à propos de laquelle on aimerait son commentaire. Qu'il ne veut pas, en ce moment, donner.

Les péripéties éditoriales, et éventuellement judiciaires, vont-elles contribuer à dénouer ou au contraire à obscurcir ce débat ? *L'« affaire » des entretiens* Wiesel-Mitterrand, dont Odile Jacob annonce, depuis longtemps, la parution, est un alliage subtil du *« serpent de mer »* et de l'« Arlésienne » de l'édition. Elie Wiesel et François Mitterrand étaient-ils vraiment décidés à publier ces entretiens ? On aimerait leur réponse. Qu'est-ce qu'un livre pour lequel il n'y a pas de contrat ? Un contrat d'édition n'est-il qu'une formalité, comme semble le penser Odile Jacob, ou est-il le seul gage d'existence d'un livre ?

En un mot, va-t-on pouvoir réfléchir aux questions de fond que posent le livre de Jacques Attali, sa démarche, sa concep*tion, son rapport problématique* à la réalité historique (on se souvient de ses « emprunts » à Ernst Jünger dans *Histoires du Temps,* paru chez Fayard en 1983), ou va-t-on s'abîmer dans des querelles médiatico-littéraires qui ne servent, de tous côtés, qu'à l'assouvissement de passions et d'ambitions personnelles ?

RAPHAËLLE RÉROLLE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1993 a été tiré à 485 452 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Sénèque et la mort

Philippe Sollers, qui combat vigoureusement la *« patrie de la mort universelle »*, a lu avec une passion critique l'édition de Sénèque dans la collection « Bouquins », magnifiquement présentée et annotée par Paul Veyne. Pierre Lepape, l'un des critiques qui ont découvert et soutenu Philippe Djian, dit dans son feuilleton sa déception à la lecture de *Sotos*. Nicole Zand analyse le dernier Toni Morrison, *Jazz*, et François Bott rend hommage au poète Jean Follain, mort en 1971 et dont on publie le Journal.

MM. Fabius, Mauroy, Lang et Badinter relèvent des inexactitudes

L'entourage de Laurent Fabius a fait savoir, ces derniers jours, que l'ancien premier ministre avait découvert avec surprise, dans le livre de M. Attali, une « lettre de mission » qui lui aurait été adressée par le président de la République en 1984 et qu'il n'a jamais reçue. Le député de Seine-Maritime aurait relevé, au total, huit ou neuf inexactitudes le concernant dans *Verbatim*, mais, interrogé mercredi matin, il nous a indiqué qu'il ne souhaitait pas ajouter à la polémique déclenchée autour de ce livre. M. Lang a prévu, pour sa part, d'adresser à l'ancien conseiller spécial de M. Mitterrand une lettre concernant certaines de ses affirmations.

M. Mauroy, qui s'estime, lui, fort bien traité par M. Attali, a relevé, cependant, un point de désaccord qu'il n'a pas voulu préciser, estimant, selon son entourage, qu'il serait indigne de dialoguer avec le président de la BERD *« par journalistes interposés »*.

Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, contestait de son côté, dans *le Nouvel Observateur* du 13 mai, l'affirmation de *Jacques Attali contenue dans son* livre, selon laquelle il aurait approuvé en 1982 le projet de Gaston Defferre de créer des *« parcs administratifs de transit »* pour lutter contre l'immigration clandestine. Soulignant qu'il s'était reporté au procès-verbal du conseil des *ministres pour vérifier son souvenir*, M. Badinter, qui était à l'époque garde des sceaux, écrit : *« Je n'aurais pas pris le soin de vous adresser ce rectificatif si je n'avais pas entendu Jacques Attali déclarer à la télévision que dorénavant les historiens de cette période devraient nécessairement se référer à son* Verbatim, *ce qui n'a pas été sans m'inquiéter... »*

Condamné pour « association de malfaiteurs »

L'ex-inspecteur Dominique Loiseau a été gracié par François Mitterrand

L'ancien inspecteur de police Dominique Loiseau, qui avait été condamné à douze ans de réclusion criminelle pour « association de malfaiteurs » le 16 octobre 1991 par la cour d'assises de Paris, a quitté la prison de la Santé mardi *soir 11 mai après avoir bénéficié* d'une grâce présidentielle. M. Loiseau avait été jugé coupable d'avoir participé à une série d'agressions, de cambriolages et d'attaques à main armée, commis par des policiers entre 1982 et 1985 dans la région parisienne, alors qu'il était inspecteur à la Brigade de recherche et d'intervention (« l'anti-gang ») de la police judiciaire parisienne.

Quatre autres policiers avaient été condamnés à des peines allant de quatorze à dix-sept ans de réclusion (*le Monde* du 18 octobre 1991). Avant comme après son procès, Dominique Loiseau n'avait cessé de clamer son innocence. Au cours de l'audience, ses défenseurs avaient plaidé en faveur de l'acquittement, invoquant notamment la fragilité des témoignages et l'absence de tout élément matériel le mettant en cause. *« C'est un déni de justice »*, avait crié l'ancien policier à la lecture du verdict qui entraînait *de facto* son exclusion de la police nationale.

Un recours en grâce auprès du président de la République avait été déposé après le rejet de son pourvoi par la chambre criminelle de la Cour de cassation. La plupart des organisations syndicales de la police, notamment le Syndicat national autonome des policiers en civil dont il était adhérent, s'étaient mobilisé pour Dominique Loiseau.

□ **Cinq Palestiniens tués par l'armée dans la bande de Gaza.** – Quatre Palestiniens *ont été tués, mardi* 18 mai, dans la bande de Gaza, par des militaires israéliens, dont trois lors d'un raid mené par les unités spéciales de l'armée, *composées de* soldats déguisés en Palestiniens, contre des membres du Mouvement de la résistance islamique Hamas. Un cinquième Palestinien a succombé à ses blessures et quarante-quatre autres ont été blessés. – *(AFP.)*

□ **Dépistage du sida : le laboratoire d'Artois définitivement fermé.** – Un *arrêté préfectoral* de fermeture définitive du laboratoire d'analyses biologiques d'Artois à Paris, pris à la demande du ministre délégué à la *santé, Philippe Douste-Blazy, a été* transmis, mardi 18 mai, aux responsables de l'établissement privé. Ce laboratoire avait été mis en cause pour avoir utilisé *la technique du* « poolage », au lieu de tester chaque personne individuellement.

Avec Jean-Jacques Le Garrec de France 2

Philippe Broussard lauréat du prix Albert-Londres

Le prix Albert-Londres pour la presse écrite a été décerné, mardi 18 mai, à notre collaborateur Philippe Broussard, reporter au service société, et pour l'audiovisuel à Jean-Jacques le Garrec, journaliste à France 2.

Le jury, présidé par Henri Amouroux, a décerné le prix au premier tour de scrutin à Philippe Broussard pour plusieurs reportages, dont une enquête en six volets, « L'odyssée tragique du *MC Ruby* » (*le Monde des 23, 24, 25, 26, 27 mars* et daté 28-29 mars), un article sur le naufrage d'un pétrolier aux îles Shetland, « L'île noire » (*le Monde* du 8 janvier) et un récit sur le décès de deux paysans solitaires de Corrèze, « La dernière chamaillerie des frères Chauquet » (*le Monde* du 21 octobre 1992). Jean-Jacques le Garrec a été distingué au quatrième tour de scrutin pour une série de cinq reportages sur Sarajevo, diffusés sur France 2, fin décembre 1992 et début janvier 1993.

Outre son président, le jury du prix Albert-Londres est composé de Josette Alia, Lucien Bodard, Max Clos, Yves Courrière, Thierry Desjardins, François Hauter, Katia Kaupp, Jean Lartéguy, René Mauriès, Georges Menant, Marcel Niedergang, Christophe de Ponfilly, Henri de Turenne et Bernard Ulmann, ainsi que des lauréats de l'année précédente. Le montant du prix est de 10 000 francs pour chacun des lauréats. Lui-même blessé lors de la catastrophe du stade de Furiani, le 5 mai 1992, Philippe Broussard a dédié son prix aux victimes de ce drame.

[*Né le 20 juin 1963* à Paris, Philippe Broussard, titulaire d'un DEUG d'anglais, est diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ, 1985). Journaliste au *Matin de Paris* de mai 1985 à juin 1987, puis au quotidien *le Sport* d'août 1987 à juin 1988, il entre au Monde en janvier 1989. D'abord rédacteur à la rubrique des sports, il est, depuis septembre 1992, reporter au département justice-police-faits divers du service société. Il est l'auteur de *Génération supporter* (Robert Laffont, 1990).]

▶ **Les éditions Arléa, avec l'aide de l'Association Albert-Londres, publient ces jours-ci un recueil inédit des articles du célèbre reporter qui n'avaient jamais été rassemblés en livre (Albert Londres, *Câbles et reportages*, Préface de Francis Lacassin, Arléa, 185 F).**

Selon un quotidien de Londres

La DGSE espionnerait les sociétés britanniques travaillant pour la défense

La direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française espionne systématiquement le ministère britannique de la défense, ainsi que les sociétés britanniques travaillant dans ce secteur, selon un document publié mercredi 19 mai par le quotidien *The Independent*. Paris aurait demandé à ses agents secrets de recueillir des informations sur les sociétés British Aerospace, Rolls-Royce, Westland et Vickers, en particulier pour la mise au point, par la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, de l'avion européen EFA (European Fighter Aircraft), concurrent du Rafale français.

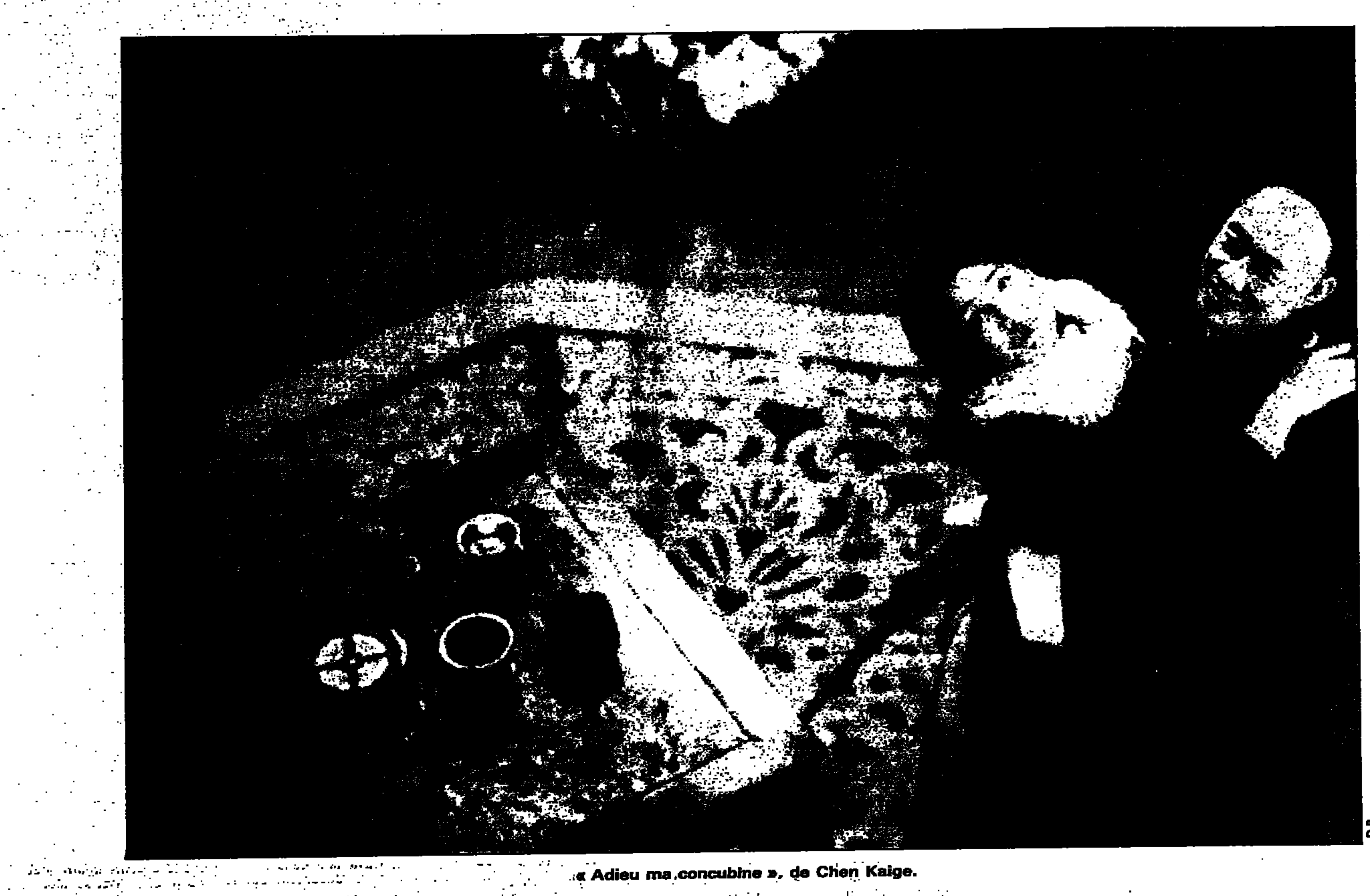
La France, explique le journal, est inquiète de la concurrence que constituerait pour son industrie aéronautique ce programme, qui devrait employer 97 000 personnes lors de la mise en production de l'avion. L'EFA, dont le prototype n'a toujours pas volé, est l'objet d'une vive controverse entre les quatre partenaires qui trouvent son coût exorbitant. Le gouvernement français, croit savoir *The Independent*, ne contesterait pas l'authenticité du document, qui date de 1988-89, mais il répond qu'il s'agit d'une *« vieille affaire »* et que sa coopération avec ses alliés n'est pas affectée.

Selon *The Independent*, les services français surveillent aussi le ministre britannique de la défense, les négociations du ministère des transports avec Boeing pour le programme spatial de Londres, ainsi que les délégations australienne, canadienne et argentine aux négociations du GATT (Accord général sur les droits et tarifs douaniers) à Genève.

L'article du quotidien britannique intervient trois semaines après des accusations – sur le même mode – de la presse américaine (*le Monde* des 28 et 29 avril) et trois semaines avant l'ouverture du salon aéronautique du Bourget qui est un lieu de confrontation commerciale entre pays.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



« Adieu ma concubine », de Chen Kaige.

D.R.

LE 46e FESTIVAL DE CANNES

NOUVELLES DES DEUX CHINES

Parmi les films vedettes de la deuxième semaine du Festival de Cannes, qui s'est ouvert le 13 mai et se terminera le 24, figurent deux films chinois, « Adieu ma concubine », de Chen Kaige, et « le Maître de marionnettes », de Hou Hsiao-hsien, porteurs de l'espérance d'un nouvel essor du cinéma en Extrême-Orient. Ils ont été rejoints tardivement par Tian Zhang-zhang, qui présente à la Quinzaine un « film-mystère », « le Cerf-Volant bleu », sorti clandestinement de Chine populaire où il est interdit...

IL y a eu encore des bisbilles et des finasseries diplomatiques à propos du voisinage des drapeaux de la République populaire de Chine et de celle de Taïwan au fronton du «bunker» cannois. On se souvient du déplaisant malentendu qui, en 1988, fit d'une mauvaise blague (l'attribution au *Roi des enfants* d'un prix «bidon» par une poignée de festivaliers potaches) un drame pour son réalisateur, Chen Kaige, mis à l'index par les autorités de Pékin : preuve par l'absurde de l'importance d'une sélection sur la Croisette, et de ses conséquences imprévues à l'autre bout de la planète.

Ce ne sont plus, espérons-le, qu'anciennes histoires de fantômes chinois. Cet «autre bout» de la planète cinématographique, l'Extrême-Orient, est cette année représenté à Cannes avec un éclat inhabituel, qui confirme que les films de Chine – des Chines – tiennent désormais une position éminente parmi les images du monde.

Longtemps l'Asie fut surtout présente sur nos écrans grâce au Japon. Celui-ci aura tenu le haut de l'écran depuis la révélation de *Rashomon*, d'Akira Kurosawa, au Festival de Venise en 1951 et la découverte d'un même élan de Mizogushi et d'Ozu, jusqu'à l'entrée en scène d'une «nouvelle vague» emmenée par Oshima et couronnée avec *la Ballade de Narayama*, d'Imamura, Palme d'or à Cannes en 1983. Mais Ozu et Mizogushi sont morts, Oshima et Imamura ont le plus grand mal à continuer à travailler.

A quatre-vingt-trois ans, Kurosawa est toujours là, et il a présenté le 14 mai son trentième film, *Madadayo*. Survivant obstiné et dérangeant d'une époque révolue – c'est d'ailleurs le sujet de son film, – le vieux maître paraît aujourd'hui bien isolé dans son archipel. Mais Kurosawa, désormais abonné au «hors compétition», est un monument classé du cinéma mondial, dont les films sont accueillis avec plus de respect que de curiosité – dans son pays surtout. Et les deux autres meilleurs films tournés cette année, à en croire les Japonais eux-mêmes, *le Déménagement*, de Shinji Somaï, et *Sonatine*, de Takeshi Kitano, n'ont pas été jugés dignes de la compétition : il sont programmés dans la section Un certain regard.

Place, donc, aux Chinois, avec trois films très attendus, l'un battant pavillon pékinois l'autre bannière de Taïpeh et un troisième, surgi au dernier moment à la Quinzaine, *le Cerf-Volant bleu*, du réalisateur du *Voleur de chevaux*, Tian Zhang-zhang. Cette discrétion était due à des raisons diplomatiques. Les deux premiers films, *Adieu ma concubine*, de Chen Kaige, et *le Maître de marionnettes*, de Hou Hsiao-hsien *(lire page 26 les articles de Max Tessier)*, sont nés d'origines bien différentes. Le premier est la nouvelle œuvre d'un des principaux représentants de la «cinquième génération», celle qui porta les espoirs d'un renouveau du cinéma sur le continent après l'apaisement de la révolution culturelle. Espoirs noyés dans le sang à Tiananmen en 1989, mais auxquels ont suvécu deux réalisateurs au moins, Chen Kaige et Zhang Yimou, qui travaillent depuis en équilibre instable entre leurs origines, qu'ils ne veulent pas renier, et la liberté artistique et financière que leur pays ne leur donne plus. Le second film confirme la vitalité du jeune cinéma taïwanais, dont les figures de proue sont Hou Hsiao-hsien et Edward Yang (*A Brighter Summer Day*).

Aboutissement de trajectoires, différentes, ces deux films ont pourtant beaucoup en commun. Tous deux sont situés dans le milieu d'un art chinois millénaire, l'opéra de Pékin pour l'un, les marionnettes pour l'autre; tous deux décrivent une longue période historique, les quelque cinquante ans qui séparent les seigneurs de la guerre de la révolution culturelle chez Chen, les décennies d'occupation de Taïwan par les Japonais chez Hou; et tous deux sont, sans se limiter à ce motif, des métaphores de la résistance artistique à l'oppression politique. Inutile d'insister sur la pertinence contemporaine de ces reconstitutions historiques... *Adieu ma concubine* et *le Maître de marionnettes* traduisent également la lente, difficile, mais semble-t-il inexorable mise sur pied d'un système de production «transchinois» qui, peu à peu, contourne les veto de Pékin, les interdits – déjà légèrement assouplis – de Taïpeh et le nombrilisme de Hongkong, et parvient à mettre au service d'un même projet des comédiens, des techniciens, des financements et des moyens logistiques de toutes les Chines.

Le cas de Tian Zhang-zhang est, en revanche, la manifestation des duretés chinoises. *Le Cerf-Volant bleu* a été tourné il y a un an et demi. C'est une coproduction des studios de Pékin et de Hongkong qui met en scène, de 1949 à 1967, des Cent Fleurs à la Révolution culturelle, en passant par le Grand Bond en avant, un drame familial qui a pour héroïne une institutrice. La vie de cette jeune femme est traversée par l'histoire par le biais de trois hommes qu'elle épousera et qui connaîtront une fin tragique. Interdit en Chine, le film a été sorti clandestinement du pays et c'est à Hongkong qu'il a été achevé par des techniciens qui ont suivi les recommandations écrites du cinéaste. Les spectateurs le découvriront à la Quinzaine le 21 mai prochain...

Pour l'instant, ces films ne sortent pas du tout, ou seulement de manière confidentielle, dans l'immense continent chinois. Mais un phénomène nouveau est en train de s'y produire : malgré ses grandes murailles, la crise mondiale de la fréquentation a fini par l'atteindre. Entre 1987 et 1991, les entrées ont chuté de 2,7 milliards à 1,1 milliard. Et la production a entériné le mouvement : aucun nouveau film n'est entré en tournage durant le premier trimestre de cette année. Cette crise résulte, comme partout dans le monde, de l'essor de la télévision et de nouveaux loisirs pour les jeunes. Mais également du désintérêt croissant pour les films «idéologiquement orthodoxes».

Conformément à leur nouvelle ligne économique, les dirigeants de Pékin ont décidé, le 1er janvier, que ce serait le marché qui déciderait désormais de la production et de la distribution. Même si ce changement est encore loin d'être entièrement passé dans les faits – et même si, comme on l'a vu ailleurs, son application à la lettre est également lourde de danger, – cinéastes et producteurs tablent désormais sur une amélioration croissante de la circulation des hommes, des moyens et des idées. Ils pronostiquent déjà la transformation de Shanghaï en future capitale des cinémas chinois. Ce jour-là, les écrans du monde devront sérieusement compter avec l'empire du Milieu.

JEAN-MICHEL FRODON

AMIENS ET ANGOULÊME FONT LEURS FESTIVALS

PAGE 28

A Amiens, cela s'appelle « Musiques de jazz et d'ailleurs », le jazz comme un pays proche, ouvert à ses voisins ; à Angoulême, cela s'appelle « Musiques métisses », rythmes et chants comme une seconde peau. L'été revient et ses premiers accords festivaliers. Amiens et Angoulême ont décidé de s'associer plutôt que de se combattre, de partager leurs expériences et les risques qu'il faut prendre quand on préfère au commerce le goût du grand art. *(Lire page 28 les articles de Véronique Mortaigne et de Francis Marmande.)*

L'INTÉGRALE POUR PIANO DE FEDERICO MOMPOU

PAGE 33

Compositeur catalan du vingtième siècle, mort il y a sept ans seulement, Federico Mompou reste pour bien des mélomanes un parfait inconnu. C'est un pianiste madrilène passé par l'Ecole normale de Paris, Josep Colom, dont l'intégrale des *Variations* de Brahms fut largement saluée, qui a voulu venir à la rencontre de cet ermite de la vie musicale. *(Lire page 33 l'article d'Anne Rey.)*

« THÉATRE EN MAI » A DIJON

PAGE 34

Douzième édition des rencontres annuelles de la création dramatique en Bourgogne. Dirigé par François Le Pillouer, « Théâtre en mai » est devenu rapidement le premier rendez-vous printanier des meilleurs compagnies et metteurs en scène de la nouvelle génération. Du 18 au 30 mai, treize spectacles, venus de France, de Norvège, d'Allemagne et d'Italie, partiront à la conquête du public bourguignon, l'un des plus fervents, qui reste attaché au nom d'un des siens, Jacques Copeau. *(Lire page 34 les articles de Colette Godard.)*

CANNES 93

« ADIEU, MA CONCUBINE », DE CHEN KAIGE, ET « LE MAITRE DE MARIONNETTES », DE HOU HSIAO-HSIEN

UN TÉMOIN VIVANT DE L'HISTOIRE



A quarante ans, après « le Roi des enfants » (1988) – où il exprimait superbement ses souffrances de la période « pure et dure » de la révolution culturelle, – puis son ambitieuse fable politico-philosophique « la Vie sur un fil », – réflexion sur l'héritage spirituel qui ne pouvait guère convenir aux autorités de Pékin, – Chen Kaige revient à Cannes pour la troisième fois en compétition, avec « Adieu, ma concubine », présenté en compétition le 19 mai.

FILS *du cinéaste Chen Huaikai*, Chen Kaige est une des figures majeures de cette « cinquième génération » qui porta les espoirs de renaissance du cinéma chinois, au lendemain de la révolution culturelle. Il partage ce titre avec Zhang Yimou, qui, bien avant de connaître le succès international avec *Epouses et concubines* et *Qiu Ju*, fut le chef opérateur des deux premiers films de Chen, *Terre jaune* et *la Grande Parade*. Adaptation très personnelle d'un best-seller de Lilian Li, dont l'action tumultueuse se déroule sur près de cinquante ans de l'histoire de la Chine contemporaine, *Adieu, ma concubine* a été entièrement tourné aux studios de Pékin, mais produit avec des fonds de Hongkong et Taïwan par Hsu Feng, ex-star du cinéma de Hongkong (chez King Hu, en particulier), devenue l'une des principales productrices du cinéma indépendant chinois (1).

Au centre du récit figure un couple d'acteurs prestigieux de l'Opéra de Pékin, Duan Xialou et Cheng Dieyi, dont les destins mêlés traversent la période la plus mouvementée de la Chine du vingtième siècle. *« J'aime observer l'histoire de la Chine par décennies, et les années 30 me semblent les plus intéressantes*, dit Chen Kaige. *C'est une décennie très gaie, même si le pays a connu des événements horribles, avec l'invasion étrangère et la guerre civile à ses portes. »*

S'il n'a pas vécu cette époque trouble, les souvenirs ne manquent pas dans la famille, et son père a pu lui en transmettre toute la saveur. C'est d'ailleurs lui qui s'est chargé de la supervision artistique d'*Adieu, ma concubine* (qui est aussi le titre d'une célèbre pièce du répertoire pékinois), où l'importance du décor et la reconstitution de l'atmosphère d'époque sont primordiales. Tout est authentique, bien modifié par la vision du cinéaste, que ce soit l'« Académie de la chance et du bonheur » du maître Guan Jinfa, où la discipline imposée aux élèves de l'Opéra confine à la rigueur militaire, ou l'indispensable maison de passe, dite « Maison des fleurs ».

Les premières scènes de l'entraînement des jeunes recrues de l'école, leur chant au bord d'un lac, sont d'une beauté étonnante. Et la minutie de la reconstitution autant que le souffle de l'épopée historique font songer à Visconti, celui de *Senso* et celui des *Damnés*. Mais, au-delà des scènes historiques, l'enjeu principal du film réside dans la difficulté d'exprimer les exigences d'un art face à la pression de la politique et de l'Histoire. A travers le récit d'une relation ambiguë entre les deux acteurs (magnifiquement interprétés par Zhang Feng-yi, qui fut le condisciple de Chen Kaige à l'école de cinéma, et le troublant Leslie Cheung, pop-star de Hongkong), c'est le destin tragique de la Chine qui se joue sur le plateau de l'Opéra de Peiping (selon la transcription d'alors pour Pékin, désormais devenue Beijing – mais c'est toujours la même « Capitale du nord »).

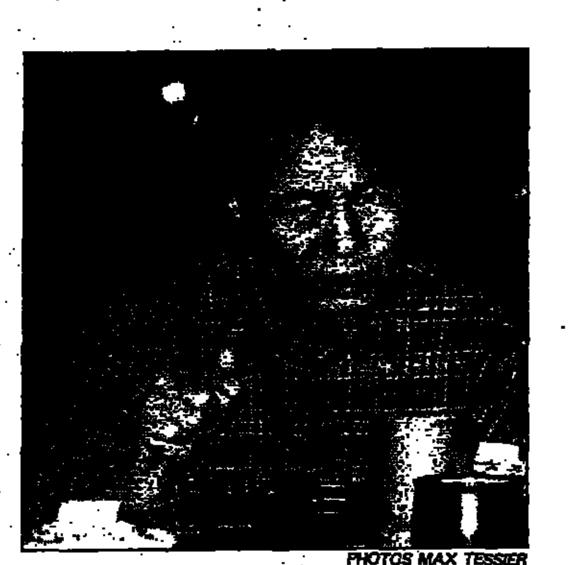
La corruption et les violents contrastes sociaux d'avant la guerre, l'occupation japonaise, la défaite du Guomindang et le triomphe des communistes de Mao, la période d'euphorie révolutionnaire, la terreur de la révolution culturelle et l'adaptation récente du communisme d'Etat aux réalités du marché, sont autant d'étapes qui, tour à tour, renforcent ou menacent l'existence du couple Douzi/Shitou (leurs noms d'enfance), et celle de leur art. Leur relation est également perturbée par l'irruption de Gong Li (la superbe interprète de tous les films de Zhang Yimou), semant la zizanie dans leurs rapports plus que fraternels : c'est la première fois, semble-t-il, que l'homosexualité est aussi clairement évoquée dans un film de Chine continentale. Parmi les scènes fortes du film, on retiendra celle de la délation forcée. Pendant la révolution culturelle, attisée par les flammes de la jalousie sexuelle et des autodafés, elle devient un poignant réquisitoire contre la dégradation humaine.

Grand inventeur de formes cinématographiques, Chen Kaige n'a rien renié de ses conceptions esthétiques, mais les a mises au service d'un récit plus charpenté, qui s'inspire dans une certaine mesure de la pièce traditionnelle qui donne son titre au film, et dont on voit des extraits à l'écran, reconstituée selon les règles ancestrales : l'histoire de l'empereur Liu Bang qui, plus de deux siècles avant notre ère, fut trahi par celui qu'il croyait son allié, et reste seul avec sa concubine, qui se suicidera par loyauté. Témoignage tragique, *Adieu, ma concubine* témoigne pourtant de la vitalité de ce cinéma chinois qu'on avait craint assommé, ou dispersé, après l'écrasement de Tienanmen. *« La cinquième génération n'est pas morte*, dit Chen Kaige. *Nous avons réussi à éviter une fin tragico-héroïque. Nous sommes là, à l'encontre d'autres qui ont disparu de la scène. Peu importe ce que disent les autorités gouvernementales, nous sommes tous des témoins de l'Histoire. Nous ne sommes pas finis, chacun cherche un nouveau chemin. »*

M. T.

(1) Hsu Feng a produit récemment plusieurs films de jeunes cinéastes chinois, comme *Cinq filles et une corde*, dans un contexte économique nouveau. Mais, aux dernières nouvelles, *Adieu, ma concubine* reste interdit à Taïwan, le quota d'acteurs du continent dépassant les 50 % récemment autorisés par les autorités taïwanaises.

LES SORTILÈGES D'UN ART MILLÉNAIRE



PHOTOS MAX TESSIER

***Ci-contre* : Chen Kaige à Hongkong (janvier 1993). *Ci-dessus* : Hou Hsiao-hsien à Taïpeh (décembre 1992).**

A quarante-six ans, Hou Hsiao-hsien incarne l'émergence du cinéma taïwanais. Couvert de récompenses dans une multitude de festivals, il n'avait jamais été sélectionné à Cannes en compétition officielle. Seul « la Fille du Nil », qui n'est pas son meilleur film, a été montré par la Quinzaine des réalisateurs, en 1988. Mais il était tout de même à Cannes l'an dernier, comme producteur d'un film invité par la même Quinzaine, « Dust of Angels », puisque, outre ses propres films, il parraine la génération montante formosane. Son entrée par la grande porte du festival a donc lieu cette année, avec un « film-mystère », puisque personne n'a encore vu « le Maître de marionnettes », présenté en compétition officielle le 22 mai.

HOU HSIAO-HSIEN qualifie lui-même ce film, consacré à un art millénaire, le théâtre de marionnettes chinois, de « prélude » à *Cité des douleurs*, Lion d'or à Venise en 1989 et à ce jour son chef-d'œuvre. Il évoquait la naissance de la République taïwanaise au sortir de l'occupation japonaise, après la rupture avec le continent. *Le Maître de marionnettes*, coproduction entre Taïwan et Hongkong renforcée d'une confortable poignée de yens, se situe donc durant la période précédente. Il retrace les épisodes marquants de la vie de Li Tien-lu, sans doute le plus célèbre marionnettiste du monde – également invité à Cannes, il y donnera un aperçu de ses talents.

Sous les apparences d'une pseudo-biographie, commentée avec une certaine distance par le maître en personne, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, transparaît une métaphore des rapports conflictuels entre l'art et la politique, et un plaidoyer pour la survie de la création. Li Tien-lu fascine Hou Hsiao-hsien depuis longtemps, et il lui avait confié un rôle dans deux de ses précédents films. Mais cette fois, c'est lui le sujet : *« Le film est le portrait d'un artiste populaire confronté au pouvoir militaire japonais, qui luttait contre la Chine, tout en attaquant les Etats-Unis*, explique le cinéaste. *Les Japonais lui ont par exemple demandé de représenter des pièces anti-britanniques ou anti-américaines, de créer des histoires où la propagande était au premier plan. »*

Sous l'occupation japonaise, le répertoire de Li s'est considérablement modifié, les pièces chinoises traditionnelles étant pratiquement interdites par la censure. *« En ce sens, il est un peu devenu lui-même une « marionnette » du contexte politique de l'époque, sans rien perdre de son talent artistique. Ce n'est que bien plus tard, dans les années 70, que Li a reçu la visite de disciples étrangers, et surtout français* [Jean-Luc Penso, Claire Illouz et Catherine Larue] *qui ont à leur tour fondé le Théâtre du petit miroir en 1978 et l'ont invité à donner des représentations en France à l'Institut des langues orientales.*

» Il a ainsi pu voyager dans de nombreux pays, mais il n'est allé qu'une fois sur le continent chinois, en 1946, à Shanghaï : il s'agissait en principe d'une tournée publique, mais, pour des raisons politiques, elle s'est réduite à des représentations privées. » Le film, lui, a renoué avec la Chine, où plusieurs séquences ont été tournées dans un temple de Fu-Chou (capitale de la province du Fukien). *« Il s'agit d'une représentation dans un temple. Traditionnellement, il faut respecter un certain rituel avant ce spectacle, « purifier » les dieux en lavant leur image, brûler des billets de banque pour eux, en faisant sauter des pétards. Tout le monde, équipe et figurants, attendait ce moment avec émotion : depuis la révolution culturelle, personne n'avait assisté à cette cérémonie de purification des esprits. »*

La censure japonaise évoquée dans le film renvoie *aussi aux dangers actuels qui pèsent sur ce mode d'expression*. En Chine, *« les forces spirituelles qui habitaient ce théâtre commencent à s'affaiblir, ses références à des valeurs individuelles et à la spiritualité sont de plus en plus « décalées ». A Taïwan, pour des motifs différents, le phénomène est finalement assez semblable : le modernisme survolté de Taïpeh n'est pas non plus favorable à son maintien. Si cette éthique du théâtre disparaît, cela représentera une perte profonde pour les Chinois. Mais, d'ores et déjà, les marionnettes ne sont plus un spectacle populaire à Taïwan, elles intéressent surtout des intellectuels ».*

Pour ce récit qui court sur une trentaine d'années, Hou Hsiao-hsien a renoncé à la narration linéaire, préférant *« juxtaposer des « segments » de quelques minutes qui, parfois, ne se raccordent pas du tout. Entre ces segments, Li Tien-lu apparaît en personne, il commente l'histoire, et parfois même la contredit. Il est évidemment le témoin numéro un, mais sa mémoire est faillible, il lui arrive de proposer des explications différentes, voire opposées à ce que je tente de raconter ! ».*

Propos recueillis par MAX TESSIER
(Traduction : Hung Tze-jan)



D.R.

Bartabas, l'homme masqué

Mazeppa était un noble polonais qu'un mari jaloux fit attacher nu sur la croupe d'un étalon fou. Si ce fait divers du XVII[e] siècle est passé dans l'histoire, c'est la faute à Voltaire, *mais s'il est passé à la postérité*, c'est la faute à Géricault. Le premier des romantiques, il peignit cette étreinte mortelle de l'homme et du cheval. Après lui, par la plume ou le pinceau, Byron, Victor Hugo (dans une *Orientale* enflammée), Horace Vernet, Chassériau ou Delacroix lui emboîtèrent le pas.

Aujourd'hui, comme une évidence, une prédestination, Bartabas en reprend le thème pour son premier film, *Mazeppa*. Hymne sauvage et raffiné au cheval, à Géricault (incarné par Miguel Bosé) et à celui qui fut l'idole du peintre, l'écuyer acrobate Franconi. C'est Bartabas, en toute justice, qui s'est attribué le rôle.



« MOI IVAN, TOI ABRAHAM », DE YOLANDE ZAUBERMAN

MÉMOIRE D'UN MONDE IMAGINAIRE

Quelque part aux limites de la Pologne, dans les années 30, dans un village, deux enfants, Abraham et Ivan , l'un juif, l'autre pas... « Ils me disent de ne plus être ton copain, dit Abraham. – Parce que je suis goy? demande Ivan. – Parce que tu es goy. » Ils vont décider de s'enfuir... Auteur de deux documentaires, « Classified People » (1987), tourné en Afrique du Sud, et « Caste criminelle » (1989), tourné près de Bombay, Yolande Zauberman, fille de juifs polonais arrivés en France après 1945, a voulu, pour son premier film de fiction, « Moi Ivan, toi Abraham », recréer un monde disparu. Sans nostalgie. Raconter l'histoire d'une famille d' « avant ». Dans une langue aujourd'hui presque morte, le yiddish (1). Le film est présenté le 22 et le 23 mai dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs.

« JE n'avais pas la volonté *a priori* de faire un film en yiddish, *dit Yolande Zauberman.* J'ai écrit un scénario et alors, il était clair que la langue naturelle de ces gens était le yiddish. D'ailleurs, j'ai du mal à croire qu'on puisse faire revivre une langue... Il y avait pour moi autour de cette période comme un immense vide. J'avais besoin de me donner un imaginaire, de décrire une histoire qui pourrait presque se passer aujourd'hui, mais avec l'envie de la replacer dans une époque que je ne connaissais pas. J'avais assez peur de ceux qui ont connu cette époque. J'avais peur qu'ils en sortent choqués, trahis... Mais je n'avais jamais pensé faire un film autour de ça.

– « Ça », c'est quelque chose dont vous avez entendu parler, que vous avez lu, qu'on vous a raconté, que vous n'avez pas pu connaître, quelque chose d'avant vous...

– Un jour, il n'y a pas si longtemps, je me suis dit : au fond, j'ai une histoire de vie et pas une histoire de mort. Et la mort a traversé cette histoire de vie. Mais je viens d'abord et avant tout d'une histoire de vie. A partir de là, j'avais envie d'écrire une histoire qui serait dans ce monde et un monde à ce point vivant qu'il y avait même des gens qui étouffaient à l'intérieur et qui avaient envie d'en partir. Ce qui est vraiment la preuve de la vitalité d'un monde. On ne peut le quitter que parce qu'il existe vraiment.

» Ensuite, j'ai écrit le scénario et je suis partie en Pologne. C'était il y a deux ans; là, il s'est passé pour moi pas mal de choses, notamment quelque chose d'assez étrange. Toute ma famille vient de Lublin, comme le magicien de Bashevis Singer; ils sont arrivés à la fin de la guerre. Moi, je me trouvais à Lublin pour la première fois de ma vie et, en partant, j'ai oublié mon passeport à l'hôtel. Alors, on a passé la journée à se promener dans des villages. Le premier paysan qu'on a rencontré pas loin de Lublin, on lui a demandé où était le quartier juif; il a dit : *« C'était ici, je m'en souviens bien parce je travaillais chez les juifs et je parle encore yiddish. »* J'ai commencé à parler yiddish avec lui, c'était assez émouvant, il était exactement dans la position d'Ivan. Et au bout de deux heures, il m'a dit : *« Toi aussi tu as travaillé chez les juifs, c'est pour ça que tu parles yiddish? »* Et j'ai répondu : *« Non, moi je suis juive. »* Alors, il m'a prise dans ses bras en me disant : *« A yiddishe kind! A yiddishe kind! »* Il m'a raconté plein de choses, comme quelqu'un qui a vu ce monde de l'intérieur et de l'extérieur à la fois; il s'attristait parce que le village était mort; il se souvenait qu'alors il y avait des cinémas ambulants, des théâtres ambulants. Je lui ai demandé : *« Tu les regrettes ? – Non. Je ne les regrette pas. »*

» Et puis je me suis demandé ce que j'avais oublié de faire. Je n'étais pas allée au cimetière. Là, il n'y avait plus rien, plus une tombe. Et je me suis dit : finalement, aujourd'hui, les seuls lieux de mémoire, c'est nos mémoires justement. Personne ne pourra plus venir ici pour se recueillir. Le film, pour moi, ce n'était absolument pas une volonté de reconstitution d'un monde, parce que ce monde, je ne le connais pas et je ne sais pas comment il était. Mais c'était une intuition un peu imaginaire. En me mettant moi-même à l'intérieur de ce monde, je me projetais beaucoup dans le personnage d'Abraham, moi qui aurais étouffé aussi à l'intérieur de ce monde, qui avais envie que ce monde existe et, en même temps, de vivre dans un monde mélangé.

– Pendant deux ans, vous avez parcouru la Pologne, la Russie, les pays baltes, l'Ukraine. Que vous a apporté cette familiarité nouvelle avec les lieux de votre film?

– En allant en Pologne, j'ai réalisé que ce que je connaissais des juifs de l'Est, c'étaient des blonds aux yeux bleus, ceux qui avaient survécu parce qu'ils étaient beaucoup plus intégrés au monde polonais, mais que la plupart de ces gens vivaient comme des Orientaux, bruns aux yeux noirs, dans des villages avec des ruelles, dans des bicoques serrées les unes contre les autres, et qu'il y avait chez eux quelque chose de plus chaleureux, de plus oriental. C'est Isaac Babel, l'Odessite, qui, dans ses *Carnets de 1920*, en parcourant cette région qui lui est inconnue, éprouve ce *« mélange d'Orient crasseux et d'Europe éclairée »* dans un double sentiment de répulsion et d'attirance. Et quand il parle de la prière, il dit qu'il n'est pas un homme qui prie, mais que là, il a envie de prier pour qu'un Dieu existe.

» Je croyais qu'il suffisait que les gens se voient et se connaissent pour qu'ils cessent de projeter des choses les uns sur les autres. Alors que ce que je voyais, c'étaient des gens qui étaient capables de raconter beaucoup de choses très précises sur la vie des juifs, sur les rituels, beaucoup plus de choses que ce que je connaissais, et qui continuaient à projeter des sentiments incroyables. Que cela n'enlevait pas la haine. A travers ce qu'ils me racontaient, je me rendais compte qu'ils étaient nourris d'histoires et de légendes, des histoires de Dieu et du diable, des histoires sur les Tsiganes et sur les juifs. Et au bout de ces histoires, il y avait toujours l'exclusion.

» Cette histoire qu'ils m'ont racontée sur les Tsiganes, par exemple, était vraiment significative : quand les Romains ont crucifié le Christ, ils ont été acheter quatre clous. Le charpentier n'était pas là et sa femme, qui était très belle, a caché un clou pour qu'on ne lui cloue pas la tête. Et ce clou qu'elle n'a pas voulu vendre lui a troué la langue. Et on dit que c'est comme ça que cette langue bizarre qu'est le tsigane est née. Et l'histoire dit que le Christ a maudit cette femme et sa descendance pour les trois clous, et qu'il l'a bénie pour le quatrième en lui disant : *Le monde vous sera ouvert et vous sera aussi beau que le corps de cette femme, et tout vous appartiendra.*

» Il y a toujours cette idée de bénédiction et de malédiction. L'Autre existe, il est même inclus dans les rituels. Les paysans disaient par exemple que si on rencontrait un juif ou un Tsigane le premier jour de la récolte, cela signifiait que la récolte serait bonne. Mais l'Autre restait quand même toujours un être diabolique au sens slave du terme, à la fois négatif et positif, puisque la terre ne serait pas la terre sans le diable. L'Autre – le juif, le Tsigane – avait une place, mais restait un être diabolique. Au point que l'idée du meurtre rituel, aujourd'hui encore, reste enracinée, du moins à la campagne. Je n'y ai pas rencontré une seule personne qui m'ait dit : non, je n'y crois pas. J'ai rencontré des gens qui m'ont dit : je ne sais pas. Il y avait même un homme qui disait que, quand sa sœur travaillait comme apprentie chez les juifs, il tremblait tous les jours parce qu'il pensait qu'elle n'allait pas revenir. Quand j'ai rencontré la sœur, je lui ai demandé si elle croyait aux meurtres rituels. Elle m'a répondu : *« Tout ce que je peux dire, c'est que je n'en ai jamais vu. »* (*« Vous, les juifs, vous faites grandir la terre et vous buvez notre sang »*, dit l'un des personnages).

– Vous avez tourné pendant plus de trois mois dans un village d'Ukraine, à la frontière polonaise, un des derniers shtetels.

– C'est un village où il existe encore une partie juive et une partie ukrainienne, avec des ruelles, des maisons à balcons de bois, avec des juifs qui ne vivent plus religieusement. J'étais contente de tourner là-bas, parce que dans tout ce que j'ai vu il n'y avait aucune nostalgie. J'avais envie d'un temps passé-présent. De poser cette histoire dans le passé mais que tout se déroule dans le présent, devant nous. La seule fois où on a été tout d'un coup très émus, c'est le jour du tournage à la synagogue. Il avait fallu trouver des juifs qui savaient prier, ce qui était rare en Union soviétique; on a fait une recherche assez longue. Et, un jour, ils sont tous arrivés, on les a mis en cafetans, chapeaux, papillotes, et ils sont allés sur la place. Je leur ai dit : que tous ceux qui savent le yiddish parlent yiddish, et j'ai demandé à un vieux juif en cafetan de prendre un mégaphone et de dire : *« Zoll sein freiler! Que ce soit gai comme un shabbat. »* Et c'était comme une fête.

– Les comédiens sont russes, polonais, français, ukrainiens. Certains sont très connus, comme Alexandre Kaliaguine (le Platonov de *Partition inachevée pour piano mécanique*), comme Oleg Iankovski (qu'on a vu dans *Nostalgia* de Tarkovski), comme Rolan Bykov, ou comme le Polonais Daniel Olbrychski. D'autres sont complètement inconnus, comme les deux enfants Ivan et Abraham.

– Dans le film, on entend toutes les langues : polonais, russe, tsigane et yiddish. Rien n'est doublé. Pendant des mois, ils ont appris leur texte en yiddish. Ils ont travaillé pendant très longtemps sur la langue et ils se la sont appropriée. Chacun parle avec son rythme. Ils ont tous accepté. Pour Roma, qui est tsigane et qui joue le rôle d'Abraham, c'était extrêmement difficile, il ne sait ni lire ni écrire. Il parle quasiment maintenant.

» J'ai voulu tourner en noir et blanc. Comme cela, je n'ai pas l'impression qu'on demande au spectateur de croire que c'était comme ça, le monde d'avant. Je ne veux pas me substituer à la mémoire, je n'en ai aucune envie. L'idée de reconstitution me révulsait presque. C'est pour cela que j'ai filmé le village juif à travers les gens, à travers les acteurs, à travers des gens qui auront toujours un accent d'ailleurs.

– Ce qui leur donne à tous quelque chose d'étrange, de secret.

– Oui. Il y a une chose que j'avais découverte en allant tourner en Inde. Je me disais que les gens que je filmais étaient pour moi une énigme et, tout d'un coup, j'ai réalisé que j'étais une énigme au moins aussi grande pour eux; et le fait de me rendre compte de la réciprocité m'a fait énormément de bien. Dans le film, j'ai essayé de montrer aussi que l'énigme était de tous les côtés : pour Abraham, le monde entier était une énigme; pour Andreï, le paysan chrétien qui vient avertir Nachmann, le chef de famille, et qui veut absolument entrer dans la maison, qui veut voir le secret qu'on prête aux juifs.

– Quand tout a été brûlé, quand les parents sont morts, quand il ne reste plus rien de la famille d'Abraham, les deux enfants décident de partir. Ensemble. N'est-ce pas une fin optimiste? N'est-ce pas l'histoire d'un couple impossible?

– Je crois qu'il y a des gens qui, par une espèce de vitalité, font un immense bras d'honneur au système et à l'Histoire qui auraient dû les détruire. Ce sont des exceptions. Qu'est-ce qui peut leur arriver? Je crois que, pour les gens qui ont survécu, il y a des miracles qui se passent parce qu'il y a quelqu'un qui, à ce moment-là, est humainement réveillé. Je suis plus optimiste que vous. Je crois à l'amitié. J'ai le pressentiment qu'Abraham s'en sort et Ivan pas, je ne sais pas pourquoi. Y a-t-il une solution? Cette question me rappelle une histoire : un jeune homme va voir son maître. *« Maître, je veux mourir. – Ce n'est pas une solution, répond le maître. – Et vivre?*, demande le jeune homme. *– Non. Vivre, ce n'est pas une solution non plus. – Mais qu'est-ce que je dois faire alors? – Qui t'a dit qu'il y avait une solution? »* Au fond, c'est un peu comme Ivan et Abraham. Y a-t-il pour eux un autre territoire d'arrivée possible que celui que leur désir imagine? Un territoire réel où ils pourraient s'installer et vivre? Je ne sais pas. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND



D.R.

Yvan (à gauche) : Sacha Iakovlev et Abraham (à droite) : Roma Alexandrovitch.

(1) En France, c'est désormais la langue de leurs dialogues qui décide de la nationalité des films. Le yiddish n'étant plus l'expression d'aucun territoire, *Moi Ivan, toi Abraham* a bénéficié, par dérogation, de la nationalité française. Sur le yiddish, lire l'essai de Rachel Ertel : *la Langue de personne* (Seuil, 1993).

Rencontre

« JE suis né à Vilnius, en Lituanie, je suis tsigane, *confie Roma Alexandrovitch, âgé de douze ans, interprète du rôle d'Abraham.* Au début, personne ne croyait que je pourrais avoir l'air d'un petit juif, sauf Yolande. Les Lituaniens n'aiment pas beaucoup les Tsiganes. Ils pensent qu'on est tous des voleurs, qu'on est de la merde, qu'on n'est pas des gens. Dans le film, je suis Abraham, un petit garçon. Je vis dans une famille normale et j'ai une grande amitié pour Ivan. C'est comme un frère pour moi. Abraham est juif. Ivan pas, mais moi je n'ai pas vu la différence.

» Une nuit, les deux garçons se sont enfuis parce qu'Abraham a peur de son grand-père qui veut l'emmener avec lui pour le séparer d'Ivan. Une fois partis, on était plus heureux parce qu'on était libres. Les paysans qu'on rencontrait prenaient Abraham pour un Tsigane parce que j'avais coupé mes papillotes et que j'ai les yeux très noirs. Dans une scène, je devais crier : *« Je ne suis pas tsigane, je suis juif! »* A la fin des prises, j'ai crié : *« Je ne suis pas juif, je suis tsigane! »* Tout le monde a ri.

» Le plus difficile, c'était d'apprendre le yiddish. J'ai eu un très bon professeur, Iossif Levkovitch. Je ne sais ni lire ni écrire, mais ce n'était pas important pour lui. Au début, les séances étaient longues, deux heures, ça ne marchait pas du tout. Ensuite, il m'a donné des leçons de cinq ou dix minutes, et là, j'y arrivais toujours. Iossif disait la réplique et je la répétais après lui, syllabe après syllabe. Il m'expliquait chaque mot, on recommençait jusqu'à ce que ce soit bien. Entre le yiddish et le tsigane, il y a des ressemblances. Quand le tournage s'est terminé, Iossif m'a supplié, il pleurait en me parlant : *« Roma, s'il te plaît, n'arrête pas, va à l'école! »* Il m'aimait beaucoup. Peut-être que je vais y aller, à l'école, je vais voir. »

Bartabas, l'homme masqué

Mais sous le motif futile que Franconi était plus âgé que lui, et qu'il ne désirait pas se grimer, il se montre, inquiétant et pathétique, d'une beauté morbide, le visage entièrement gainé par un masque de cuir...

Subterfuge séduisant et logique. Avec obstination, Bartabas, depuis ses débuts, avance masqué, s'invente une légende et la fait devenir vraie. On soupçonne, sans en avoir les preuves, qu'il est issu d'une très bourgeoise famille : voix de centaure, rouflaquettes assassines, ont très vite brouillé la piste. Il s'invente un nom – un peu Artaban, beaucoup Barrabas, – et choisit sa vie, poétiquement sauvage et raisonnablement nomade.

On remarque sa présence, il y a un peu plus de quinze ans, dans des spectacles de rue; on le signale en Espagne, où il apprend le dressage dans les écoles de corrida; un peu plus tard, il fonde avec deux frères de ses amis, le Cirque Aligre. Il y a les chevaux, déjà, et puis des animaux de basse-cour. Bartabas apparaît pour une parade luciférienne, dans les rues d'Avignon, cabré sur son puissant frison noir qui ne le quittera plus, tout vêtu de noir, lui aussi, des rats familiers courant sur sa tête.

Le cabaret équestre Zingaro naît bientôt, les premiers spectateurs se reconnaissent comme faisant partie d'un cercle d'initiés. Se racontent encore les émotions de ces soirées brutales, les oies sur la piste, on servait du vin chaud et des biscuits à la cuiller, il y avait un corbillard antique, des chats et des rats ensemble, une chouette crépusculaire, des valets de piste imperturbables qui ressemblaient aux arpenteurs de Kafka. Bartabas arrivait en hurlant, au triple galop, fonçait vers le public, la sciure volait dans le vin chaud. Bartabas hurlait tout le temps... Et c'était beau.

Sans trahir les Zingaro, il a grandi, cultivé sa folie, conservé sa troupe, sa foi et l'essentiel, c'est-à-dire les chevaux; il est passé du cabaret équestre au théâtre équestre, puis à l'opéra équestre.

Certains des numéros de son dernier spectacle, qui s'est ancré avec un énorme succès au fort d'Aubervilliers, se retrouvent d'ailleurs, transcendés par le cinéma dans *Mazeppa*. Pour lui permettre cette nouvelle aventure, il lui fallait évidemment rencontrer un producteur qui le suive au galop. Ce fut Marin Karmitz, lui-même cavalier. Un casting d'enfer a réuni les plus beaux étalons de France sortis des haras nationaux; voici les races lourdes qu'aimait peindre Géricault, les ardennais, les percherons, les boulonnais. Voilà le frison noir, l'ami de toujours, statue de nuit dans la lumière. Et Bartabas, sous son masque de cuir, qui sourit et dit : *« Les chevaux aiment être applaudis. »*

DANIÈLE HEYMANN

(*Mazeppa est présenté en compétition le dimanche 23 mai.*)

JAZZ/MUSIQUES DU MONDE

LES FESTIVALS D'AMIENS ET D'ANGOULÊME

DEPUIS deux ans, le Festival d'Amiens s'intitule « Musiques de jazz et d'ailleurs ». Le jazz comme un territoire. Michel Orier, inventeur de cette manifestation ancrée sur la maison de la culture qu'il dirige, conjugue ses opérations avec son homologue d'Angoulême, Christian Mousset. Même sensibilité, même vivacité, histoires parallèles, les deux animateurs qui auront le mieux contribué à déplacer l'idée de jazz tiennent avant tout à l'événement musical : *« La musique n'est pas seulement une fête, elle l'est bien sûr, mais elle ne peut répondre à une simple recherche de l'Audimat. On peut le faire, je ne dis pas que c'est facile, mais on peut toujours essayer, la question n'est pas là. »*

La grande hantise, c'est en amont d'ignorer le public, en aval de changer le Festival en Eurodisney. Amiens, Angoulême, comme Banlieues bleues et bien entendu Uzeste, ont donné le ton et maintiennent le cap. Leurs festivals comptent, avec beaucoup d'autres que l'on reconnaît à une certaine attitude devant le jazz et le public, plus qu'à leur programmation, parmi les vrais points d'incitation à la musique. En observant ce qui s'est répandu souvent, festivals récréatifs et autres machines à banaliser l'imaginaire, on pourrait décomposer par quelle alchimie – lieu, programmation, circuits, ambitions déclarées, esthétique, discours de presse – un festival devient l'enjeu reconnaissable d'une politique.

Michel Orier est un cas d'école. Il se trouve banal, mais ce n'est pas à lui d'en juger. Militant établi, il fit l'employé et le guitariste de rock avant de tomber sur un disque (mineur) de Mingus ce qui l'incite à changer de piste. Il perfectionne sa technique instrumentale au CIM (Centre d'information musicale) et entre en stage pour devenir ingénieur du son : *« On a fini par organiser des concerts parce qu'on s'ennuyait trop, l'association locale donnait, comme un peu partout, dans le « New Orleans » de pacotille. Donc, on a fait venir les musiciens qu'on voulait entendre. Un festival on vit avec, cela change la physionomie d'une ville en profondeur, sinon ce n'est pas la peine, c'est une récréation, une foire commerciale. »*

L'âne et le prophète

Michel Orier en tient pour le renouvellement du rapport de citoyenneté, ce fil mystérieux qui va de l'individu à la foule *« ce qui fait notre légitimité. Il faut éviter la loi télévisuelle qui s'impose partout, l'événement doit prendre, exister dans la population »*. Il n'est pas partisan de volumes disproportionnés *(« le rock se prête à cette force spectaculaire, il fait le poids, il crée un autre type de communion, pas le jazz qui reste plus secret, plus lié au geste que l'on doit voir, au jeu qu'il faut risquer ensemble »)*.

Dans la création culturelle comme dans le secteur économique, la décentralisation a pu susciter localement de nouvelles baronnies : *« C'est ce qui incite souvent à privilégier la recherche d'images, le travail au sondage. Quoi qu'on dise, une vraie noblesse du politique subsiste. Telle qu'elle a été jouée, la décentralisation s'est souvent retournée contre son projet. Le discours de Malraux à Amiens en 1966 continue de toucher juste : favorable à une extension, à une meilleure diffusion, contre la balkanisation. Par endroits, c'est notre cas, on ne s'en sort pas trop mal, on veut garder le contact avec toutes les couches de la société, partout, sinon c'est le Val Fourré très vite »*.

Amiens ouvre sa scène gratuite dans le centre ville avec des programmes de luxe, fait tourner le raï et les groupes du monde entier, crée l'événement, rassemble la création musicale en des salles de proportions justes. *« Le temps du monde fini commence. »* Michel Orier aime citer Valéry. *« Il faut faire ce qu'on sait le mieux faire et privilégier la scène à tout prix, le disque gardant sa valeur de témoignage : pour l'instant ma préférence va encore à l'acte musical, ce moment diaphane de Chet Baker Trio par exemple, ou le dernier concert de Gil Evans en big band avec Steve Lacy... »* Quand tout le monde déplore la concentration des réseaux, Amiens fonde à contre-courant un centre d'enregistrement et de production de disques, Label bleu, soixante-trois albums au catalogue. Les budgets restent moyens, possibles, belles maquettes (Jacques Leclercq, plasticien de la région), belles prises de son, bel ensemble – de Marc Ducret au disque de George Russel *« pour lequel je me serais damné »*, en passant par toute l'œuvre de Henri Texier *(Colonel Skopje)* et quelques grands Portal *(Any way)* ...

« On est indépendants mais, en chiffre d'affaires, l'aventure reste comparable à une épicerie de quartier. La différence c'est que cette épicerie serait tenue de travailler avec le monde entier. » Label bleu s'implante en Europe, vise le Japon, prépare un plateau de ces musiciens à composition variable pour la scène, et met au point un studio de type professionnel qui entrera en fonction avec les nouveaux aménagements de la Maison de la culture. Label bleu compte parmi les productions françaises (OWL, JMS, OMD, La Lichère, Nato, In Situ, etc.) qui ont leur place dans le concert mondial : *« On ne cherche pas trop à accéder aux Etats-Unis, le seul pays où le jazz n'existe pas vraiment. Localement, on veut contribuer à définir de nouveaux rapports. La population d'Amiens est une des plus jeunes de ce pays. Les artistes, par notre intermédiaire, doivent partager leur savoir, leur invention avec le public. Comme disait un de mes prédécesseurs, Philippe Thiry, on est là parce qu'il faut des ânes pour porter des prophètes. »*

FRANCIS MARMANDE

GALLIANO LE SWING À BRETELLES

Le Festival de jazz d'Amiens et celui des musiques métisses d'Angoulême ont entérriné leurs goûts communs en couplant une partie de leur programmation. A l'affiche des deux événements printaniers, l'accordéoniste Richard Galliano, un des meilleurs du moment. De sa carrière, on retiendra qu'elle a débuté avec son père, professeur d'accordéon, puis avec les bals et le musette. Accompagnateur de Claude Nougaro pendant huit ans, mais aussi d'un nombre impressionnant de vedettes de la chanson, dont Barbara et Juliette Gréco, Richard Galliano s'affranchit des seconds rôles sur un déclic. L'étincelle s'appelle Astor Piazzolla.

« VOUS *jouez comme un Italien »* : la première rencontre avec le maître bouscule l'élève d'emblée. Requin de studio doué, accompagnateur chaleureux, arrangeur recherché et amoureux de jazz, Richard Galliano, au milieu des années 80, part à la dérive. *« J'étais perdu. »* L'accordéoniste veut sortir du ghetto. Instruit par Nadia Boulanger des dangers qu'il y a à se couper des liens de la naissance, Piazzolla conseille à Richard Galliano ce que le professeur rigoureux lui avait naguère soufflé, alors qu'il était venu à Paris en quête de style : *« Moi, je devais recréer le tango et la milonga. Vous, c'est le musette. »*

Musette ? *« L'étiquette était difficile à porter. Le genre était passéiste, puisqu'on continuait de jouer de l'accordéon comme en 1930, alors qu'entre-temps il y avait eu Jimi Hendrix, Charlie Parker ou John Coltrane. »* Piqué au vif, Richard Galliano invente le « new-musette », *« une manière de remettre les compteurs à zéro »*. Le new-musette ? *« Piazzolla m'a aidé à comprendre la nécessité de préserver son identité. Il m'a amené aussi vers le bandonéon, dont je ne jouais pas auparavant. Le jazz est un langage. Le new-musette est du jazz avec un contenu parisien. »* Il faut ici comprendre Paris dans son rôle de carrefour mondial. *« La « fusion », c'est formidable. Elle a produit le blues, le tango, le musette... Mais il faut toujours garder un élément qui vous colle à la peau. Piaf, par exemple. »*

A la fin du siècle dernier, les émigrés italiens, en flirtant avec les Auvergnats joueurs de cabrette, ont créé le bal musette parisien. A la fin des années 80, le piano à bretelles est toujours celui du pauvre. *« En Italie, c'était pire. C'était l'instrument ringard par excellence. Il y a trois ou quatre ans, on le réservait au* liscio, *au péquenot... Dans le jazz, c'était un instrument impensable. Un jour, j'ai joué en solo, à Bologne, invité par des étudiants. A la suite du concert, j'ai monté un duo d'accordéons avec Antonello Salis, qui est en fait un pianiste de jazz très moderne, très percussif. Un Sarde, nous avions une origine commune, la Méditerranée. Depuis, j'y retourne sans cesse. »* Né à



ISABELLE TRUBERT

Richard Galliano, l'âme et la main.

Cannes, Richard Galliano a pu mesurer, de concours en classes du soir, l'étendue de la popularité de l'accordéon – *« Comme le football »*. Il suit les traces de Roland Romanelli, de Joss Baseli et de Marcel Azzola, *« un musicien formidable qui a beaucoup souffert de s'être donné autant au bal. Pourtant, même quand il reprenait des chansons à la mode, il y mettait toujours des arrangements très soignés. Il était plus proche du dancing, tel que le pratiquait l'accordéoniste Tony Murena* [né à Parme, d'un père napolitain et d'une mère piémontaise, élevé à Joinville]. *En 1940, Murena jouait jazz, il était à l'écoute des orchestres américains, avec ce style un peu sautillant, un peu nerveux. J'utilise un son proche du sien, qui n'avait pas ce son musette désaccordé. Murena dégage une incroyable énergie musicale, qui n'a pas pris une ride depuis. »*

Energie : le mot revient souvent dans un demi-sourire chez cet homme du Sud, marqué par l'Afrique et l'Amérique noire. *« Normal. La java est née à Marseille. Si on regarde de près, la rythmique est complètement africaine. Catherine Ringer, des Rita Mitsuko, avec qui je travaille actuellement pour leur prochain album, a voulu que je joue un tempo de java-vache au beau milieu d'un rock façon Otis Redding. Cela a basculé sans aucun problème. Le tempo de base était similaire, c'était formidable. »* L'accordéon est un instrument de voyageur, instrument de liberté, pas un poids lourd qui vous fixe au terroir ou au coron. Quand il accompagnait Nougaro en tournée, à quoi rêvait Richard Galliano ? De partir à la fin du concert les mains dans les poches, comme Maurice Vander, que son piano attendait ailleurs. *« Je rêvais du jour où je mettrais mon accordéon sur l'épaule. Mais j'avais mon trombone, mon synthétiseur, des tonnes de sacs. Maintenant, c'est chose faite. »*

Libéré des contigences des genres, Richard Galliano termine un ultime bras de fer entamé il y a quatre ans : *« J'ai travaillé dans l'urgence. J'ai quarante ans. Il me fallait réaliser mon rêve d'adolescent maintenant, sinon j'aurais commencé à vieillir avec ce remords. »* Dans ce combat, la légèreté lui sied. De ses valses, de ses javas et de ses complaintes, on retiendra le swing, la finesse et la dextérité. Aux Festivals d'Amiens et d'Angoulême, Richard Galliano exposera en quartet (Jean-Jacques Avenel à la contrebasse, Charles Bellonzi à la batterie, Frédéric Sylvestre à la guitare) les principes de son new-musette.

Auparavant, il y eut l'aventure collective de Paris-Musette, un groupe à géométrie variable qui fait danser la France branchée depuis trois ans, et où l'on retouve Marcel Azzola, Jo Privat ou le guitariste Didier Roussin. Puis, l'intimité pure des solos (*Ballet-tango*, des compositions de Piazzolla dédiées à Richard Galliano, et l'inverse, *« enregistrées tout seul, chez moi »*). Une impressionnante collection de duos, libres, forts, l'un avec Ron Carter (*Panamanhattan*, en 1991), un autre, récent, avec le violoncelliste Jean-Charles Capon (*Blues sur Seine*, une superbe promenade dans la valse, le jazz, le tango, Bill Evans ou Django Reinhardt). Un troisième, paru en Italie, avec le clarinettiste Gabriele Mirabassi, enregistré dans le Grand Théâtre de Pérouse.

Richard Galliano a scellé un nouveau mariage au Festival de jazz du Mans, il y a peu, avec le trompettiste italien Enrico Rava, union étrennée quelques semaines plus tôt au Festival de Reggio-Emilia. Rava l'hétéroclite, l'aérien, le lyrique, avait convoqué un quatuor à cordes, une formation de jazz moderne et Richard Galliano. Trait commun : *« Miles Davis et Nino Rota »*. Richard Galliano aime les alliances avec les dissidents fiers de l'être. L'an passé, il enregistre *Voce a Mano*, avec le chanteur français Allain Leprest. *« Voix, accordéon. L'idée du titre est de Pierre Barouh.* Voce, *en italien signifie « lame ».* Voce a Mano *désigne une qualité de lame faite à la main. Rare et chère, aux sonorités très riches. »*

L'âme et la main. Celles des artisans-musiciens qui ont su prendre le meilleur du continent américain pour le marier à l'Europe, celles des alchimistes de la chanson. Nougaro, Moustaki, Barouh, Astor Piazzolla, Toots Thielemans, Eddy Louiss. Tous membres d'une tribu aux contours libres. *« On se reconnaît, on fait partie de la même cordée. Nous avons des repères identiques. Les deux premières notes d'un morceau de Coltrane... Toute cette émotion concentrée en deux notes, c'est formidable. Elles dégagent une énergie belle comme un sourire, un regard. »*

Les *voce a mano* sont le privilège de Castel Fidardo, un village situé à une vingtaine de kilomètres d'Ancone, où depuis cent ans les habitants se vouent exclusivement à la fabrication de l'accordéon, né en Autriche au début du dix-neuvième siècle. Richard Galliano ne rompt pas la chaîne : il joue sur deux accordéons fabriqués dans ce village il y a une trentaine d'années, *« ce qui est déjà assez vieux pour un instrument aussi mécanique. Dans sa version plus sophistiquée, l'accordéon est apparu à l'époque de la locomotive. Il y a donc des bielles, des pistons ; tout ça au bout de quelques années prend du jeu, il faut réparer. »* Complexe, techniquement ardu, l'accordéon oblige le musicien à un corps-à-corps intime, à un souffle partagé. *« Mon premier accordéon, je l'ai toujours gardé. J'en ai racheté un autre, un Victoria, qui était resté vingt ans dans un placard. Dedans, il y a beaucoup de bois, d'aluminium. Un instrument neuf est vert. Selon qu'on le rode d'une manière harmonique ou dissonante, le profil sonore change. »*

Pas un accordéon ne ressemble à un autre, ajoute Richard Galliano, de son accent chantant. Mais la sonorité d'un instrument est aussi une question de philosophie, de culture, de hasard et de bricolage. *« En Italie, les artisans étaient plus habitués à fabriquer des instruments à touches piano. Plus tard, ils ont mis des boutons. Mais ils ont gardé les mêmes principes. J'ai donc un accordéon à boutons, mais avec une sonorité de type piano, plus chaude, plus moelleuse, proche de l'orgue. Les accordéons français ont un son plus fin, plus aigu. »* Au jeu du musette rénové, Richard Galliano a gagné la sérénité, l'ampleur. Mais rien n'est encore gagné. *« A chaque fois, avec l'accordéon, il y a un enjeu. L'instrument a un passé très lourd. Il faut convaincre. »* Aujourd'hui, des accordéonistes du monde entier, de tous les styles, se retrouvent en septembre à Tulle, où les usines Maugein fabriquent les accordéons « français », pour les Nuits de nacre, un festival programmé par Richard Galliano. A Paris, de jeunes groupes, en casquette et veste à martingale, inventent la java-rock. *« Il y a moins de conflits de génération. Les Têtes raides, par exemple, utilisent l'accordéon intelligemment, pas seulement de manière anecdotique, pour jouer les « destroy » ou pour faire joli. Non. Pour faire beau, tout simplement. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Amiens : le 20 mai à 16 heures, place Gambetta. Angoulême : le 23 mai à 15 heures, La Nef. Discographie : *New Musette*, Richard Galliano Quartet (Philip Catherine, Pierre Michelot, Aldo Romano), 1 CD Label Bleu LBLC6547. *Blues sur Seine*, avec Jean-Charles Capon. 1 CD La Lichère LL177, distribué par Nihgt and Day.

Agenda

A ANGOULÊME ET A AMIENS. – **Richard Galliano** (*lire ci-dessus*). Le **Renegades Steel Orchestra** de Trinided-et-Tobago, le 19 mai à Amiens, le 23 à Angoulême. L'Espagnol **Vicente Amigo** et son quintet, le 20 à Amiens, le 22 à Angoulême. Le Camerounais **Lapiro de Mbanga**, tous les soirs jusqu'au 22 à minuit à Amiens, le 23 à Angoulême.

A ANGOULÊME ET AU NEW MORNING. – Le Sud-Africain **Mzwakhe Mbuli**, les Comoriens **Salim Ali Amir** et **Ngaya** le 22 à Angoulême et le 21 au New Morning. **Shang Shang Typhoon**, le 23 à Angoulême, le 25 au New Morning. Le Guinéen **Momo Wandel Soumа**, le 23 à Angoulême, le 25 au New Morning. **Vusi Mahlasela** d'Afrique du Sud, le 22 à Angoulême, le 28 au New Morning (avec le **Kgwanyape Band** du Botswana). L'île de la Réunion sera représentée par **Ziskakan**, le 22 à Angoulême, et **Granmoun Lele**, les 19 et 20 à Angoulême, et les deux le 29 au New Morning.

A ANGOULÊME. – Le 20 : **Al Di Meloa World Simphonia, Safi Boutella, Trio Ecay/Caron/Lockwood.** Le 21 : **Steve Swallow/Paul Bley/Jimmy Giuffre.** Hommage à Monk/Mingus/Ellington avec **Johnny Griffin, Toots Thielemans et l'Orchestre national de jazz.** Les tambours du Japonais **Amano Sen et Arahan.** Le 22 : **Dédé Saint-Prix**, les Haïtiens **Boukman Esperiens**, les Brésiliens **Moleque de Rua**. A 15 heures : **Adama Dramé et Marc Vella**. Le 23 : **Touré Kunda**, *la grande chanteuse de raï* **Cheika Rimitti, Pépé Linares.**

A AMIENS. – Le 20 : **Jean-Marc Padovani. Mino Cinelu, The Free Spirits-John McLaughlin.** Le 21 : **Sixun, Bob Broozman, Buddy Guy and Band.** Le 22 : **Pat Metheny, El Gran Combo de Puerto Rico.**

Ce que l'on pourra entendre dans les trois lieux. – **Bireli Lagrene Trio et Mike Stern**, le 19 à Angoulême, le 22 à Amiens, le 22 au New Morning. **Chica Boom**, le 20 à Amiens, le 22 à Angoulême, le 25 au New Morning.

★ Angoulême, tél. : 45-95-43-42 ; Minitel 3615 ARTS. Amiens, rens. : 22-97-79-99 ; loc. : 22-97-79-77. New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e ; tél. : 45-23-56-39.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

HSIAO-HSE



CINEMA

Tous les films nouveaux

Fiorile

de Paolo et Vittorio Taviani, avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan, Lino Capolicchio, *Constanze Engelbrecht, Athina Cenci.* Italien (1 h 58).

Comment les membres de la famille Benedetti sont devenus les Maledetti, les maudits... Une légende qui commence avec l'arrivée de l'armée révolutionnaire française en Italie au début du dix-huitième siècle.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79). *VF : Gaumont Gobelins bis, dolby,* 13e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

La Leçon de piano

de Jane Campion, avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon. Australien (2 h).

Au siècle dernier en Nouvelle-Zélande une femme s'apprête à partager la vie de son nouveau mari au fin fond du *bush*. Il accepte de transporter toutes ses possesions, sauf son piano qui échoue chez un voisin illettré, Ada accepte le marché de ce dernier pour le regagner touche par touche.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont *Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14)* ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; *Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ;* 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

Mo'Money

de Peter MacDonald, avec Damon Wayans, Stacey Dash, *Joe Santos, John Diehl, Harry J. Lennix.* Marlon Wayans. Américain (1 h 30).

Deux frères vivent de petites arnaques, un jour l'un d'eux, tombé amoureux, tente de gagner sa vie honnêtement dans un organisme de cartes de crédit...

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; George V, dolby, 8e *(45-62-41-46 ;* 36-65-70-74). VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Sélection Paris

L'Adversaire

de Satyajit Ray, avec Dhritiman Chatterjee, Indira Devi, *Debraj Roy, Krishna Bose, Kalyan* Chowdhury, Joyeree Roy. Indien, noir et blanc (1 h 50).

De l'expressionniame stylisé au reportage à vif, d'un épisode fantasmagorique à une scène de tous les jours, ce récit enfiévré du passage au monde adulte est mené par Ray, qui joue de ses atouts-maîtres.

VO : L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron, avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, *Bill Nighy,* Joe Absolom, Allan Corduner. Britannique (1 h 20).

Habillée comme un fauteuil sans sa housse, Jane la «lunetteuse» envie Antonia la belle, qui elle-même est jalouse de la liberté et de l'activisme de la première. Une comédie drôle et enjouée sur les paradoxes et les vacheries de l'amitié.

VO : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

François Truffaut, portraits volés

de Serge Toubiana, Michel Pascal, avec la participation de Fanny Ardant, Olivier Assayas, Alexandre Astruc, Jean Aurel, *Nathalie Baye, Janine Bazin.* Français (1 h 33).

Entretiens, documentaires et extraits de films – au rythme d'un montage qui procède par associations d'idées et de thèmes – révèlent une autre image du cinéaste et de l'homme, et placent son œuvre filmée sous un éclairage différent.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Jerico

de Luis Alberto Lamata, avec Cosme Cortazar, Francis Rueda, Doris Diaz, Alexander Milic, Luis Pardi. Vénézuélien (1 h 30).

A travers l'histoire d'un moine castillan passé du côté des Indiens au XVe siècle, une évocation flamboyante du choc des cultures.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon, avec Ismaël Jolé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren *Capello, Faye Anastasia, Pierre* Mezerette. Français (1 h 35).

Une adaptation miraculeuse du livre dans le monde des préadolescents ; on y trouve un naturel des mots et des gestes *impossibles dans tout autre milieu, et* d'étranges échos romantiques.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira, avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria. Portugais (1 h 15).

Du combat contre et avec la mort d'un vieillard perclus de bobos et d'amertume, Oliveira, grand cinéaste, fait une œuvre simple et sèche qui a la brièveté et la puissance de l'évidence.

VO : *Latina, 4e* (42-78-47-86).

Light Sleeper

de Paul Schrader, avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, *Dana Delany, David Clennon, Marie Beth* Hurt, Victor Garber. Américain (1 h 43). Interdit -16 ans.

Dealer des milieux mondains, un homme voit sa gangue protectrice faite de torpeur et de quotidien hypnoïde brusquement brisée. Willem Dafœ excelle dès lors à montrer tous les petits signes d'une détresse abyssale qui va l'entraîner vers la violence aveugle. Subtilement inquiétant.

VO : *Ciné Beaubourg, handicapés, 3e* (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon, avec Carmen Maura, Maxime Mansion, *Paolo Graziozi, Jocelyne Quivrin, Hervé* Briaux, Brigitte Catillon. Français (2 h 40).

Planchon, loin des lourdeurs des films en costumes, emballe une chronique des vertiges du pouvoir, actionne un tourbillon de chair et de sang où les princes arrogants et magnifiques s'embrassent et s'embrochent autour du jeune roi, qui grandit en se cuirassant.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont *Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Ma saison préférée

d'André Téchiné, avec *Catherine Deneuve, Daniel Auteuil,* Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin. Français (2 h 05).

Autour d'une mère qui vacille, les sentiments d'un frère et d'une sœur se cherchent, *se cognent trop tôt, trop tard, pas* au bon moment. Sûrement le film le plus essentiel, le plus limpide d'André Téchiné.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; *U. G. C.* Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; *U. G. C. Maillot, 17e* (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Mendiants et Orgueilleux

d'Asma El Bakri, avec *Salah El Saadani, Mahmoud El Guindi, Abdel Aziz Makhyoun, Ahmed* Adam, Hanan Youssef, Lola Mohamed. Egyptien (1 h 32).

Asma El Bakri trouve naturellement le ton, chaleureux et truculent, pour croquer *vagabonds, poètes déplumés* et révolutionnaires de bistrots ; au loin la guerre s'achève, sans illusion et sans cynisme ; voici un gai traité de survie.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Proposition indécente

d'Adrian Lyne, avec Robert Redford, Demi Moore, Woody Harrelson, Oliver Platt, Seymour Cassel. Américain (1 h 57).

Avec cette histoire d'un milliardaire qui propose une fortune à un couple pour coucher avec la dame, Adryan Lyne aurait pu sombrer dans le scabreux, mais il est un faiseur d'images *intelligent : il a su éviter l'écueil.*

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; *Les Nation, dolby, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e *(36-68-75-55) ; U. G. C. Convention,* dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Roulez jeunesse !

de Jacques Fansten, avec Jean Carmet, Daniel Gélin, Blanchette Brunoy, Grégoire Colin, Youssef Diawara, Sarah Bertrand. Français (1 h 56).

Comédie allègre où Jacques Fansten cherche à comprendre pourquoi, lorsque on a vingt ans – ou presque – et lorsque on a atteint le troisième âge, on est de même voué à la solitude ; Carnet est admirable de bout en bout, Daniel Gélin inattendu.

Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Le Songe de la lumière

de Victor Erice, avec Antonio Lopez, Maria Moreno, Enrique Gran, José Carretero, Maria Lopez, Carmen Lopez. Espagnol (2 h 18).

De l'observation attentive du travail d'un peintre devant la durée de création d'un tableau, naît un poème de lumière et de temps. Une des plus belles surprises du Festival de Cannes l'an dernier.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Un faux mouvement

de Carl Franklin, avec Bill Paxton, Cynda Williams, Billy Bob Thornton, Michael Beach, Jim Metzler, Earl Billings. Américain (1 h 46). Interdit - 12 ans.

Entre Los Angeles et l'Arkansas, un polar sous la forme d'une ballade remarquable et meurtrière où s'entrecroisent habilement des acteurs qui se jouent des stéréotypes de leurs rôles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

Reprises

Ariane

de Billy Wilder, avec Gary Cooper, Audrey Hepburn, Maurice Chevalier, Lise Bourdin. Américain, 1956, noir et blanc, copie neuve (2 h 09).

Une jeune fille élevée par son père détective privé jette son dévolu sur un homme d'affaire coureur de jupons. Dans un Paris rêvé par l'Amérique Audrey Hepburn, fine et forte, et Gary Cooper, viril et fragile, font merveille, laissent sous le charme.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

El

de Luis Bunuel, avec Arturo de Cordova, Delia Garces, Luis Beristain. Mexicain, 1952, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).

A travers l'exposé d'un cas de jalousie délirante, Bunuel mène une étude psychopathologique de la paranoïa et dénonce les excès du machisme sexuel et social. Un dosage habile et génial de comédie et de tragédie.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Ma sœur est du tonnerre

de Richard Quine, avec Janet Leigh, Jack Lemmon, Betty Garrett, Robert Fosse, Kurt Kasznar, Richard York. Américain, 1956 (1 h 48).

Grand maître de la comédie, Richard Quine était capable du meilleur, aidé par la belle Janet Leight et le facétieux Jack Lemmon, il en fournit ici un bel exemple.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Les Nouveaux Monstres

de Mario Monicelli, Dino Risi, Ettore Scola, *avec Vittorio Gassman, Alberto Sordi,* Ugo Tognazzi, Ornella Muti. Italien, 1978, copie neuve (1 h 55).

Douze sketches, quelquefois improvisés, souvent extraordinaires (inoubliable Gassman, sublime en cardinal), composent *ce film considéré comme le bouquet* final du genre de la comédie italienne.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Festivals

Des inédits de 68

En mai 68, plusieurs cinéastes, parmi lesquels Godard, William Klein, Chris Marker, Alain Resnais, et de nombreux anonymes ont pris la caméra pour filmer les manifestations, les slogans sur les murs, les hommes politiques. De nombreux rushes inutilisés étaient stockés dans une cave parisienne. Pour deux séances surprises à la Vidéothèque, ils viennent d'être exhumés.

Le samedi 22 mai, séances à 18 h 30 et 20 h 30. Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache-Forum des Halles (4e). Mo Châtelet. Tél. : 40-26-34-30.

Cinéma américain dans le Nord

Une manifestation qui veut prouver au plus grand nombre que le cinéma américain ne se résume pas aux grosses machines commerciales et consensuelles concoctées à Hollywood. Vingt-sept salles du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de la Somme et, pour la première fois, de l'Oise, reçoivent une cinquantaine de long métrages, des émissions de télévision alternatives, une sélection de courts métrages, et des hommages particuliers à Spike Lee, Hal Hartley, John Cassavetes, le tout entrecoupé de rencontres avec des réalisateurs et de tables rondes.

Septième festival régional cinéma US en toute Indépendance. Jusqu'au 15 juin. Renseignements au 20-12-99-12.

Mikio Naruse à La Rochelle

Mikio Naruse est l'un des plus grands du cinéma japonais. De son œuvre magnifique, faite d'amertume et de pessimisme, de quotidien et de poésie, le cinéma La Coursive a sélectionné quatre films essentiels : *Nuages flottants* ; *l'Eclair* ; l'étonnant *Nuages d'été* ; et peut-être le meilleur, que l'auteur a tourné après-guerre, *le Repas.*

***Jusqu'au 1er juin.* La Coursive, 4, *rue* Saint-Jean -du-Perrot, 17025 La Rochelle Cedex. Tél. : (16) 46-51-54-00 .**

Maupassant à Fécamp

La ville de Fécamp célèbre le centenaire de la mort de Maupassant, des colloques dédiés aux mots bien sûr, du théâtre, mais aussi – car nourris de l'œuvre de l'écrivain, – des téléfilms et des films suivis de débats : *Une partie de campagne,* de Jean Renoir ; *le Plaisir,* de Max Ophuls ; *Une vie,* d'Alexandre Astruc ; *Masculin féminin,* de Jean-Luc Godart ; *Boule de suif,* de Michaël Romm ; *la Chevelure,* d'Ado Kyrou ; *Trois Femmes,* d'André Michel ; *Bel Ami,* d'Albert Lewin ; *le Horla,* de Jean-Daniel Pollet *Toine,* d'Edmond Séchan.

Rétrospectives Maupassant à l'écran. Les 21, 22 et 23 mai, renseignements au Centre culturel de Fécamp, 54, rue Jules-Ferry. 76400 Fécamp. Tél. : 35-29-22-91. *Prix : 25 F, TR 20 F, Forfait 5* films : 100 F, Laissez-passer : 150 F.

Figures d'architectes à Strasbourg

La figure de l'architecte au cinéma exposée dans cinq excellents films : *Liaisons secrètes,* de Richard Quine ; *la Terre des pharaons,* de Howard Hawk (une fresque magnifique sur l'antiquité) ; *le Secret derrière la porte,* de Fritz Lang *Main basse sur la ville,* de Francesco Rosi ; et *L'Avventura,* d'Antonioni.

Jusqu'au 8 juin, Cinéma Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois. 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-10-47.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Christophe Montaucieux

THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Atelier

de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Danielle Bartoli, avec Christian Jacquemmoz, Evelyne Neuvelt, Catherine Tremel, Christiane Johnson, Claire Gayrard, Marianne Lotroïcq, Christine Dardalhon, Marco Condore, Jean-Pierre Fournier, Daniel Montagne, Sébastien Neuvelt, Jean-Yves Stefel, en alternance Jérémie Alban-Zapata et Antoine de Villeneuve.

L'enfance d'un garçon juif dans le Sentier. L'une des meilleures pièces de Grumberg.

Studio-théâtre du TEM, 19, rue Antoinette, 93000 Montreuil. Les 20, 21, 22 et 25 mai, 20 h 30 ; le 23, 16 heures (et les 26, 27, 28, 29 et 30). Tél. : 48-58-92-09. 50 F et 70 F.

Boulevard du boulevard

de Gaston Portail, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jean-Damien Barbin, Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Frédéric Cuif, Hervé Furic, Claire Hammond, Christian Hecq, Magali Léris, Nicolas Lormeau, Luce Mouchel, Florence Muller, Laurent *Natrella, Philippe Noël et Frédéric* Pellegeay.

Paraphrase des codes du Boulevard. Pas si simples.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Le 25 mai, 20 h 30 (et les *26, 27, 28 et 29). Tél. : 49-80-18-88.* 100 F et 120 F.

Les Derniers Jours d'un condamné à mort

***de Victor Hugo,* mise en scène de Camille Vivante, avec Christian Luciani et René Pichon.**

Victor Hugo était contre la peine de mort.

Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 94000 Vincennes. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 43-74-73-74. De 60 F à 90 F.

Ils s'emparent du ciel

de Catherine Abécassis, d'après saint Augustin, mise en scène de Catherine Abécassis, avec Daisy Amias, Sumako Koseki, Christine Quoiraud et Pierre Coti.

Quand brûlent les démons du racisme et de l'exclusion.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Les 21, 22 et 25 mai, 19 heures ; le 23, 15 heures (et *les 26, 27, 28, 29 et 30). Tél. :* 44-95-98-00. 120 F.

Léonce et Léna

d'après Georg Büchner, mise en scène de Grégoire Calliès et Jeanne Vitez, avec Marie Vitez et Grégoire Calliès.

Le conte le plus cruellement beau sur le désarroi de la jeunesse.

Salle de la Roquette, 13-15, rue Merlin, 11e. *Le 22 mai, 10 heures et 19 heures ;* le 23, 16 heures ; les 24 et 25, 14 h 30 ; le 25, 20 h 30 (et les 26, 27, 28 mai, 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 juin). Tél. : 40-04-93-89. 40 F.

Madame Marguerite

de Roberto Athayde, mise en scène et avec Pedro Pablo Naranjo.

Soliloque d'une institutrice devant son tableau noir, et métaphore d'une autorité qui se meurt.

Espace Hérault, 8, *rue de la Harpe,* 5e. Les 21, 22 et 25 mai, 22 heures (et les 25, 26, 27, 28 et 29). Tél. : 43-29-86-51. 60 F et 80 F.

➡

Les entrées à Paris

Avec une semaine à 540 000 entrées, le cinéma réalise un score médiocre, en retrait sur la semaine précédente de près de 45 000 spectateurs dont on ne peut pas croire qu'ils soient tous descendus sur la Croisette à Cannes. Poids lourd du box-office de la semaine, l'indécente *Proposition indécente,* d'Adrian Lyne, qui hausse Robert Redford et Demi *Moora au-dessus des* 110 000 spectateurs dans une combinaison costaude de 48 salles. *Un succès donc, mais juste* un succès.

Premiers éclats cannois, premiers engouements parisiens : le splendide et sombre trio de *Ma saison préférée,* d'André Téchiné, Catherine Deneuve, Marthe Villalonga et Daniel Auteuil, fait partager à 65 000 spectateurs en une *fausse semaine d'exploitation* – le film est sorti vendredi – leurs somptueux déchirements sur les bords incertains de la Garonne. Dans les salles Saint-Germain-des-Prés et Balzac, *François Truffaut,* émouvant hommage de Serge Toubiana et Michel Pascal au réalisateur des *Mistons,* réunit près de 3 000 célébrants en cinq jours. On est loin des 55 000 voyageurs qui se sont embarqués imprudemment aux *côtés* du *Passager 57* installé dans un avion américain par Kevin Hooks. Astuce, humour et confirmation du talent de Wesley Snipes ont donné à ce film *inattendu un relief qui ne l'est pas* moins.

Les films des semaines précédentes en prennent un sérieux coup. *Pétain* ne réunit que la moitié des 40 000 spectateurs de sa première semaine d'exploitation. Danger. Idem pour *Un faux mouvement* qui perd dans ses noires actions 10 000 adeptes. *Louis enfant roi se rapproche des* 150 000 spectateurs en quatrième semaine, un score honorable qu'un traitement plus généreux au Festival de Cannes aurait pu aider *comme il le mérite. Enfin,* les acteurs principaux des *Visiteurs,* qui se sont multipliés ces derniers jours sur le sable blond et les plateaux de télévision (c.q.f.d.), ont *séduit plus de 50 000 amateurs* d'humour label Poiré/Clavier, label de qualité populaire certifié qui flirte désormais avec les 1 700 000 entrées.

O. S.

★ Chiffres : *le Film français.*

LA SÉLECTION


« Dramen », mise en scène de Patrice Bigel, au Théâtre Paul-Eluard.

La Nuit de Mme Lucienne

de Copi,
mise en scène
de Pierre Prévost,
avec Corinne Valancogne, Solange Mihaud, Jean Appere, Olivier Rimaud et Mona Bausson.

Répétition d'une pièce délirante par une comédienne extravagante : le monde fantasque de Copi.

Bateau-théâtre Ouragan, face au 3, quai Malaquais, 6e. A partir du 19 mai. Du mardi au samedi à 19 heures, le mardi à 20 h 30. Tél. : 40-51-84-53 (salle Mistral). De 150 F à 80 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
d'Alain Ollivier,
avec Hélène Lausseur, Christian Cloarec, Philippe Girard et Xavier Helly.

Première version de la pièce. Une mise en scène d'Alain Ollivier est forcément intéressante.

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94000 Vitry. A partir du 24 mai. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 46-81-75-50. De 120 F à 70 F.

Le Prix Martin

d'Eugène Labiche
et Emile Augier,
mise en scène
de Jiri Menzel,
avec Simon Eine, Alain Pralon, Nicolas Silberg, Dominique Constanza, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka et Céline Samie.

Des familles tuyaux de poêle comme ça, aussi compliquées, aussi obtuses, aussi absurdement cyniques, seul Labiche pouvait en inventer.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. *Les 22 et 23 mai, 20 h 30* (et les 26, 28, 30 et 31). Tél. : 40-15-00-15. De 160 F à 45 F.

Strehler voulait me voir

d'Umberto Simonetta
et Maurizio Michali,
mise en scène
de Nino Mangano,
avec Gilles Tamiz.

Suite du Festival du théâtre italien, un théâtre où Giorgio Strehler est une légende.

Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche, face au 3, quai Malaquais, 6e. Le 25 mai, 21 heures (et les 26, 27, 28, 29 et 30). Tél. : 40-46-90-72. 70 F et 100 F.

Paris

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène
de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Ils se rencontrent sur un banc, ils dansent toute une vie, ils sont drôles et charmants. Ils sont émouvants.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au jeudi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

Dramen ou De l'aube à minuit

d'après Georg Kaiser,
mise en scène de Patrice Bigel,
avec Jacques Allaire Jean-Christophe Clair, Julie Boute, Chantal Galiana, Philippe Gaulé, Tanguy Goasdoué, *Christophe Grégoire, Christophe Pinon,* Bettina Kühlke, Jocelyne Ricci, Christine Roux et Brigitte Seth.

A l'aube, l'employé de banque tombe amoureux d'une belle joueuse pour qui il n'est rien. A minuit, il est rejoint par la mort. Entre temps, c'est fou ce qui lui arrive.

Théâtre Paul-Eluard, 4, av. Villeneuve-Saint-Georges, 94000 Choisy-le-Roi. *Les 21, 22 et 24 mai, 20 h 30 ; le 23, 15 heures.* Tél. : 48-90-89-79. De 30 F à 85 F.
Dernière représentation le 24 mai.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Oliver Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Quatre comédiens se penchent sur les dérives de comportement. Ils sont fabuleux.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset,
mise en scène de Jean-Pierre Vincent,
avec Roland Blanche, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Nicolas Pignon, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Olivier Perrin, Jacques Pazenica et Antoine Tsaoussis.

Le cycle sur l'enfant du siècle se termine sur une vraie gaieté. C'était la dernière pièce de Musset, donnée en alternance avec *On ne badine pas avec l'amour.*

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

La Mégère apprivoisée

de William Shakespeare,
mise en scène de *Jérôme Savary,*
avec Jacques Weber, Christine Boisson, Marc Dudicourt, Fred Personne, Pablo Amaro, Eugène Berthier, Marco Bisson, François Boryese, André Chaumeau, Katy Grandi, Jacques Herlin, Philippe Khorsand, Sandrine Kiberlain, Marcel Labbaye, Samuel Le Bihan, Patrick Lizana, Francisco Orozco et Vincent Schmitt.

Dans des décors éblouissants, dans une mise en scène éclatante, deux comédiens réjouissants : Christine Boisson et Jacques Weber.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.

Mein Kampf (farce)

de George Tabori,
mise en scène de Jorge Lavelli,
avec Maria Casarès, Jean-Paul Dermont, Roger Jendly, Emmanuelle Lepoutre, Dominique Pinon, Michel Robin, Stéphane Aladren, Pierre Casadei, Antoine Fontaine, Christian Fournier, Carlos Kloster, Francis Mage, Bertrand Noël et Didier Roset.

C'est l'histoire d'un malade à qui un juif donne son manteau. Le malade, c'est Hitler. L'auteur, c'est Georges Tabori, qui manie l'humour comme d'autres le *vitriol.*

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Mercedes

de Thomas Brasch,
mise en scène
de Jean Maisonnave,
avec Christine Joly, Philippe Labas et Pascal Daguinot.

Un garçon et une fille regardent sur l'autoroute filer les Mercedes et leurs espoirs.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. 80 F et 110 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

La musique de la mémoire, les chansons de l'enfance, les personnages picaresques, le spectacle d'un rêve.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

Personne n'est parfait

de Joël Cote,
mise en scène
de l'auteur,
avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Ariane Dalet, Bénédicte Berthier et Joël Cote.

La vie, les amours, l'humour d'un travesti de cabaret, et l'étouffement des interdits.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, *14e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. :* 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F.

Le Silence ; Elle est là

de Nathalie Sarraute,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Françoise Seigner, Bérangère Dautun, Gérard Giroudon, Martine Chevallier, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, François Beaulieu, Christine Fersen, Roland Bertin *et Jean Dautremay.*

L'art des blancs de conversation, des mots qui fuient, qui s'emmêlent, l'art de la cruauté.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-22-79-22. De 55 F à 130 F.

Régions

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Marina Vlady, Marcel Maréchal, Maria Adam, Angelo Bardi, Fabienne Perineau, Mathias Maréchal, Jacques Boudet, Hubert Gignoux, Dominique Bluzet, Richard Guedj, Nicolas Lartigue, Robert Malaval, Martine Pascal et Mama *Prassinos.*

La fin d'un monde, d'une enfance, du monde. L'ironie sensible de Tchekhov.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 19 mai, 19 heures ; les 20, 21, 22 et 25, 20 h 30 ; le 23, 17 heures (et les 26, 28, 29 mai et 1 juin). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

L'Intervention

de Victor Hugo,
mise en scène
d'Hélène Vincent
et Yves Prunier,
avec Anne Dupuis, Marion Grimault, Yves Prunier et Alain Rimoux.

Quand Hugo ne se prenait pas du tout au sérieux.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49000 Angers. Du lundi au mercredi à 20 h 30. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Roulette d'escrocs

de Harald Mueller,
mise en scène
d'Alain Barsacq,
avec Agathe Alexis, Jean-Marie Blin et Grigori Manoukov.

Ils sont aussi perdus et magouilleurs l'un que l'autre. Normalement ils auraient dû s'entendre, au lieu d'essayer de s'escroquer.

Studio-Théâtre, place Foch, 62400 Béthune. Le 25 mai, 20 h 30 (et les 26, 27, 28 et 29). Tél. : 21-56-96-95. 65 F et 85 F.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Patrick Pineau, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Marie-Paule Trystram, Jean-Philippe Salério, David Burzstein, Jean-Michel Cannone, Delphine Salkin, Annie Perret, Louis Beyler, Sylvie Orcier et Jessica Pognant.

Le comique de Labiche tourne au rire grinçant, au cauchemar drolatique.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. Le 25 mai, 20 h 45 (et les 26, 27, 28 et 29). Tél. : 67-52-72-91. De 100 F à 50 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard.

DANSE

L'Inde

De père en fils, de mère en fille

Ariane Mnouchkine a rencontré dans des villages de l'Inde des danseurs, musiciens, conteurs, acrobates, jongleurs donnant des spectacles de rue que les circuits officiels ignorent. Elle en a invité trente-deux, maîtres, enfants, élèves. Pour des spectacles « mélangés » (seule la soirée du 24 est consacrée à la danse kathakali) d'arts authentiques et anciens, en voie de disparition...

Théâtre du Soleil, Cartoucherie, jusqu'au 6 juin, 19 h 30 du mercredi au samedi, 15 heures les mercredi, samedi et dimanche. Tél. : 43-74-24-08. 100 F (enfants 50 F).

Sankai Juku

Yuragi (1), Graine de cumquat (2)

Un groupe japonais qui a fait évoluer le terrible butô des origines vers un esthétisme plus rassurant, sans lui enlever sa force d'envoûtement. *Yuragi*, création mondiale de Ushio Amagatsu, peut se traduire par *« vers une scène en perpétuel balancement ». Graine de cumquat* a déjà été donné au Théâtre de la Ville en 1982 et 1986.

Théâtre de la Ville, (1) du 21 au 28, (2) du 1er au 5 juin, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Compagnie Paul les Oiseaux

Ainsi soit-il pour Paul les Oiseaux

Valérie Rivière, sans son complice habituel Olivier Clémentz, signe cette nouvelle pièce pour quatre personnages, où elle souhaite que s'exprime *« toute la tendresse des âmes »*. Dans le cadre *d'Aquitaine à Paris.*

Théâtre de la Cité internationale, du 21 au 23 mai, 21 heures. Tél. : 45-89-38-69. 95F.

Sur l'élan du butô

Paris vit décidément à l'heure du butô. Tandis que s'achèvent au Théâtre du Rond-Point, dans le cadre de « Japon 93 », les représentations de *Mémoire de fruit* (jusqu'au 23 mai), voici des artistes japonais et occidentaux qui ont travaillé ensemble sur la danse butô et présentent des « performances » communes.

Lavoir moderne parisien-Procréart, du 25 au 28 mai, 20 h 30. Une stage-atelier se déroule du 20 au 26 de 13 à 18 heures. Tél. : 42-52-09-14. 90 F.

Béthune

Carlotta Ikeda
Stage danse butô

Et Béthune s'y met aussi... Rien ne vaut l'apprentissage personnel pour percer les secrets d'une danse. Carlotta Ikeda dirige un stage de butô ouvert à tout public à partir de seize ans.

Théâtre municipal de Béthune, le 22 mai, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures. Tél. : 21-72-49-30. 150 F.

Strasbourg

Caroline Marcadé
Poppie Berezina

Un *« cauchemar burlesque »* où une vieille femme au nez de faucon met au monde trois jeunes couples. Des acteurs du Théâtre national de Strasbourg se joignent aux danseurs de la compagnie Marcadé.

Théâtre national de Strasbourg, du 25 au 29 mai, 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. De 30 F à 125 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 19 mai

Aperghis

Sextuor
Françoise Degeorges,
Donatienne Michel-Dansac,
Emmanuelle Zoll (sopranos),
Valérie Joly (mezzo-soprano),
Frédérique Wolf-Michaux (contralto),
Elena Andreyev (violoncelle),
Georges Aperghis (mise en scène).

L'œuvre est en rupture avec le théâtre de glossolalies, les jeux de mots et d'attitudes d'Aperghis, avec le flirt permanent du sens et du son auquel le compositeur nous avait habitué. *Sextuor* est un théâtre minimal sur les origines de l'humanité.

Nanterre. Théâtre des Amandiers, 20 h 30 (+ *les 20, 21, 22, 24 et 25*). Tél. : 46-14-70-00. 130 F.

Jeudi 20

Aperghis

Encore une heure si courte
Claude Bokhobza,
Yves Marc,
Lucas Thiéry (comédiens),
Claire Heggen (mise en scène).

Ils sont trois, trois hommes. Ils viennent de la danse, du mime, et ont travaillé lors d'un stage avec Aperghis, ce qui a éveillé leur intérêt pour la voix, pour le son. Ce spectacle, assez difficile à résumer, dure une heure. Une heure qui paraît courte tant on se plaît à déchiffrer toute l'émotion, toutes les suggestions contenues dans les événements abstraits de ce « Théâtre du Mouvement ».

Théâtre du Lierre (les 20, 21 et 22, 20 h 30 ; le 23, 16 heures). Tél. : 45-86-55-83. Location Fnac, Virgin, Crous. 120 F.

Dimanche 23

Schubert

Sonates pour piano D 850 et 958
Christian Zacharias (piano).

Est-il besoin encore de présenter le pianiste allemand Christian Zacharias ? Il continue son intégrale des sonates de Schubert pour la série des concerts du dimanche matin. *Peu de pianistes sont aussi qualifiés que* lui pour mener à son terme une entreprise aussi ambitieuse. Il serait, sans doute, opportun que son éditeur lui demande maintenant de « coucher » sa réflexion sur disques. Il y a place, aux côtés des intégrales de Kempff et de Dalberto, pour une autre version discographique de chefs-d'œuvre peu fréquentés il n'y a pas longtemps encore.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Lundi 24

Krenek

Jonny Spielt auf
David Wilson-Johnson (Jonny),
Françoise Pollet (Anita),
Judith Howarth (Yvonne),
Andreas Jaeggi (Max),
Didier Henry (Daniello),
Chœur de Radio-France,
Orchestre national de France,
Jeffrey Tate (direction).

Decca vient juste d'exhumer cet opéra dont le succès foudroyant lors de sa création s'était accompagné des violentes manifestations nazies. *Jonny Spielt auf* avait ensuite quitté l'affiche pour des raisons obscures. L'une d'elles serait peut-être le manque de curiosité chronique des interprètes du circuit traditionnel. Radio-*France le donne en version de concert.* Bravo !

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Tchaïkovski

Symphonies nos 3 et 6 « Pathétique »
Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg,
Youri Temirkanov (direction).

L'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg dans Tchaïkovski, c'est comme Cortot dans Chopin, la Philharmonie de Vienne dans Brahms, le Concertgebouw dans Mahler : la rencontre entre un son, une esthétique et un compositeur. Temirkanov n'est pas Mravinski, il est beaucoup moins régulier que le chef disparu, moins autoritaire aussi. Dans ses bons jours, il peut se hisser sur des sommets que peu de ses contemporains fréquentent.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.
Et le 25 mai à 20 h 30, « Symphonie no 2 » et « Concerto pour piano et orchestre no 1 » de Tchaïkovski, avec Brigitte Engerer (piano).

Prokofiev
Pfitzner
R. Strauss

Lieder

Kodaly

Chansons populaires hongroises

Bartok

Chansons populaires slovaques
Lucia Popp (soprano),
Irwin Gage (piano).

Admirable chanteuse, expression raffinée, timbre angélique, Lucia Popp est une grande dame. Elle est malheureusement accompagnée par un pianiste au toucher sec et sans grande présence musicale.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 175 F à 450 F.

Purcell
Bernstein

Songs

R. Strauss
Wolf

Lieder
Sylvia McNair (soprano),
Roger Vignoles (piano).

Dorénavant artiste exclusive Philips, la soprano américaine Sylvia McNair est une mozartienne reconnue, également à l'aise dans l'opéra que dans le récital de Lieder.

➡





« Encore une heure si courte » au Théâtre du Lierre.

DIDIER PRUVOT

➡

La voici, en récital, à l'Auditorium des Halles, dans un programme idéal pour convaincre.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Mardi 25

Wagner

Prélude et mort d'Isolde
Wesendonck-Lieder
Tannhäuser, ouverture et bacchanale

R. Strauss

Vier Letzte Lieder
Cheryl Studer (soprano),
Orchestre non précisé,
Heinz Fricke (direction).

Phénomène vocal et stylistique, Cheryl Studer semble pouvoir tout chanter ou presque : répertoire français, bel canto italien, Wagner, Strauss, Mozart, l'opéra comme l'oratorio. Tant et si bien que l'on se dit qu'après tout il n'est pas illogique qu'elle se produise au Cirque d'hiver Bouglione.

Cirque d'hiver Bouglione, 20 h 30. Tél. : 43-87-91-43. De 150 F à 500 F.

Britten

Curlew River [illegible]
Ian Honeyman (la folle),
Jean-Marie Sereni (le passeur),
Mario Haquard (le voyageur),
Paul Willenbrock (l'abbé),
Maîtrise d'enfants de Caen,
Ensemble Sillages,
Robert Weddle (orgue, direction),
Gustavo Frigerio (mise en scène).

La Rivière aux courlis est une rareté de Britten sur un livret tiré d'une pièce du théâtre nô datant du début du quinzième siècle. Une parabole composée par le compositeur anglais pour être représentée à l'église. Les interprètes s'annoncent excellents. La bonne surprise de la semaine, avec *Jonny Spielt auf* de Krenek. Ce spectacle de l'ARCAL tourne en banlieue puis en région.

Bourg-la-Reine. Eglise Saint-Gilles, 20 h 30. Tél. : 46-61-36-67. 160 F.

Régions

Bordeaux

Mozart

Don Giovanni
Giorgio Surian (Don Giovanni),
Pietro Spagnoli (Leporello),
Michèle Lagrange (Anna),
Amanda Thane (Elvire),
Tania Christova (Zerline),
Bruce Ford (Ottavio),
Paol Whelan (Masetto),
Erich Knodt (le Commandeur),
Beatrice Berstel (clavecin),
Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux,
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Gaetano Delogu (direction),
Jean-Pierre Ponnelle (mise en scène).

L'inusable production de Ponnelle est reprise à Bordeaux, dans une distribution où l'on aura plaisir à retrouver Michèle Lagrange, l'une des chanteuses françaises les plus accomplies du moment. Le 22 mai, Alain Lombard retrouve son orchestre pour « Haffner » et « Prague » de Mozart, deux symphonies parmi les plus belles du répertoire.

Les 21 et 25, 20 heures ; le 23, 14 h 30. Grand Théâtre. Tél. : 56-48-58-54. De 25 F à 220 F.

Nancy

Gounod

Sapho
Dunja Vejzovic (Sapho),
Sharon Coste (Glycère),
Christian Papis (Phaon),
Nicolas Cavallier (Pithéas),
Jean-François Lapointe (Alcée),
Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine,
Orchestre symphonique et lyrique de Nancy,
Emmanuel Joël (direction),
Denis Krief (mise en scène).

Reprise de *Sapho* dans la mise en scène de Denis Krief. La distribution semble excellente, le chef est jeune et solide, la mise en scène est fidèle à une œuvre qui pour ne pas être de premier plan n'en vaut pas moins bien des opéras italiens.

Le 23, 14 h 30 ; le 25, 20 h 30. Opéra de Nancy et de Lorraine. Tél. : 83-85-30-60. De 80 F à 190 F.

Nice

R. Strauss

Capriccio
Clarry Bartha (la comtesse),
Wolfgang A. Rauch (le comte),
Kirk Redmann (Flamand),
Richard Byrne (Olivier),
Ruthild Engert (Clairon),
Rudolf Mazzola (La Roche),
Alfred Völkt (M. Taupe),
Xenia Konsek (une chanteuse italienne),
Michaël Bess-David (un chanteur italien),
Christophe Fel (le majordome),
Ballet de l'Opéra de Nice,
Orchestre philharmonique de Nice,
Frédéric Chaslin (direction),
Peter Busse (mise en scène),
Thierry Malandain (chorégraphie).

Après Paris, Nice monte *Capriccio* de Strauss. Distribution de chanteurs peu connus, orchestre rompu au répertoire germanique, jeune et excellent chef formé chez Barenboïm et chez Boulez. Les augures sont favorables.

Les 20 et 22. Théâtre, 19 h 30. De 100 F à 240 F.

Strasbourg

Charpentier

Médée
Françoise Semellaz (Médée),
Jacques Bona (Créon),
Monique Zanetti (Créuse),
Pierre Catala (Jason),
Jean-Marc Salzmann (Oronte),
Compagnie Bis et Dancaries,
Chœurs et Orchestre les Arts florissants,
William Christie (direction),
Jean-Marie Villégier (mise en scène),
Béatrice Massin (chorégraphie).

Avant de venir à l'Opéra-Comique et après Caen, la *Médée* de Marc-Antoine Charpentier passe par Strasbourg...

Le 25. Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 20 heures. Tél. : 88-75-48-23. De 50 F à 300 F.

Jazz

Roots Chico Freemann

Chico Freeman, Arthur Blythe, Sam Rivers et Nathan Davis, quatre saxophonistes passés par toutes les époques du free, remontent à des sources plus classiques sans céder à la facilité. Au piano, Don Pullen, qui saura propulser leur souffle.

Le 20. New Morning. 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Caron-Ecay-Lockwood

Au milieu de la tournée qui marque ses vingt ans de musique, le violoniste Didier Lockwood s'arrête en club avec le bassiste Alain Caron (ex-Uzeb) et le guitariste Jean-Marie Ecay. Ce trio de cordes tout simple prend le temps de s'écouter hors de toute démonstration.

Les 21 et 22. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Collectif Incidences

Des musiciens de Montreuil réunis sous le nom un peu frondeur de Collectif Incidences (François Corneloup, Sylvain Kassap, Jean-Marc Padovani, Hélène Labarrière, Manuel Denizet...) ouvrent avec « Huit façons de refaire le monde » une semaine consacrée aux octettes (jusqu'au 29 mai). Toutes avides de recherche, les formations de Claude Barthélémy, Andy Emler, Pablo Cueco et la nouvelle génération d'Astrolab suivront.

Le 25. Montreuil. Instants chavirés. 21 h 30. Tél. : 42-87-25-91.

Festivals

Coutances, Vandœuvre-lès-Nancy

A Coutances, bon équilibre entre le tout public sans surprises et de belles inventions ; Gérard Marais (19), une soirée des labels français avec Arnaud Mattei, Judy Niemack, le trio Giuffre/Bley/Swallow et Okay Temiz (20), Abbey Lincoln (21). Au CCAM de Vandœuvre-lès-Nancy, dix ans de Musique action, soit le jazz en marge, le rock étrange, les mots et les sons, l'expérimentation forcenée, la dérive des sens avec Michel Doneda, Elliott Sharp, Fred Frith, Bob Ostertag, Global Village, le Sextuor de Georges Aperghis, No Safety, le double Trio clarinettes et cordes. Action !

Coutances/Jazz sous les pommiers (jusqu'au 22 mai), renseignements : (16) 33-45-23-72 ; Musique action, dixième édition, au centre culturel André-Malraux de Vandœuvre-lès-Nancy (jusqu'au 23 mai), renseignements : (16) 83-57-52-24.

Rock

Sculptured Sounds

Deux soirées très particulières, spectacles interactifs, proposées par les performers Von Magnet et Art Point M pour fêter le lancement du label *Sculptured Sounds*, dont le nom présage expérimentation et ciselage bruitiste. Premières signatures : Being Beauteous et Pelayo Nubla.

Les 19 et 20. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Daniel Lanois

D'abord célébré pour ses talents de producteur (U2, Dylan, Robbie Robertson), ce Cajun s'est aussi révélé un excellent auteur-compositeur. Son deuxième album *For the love of Wynona* mêle ballades traditionnelles très réussies et tentatives de rock atmosphérique un peu fastidieuses. En espérant qu'il trouve cette fois en concert un équilibre sonore adéquat.

Le 24. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.

Hothouse Flower

Dans la grande tradition des voix celtes vouées à la soul (Van Morrison, les Waterboys), ces Irlandais chantent un lyrisme mouillé d'embruns. La ferveur des concerts pallie généralement les insuffisances des disques.

Le 24. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Les Nuits acoustiques des Inrockuptibles

Au programme de cette soirée janséniste proposée mensuellement : le rap occitan des Fabulous Trobadords, la belle voix éthérée de Heather Nova et surtout Paul Quinn, le Sinatra de Glasgow, auteur d'un chef-d'œuvre confidentiel, *The Phantoms and the Archetypes*, à écouter en boule jusqu'au petit matin.

Le 24. Passage du Nord-Ouest. 19 h 30. Tél. : 47-70-81-47.

Suzanne Vega

Finies les chansons trop lisses de la madone néo-folk. Suzanne Vega n'hésite pas aujourd'hui à bousculer, bricoler et salir. L'interprétation scénique de son dernier album *(99.9° F)* s'annonce passionnante.

Le 25. Au Grand Rex, 20 h 30. Tél. : 45-08-93-89. De 105 F à 140 F.

Tournées

The Auteurs

Après Brett Anderson et son Suede à grand spectacle, Luke Haines et ses films d'auteur. Un impressionnant sens de la mélodie et des guitares scintillantes ont fait de *New Wave* le premier des meilleurs albums de 1993. Depuis une performance acoustique en solo, il y a trois mois, voici leurs premiers vrais concerts en France.

Le 25 mai, Paris, Passage du Nord-Ouest. Le 26, Nancy, Terminal Export.

Les Wampas

Menés par Didier, leur fou chantant, les Wampas rendent compatibles énergie punk et sensibilité poétique. Malgré les aléas d'un destin parfois tragique, leur innocence reste intacte. Leurs disques en témoignent tout comme leurs décoiffants concerts.

Le 21 mai, Bordeaux, Théâtre Barbey. Le 22, Toulouse, au Bikini.

Little Bob

Fidèle à lui-même, Little Bob écume la France, hurle son rhythm'n'blues et ses rêves d'Amérique.

Le 20 mai, Rennes, l'Ubu. Le 21, Landernau (près de Brest), le Family. Le 22, Brétigny-sur-Orge (près de Paris), le Rack'Am. Le 26, Saint-Sébastien-sur-Loire (près de Nantes), l'Escall.

Chanson

Catherine Lara

Des *Romantiques* à *la Romantique*, voici la nouvelle version de l'opéra-rock de Catherine Lara. Plus dépouillée, mieux centrée sur l'énergie de la violoniste-chanteuse, cette troisième tentative d'imposer ses idées musicales laisse entrevoir ce qu'aurait pu être l'ensemble, s'il ne s'était perdu en route dans une emphatique progression.

Du 19 au 22. Gymnase Marie-Bell, 20 h 45. Tél. : 42-46-79-79. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 180 F.

Jacques Dutronc

Jacques Dutronc reprend du service au Casino de Paris, dans le rôle du cynique qu'il est et du contestataire qu'il n'est pas. Les chansons de Jacques Lanzmann sont formidables, *Il est cinq heures, Paris s'éveille* fait toujours autant rêver.

Les 19, 20, 21, 22, 24 et 25. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Paolo Conte

Le dandy italien analyse le siècle qui se termine avec une finesse et une acuité peu communes. *Dix musiciens triés sur le* volet l'accompagnent dans cette aventure où le jazz reste roi, avec, cette fois, quelques nuances afro-cubaines.

Les 19, 21 et 22, 20 h 30 ; les 20 et 23, 15 heures. Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 49-52-50-50. De 120 F à 380 F.

Tournées

Les Innocents

Ils ont relevé le défi de passer en première partie de Dutronc devant six mille spectateurs à Bourges. Ils ont donné des concerts intimistes à Paris au Passage du Nord-Ouest. Leur public grandit, certaines de leurs chansons sont belles à entendre. Un groupe qui a de l'avenir.

Le 21 mai, Nancy, Terminal Export. Le 22, Mulhouse, dans le cadre du Festival de la jeunesse. Le 24, Bordeaux, Théâtre Barbey. Le 25, Limoges, Espace John Lennon.

Festivals

La chanson vivante à Montauban

Pierre Barouh est l'invité d'honneur de cette huitième édition d'« Alors... chante » 93. Autour de lui, Serge Guirao et le Trio Lapointe (le 19), Maurane (le 20), Jean-Roger Caussimon (le 22), Serge Reggiani (le 23). Plusieurs spectacles de théâtre musical sont également présentés : *le Kabaret de la dernière chance* (le 20), par la troupe du Théâtre Aleph, que Pierre Barouh dirige avec Oscar Castro ; *l'Ampleur des dégâts* (le 20), le nouveau spectacle d'Eric Lareine ; Allain Leprest (le 22) ... Une soirée brésilienne (le 21) réunira Nana Vasconcelos, Daniel Mille Quintet et Baden Powel. Enfin, ce sera « la fête à Pierre Barouh » (le 22), avec les principaux artistes du Festival et d'autres venant spécialement pour la circonstance.

Jusqu'au 23 mai, à Montauban. Renseignements auprès de l'Association Chants Libres : (16) 63-22-12-41 et 63-66-10-67

L'accordéon à Wazemmes

Le parrain de la manifestation a quatre-vingt-douze ans. Il s'appelle Adolphe Deprince, il a été l'accompagnateur de Fréhel, de Trénet, de Piaf. Adolphe Deprince est né à Roubaix, dans le Nord, une terre d'accordéon s'il en est. A noter dans ce *festival international : Alain Leprest* (le 25), les Egyptiens Baladi Ya Wad et les Roumains du Taraf de Haïdouk (le 26), Daniel Mille Quintet (le 28). Le 29, Renaud offre un spectacle gratuit et en chti mi.

Du 21 au 30 mai à Wazemmes (près de Lille). Rés., FNAC, 20-15-58-15, ou Eden Gambetta, 20-54-25-88.

Musiques du monde

Kassav'

Les champions et créateurs du zouk reviennent au Zénith pour faire danser une salle qui leur est en principe acquise.

Les 21 et 22. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC, Virgin. 160 F.

Amina

Amina essaie de se retrouver dans la profusion d'idées et de sons qui nourrissent sa musique à origines multiples. Plus présente en scène, plus sûre de sa voix, Amina devra chercher plus de simplicité et de dépouillement pour gagner ses galons de chanteuse. Et le charme demeure...

Le 25. Folies-Bergère, 20 h 30. Tél. : 40-26-60-56. De 110 F à 140 F.

Kazue Sawai

Elle joue du *kodo* debout, et non assise, comme le voudrait la tradition pure. Question d'attitude. Cette femme qui a tout appris du Japon ancien a aussi travaillé avec John Zorn et John Cage. Lettrée, intelligente, et ouverte au monde, elle maîtrise les cordes de soie de la harpe japonaise avec une virtuosité fougueuse.

Le 24 mai à 20 h 30. 75 francs. Tél. : 42-74-22-77.

Kikkôten

Kikkôten est un divertissement poétique et musical, une cérémonie de « *vœux pour le progrès des arts* ». Tout ici a été pensé pour restituer l'exactitude de la tradition de la cour *impériale de Kyoto. Les maîtres de* cérémonie appartiennent à la même famille, la famille Reizi.

Musée Guimet, 6, place d'Iéna. Le 19, le 20 et le 22 à 18 heures, le 21 à 20 heures. 70 francs. Tél. : 47-23-64-85.

Chœur des femmes berbères d'Alger

Sous la direction de Chérifa et Djamila, les chanteuses kabyles d'Alger donnent un concert d'une heure par semaine à la radio. Elles sont aujourd'hui une trentaine. Simplement accompagnées par les battements de mains et les percussions. Elles viennent à Paris chanter l'amour, la guerre, la dévotion et la fête.

Les 21 et 22 mai à 21 heures à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. : 40-51-38-38.

Tournées

Cuarteto Cedron

Des joueurs de tango qui ont su fouiller le répertoire, trouver des perles chez les précurseurs du genre, mais aussi en rénover le ton.

Le 20 mai, Ploubazlanec, salle des fêtes. Le 21, Guingamp, Théâtre du Champ-au-Roy. Le 22, Langueux, salle omnisports. Le 24, Marmande, au Comoedia. Le 29, Fumel, centre culturel.

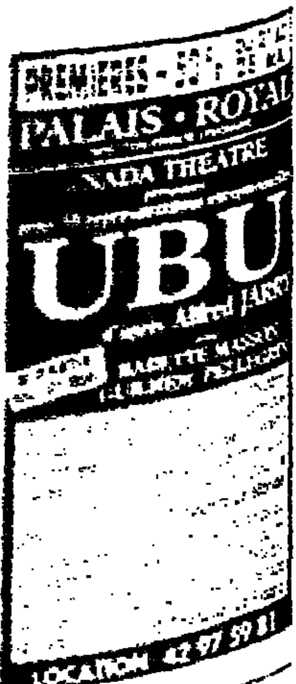
Momo « Wandel » Soumah

Ce chanteur et saxophoniste guinéen a du coffre, du style. Inspiré par Fela, nourri aux rythmes croisés de la Guinée, Momo « Wandel » Soumah fait sa deuxième apparition française (discographie chez Buda records).

Le 22 mai, Nogent-sur-Marne, l'Agora. Le 23, Angoulême, dans le cadre du festival « Jazz et musiques métisses ». Le 25, Le Mans, palais des congrès.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Sylvain Siclier.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.





هكذا من الأصل

ARTS

Nouvelles expositions

Hommage à Asger Jorn

Après avoir organisé sa rétrospective du groupe Cobra, la galerie Ariel rend hommage à Asger Jorn, qui en fut une des figures les plus marquantes. Turbulentes et truculentes peintures d'un Danois extraordinaire, adepte du « vandalisme comparé ».

Galerie Ariel, 140, bd Haussmann, Paris 8e. Tél. : 45-62-13-09. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Du 25 mai au 25 juin.

Nicolas Schöffer, Jean Tinguely

Excellente idée que de réunir ces deux artistes que tout oppose, mais que le *mouvement rapproche. Tinguely brico*leur ludique et drôle, Schöffer précurseur de l'art cybernétique, un des derniers grands visionnaires.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 25 mai au 30 juin.

Paris

Jean-Michel Alberola

Première exposition de l'ensemble des dessins et gravures réalisés par Alberola sur le thème de la crucifixion et plus généralement le cycle entier de la Passion. Un thème pas tout à fait aussi ancien que l'art lui-même, par un des artistes les plus sensibles et les plus nuancés de sa génération, qui double avec cinq tableaux récents, inspirés par Nietzsche, à la galerie Templon.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 juin.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de *grands travaux d'architecture, qui coïn*cident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art *assure l'éternité.*

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à *20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures.* Jusqu'au 31 mai. 42 F.

Tadao Ando

Toute l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présentée en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à *22 heures. Jusqu'au 24 mai.*

Lewis Baltz

Parfaitement mise en scène par l'équipe de *Jean Nouvel, cette rétrospective* permet de découvrir un des plus grands photographes d'aujourd'hui. Lewis Baltz, un Californien de quarante-huit ans, travaille dans le style documentaire *tout en rompant radicalement* avec tous les codes du paysage. Ses photos banales et dépouillées, en marge des villes, dressent un inquiétant portrait du monde post-industriel.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

« Copier/créer » de Turner à Picasso

D'aucuns crieront au pléonasme, Delacroix le premier qui pensait que le génie consistait à comprendre que ce qui avait été dit ne l'avait pas été assez. « Copier/créer » montre tout ce que Turner, Degas, Cézanne, mais aussi Paolini ou Lüpertz ont su prendre à leurs aînés accrochés au Louvre, mais aussi tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 30 mai de 10 heures à 21 h 45. Conf. lundi 24 mai : se copier soi-même, répliques et séries par *Jean-Pierre Cuzin.* Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

François Curlet, Franck Scurti, Patrick Corillon, Jean Kerbrat

La grand-mère de Jean Kerbrat fut internée dans un asile psychiatrique. Sur sa photographie, son fils nota : « Corentine Kerbrat, enfermée par l'Etat français ». La photo, gravée sur marbre, est répétée par le petit-fils dans un alignement bretonnant où, sur chaque élément, se lit le nom d'un prisonnier politique (selon l'artiste) enfermé dans une prison européenne. Dérangeant. A voir également les installations tantôt amusantes, tantôt horripilantes, de François Curlet et Franck Scurti, et la très poétique aventure de l'écrivain Oskar Serti racontée par Patrick Corillon.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 31 mai.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a 50 ans, Otto Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps de concentration nazis. Le Musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Eva Hesse, Thierry Kuntzel

Après Valence, Paris présente les œuvres d'Eva Hesse, une élève de Joseph Albers décédée il y a maintenant vingt-trois ans. En pleine période du minimalisme *triomphant, les sculptures de cordes et* de textiles de Hesse tranchaient par leur aspect organique, mais savaient jouer de l'intérêt américain pour le *all-over* et l'expansion des formes. Ses dernières œuvres *montrent une singulière atten*tion au processus d'élaboration des formes, qui fera ensuite école. A voir également au même endroit les vidéos fragiles et lumineuses de Thierry Kuntzel.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 20 juin. 35 F.

Le Siècle de Titien

Cent cinquante tableaux par ceux qui, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur : le seizième siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses feux au Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

Richard Long

Un beau et grand souffle d'air frais par un artiste aux semelles de vent : Richard Long a déposé aux murs des cercles de limon de l'Avon ou de boue d'Old Man River, au sol des alignements d'ardoises de Cornouailles, et dans la tête du spectateur des furieuses envies de promenade. Du grand art né d'une merveilleuse simplicité.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, visite commentée chaque jeudi à 15 heures. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nu en 130 tableaux et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi, samedi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

Picasso : Toros y Toreros

Il y avait, dès son plus jeune âge, du minotaure en lui. Excellente idée donc que de rassembler les œuvres majeures exécutées sur le thème de la tauromachie, depuis les dessins d'enfant – mais Picasso fut-il jamais enfant ? – jusqu'aux derniers *Matadors* des années 70. Une exposition nullement réservée aux seuls « aficionados ».

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Jean Pougny

Importante rétrospective, en 170 œuvres, de l'un des pionniers de l'avant-garde russe. Accrochage sobre, dense et intelligent, choix des œuvres judicieux, documentation éprouvée et souvent inédite, un modèle d'exposition qui réconcilie les plaisirs de l'œil et ceux de l'esprit.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 22 août. 35 F.

Sebastiao Salgado

Ce photojournaliste brésilien présente son travail-fleuve intitulé « La Main de l'homme ». Depuis la cueillette du thé au Rwanda jusqu'aux casseurs de bateaux du Bangladesh, Sebastiao Salgado a fixé sur pellicule, en une trentaine de reportages, des activités manuelles qu'il juge menacées. Lyrique et émouvant. Egalement au même endroit : Jean-Claude Coutausse, prix Niepce 1993, et une exposition de la jeune photographe péruvienne Milagros de la Torre.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F (entrée du musée).

Emmanuel Sougez

Le titre de l'exposition, « L'éminence grise », va comme un gant à Emmanuel Sougez, adepte de la photo pure dans les années 20 et 30, mais aussi inspirateur, animateur, théoricien, conseiller, écrivain. Il n'avait pas besoin de ça : judicieusement exposés, ses nus et natures mortes suffisent pour lui donner sa juste place dans l'histoire de la photographie.

***Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson,* Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 28 juin.**

Splendeurs de Russie

Ils ont provisoirement quitté la place Rouge pour les Champs-Elysées : les trésors du Musée historique national russe évoquent les fastes de la Rouss de Kiev, les débordements de la Horde d'or, la grandeur impériale. Magnifique occasion de réviser l'histoire de la sainte *Russie à travers ses objets les plus pré*cieux.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de *10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 18 juillet.* 40 F.



Jean Pougny au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. D.R.

38e Salon de Montrouge

Les Niçois sont aux portes de Paris, à Montrouge précisément. De Marcel Allocco à André Verdet en passant par Arman, Ben, Klein, Malaval et d'autres, c'est « une certaine idée de la Méditerranée » qui est exposée là. N'oublions pas les jeunes, pour qui le Salon est fait, et qui pour beaucoup ont été vus ailleurs cette année : un résumé de l'actualité des arts plastiques.

Centre *culturel et artistique, 2,* avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 46-56-52-52. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Galeries

Fermin Aguayo

Retrouvailles avec l'œuvre de Fermin Aguayo, mort en 1977, qui, après avoir créé à Saragosse le Grupo Portico, où s'exprimèrent les peintres abstraits espagnols, fit les beaux jours de l'école de Paris. Vers 1956, il revint progressivement à une forme de figuration qui ne lui valut pas que des amis. Une peinture forte et chaude à revoir absolument.

Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-22-32. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à *18 h 30. Jusqu'au 29 mai.*

Jeanne Coppel

Rétrospective de soixante à soixante-dix œuvres d'une des pionnières du collage et de l'abstraction. L'exposition montre également ce dont Jeanne Coppel était capable dans le domaine de l'huile et de l'aquarelle et révèle, *post mortem*, une très grande artiste.

La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-85. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Julio Gonzalez

Plus de deux cents dessins inédits de Julio Gonzalez, échelonnés de 1917 à 1941. Paysages, figures, projets pour des sculptures, réunis sur les murs et dans les vitrines de la galerie, et répertorié dans un joli petit ouvrage qui vient compléter les neuf volumes du catalogue raisonné. Là où l'on pouvait craindre le fonds d'atelier, on découvre au contraire quelques moments de bonheur absolu.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

Arshile Gorky

Un événement : quarante dessins réalisés par Arshile Gorky entre 1931 et 1947, qui montrent l'élaboration d'une œuvre puissante, qu'interrompra son suicide en 1948. Ils témoignent également de l'apport des surréalistes (Miro et Matta en particulier) dans la peinture américaine de l'école de New-York, et d'une tendance qui deviendra l'une des grandes d'après-guerre, le paysagisme abstrait. Importante préface d'Yves Michaud.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juillet.

Jacques Grué, Peter Mönnig, François Moulignat

Accrochage commun d'artistes très dissemblables mais qui curieusement « fonctionnent » parfaitement ensemble : des assemblages hétéroclites de tables de jeux fracassées et synthétisées par Mönnig, aux toiles arachnéennes et étrangement denses de Moulignat en passant par les collages délicats et drôles de Grué, c'est toute la poésie d'un lieu à redécouvrir qui passe.

Galerie *Claude Samuel, 18, pl. des Vosges,* Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Les Italiens à Paris

Parmi les nombreux artistes italiens présentés dans les galeries de la capitale, Paolo Canevari [illegible] œuvre particulièrement remarquable : en apparence, *ses sculptures ont la noirceur de* l'acier des cuirasses, la solidité du bronze, que tempèrent des formes souvent organiques. Approchez-vous : elles sont d'une surprenante douceur. Touchez-les, elles *cèdent sous le doigt. Canevari est un* poète, qui a su élever le caoutchouc des chambres à air au rang des beaux-arts.

Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : *46-33-82-41.* Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. *Tél. : 43-29-32-37. Tous les jours, sauf* dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

***Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts,* Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.**

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 46-33-59-66. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 juin.

Bernard Marre

Bernard Marre explore Ovide avec une vingtaine de toiles sur le thème des « Métamorphoses ». Faunes, ménades, tout un univers dionysiaque et subtil qui n'ignore pas la force du mythe, et le place dans un espace très personnel, bâti à partir de l'abstraction qu'il fut un des premiers à abandonner dans les années 50.

Galerie d'Orphée, 24, rue Baillet-Reviron, Versailles, 78000. Tél. : 30-21-89-97. Mercredi, jeudi, mardi de 14 heures à 19 heures ; vendredi, samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au *13 juin.*

Joan Miro

Paris célèbre le centenaire de la naissance de Miro, grâces en soient rendues à la galerie Lelong, avec trente dessins, gouaches et aquarelles, s'échelonnant de 1924 à 1942. Belle idée qui permet de retrouver le monde tendre, violent, drôle et tragique du Catalan, mais à travers des œuvres rarement montrées.

Galerie Lelong, 13, *rue de Téhéran, Paris* 8e. Tél. : 46-63-13-19. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à *18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.*

Gérard Thalmann

La peste soit de ces gens doués d'une trop grande culture, mêlée d'une trop *vive sensibilité : parti depuis* des années à la poursuite de Malcolm Lowry, Gérard Thalmann croise au long de sa route d'étranges bestioles perdues dans un univers tantôt suave, tantôt violemment poignant. Une exposition *attendue* d'un peintre profondément original, accompagnée d'une délicieuse préface de Jean-Philippe Chimot.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Geer Van Velde

Moins connue, et moins appréciée peut-être que l'œuvre de son frère Bram, la peinture de Geer Van Velde est pourtant aussi riche et nuancée que celle de son aîné, mais plus lente et plus rigoureuse, plus proche du cubisme que de Matisse. La galerie a choisi de présenter des œuvres s'échelonnant de 1947 à 1970, toutes de délicatesse, d'équilibre et de lumière.

Galerie Louis Carré & Cie, 10, av. de *Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07.* Tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Régions

Honfleur

Raoul Dufy

Excitante et irritante, parce que trop soyeuse, une passionnante exposition des tissus créés par Raoul Dufy pour Paul Poiret et une maison de Lyon, qui rappelle une facette ignorée, mais fondamentale du peintre chéri des côtes de la baie de Seine.

Grenier à sel, entrée quai de la Tour, 14600. Tél. : 31-89-02-30. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 mai.

Montbéliard

John Franklin Kœnig

Deuxième étape de la rétrospective itinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Cofondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, Kœnig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

Centre d'art contemporain, château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-99-22-61. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai.

Nice

Eugène Leroy

Aux âmes bien nées, la valeur attend parfois le nombre des années : à part les néo-expressionnistes allemands, Baselitz en tête, qui collectionnent ses œuvres depuis les années 70, rares sont ceux qui avaient il y a dix ans entendu prononcer *le nom d'Eugène Leroy, plus rares* encore ceux qui connaissaient sa peinture. Aujourd'hui, on adule cet excellent peintre né en 1910, et le musée de Nice montre une rétrospective (depuis 1945), d'un des derniers hommes tranquilles.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi *et jours fériés* de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin.

Rouen

Florence Chevallier

Cette photographe avait frappé fort, en 1990, avec ses premières images couleurs : autoportraits baroques et sacralisés qui étaient autant de visions de la mort. Elle met aujourd'hui en scène les stéréotypes du bonheur, à la limite du cliché.

***FRAC de Haute-Normandie - Nouvelle* Galerie de l'Ecole régionale, aître Saint-Maclou, 186, rue Martainville, 76000. Tél. : 35-71-38-49. Tous les jours sauf dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.**

La sélection « Arts » a été établie par :
Harry Bellet
« Architecture » :
Frédéric Edelmann
« Photo » :
Michel Guerrin.

هكذا من الأصل

SÉLECTION

Geer Van Velde

Régions

Honfleur

Raoul Dufy

Montbéliard

JACQUES GAUTIER

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Brahms

Concerto pour violon et orchestre
David Oïstrakh et Christian Ferras (violon), Orchestre philharmonique de l'ORTF, Charles Bruck (direction).

Tirés des archives de l'INA, ces deux interprétations du concerto de Brahms ont été captées, dans une excellente mono, le 30 mai 1967, à la Salle Pleyel (version Oïstrakh) et le 14 juillet 1966, à Ostende, en Belgique (version Ferras).

Confronter le jeu olympien du Russe à celui beaucoup plus engagé, soumis à l'inspiration du moment, de Ferras est captivant. Chacun de ces deux interprètes donne une lecture possible d'une œuvre magnifique qui, ces dernières années, a détrôné le *Concerto* de Beethoven dans les salles de concerts et au disque. Les deux violonistes sont accompagnés par Charles Bruck, un chef d'orchestre injustement négligé de nos jours en France – il dirige l'école de direction d'orchestre fondée à Hancok, aux Etats-Unis, par Pierre Monteux. Il y a formé quelques-uns des meilleures baguettes de la jeune génération. Seul bémol à notre enthousiasme : l'Orchestre philharmonique joue assez souvent faux et sa sonorité est aigrelette.

1 CD INA «Mémoire vive» 282007. Distribué par Wotre Music.

Schumann

Concerto pour piano et orchestre; Arabesque – Schubert-Liszt : la Truite; le Roi des aulnes – Grieg : Aus dem Karneval; Ich Liebe dich – Liszt : Soirées de Vienne

Yevgeny Kissin (piano), Orchestre philharmonique de Vienne, Carlo Maria Giulini (direction).

Kissin avait déjà eu l'occasion de jouer et d'enregistrer avec la Philharmonie de Berlin, voilà qu'il rend visite aux Viennois. Sa rencontre avec Karajan, dans le *Premier Concerto* de Tchaïkovski, avait profondément déçu (1 CD Deutsche Grammophon). Le jeune *pianiste, lui-même*, n'a pas gardé un bon souvenir de sa collaboration avec un chef qui lui avait imposé des tempos trop lents et l'avait englouti sous des paquets de cordes. Cette fois-ci, Giulini est aux commandes d'une Philharmonie de Vienne des grands jours. Ce chef étant l'un des accompagnateurs les plus attentifs qui soient, le résultat est à la hauteur de l'affiche. Voilà l'un des concertos de Schumann les plus inspirés, les plus vivants parus sur disque. Pianiste, chef et orchestre (quels bois !) chantent, rêvent, à l'unisson. Cette interprétation est aussi belle que celle de Rudolf Kempe et Nelson Freire (Sony, réédité aux Etats-Unis, pas en Europe) que *Diapason* avait, au cours d'une discographie à l'aveugle, sacrée vainqueur d'une confrontation qui «opposait» Serkin, Lipatti, Nat, Cortot, Solomon, Haskil, Anda et quelques autres. Pour compléter le programme, Kissin joue quelques pièces pour piano seul. Il y est à la hauteur de sa jeune légende, quelque part entre Horowitz et Rachmaninov.

1 CD Sony «Classical» SK 52 567. (Excellente prise de son).

Grieg

Concerto pour piano et orchestre

Richard Strauss

Burlesque pour piano et orchestre

Franck

Variations symphoniques
Michel Dalberto (piano), Orchestre Philharmonia, Jean-Bernard Pommier (direction).

Une splendeur. Prise de son claire, large et profonde : un grand cru Denon. Œuvres de second plan, certes, mais si bien écrites pour le piano et pour l'orchestre ! Dalberto, l'un des pianistes les plus châtiés du moment : sonorité *sublime, phrasés raffinés ; très* «artiste» par son indvidualité de ton, son raffinement, ses emportements étudiés, son grandiose style pianistique (un peu moins de pédale dans les octaves de la fin de la *Burlesque* peut-être...). Pommier : l'un des pianistes les plus musiciens du jour et que l'on découvre chef de plein droit. Au final, l'adoubement d'un jeune artiste par l'un de ces aînés qu'il a pris comme modèle. Faisons un rêve : que l'Orchestre de Paris les invite ensemble. Dalberto n'a pas joué avec cette formation, où il compte pourtant de nombreux admirateurs, depuis 1977. Tant de pianistes, qui ne sont que des bébés à côté de lui, sont souvent conviés.

1 CD Denon CO-75258. Distribué par BMG.

A. Lo.

Jazz

Stéphane Kochoyan trio

Jazz y toros

Bon disque de Daniel Humair sur huit compositions de Stéphane Kochoyan, pianiste nîmois. Pour l'essentiel, ce dernier donne dans une esthétique un tantinet kitsch (on dira kitschounette) et un rien martelée. *Le piano a des marteaux.* Ces onze pièces au total, d'inspiration courte, sont des musiques de scène destinées à accompagner la projection de mille deux cents diapositives de l'excellent Lucien Clergue. Le spectacle s'appelle Jazz y toros. Au terme d'une longue intrigue (Ellington, Roy Haynes, Joe Farrell, Eric Dolphy, l'Art Ensemble of Chicago, etc.), les taureaux auront fini par faire perdre le *«sitio»* – autant dire la tête – aux musiciens et aux producteurs. Jazz à Vienne prépare une Carmen-Jazz avec Dee Dee Bridgewater. L'emblème publicitaire choisi pour ce projet est une sorte de vache dandy, équipée d'antennes dont on suppose qu'il s'agit de banderilles (ciel !) et qui tient plus du camélidé que d'un santa coloma de souche. Ici, s'agissant de *Jazz y toros* de Stéphane Kochoyan, pour qualifier le jeu moins délié que d'habitude d'Hélène Labarrière (contrebasse), le texte promotionnel n'y va pas par quatre cordes : *«Hélène Labarrière déshabille les matadors sous le regard complice de Picasso.»* Pour faire bonne mesure, un titre du disque est, dans le même goût exquisement taurin, *Picassong*. Et l'*Indépendant* de trancher : *«Chez lui, jamais de frime... tout simplement bouleversant.»* Tout simplement.

1 CD PA 004.

F. M.

Rock

New Order

Republic

Sur la bande originale du film des années 80, ils tiennent une large place. Initiateurs de la *new wave* britannique, les quatre de Manchester auront aussi anticipé le triomphe de la dance music sans y perdre leur âme, ni un son identifiable entre tous. New Order s'est protégé en cultivant l'absence. Ils ont préféré l'impact des travaux de Peter Saville, leur graphiste, au culte de la personnalité, le confinement du studio à la communion des concerts, nous laissant entre chaque disque le temps de croire qu'ils ne reviendraient plus. *Republic* s'est fait attendre quatre ans...

Dispersés récemment par d'improbables projets solo, ils retrouvent ensemble cet art du détachement capable de faire danser sur l'amertume et la désillusion. Septième album, et un de leurs plus brillants. Le contraste entre la voix de Bernard Summer, d'une mélancolie éthérée, pénétrante comme la bruine, et la rutilance de l'accompagnement technologique est une formule éprouvée. En évitant le maniérisme des professionnels du spleen, elle a conservé toute sa fraîcheur. Si l'efficacité de cette alchimie les a conduits parfois à quelques facilités, on sait New Order capable de mélodies instinctives. Elles ont ici le premier rôle. Stephen Hague, leur premier vrai producteur depuis dix ans, a concentré l'énergie de chacun au service des chansons. Plus accrocheuses qu'expérimentales, certes, mais préservant aussi un ineffable mystère, *Regret* (l'idéal single), *Young Offender, Everyone Everywhere* ou *Times Change* témoignent de la pérennité du groupe.

1 CD London Barclay 828413-2.

S. D.

Rap

P.M. Dawn

The Bliss Album

L'originalité du premier album de P.M. Dawn émanait d'une répétition presque équitable entre des références communautaires (funk, soul, rap) et un goût prononcé pour la pop blanche (Beach Boys, Monkees, Donovan). Aujourd'hui, les deux frères Cordes tranchent nettement en faveur de mélodies qui doivent plus aux Beatles (dont ils reprennent, sans convaincre, *Norwegian Wood)* qu'à James Brown. On ne répertorie ici que trois rap sur quinze morceaux. Mises en sourdine, les rythmiques, doucement funky, laissent la vedette au chant. Dans cet exercice le corpulent Prince Be plane avec légèreté, porté en permanence (et trop systématiquement) par un tapis d'harmonies chorales luxueusement brodé d'arrangements tout confort. Ses ondoyantes vocalises cajolent tendement des chansons *(So And So On, The Ways Of The Wind, When It's Raining Cats And Dogs)* d'une luminosité plus balnéaire qu'urbaine. Trop souvent pourtant P. M. Dawn s'embarrasse de considérations pseudo-philosophiques *(Vibrations of Love and Anger and the Ponderance of Life and Existence)* et la mélancolie affichée est aussi émouvante qu'un spleen de héros de sitcom américain. Après avoir emprunté à Spandau Ballet pour leur premier grand succès *(Set Adrift* en 91), ils invitent cette fois Boy George sur *More Than Likely* et remercient George Michael, trahissant une regrettable tendance à la mièvrerie.

1 CD Gee Street GEECD9/514517-2, distribué par Island.

S. D.

Chanson

Liane Foly

Les Petites Notes

Même voix, plutôt belle. Même thématique, entre douceur, sensualité et vision sépia. Même style jazzy, sans excès. Voici le nouvel album de Liane Foly, *Des petites notes que l'on sème, comme des cailloux, des graines...* Devant cet objet bien ficelé, il serait difficile de jouer la déception. Mais, à l'écoute de ses deux précédents disques, on avait déjà compris que Liane Foly était entrée dans une cage dorée. Le style étudié par ses comparses (André Manoukian, compositeur et pianiste, Philippe Vianet, parolier) l'oblige, par exemple, à rester indéfiniment dans la même couleur vocale, passant du flûté au grave en arrondissant les syllabes à l'américaine. A haute dose, le zèle vire au tic.

Les Petites Notes est pourtant un album charmeur, plus diversifié, plus finement arrangé que *Rêve orange*. Si les textes évoquent des sentiments similaires – les titres se suffisent à eux-mêmes : *les Parfums d'autrefois, Laisse pleurer les nuages, les Yeux doux*, – l'orchestration mêle plus nettement les cuivres, les chœurs, swinguant comme une comédie musicale américaine *(la Marelle)*. Autour d'elle, Liane Foly a réuni une très belle cour : Richard Galliano à l'accordéon, André Ceccarelli à la batterie, Etienne M'Bape à la basse, le Trio Esperança et Carole Fredericks aux voix... De cet alliage de talents et de concepts sortent quelques jolis slows intimistes *(Une larme de bonheur)*, des *Yeux doux* aux contours bossa, une belle chanson *(les Petites Notes)*, et une envolée de titres à succès dont certains sont déjà lancés sur le marché, car parfaitement conformes au modèle Foly *(Doucement)*.

1 CD Virgin 787762.

Nino Ferrer

La désabusion

Abusé ? Déçu ? Nul ne sait, mais une chose est sûre, *«nous sommes tous là comme des cons sous leur balcon»*, comme dirait *«Claude Nougaron»*. Nino Ferrer, qui vit et peint à la campagne, protégé du show business depuis de nombreuses années, est préoccupé par la situation du monde sous ses dehors *«téléphon qui son». La Désabusion* commence d'ailleurs par un mémorial à *Notre chère Russie* : une énumération de noms – Tchekhov, Tchernobyl, Pravda... – aussi désarticulée que l'ex-URSS. Ferrer y envisage la fin du monde, sur un air de blues, avec accords de synthétiseur plaqués comme à l'époque *Mirza*. Un détour par Carlos Santana, pour constater le massacre de l'Amazonie et des Indiens.

Mais on ne discernera pas ici la moindre trace de tristesse, de noirceur. Les musiques respirent, et les allusions au bonheur sont nombreuses. Par la danse, *«danse de la pluie qui est sans espoir, mais que l'on danse quand même le soir au fond des bois»*, par les amis (*Marcel et Roger*, une énumération abrupte de prénoms, alignés d'une *voix grave*). Toujours un peu à la marge, bon mélodiste et observateur intelligent, Nino Ferrer a le blues chevillé à l'âme (exemple : la complainte du *looser* de *Ma vie pour rien*). Et si *la Désabusion* n'est pas une révolution musicale, cet album bouscule cependant l'auditeur par son authenticité. Cerise sur le gâteau, après dix titres taillés à la guitare électrique, une moquerie pianistique sur l'air de *la Marche turque* : *l'Année Mozart* (*«C'est ce soir, le concert, entrée gratuite pour les militaires...»*).

1 CD Fnac Music 592 166.

V. Mo.

Intégrale de l'œuvre pour piano de Mompou

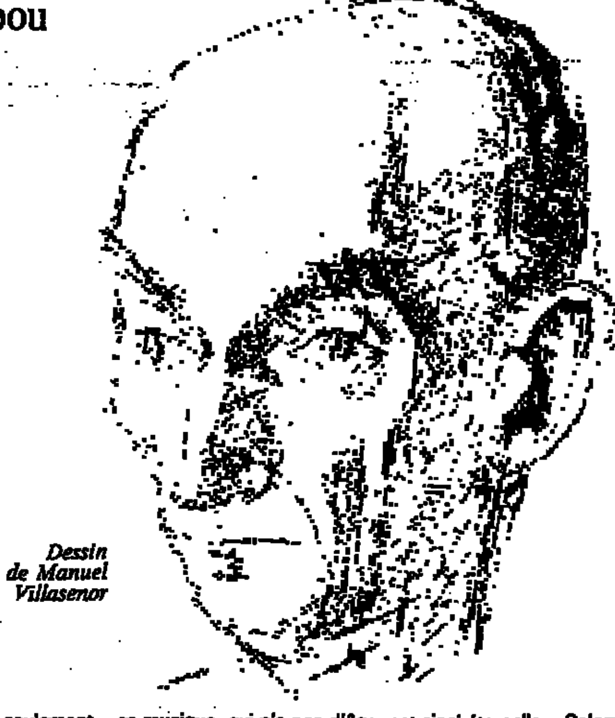
L'ascétisme extasié

L'ENJEU est de faire connaissance en quatre disques avec ce musicien inconnu de vous – ne parlons pas des aficionados. Vous pouvez entrer par où vous voulez dans son œuvre admirable. Par les *Cancions i Dansas* (Chants et danses), qui vous ramèneront aux oreilles de lointains parfums d'Espagne, non sans de curieuses incursions chez Bach, et qui vous diront aussitôt les origines catalanes de Frederic Mompou. Vous pouvez choisir également, pour un premier contact, le Mompou guérisseur, celui des six *Charmes*, et vous arrêter sur le deuxième plutôt, celui qui a pour but de *Pénétrer les âmes*. Vous vous sentirez, en effet, mis en paix par une basse ostinato, par l'insistance patiente d'un intervalle descendant de plus en plus ample, par le sourire liquide d'un arpège, et par l'*assurance enfin donnée sous forme d'un simple accord parfait* que l'équilibre existe quelque part en soi-même. La pièce dure une minute et cinquante-cinq secondes.

Vous avez encore le choix, dans un registre apparemment plus banal – mais méfiez-vous des apparences chez Mompou – entre les *Dialogues* (cherchez la deuxième voix), les *Variations sur le thème du* Septième Prélude *de Chopin* (les différences sont notables avec les formes variées traditionnelles), les *Souvenirs de l'exposition* (celle de 1937 ; œuvre de mondain chic, une exception). Un conseil qui vaut ce qu'il vaut : attendez d'être au calme dans votre tête et abordez Federico Mompou par son *Premier Prélude* puis par son *Sixième*. Le *Sixième* constitue la plus longue pièce de *l'album (cinq minutes), c'est, à sa manière, une sorte de monument* constructiviste et atonal. Le premier en dit le plus avec le moins, y penser vous occupera la journée. *Dixit* Vladimir Jankélévitch, qui fut le premier découvreur du compositeur catalan (1) : *«La pièce brève est ici allongée, prolongée, pérennisée par les suggestions d'une rêverie où son souvenir et sa résonance survivent longtemps après que la voix s'est tue.»* La voix de Mompou, sur le terrain de la brachylogie, a toujours la sincérité, la science d'élaboration sous des apparences d'improvisation qui ont manqué à Satie. *Mompou est un Satie réussi.*

Evitez peut-être de vous lancer d'emblée dans les quatre cahiers de la *Musica callada*, œuvre ultime, cantique des cantiques, vingt-huit miniatures immenses par leur densité : la plus longue n'excède pas trois minutes et cinquante-six secondes, la plus brève dure trente-neuf secondes. *Musica callada* a été inspirée à Mompou par la poésie de saint Jean de la Croix. Le titre signifie «musique qui se tait». Musique-silence, donc. Ce qui se dit ne *s'adresse plus qu'à soi. Musica callada* est une longue traversée intérieure (elle occupe tout un CD). L'humilité du mystique n'est rompue que sous forme de bribes, qui sont autant d'illuminations foudroyantes. La forme, l'harmonie (toute contenue dans la mélodie) est d'un ascétisme extasié. *«En cette nudité l'esprit / trouve son repos, comme il est / sans cupidité, vers le haut / rien ne le fatigue, vers le bas / rien ne l'opprime, car il se trouve / dans le centre de son humilité.»* Les *Poésies* de Jean de la Croix viennent d'être rééditées dans une collection de poche bilingue, chez Flammarion.

L'interprète de cette longue ascension à tout petits pas est Josep Colom. Ce pianiste est un Madrilène barbu passé à Paris par l'Ecole normale de *musique. Un premier disque paru en France (l'intégrale des Variations de* Brahms chez Chant du monde) l'avait d'emblée placé à des sommets qu'il a donc décidé de ne plus quitter. Comme Mompou est mort il y a sept ans



Dessin de Manuel Villasenor

seulement – sa musique, qui n'a pas d'âge, est ainsi éternelle – Colom a eu le temps de faire la connaissance de cet ermite à peine connu en Espagne, de *«franchir le mur de sa timidité»*. Il dit que Mompou *«ne destinait pas sa musique au concert, qu'il n'improvisait et ne jouait que pour lui-même»*, qu'il était *«totalement dénué d'ambitions personnelles»* et que, *«lorsqu'il ne composait pas, il vivait, ce qui était déjà beaucoup. Pianiste sensible, il avait lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, enregistré tout son œuvre pour piano»*. Colom a beaucoup écouté cet enregistrement princeps (Ensayo-Média 7).

Dans les rares dictionnaires qui parlent de lui, Mompou est catalogué comme compositeur de salon. *«Tout dépend comment on le joue,* s'indigne Colom. *C'est une musique qui naît du piano. C'est sa simplicité qui rend son interprétation difficile. Quand on veut en faire trop, on donne l'impression de se mettre inutilement en valeur. Quand on cherche trop, on donne à ce qu'on joue un sens prémédité, on complique en vain. J'ai eu la chance d'enregistrer cette intégrale dans d'excellentes conditions. Le piano était installé dans une église, je n'étais contraint à aucun horaire. Je me mettais au clavier quand j'en ressentais le désir et jouais la pièce que j'avais envie de jouer.»* Ainsi s'explique peut-être l'intensité du résultat. Sa résonance intime si naturelle. Son poids.

ANNE REY

(1) Vladimir Jankélévitch : *la Musique est l'ineffable*, Armand Colin, 1961.

★ Un coffret de 4 CD Mandala. Distribué par Harmonia Mundi.

FESTIVAL

« T H É A T R E E N M A I » A D I J O N

LES FRANCS-TIREURS D'UNE ÉCOLE FLORENTINE

THÉÂTRE en mai est né en 1990 de la volonté d'un amoureux fou du théâtre, François Le Pillouer, et de sa rupture avec une autre manifestation dijonnaise, Nouvelles scènes, qu'il avait fondée en 1983, après avoir été administrateur au Grenier de Bourgogne. Se baladant partout où quelque chose est censé se produire, il a constaté l'émergence d'une génération de metteurs en scène et d'auteurs qui ont quelque chose à dire, savent le dire, et avec qui il se sent en accord. Bien que du même âge ou presque, il se voit comme leur grand-frère, sinon leur père. Car il possède l'autorité de sa haute taille, de sa carrure. Il s'est dit qu'ils étaient suffisamment nombreux pour que l'on puisse organiser des rencontres fructueuses, à Dijon, ville à dimension humaine.

Du 18 au 30 mai, Dijon bouillonne. Pour la quatrième année consécutive, Théâtre en mai réunit metteurs en scène, acteurs, scénographes, qui présentent leurs dernières créations. Et des écrivains avec qui ils discutent, mettent au clair leurs idées et en marche leurs projets. Des gens nouveaux et des « anciens ». Bien qu'ils appartiennent sensiblement à la même génération, ce n'est pas ce qui les rassemble. Leur accord vient d'une manière semblable de se poser des questions vitales. Français, Italiens, Norvégiens, Allemands, ils se trouvent sur la même longueur d'onde. Sur laquelle ils ont rencontré François Le Pillouer, fondateur et directeur de cette manifestation aventureuse, et aussi un public, « noyau dur » de spectateurs actifs. Leur tranche d'âge va de l'étudiant à l'enseignant retraité : une même avidité de théâtre les réunit.

« Le théâtre, *dit-il*, est une activité à dimension humaine. Dès sa première édition, Théâtre en Mai a rencontré une audience, noyau dur de spectateurs sans qui je n'aurais pas pu continuer *(lire l'article ci-dessous)*. De leur côté, les metteurs en scène invités – Tanguy, Braunschweig, Pitoiset – ont commencé à trouver leur place... La presse a soutenu l'opération, et le public s'est développé par cercles concentriques : un peu plus nombreux chaque année. C'est important, j'en conviens, mais c'est plutôt l'affaire des troupes. Pour moi, personnellement, il ne s'agit pas d'un critère essentiel. Ce que j'aime est le travail d'accompagnement des artistes. Je me considère comme un éditeur, j'essaie d'intervenir très en amont dans la discussion des projets. Certains d'ailleurs n'apprécient pas. Peut-être ont-ils peur d'un jugement qui arriverait trop tôt et gèlerait leur avancée, les enfermerait dans une situation.

» J'ai plaisir à suivre chaque étape d'une mise en scène, à voir jour après jour comment le spectacle se sculpte dans le temps. Je suis ravi, hypnotisé. Mon rôle est celui du passeur qui discerne les obstacles, aide à les franchir. Théâtre en Mai est une école florentine, un atelier où les gens vont et viennent, inventent, essaient. Le moment de représentation arrive comme un examen, indispensable même s'il semble contredire ce que l'on a essayé de mettre sur pied. Je m'attache à des metteurs en scène qui pensent « artisanat théâtral ». Dans la génération précédente, ils cherchaient beaucoup l'effet cinéma. Et puis ils sont allés au bout de la technologie, et aujourd'hui, soit ils ont abandonné, soit ils tournent des films. La génération actuelle, à quelques exceptions près, paraît s'intéresser plus simplement au texte, aux moyens de la scène.

» Une partie du public se laisse éblouir par les prouesses techniques, par des formes inattendues au théâtre. Ils veulent être surpris, c'est normal. Moi aussi. J'espère la « non-compréhension ». Si, après cinq minutes, tout devient clair, je n'ai pas envie d'aller plus loin. Seulement mon goût me porte vers le théâtre du sens, vers la réflexion sur les contenus. Je ne peux pas laisser s'instaurer une distorsion trop importante entre les désirs des spectateurs et les miens, *ni accepter un consensus* : c'est la *quadrature* du cercle pour tout directeur de festival, et de théâtre. J'ai décidé de poursuivre ma ligne, quitte à ce qu'il ne reste plus que trois personnes dans la salle. J'en rêve, j'en fais des cauchemars, mais je prends le risque, car les dérives sont difficiles à contrôler. Elles vous emmènent très loin de votre but, et on ne peut plus revenir en arrière.

» Cela dit, se cantonner à une ligne étroite tend un autre piège, celui de la routine. A un moment j'ai dit : « Si on se met à ronronner, j'invite un théâtre privé, une pièce de Jean Poiret, il sera peut-être le Labiche du XXIe siècle. » Quelques metteurs en scène reviennent une année après l'autre, mais si je vois qu'ils s'installent, qu'ils prennent une mentalité de sociétaire, je casse. Je crois beaucoup à la juxtaposition de pratiques opposées, elle crée une dynamique. Quand j'ai fait Nouvelles scènes, je souhaitais secouer un théâtre qui s'enfonçait doucement dans le confort de la convention, je confrontais représentations et arts plastiques, image fixe et image en mouvement. Finalement, c'était une fausse bonne idée, parce qu'elle ne résolvait en rien la crise du théâtre. Pas plus que de faire venir des chorégraphes novateurs comme Decouflé, parce que chacun restait de son côté.

» Cette année, j'ai invité des gens qui n'ont pas du tout les mêmes pratiques que les Braunschweig, Wastiaux ou Pascal Rambert : Royal de Luxe. Je les suis depuis longtemps, ils sont d'une folie réjouissante qui m'impressionne. Ils veulent alerter les gens qui travaillent : ils débouleront dans la ville entre six heures et onze heures du matin, ils créeront un autre type de contact. Déjà, les autres sont là depuis la fin avril. La manifestation elle-même dure deux semaines. Je tiens à cette présence sur la durée. Les gens de théâtre se réunissent entre eux – parfois avec les éventuels spectateurs – se voient, se parlent. Là aussi, il faut du temps pour effacer toute trace de méfiance.

» Je tiens énormément aux rencontres, informelles et organisées. Pendant Théâtre en Mai, en dehors de ceux qui présentent des spectacles, je fais venir des metteurs en scène. *Ils vont débattre entre eux et avec* des philosophes – qui en général ont tendance à se tenir en dehors, comme les jansénistes à Port-Royal – sur le thème « le théâtre et la guerre ». On me reproche d'inviter toujours les mêmes, Michel Deutsch, Jean-Christophe Bailly, Jean Jourdheuil... D'abord ce sont des gens qui ont une pratique du théâtre, et de toute façon, c'est volontaire. Je ne veux pas de satellites qui passent une fois tous les quinze ans pour déverser la bonne parole. J'attends d'eux un travail dans le temps, sur le temps. J'attends qu'ils suivent l'évolution de l'histoire. Après la défaite de la gauche, peut-être vont-ils réfléchir, ensemble, aux années à venir.

» Les metteurs en scène m'ont demandé de rencontrer des scénographes. Ils travaillent avec eux, mais les connaissent mal, les voient entre deux avions, deux trains... Les scénographes s'expriment rarement, prennent plus rarement encore une position publique. J'aimerais qu'ils donnent leur avis sur la mise en scène. Aux uns et aux autres, il faut offrir des occasions et des lieux où des gens super-vitaminés en discours philosophico-politiques ne viennent pas s'emparer de la parole et leur faire la leçon.

» Ils vont être nombreux : une trentaine. Dans ces cas-là, les thèmes retenus touchent à la pratique, aux questions de fond sur la nécessité du théâtre. Certains ont un engagement politique clair, et tous s'intéressent au social. Ils vont sans doute *discuter d'institution*. Ils ne la contestent pas, et si certains l'ont refusée, c'est plutôt qu'ils attendaient des modifications de structure qui ne sont pas venues. En dépit de ses efforts, le précédent ministère de la culture n'a pas réussi à imposer de nouveaux modèles. Les choses ont continué sur leur lancée et, dans la génération arrivée sur le marché, la plupart ont privilégié l'aventure de l'individu, ou du groupe qui l'entoure. Leur avenir leur appartient ; *celui de Théâtre en Mai en dépend*, dépend également de ceux que nous ne connaissons pas encore. Il ne s'agit pas exactement d'un festival. Une rencontre, oui. Une manifestation faite pour des artistes au départ de leur existence professionnelle, et qui ne sont pas encore enfermés dans la gestion d'une œuvre en grande partie achevée. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD



MONIQUE RUBNEL/ENGUERAND

« Don Juan revient de guerre », 1990, *mise en scène de Stéphane Braunschweig.*



AGOSTINO PACCIANI/ENGUERAND

« Ondstag 13 Oktober », 1992, mise en scène de Lisbeth J. Bodd.

PORTRAIT TYPE DU SPECTATEUR

Dijon possède un théâtre municipal, principalement pour le lyrique et la danse, trois salles où peuvent se produire les trois ou quatre compagnies professionnelles et les troupes d'amateurs, un grand espace, l'Atheneum, le Parvis Saint-Jean pour le Centre dramatique Théâtre de Bourgogne, plus quelques hangars aménagés pour les deux manifestations annuelles, Nouvelles Scènes et Théâtre en mai. Théâtre en mai vit sur un budget de 3 millions de francs : 1 million du ministère de la culture, 600 000 francs de la ville, 100 000 de francs du conseil régional, plus des coproductions avec le Centre dramatique, l'AFAA (Association française d'action artistique), l'ONDA (Office national de diffusion artistique) l'Association culturelle de Bourgogne. Plus, enfin, les recettes payées par un public nombreux et fidèle.

L'IMPORTANCE des recettes du festival Théâtre en mai de Dijon – malgré un faible prix des places (1) – a valeur de symbole et prouve le soutien du public à une opération ambitieuse, dans une ville qui n'est pas un « désert culturel ». Le noyau dur des fidèles qui en forment la charpente est composé principalement d'enseignants, travailleurs sociaux, parfois acteurs dans des troupes d'amateurs, qui sont très nombreuses et actives. La tradition est forte en Bourgogne, et le nom de Copeau y est vénéré. Beaune, base du premier centre dramatique de Bourgogne sous la direction de Jacques Fornier (il a été l'un des premiers à inviter Jorge Lavelli, Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil) se consacre désormais à la musique. A Chalon, la maison de la culture (municipale) équilibre ses programmes avec ceux de Dijon et de la région, Le Grenier est toujours en activité, Michel Humbert, qui a précédé Alain Mergnat à la direction du Centre dramatique s'est retiré à Langres où il travaille pour les milieux ruraux...

Abonné au Centre dramatique – qui lui réserve des tarifs réduits, – le spectateur-type va tout voir, tout ce qui lui est possible de voir pendant son temps libre. Il peut venir de la banlieue, ou même de Chalon. Mais se déplace rarement dans une autre ville pour assister à un spectacle, que ce soit Lyon, ou même Paris : trop cher, trop fatigant. Bizarrement, il ne va plus au Festival d'Avignon : quand il était jeune, oui. Il couchait sur la place de l'Horloge, et se glissait dans la cour d'Honneur. Pendant ses vacances, il préfère désormais se reposer.

C'est par goût de l'originalité, du neuf, de l'inconnu qu'il aime Théâtre en mai, et parce que la manifestation est bien intégrée dans la ville. Attentif au bouche à oreille, il accepte de bonne foi le risque d'assister à des représentations pas vraiment au point, ou tout simplement auxquelles il n'accroche pas. C'est le jeu, *mais il veut être accueilli avec considération*, et pouvoir donner son avis. Généralement de formation littéraire, il s'intéresse avant tout aux textes, heureux de les faire entendre à ses élèves, de leur faire comprendre le passage de l'écrit à la parole et au geste. Il ne se choque pas – ou rarement – des éventuelles *distorsions* de mise en scène, il est là pour ça. Etant donné son métier, son milieu, la dimension pédagogique lui est chère. Sur une classe d'une trentaine d'élèves, il arrive à en emmener sept ou huit, qui ne reviendront pas forcément si on n'insiste pas. Mais ceux qui reviennent passent dans le camp des fidèles. Il n'a aucun mal à convaincre les membres des troupes d'amateurs.

Les rencontres avec les metteurs en scène et les acteurs, la participation bénévole au montage et démontage des décors représentent évidemment une incomparable approche. A lui, le spectateur-type, de la faciliter. Elle ne touche d'ailleurs que les gens déjà intéressés. Alors il doit se démener pour amorcer le contact, faire jaillir l'étincelle, sinon c'est le rejet. Quand il exerce son métier en banlieue dans des milieux défavorisés, se pose aussi la question du transport et du prix : 50 francs avec le voyage, c'est encore trop. Difficulté cruciale dès que l'on sort des cercles de la bourgeoisie.

Qu'il s'ennuie dans sa ville ou estime au contraire y être gâté, qu'il voit dans le Centre dramatique un repaire de notables académiques ou la colonne vertébrale de toute vie culturelle, le spectateur-type le considère comme un complément à Théâtre en mai. Ou *vice versa*. Quoi qu'il en soit, il lui faut du théâtre, plein de théâtres.

C. G.

Ce portrait du spectateur-type a pu être tracé grâce à Jean-Pierre Segond, Christian Guillermet, Marie-Thérèse Pautet, Jean-Philippe Roger, Christian Frottard, Madame Stoch'l, Sophie Béjan, Isabelle Combres, Jean Curot, Catherine Ratlet, Frédéric Courage et Emile-Jean Dumay.

(1) Les places sont à 50 F et 70 F. 50 F pour les adhérents du Théâtre de Bourgogne. Abonnement pour 6 spectacles : 240 F. Pour tous les spectacles : 390 F.

Agenda

Les Gauchers, d'Yves Pagès, par la Compagnie Valsez Cassis, mise en scène de François Wastiaux (création). Du 18 au 22 mai à l'Atheneum (campus universitaire, boulevard Gabriel). **Le Petit Prince cannibale**, d'après François Lefèvre, par le Centre dramatique Théâtre de Bourgogne, conception de Jean-Vincent Lombard, Brigitte Pillot, Christine Pillot (création). Du 18 au 22 mai à l'Usine (rue de Longevic). **Urfaust**, de Goethe, traduction de Roger Pillaudin, mise en scène de Dominique Pitoiset. *Du 20 au 22 mai au* Théâtre des Feuillants (rue Condorcet). **L'Entresort du bossu Bitor**, d'après Tristan Corbière, par le Petit Théâtre Baraque, conception Branlo et Nigloo-Chapiteau. Du 20 au 22 mai et du 24 au 29 mai (hôtel Chartraire). **Docteur Faustus ou le manteau du diable**, d'après Thomas Mann, par le Théâtre Machine et la Compagnie Corsetti, conception Stéphane Braunschweig et Giorgio Barberio Corsetti (création). Du 21 au 23 mai au Parvis Saint-Jean (rue Danton). **Strip et boniments**, d'après Susan Meiselas, et **les Carabiniers**, par la Compagnie Sentimental Bourreau, les 21 et 22 mai, au Hall nº 3 (Parc des expositions, boulevard de Champagne). **Fredag 15 Oktober**, par la compagnie norvégienne Verdebstraet, conception et mise en scène, Lisbeth Bodd et Asle Nilsen. Le 23 mai à l'Atheneum. **Embouteillages**, par Royal de Luxe (création). Du 25 au 29 mai dans les rues de Dijon. **Homme pour homme et l'Enfant d'éléphant**, de Brecht, par la Compagnie La Nuit surprise par le Jour, mise en scène de Yann-Joël Collin (création). Du 25 au 29 mai au Parvis Saint-Jean. **De mes propres mains**, de Pascal Rambert, par la Compagnie Side One/Posthume Théâtre, mise en scène de Pascal Rambert (création). Du 25 au 29 mai au campus universitaire. **Le Malade imaginaire**, de Molière, par le Théâtre de la Roulotte, mise en scène de Jean-Luc Lagarce. Les 28 et 29 mai au Grand Théâtre. **Barouf à Chioggia**, de Goldoni, en allemand, par le Théâtre de Hanovre, mise en scène de Matthias Hartmann. Le 29 mai au Théâtre des Feuillants. **Antenata atto III**, de Mariangela Gualtieri, par le Teatro della Valdoca, mise en scène de Cesare Ronconi. Le 30 mai, Hall nº 3.

★ **Renseignements** : Bureau du Festival, ABC, 4, passage Darcy. Tél. : 80-30-59-78.

